

Bibliothèque numérique

medic@

**Huc, d'. Le médecin des enfants,
guide pratique contenant la
description des maladies de l'enfance
depuis la naissance jusqu'à la puberté
avec le traitement qui leur est
applicable, suivi d'un
formulaire-pratique**

*Paris : Librairie des sciences médicales de Just
Rouvier et E. Le Rouvier, 1834.
Cote : 86334*

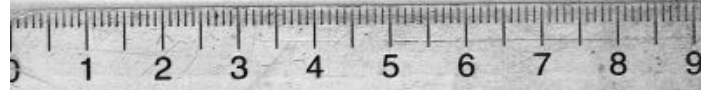


(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?86334>

86334

LE MÉDECIN
DES ENFANTS.

968
CST X



18832

FAUTES A CORRIGER.

Pages.	32.	ligne 5	olison	lisez :	cloison
—	22	—	3 agglutines	—	agglutinées
—	25	—	25 siseo	—	issue
—	41	—	15 purgatif composé, soit de chicorée	lisez :	purgatif, soit de chicorée composé
Formule N°	65	ana	j	lisez :	3j
—	68	sirep de coings	3ij	—	3ij
—	148	huile de camomille	3S	—	3S
—	151	sirep simple	3ij	—	3S
—	167	jaunes d'œufs N.	22	—	N. 2
—	216	alcool	Hij	—	Hij
—	219	quinquina	3ij	—	3j

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIAUD,
RUE DE LA HARPE, N° 88

86334

LE MÉDECIN
86334
DES ENFANTS.

GUIDE PRATIQUE,

CONTENANT LA DESCRIPTION DES MALADIES DE L'ENFANCE
DEPUIS LA NAISSANCE JUSQU'À LA PUBERTÉ,

AVEC LE

TRAITEMENT QUI LEUR EST APPLICABLE:

SUIVI D'UN FORMULAIRE - PRATIQUE,

86334

PAR LE DOCTEUR D'HUC.



PARIS.

LIBRAIRIE DES SCIENCES MÉDICALES
DE JUST ROUVIER ET E. LE ROUVIER
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE N° 8.

1854.



LE MEDECIN
DES ENFANTS
86334

GUIDE PRATIQUE

PAR LE DOCTEUR G. B. ...
86334



PARIS

LIBRAIRIE DES SCIENCES MÉDICALES
DE JUST BOUVIÈRE ET C. ...



1854

ervation et à l'expérience par ne do-
mine plus un aveugle empirisme : les
travaux de l'hygiène, de la médecine
toujours revêtir, sont-ils d'ailleurs
autre chose que les conseils de l'ex-
périence? Si nous ne comprenons pas
toute la médecine comme Hippocrate la

**Le caractère particulier de l'époque
actuelle de la science médicale, c'est
l'utile. Partout on le cherche, s'inquié-
tant peu des doctrines et de leurs fau-
teurs, des théories et de leurs inven-
teurs : le médecin consciencieux va s'é-
clairant de toutes les lumières, de quel-
que source qu'elles émanent ; mais avant
tout, il consulte la nature, se laisse gui-
der par elle, et pour lui chaque fait doit
être en quelque sorte la science tout
entière.**

L'abus que l'on fit long-temps des
doctrines et des théories, l'abus que l'on
en faisait encore il y a peu de jours,
nous ont heureusement ramenés à l'ob-

servation et à l'expérience que ne domine plus un aveugle empyrisme : les travaux d'Hippocrate, auxquels il faudra toujours revenir, sont-ils d'ailleurs, autre chose que les conseils de l'expérience? Si nous ne comprenons pas toute la médecine comme Hippocrate la comprenait, c'est que nous avons des ressources qu'il n'avait pas : profitons-en, mais n'oublions jamais ce que la simple observation a pu faire.

Ces réflexions paraîtront encore plus justes, si l'on a les maladies des enfants en vue; ici, plus encore que chez les adultes, le praticien est souvent réduit au rôle d'observateur, et s'il agit, est-ce la théorie ou l'expérience qui le guident? combien la médecine de l'enfance est peu raisonnée! le siège même du mal est souvent inconnu, et quand le jeune malade est guéri, sait-on toujours la maladie que l'on avait à combattre?

Les médecins qui débutent dans la carrière médicale, étant maintes fois embarrassés lorsqu'ils sont appelés pour soigner les enfants, trouveront dans ce livre un guide qui leur épargnera des recherches et leur tracera la conduite qu'ils auront à tenir dans cette partie si essentielle et si difficile de l'art, *la médecine de l'enfance*. C'est principalement pour eux que nous avons eu l'idée de publier cet abrégé, essentiellement pratique, dans lequel ils trouveront sans digression, tout ce qu'il est indispensable de savoir pour arriver facile-

ment au diagnostic et au traitement de chaque affection.

L'enfance est cette période de la vie où les changements sont les plus prompts, les plus multipliés. On la divise en première et en seconde enfance.

La première enfance, qui comprend depuis la naissance jusqu'à l'âge de sept ans, présente trois périodes : l'une s'étend jusqu'à la première dentition, c'est-à-dire jusqu'à sept mois environ. La deuxième période embrasse le temps de la première dentition ; elle commence vers le septième mois et se termine du vingt-septième au vingt-huitième. C'est l'époque la plus orageuse pour l'enfant ; alors ses maladies se compliquent presque toujours de convulsions. La troisième période, remplit l'intervalle de la première à la deuxième dentition, depuis l'âge de vingt-huit mois jusqu'à la septième année. Excepté dans les

maladies éruptives, telles que la petite vérole, la rougeole, dont les plus bénignes sont quelquefois accompagnées de convulsions, l'enfant, après cette époque, n'éprouve guère plus de mouvements convulsifs.

Ce premier âge, est celui où la vie est le moins assurée, car l'on a calculé qu'avant d'atteindre leur huitième année, près de la moitié des enfants avaient déjà terminé leur carrière.

La seconde enfance est marquée par la deuxième dentition; elle commence à l'âge de sept ans et se termine à la puberté. Soit, parce que l'enfant est plus fort, soit, parce qu'il est moins irritable, ce second travail n'est pas aussi pénible que le premier.

On ne doit jamais perdre de vue dans le traitement des maladies des enfants, que s'ils tombent facilement malades, ils se rétablissent aussi très promptement.

Nous avons d'abord eu l'intention de diviser notre travail en quatre sections : 1° en maladies de la première enfance ; 2° en maladies de la dentition ; 3° en maladies de la deuxième enfance ; 4° enfin en maladies communes aux deux époques de l'enfance ; mais nous nous sommes vu arrêtés par l'embarras de rapporter à chacune de ces divisions, les affections qui leur appartiennent exclusivement. Néanmoins, après les avoir rangées à peu près dans cet ordre, il nous a paru plus convenable de ne pas tirer la ligne de démarcation, ce qui, au résumé, intéresse peu le praticien : la seule chose qui lui importe, c'est la meilleure manière de traiter les maladies prises isolément.

Nous n'avons point fait mention de quelques affections généralement exposées dans les traités des maladies des enfants, parceque nous les avons consi-

dérées comme n'étant point à leur place et regardant plus particulièrement le chirurgien, ou étant du ressort de l'anatomie pathologique; du reste, ne portant que peu ou point de tort à l'enfant: ainsi l'union des doigts et des orteils, celle du pénis avec le scrotum, les hypospadias, les pieds bots, enfin les parties surnuméraires. Nous croyons devoir en prévenir, pour que l'on ne nous accuse point de les avoir omises.

Pour plus d'utilité, et afin que l'on ait sous la main les diverses formules que nous avons indiquées dans le cours de l'ouvrage, on trouvera à la suite, un formulaire contenant trois cent cinquante-huit formules, parmi lesquelles nous en avons conservé quelques-unes qui, par leur forme, paraîtront peut-être, au premier abord, insignifiantes ou empiriques; nous les avons données parce qu'elles peuvent être utiles: seu-

lement, ne voulant pas en prendre toute la responsabilité, nous leur avons laissé leur couleur gothique; d'ailleurs, nous y voyons encore l'avantage de pouvoir faire connaître en même temps quelques dénominations anciennes qui n'ont point entièrement disparu du domaine pharmaceutique.

TABLE DES MATIÈRES.

	pages.
De l'asphyxie des nouveau-nés.	1
De l'apoplexie des nouveau-nés.	3
De l'union congéniale des lèvres.	4
De l'adhérence de la langue aux gencives	5
Du filet.	6
De l'occlusion des narines.	7
De l'imperforation de l'anus.	9
De l'oblitération du rectum par une cloison mem- braneuse intérieure.	12
De l'imperforation de l'urètre et du prépuce.	14
De l'imperforation du vagin.	15
De l'ankiloblépharon ou occlusion des paupières.	18
De la synesis ou occlusion de la pupille.	19
De l'imperforation du conduit auditif.	20
Du bec-de-lièvre congénial.	22
Des tumeurs du cuir chevelu.	24
Des contusions ou meurtrissures des nouveau-nés.	26
Des luxations et des fractures.	28
De l'hémorrhagie ombilicale.	29
De l'inflammation de l'ombilic.	30
Du tétanos.	31
Des rougeurs des enfants nouveau-nés.	34
De l'érysipèle des enfants nouveau-nés.	35
De la croûte sèche du cuir chevelu.	36
De la rétention du méconium.	37
De la rétention d'urine chez les enfants.	39
De la faiblesse des enfants nouveau-nés.	40
Du ris sardonique.	41
De la syncope des enfants.	42
De l'insomnie des enfants.	44
De l'hydrocéphale congéniale.	45

	Pages.
De l'hydrocéphale accidentelle.	48
De l'hydrorachis ou spina-bifida.	53
Du coryza des enfants.	57
De l'ophtalmie des enfants nouveau-nés.	59
Du strabisme.	60
Du clignotement et de l'égarément de la vue.	62
De l'amaigrissement apparent des nouveau-nés.	63
Du strophulus ou efflorescence cutanée.	64
Des gerçures qui se forment aux aînes et au cou des enfants.	66
De l'endurcissement du tissu cellulaire des nouveau-nés.	67
Des acides des premières voies chez les enfants.	72
Du hoquet.	73
Du vomissement.	74
De l'ictère des nouveau-nés.	77
De la constipation des nouveau-nés.	80
Des ventosités ou flatuosités des enfants.	82
Des coliques ou tranchées.	83
De la diarrhée.	85
De la chute du rectum.	89
Du boursoufflement des mamelles des nouveau-nés.	94
Du boursoufflement des bourses.	95
De l'hydrocèle congéniale.	95
De la sortie tardive des testicules.	98
Des hernies inguinales.	98
Des hernies ombilicales.	100
Des hernies ventrales.	101
De la hernie de cerveau.	102
Des taches congéniales de la peau.	103
De la maladie vénérienne chez les enfants nouveau-nés.	105
De la dentition.	
1 ^{re} dentition.	

	Pages.
2 ^e dentition.	121
Des convulsions.	123
Du flux diarrhèique et du vomissement de la dentition.	128
Du feu de dents.	132
De la croûte laiteuse des enfants.	133
De la vermine de la tête.	136
De la suppuration des oreilles.	137
Des oreillons.	139
De l'épilepsie.	140
De la teigne.	146
Des scrofales.	156
Des affections scrofaleuses.	161
<i>Abcès cutanés et sous-cutanés scrofuleux.</i>	161
<i>Ganglites tuberculeuses.</i>	163
<i>Ulcères scrofuleux.</i>	165
Du carreau.	166
Du rachitis.	172
De la fièvre lente.	177
Du tremblement.	179
De l'assoupissement.	180
Du cauchemar.	181
De l'incontinence d'urine nocturne.	183
De la chorée ou danse Saint Guy.	186
De la toux des enfants.	190
Du catarrhe pulmonaire.	192
De la coqueluche.	199
Du catarrhe suffocant.	208
Du spasme de la poitrine et du larynx.	210
De la pneumonie chez les enfants.	212
De l'angine.	216
De l'angine couenneuse ou pseudo-membraneuse.	222
De l'angine pharyngée gangréneuse.	232
Du croup.	236

	Pages
De la rougeole.	245
De la roséole ou fausse rougeole,	249
De la scarlatine.	255
De la variole.	257
De la vaccine.	263
De la fausse vaccine.	264
De l'inoculation.	265
De la varicelle.	266
De la méningite.	267
Des vers intestinaux.	274
De l'indigestion.	281
De la gastrite.	283
De la lienterie des enfants.	284
Des aphthes ou ulcères de la bouche.	286
Du muguet ou blanchet.	290
De l'urticaire ou fièvre ortiée.	296
Du furoncle.	297
De la psorophthalmie des enfants.	298
De l'ophtalmie scrofuleuse.	299
Des taies ou taches de la cornée.	301
De la gale.	302
Des dartres.	303
Des engelures.	304
Des tumeurs blanches.	306
Du spina-ventosa.	311
Des calculs urinaires chez les enfants.	315
De la douleur d'oreille, de la surdité et de l'odontalgie.	317
Du mutisme.	319
Du surdi-mutisme.	321
Formulaire pratique.	327
Table du formulaire	505
Table alphabétique.	519

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

LE MÉDECIN DES ENFANTS.

DE L'ASPHYXIE DES NOUVEAU-NÉS.

Sous cette dénomination, les auteurs comprennent un état de mort apparente, accompagné de décoloration du visage et de flaccidité des membres, sans respiration, qui n'est autre chose qu'une véritable syncope. Dans ce cas, le cordon ombilical est sans pulsations et sa section n'est pas indispensable, tandis que dans l'apoplexie elle est urgente.

L'enfant est plus particulièrement exposé à naître dans cet état, lorsqu'il vient au monde spontanément par les pieds, et sur-tout lorsqu'on est obligé de terminer l'accouchement

en allant les chercher. Le bain tiède, aiguisé avec le vin, l'eau-de-vie, peut convenir pour ranimer l'irritabilité qui paraît éteinte.

Si le défaut de respiration et la mort apparente, sont la suite de mucosités abondantes qui engorgent l'arrière-bouche ou les bronches, il est convenable, pour dissoudre et détacher les phlegmes dont ces parties sont tapissées, de retirer les glaires de la bouche avec le doigt enveloppé d'un linge que l'on trempe dans une dissolution de muriate de soude. On frotte la région du cœur et les tempes avec un liquide spiritueux. Des frictions sèches et chaudes le long du rachis, le passage d'une brosse sur cette même partie, sur la plante des pieds ou la paume des mains, sont des moyens avantageux pour exciter les contractions du cœur.

L'air libre et frais est utile à ces enfants; on fera aussi des insufflations dans les poumons au moyen d'un soufflet, ou bien avec la bouche.

L'électricité, le galvanisme peuvent être appliqués à la syncope des nouveau-nés; on leur fera respirer de l'ammoniaque,

de l'ail écrasé ou de l'acide acétique (vinaigre radical), et on introduira dans la bouche quelques gouttes d'une liqueur spiritueuse.

DE L'APOPLEXIE DES NOUVEAU-NÉS.

Lorsque l'accouchement a été long et laborieux, que la tête a séjourné long-temps dans l'excavation pelvienne, soit que l'enfant ait franchi avec violence le détroit du bassin, soit que l'on ait employé le forceps pour surmonter les obstacles qui s'opposaient à la sortie de la tête, si le cou a été comprimé par quelques tours du cordon ombilical ou de quelque manière que ce soit, l'enfant naît apoplectique: c'est la compression exercée sur le cerveau qui produit cet état de mort apparente; la tête et la poitrine sont alors gorgées de sang; la face est livide, violette ou tuméfiée; les paupières sont gonflées, les yeux saillants, le cou et la poitrine vergetés; les nouveau-nés ne donnent aucun signe de vie.

La section du cordon ombilical est le se-

4 DE L'UNION CONGÉNIALE DES LÈVRES.

cours le plus prompt et le plus convenable à administrer aux enfants apoplectiques, elle débarrasse le cerveau et la poitrine; mais l'écoulement du sang n'est point toujours assez considérable, on est obligé de recourir à l'application d'une ou de deux sangsues derrière chaque oreille. On peut aussi plonger l'enfant dans un bain tiède animé avec le vinaigre, le vin ou l'eau-de-vie. Assez ordinairement la respiration commence à s'établir, et devient de plus en plus facile à mesure que se fait l'effusion du sang; dès lors aussi les mouvements s'établissent et la lividité de la face diminue par degrés.

DE L'UNION CONGÉNIALE DES LÈVRES.

L'adhésion congéniale des lèvres est très rare; elle ne s'étend presque jamais au-delà du voisinage des commissures de ces organes; et lors même qu'elle est le plus intime, un sillon transversal indique encore l'endroit où la séparation normale devait exister. Si la réunion n'est que partielle, une sonde can-

nelée ou le doigt indicateur introduit dans la bouche, éloignent les lèvres des gencives et servent de guide au bistouri, avec lequel on détruit le moyen d'union qui s'oppose à l'ouverture complète de la bouche. Lorsqu'il n'existe aucun espace libre entre les lèvres, il faut les séparer d'abord avec précaution dans un endroit, et passer ensuite la sonde à travers la plaie, comme dans le cas précédent. Les cris de l'enfant, et l'action de têter suffisent pour prévenir toute union nouvelle : pour plus de sûreté, on pourra placer cependant entre les lèvres, pendant le sommeil, un linge légèrement enduit de beurre ou de cérat, afin de prévenir le contact immédiat des plaies.

DE L'ADHÉRENCE DE LA LANGUE AUX GENCIVES.

Dès la naissance de l'enfant, on devra examiner sa bouche avec soin; car les bords de la langue peuvent être unis au côté interne des gencives. On remédiera à ce vice de

conformation, qui toutefois ne se présente pas souvent, en incisant la membrane qui forme l'adhérence, avec un bistouri boutoné ou des ciseaux : il faut procéder sans retard à cette opération, afin de rendre à l'enfant la faculté de sucer et d'avaler ; le doigt de la nourrice porté de tems en tems dans la bouche, s'oppose à l'agglutination nouvelle des parties. Il est rare que cette incision procure une hémorrhagie difficile à arrêter : si cela arrivait, on aurait recours au cautère actuel.

DU FILET.

Pour que l'enfant puisse prendre le sein et exécuter les mouvements de succion, il faut que l'extrémité de la langue ait une grande liberté, ce qui ne saurait arriver lorsque le repli de la muqueuse, que l'on nomme filet ou frein, s'étend trop vers la pointe, et que sa longueur ou son extensibilité ne sont point suffisantes. Dans ces circonstances, les enfants après avoir essayé

de prendre le sein font d'inutiles efforts pour têter.

Le moyen curatif consiste à diviser avec les ciseaux, le repli de la muqueuse, après avoir soulevé la pointe de la langue avec le pavillon d'une sonde cannelée. En faisant cette section, il faudra avoir soin de s'éloigner des veines et des artères narines, sans quoi l'on s'exposerait à les diviser, ce qui exigerait la cautérisation du vaisseau ouvert: c'est un danger d'autant plus grand, que l'écoulement du sang serait entretenu par les mouvements de succion auxquels les enfants se livrent constamment.

DE L'OCCLUSION DES NARINES.

Lorsque l'enfant vient au monde, il peut avoir les deux narines bouchées, quelquefois cependant il n'y en a qu'une; il est tout-à-fait privé de l'odorat ou seulement en partie; il a la voix nasillarde, il respire avec peine, et il risque même de suffoquer quand il tette, faute de pouvoir prendre haleine.

Cette imperforation peut tenir à des mu-

8 DE L'OCCLUSION DES NARINES.

cosités qui obstruent les narines, à une membrane qui en ferme l'ouverture, ou à l'adhérence des ailes du nez avec la cloison qui les sépare.

Lorsque l'occlusion tient à des mucosités, un peu d'eau tiède ou d'huile introduites plusieurs fois dans les narines suffisent pour ouvrir le passage obstrué (*V. CORYZA*). Si c'est une membrane qui ferme l'ouverture, il faudra l'inciser avec un bistouri ou des ciseaux et en tenir les lambeaux écartés à l'aide d'un petit tampon de charpie ou d'une éponge dont on augmente progressivement la grosseur ; il vaut mieux encore, s'il est possible, en faire l'excision.

Quand il y a adhérence des ailes du nez avec la cloison, il est bien difficile d'y porter remède : on essaiera cependant de plonger un bistouri entre les deux cartilages, et l'on y maintiendra ensuite des corps étrangers, tels que l'éponge préparée ou la racine de gentiane qui, en la dilatant, élargiront l'ouverture et s'opposeront à la réunion des deux côtés divisés.

DE L'IMPERFORATION DE L'ANUS.

L'anus est quelquefois bouché par une membrane qui n'est qu'un simple prolongement de la peau, ou bien qui renferme dans son épaisseur un tissu fibro-celluleux et des fibres charnues; suivant que cette membrane est plus ou moins épaisse, elle fait varier la distance qui existe entre l'extrémité inférieure du rectum et la surface des téguments. Ce premier genre d'imperforation est ordinairement facile à reconnaître: on rencontre à l'endroit de l'anus une légère dépression, d'autres fois un petit tubercule; dans quelques cas, la peau est lisse et n'offre aucune différence d'avec celle des parties voisines. L'enfant refuse de prendre le sein de sa nourrice, il ne rend pas de méconium et fait, pour l'expulser, d'inutiles efforts qui plus tard sont suivis de mouvements convulsifs et de vomissements. Son visage est d'un rouge livide, ses yeux deviennent saillants, les veines de son cou sont gonflées; il est dans

un état d'agitation et de souffrances continues, il pousse des cris aigus. Ces symptômes appartiennent à tous les genres d'atrésismes congénitaux de l'anus. Dans celui qui nous occupe, on trouve à l'endroit où cette ouverture devrait être placée, une membrane au travers de laquelle on peut distinguer la couleur du méconium. Cette membrane s'élève et forme une tumeur molle plus ou moins saillante, pendant les efforts que fait l'enfant. En appuyant le doigt sur la tumeur, on y sent la fluctuation de la matière retenue. Si on ne remédie promptement à ce vice de conformation, les enfants périssent d'engorgements au cerveau et aux poumons, ou d'épanchement du méconium dans la cavité du ventre après la rupture du canal intestinal.

La première indication qui se présente est de procurer l'issue du méconium le plus tôt possible, en pratiquant une ouverture qui passe par le centre du sphincter, afin que ce muscle puisse, suivant le besoin, permettre ou empêcher l'expulsion des matières fécales. Il faut faire une incision cruciale sur le mé-

lieu de la membrane qui bouche l'an us, en ayant la précaution d'exciser les angles des lambeaux pour s'opposer à leur recollement; l'opération faite, on abandonne les enfants à la nature, sans crainte que l'ouverture se referme; le passage continuel des matières s'y oppose.

Lorsque la membrane est fort épaisse, doublée par des fibres musculaires, et que rien n'indique le lieu où doit répondre l'intestin, il faut reconnaître l'endroit où il existe, en examinant avec attention la région malade pendant les efforts que fait l'enfant. On pratique avec un bistouri à lame étroite, une incision plus profonde que dans le cas précédent, sur le lieu où la peau est soulevée, en ayant soin de la rapprocher de la direction connue du rectum.

Chez quelques sujets l'an us n'est point imperforé, mais il offre une ouverture trop étroite pour l'issue du méconium; ce rétrécissement est borné à l'an us ou bien il s'étend plus ou moins loin dans l'intestin rectum: alors, la maladie est beaucoup plus grave et rarement l'opération est suivie de

succès; il arrive presque toujours, d'après les observations de M. Dubois, que le rétrécissement reparait ensuite et que la plupart des enfants finissent par périr.

OBLITÉRATION DU RECTUM

PAR UNE COLON MEMBRANEUSE INTÉRIEURE.

Cette espèce d'imperforation est fort dangereuse sous plusieurs rapports, et spécialement parce qu'étant cachée et l'anus offrant la conformation ordinaire, elle échappe longtemps aux personnes qui prennent soin de l'enfant: on ne réclame les secours des gens de l'art que lorsque le sujet est épuisé et prêt à succomber.

Dans ce cas on reconnaît la maladie aux symptômes généraux de l'occlusion du canal intestinal, l'enfant ne rend pas le méconium; le petit doigt ou bien une sonde de femme introduite par l'anus, indiquent la profondeur de l'obstacle qui s'oppose à la sortie des excréments. Quand il y a une simple membrane

on sent, lorsque l'enfant fait des efforts, une répulsion produite par les matières contenues dans l'intestin. Si l'oblitération est située très près de l'anus, on porte sur le petit doigt ou sur une sonde cannelée, un bistouri avec lequel on incise la membrane d'avant en arrière.

Lorsque l'oblitération est profondément située et que le doigt est introduit, on a proposé de se servir d'un trois-quarts dont la canule soit cannelée dans toute sa longueur, pour qu'elle puisse servir de guide au bistouri. Cette opération est très dangereuse et incertaine.

Chez des enfants qui ont l'anus imperforé, le rectum peut s'ouvrir dans le vagin, la vessie ou le canal de l'urètre; on a vu aussi le rectum se terminer par deux ouvertures, dont une répondait à l'anus et l'autre dans la vessie, le canal de l'urètre ou le vagin; dans ces cas il faut tenter de faire passer les matières par la voie naturelle en la dilatant.

14 IMPERFORATION DE L'URÈTRE ET DU PRÉPUCE.

DE L'IMPERFORATION DE L'URÈTRE ET
DU PRÉPUCE.

Certains enfants mâles viennent au monde avec une imperforation du prépuce, l'urètre étant bien conformé. On s'en aperçoit aux efforts infructueux que font ces enfants pour rendre leur urine, à la distension du prépuce qui présente une tumeur oblongue, molle, demi-transparente, offrant une fluctuation sensible. Il faut, dans ce cas, faire une incision à l'endroit où existe naturellement l'ouverture du prépuce, ou mieux encore exciser avec des ciseaux, une portion de cette membrane, pour éviter le phimosis qui pourrait, par la suite, résulter du resserrement de l'ouverture; l'urine s'écoule aussitôt après l'opération et les accidents se calment bientôt.

L'imperforation de l'urètre est rare chez les enfants mâles, quelquefois elle se lie aux vices de conformation, nommés *hypospadias* et *épispadias*. Chez les filles on remarque rarement l'imperforation de l'urètre. On

reconnait ce vice de conformation à l'absence totale des urines et à la distension du ventre par la vessie, qui forme une tumeur aux régions hypogastrique et ombilicale : si le seul obstacle est une membrane mince, tendue par le liquide qui cherche à s'échapper, il faut y remédier en la perçant avec la pointe d'un bistouri ou d'une lancette; quelquefois l'ombilic reste ouvert, et l'urine s'échappe par cet endroit au moyen de l'ouraque qui reste creux et représente son canal de décharge.

DE L'IMPERFORATION DU VAGIN.

Les filles naissent parfois avec diverses espèces d'imperforations du vagin. Souvent ce vice de conformation consiste dans la membrane hymen qui représente une cloison complète, au lieu d'offrir une ouverture vers sa partie centrale, comme cela s'observe dans l'état naturel. Alors, presque toujours, cette membrane est plus épaisse et plus dense qu'elle ne devrait l'être; quelquefois l'imper-

foration est produite par une autre membrane placée plus profondément que l'hymen.

Quelle que soit la cause de l'imperforation, il arrive presque toujours, à l'époque de la menstruation, des accidents plus ou moins graves, en proportion de la quantité de sang retenu dans la matrice et la partie supérieure du vagin : les symptômes qui surviennent dans ces cas ont beaucoup de ressemblance avec les phénomènes qui se rencontrent pendant la grossesse, comme des nausées, des vomissements, la perte ou la perversion de l'appétit, des coliques accompagnées de borborygmes, des spasmes, des convulsions, la tuméfaction des mamelles, etc. Aussi a-t-on plusieurs fois regardé comme enceintes, des jeunes filles chez lesquelles l'imprégnation eût été impossible; les accidents étaient alors l'effet de la rétention du sang.

Avec un bistouri à lame étroite on pratique une incision cruciale au centre de la membrane; le sang et les matières muqueuses retenues s'écoulent aussitôt et les malades ne tardent pas à être soulagées. On s'oppose à l'agglutination des bords de la plaie, en main-

tenant à demeure dans le vagin une grosse tente de charpie qu'on renouvelle de temps en temps; on peut aussi, pour entraîner les caillots qui restent dans la matrice et pour calmer l'inflammation, faire des injections émoullientes avec une seringue munie d'un tube de gomme élastique. S'il se manifeste des symptômes de métrite ou d'inflammation abdominale, on aura recours aux saignées générales ou locales, aux bains, aux fomentations émoullientes.

Quelquefois la maladie est produite par la réunion des parois mêmes du vagin, de sorte que ce canal paraît formé, dans le point de l'adhérence, par un cordon plus ou moins long. Dans ce cas, l'affection est beaucoup plus grave, et les chances de l'opération sont bien moins certaines. Il est rare que l'on puisse se permettre de tenter le rétablissement de ce canal, vu les dangers qui accompagneraient l'opération.

DE L'ANKIOBLÉPHARON OU OCCLUSION
DES PAUPIÈRES.

Les paupières peuvent être réunies dans une partie ou dans toute l'étendue de leurs bords libres, mais quelquefois cependant ces voiles mobiles sont en même temps adhérents au globe de l'œil: le cas le plus simple est celui où la réunion n'a lieu qu'au moyen d'une membrane accidentelle intermédiaire. Lorsqu'il n'existe pas d'adhérence avec le globe oculaire, on devra séparer les paupières à l'aide d'un bistouri guidé par une sonde cannelée, et s'opposer à une nouvelle adhérence, au moyen de lotions et d'injections fréquentes avec l'eau et le vin tièdes. On conçoit aussi fort bien l'opération à pratiquer si l'adhérence avec le globe existe; mais ici l'on rencontre des difficultés d'exécution et des chances toujours fort peu favorables pour le résultat. (Voir les Ouvrages de chirurgie.)

DE LA SYNÉSIS OU OCCLUSION DE LA PUPILLE.

L'enfant peut naître sans prunelle ou avoir cette ouverture encore fermée par la membrane pupillaire. Dans l'un ou l'autre cas, s'il vient au monde, avec une pareille difformité, il est nécessairement aveugle, ou bien s'il peut distinguer la lumière d'avec les ténèbres, c'est aussi vaguement qu'un individu clairvoyant le fait en ayant les paupières fermées.

Si la prunelle manque, l'espace qu'elle devrait occuper paraît opaque, au lieu qu'il offre un aspect membraneux lorsqu'elle n'est que voilée.

Afin d'ouvrir un passage aux rayons lumineux, il faudra faire une prunelle artificielle, ou enlever la membrane pupillaire qui n'est pas encore tombée. Le procédé de Wenzel est le moins dangereux pour remplir cette double indication : il consiste à inciser demi-circulairement la cornée transparente, comme dans l'extraction de la cataracte, à relever

ce lambeau et à le faire tenir dans cette position par un aide, tandis qu'armé d'une pince et d'une paire de ciseaux effilés et courbés sur leur plat, on emporte la totalité de la membrane pupillaire, ou une portion circulaire de l'iris, de la grandeur que devrait avoir la pupille. Du reste, pour les procédés opératoires en général, nous renvoyons aux traités de chirurgie.

DE L'IMPERFORATION DU CONDUIT

AUDITIF.

Cette maladie est le plus ordinairement congéniale: si elle existe des deux côtés à la fois, elle rend sourds et par conséquent muets, les enfants qui en sont affectés.

Le conduit auditif est-il simplement bouché par une membrane extérieure, le diagnostic de la maladie est facile et le traitement simple. Si au contraire la membrane accidentelle est profondément située dans ce conduit, près de celle du tympan, le diagnostic est plus difficile et le traitement incertain,

Lorsque la cloison est extérieure ou peu profonde, il faut, avec un bistouri à lame étroite, la diviser par une incision cruciale, exciser les petits lambeaux et introduire une tente de charpie dans le conduit auditif jusqu'à ce que la plaie soit cicatrisée.

Si la membrane est profondément située, on ne reconnaît ordinairement son existence qu'à l'âge où les enfants devraient commencer à parler, parce qu'alors on s'aperçoit de leur surdité, et qu'en recherchant les causes de cette infirmité, on examine avec soin le conduit auditif. Pour faire cet examen, il faut avoir bien soin de diriger l'oreille vers le jour et faire tomber les rayons du soleil dans le conduit auditif, soit directement soit en les réfléchissant au moyen d'un petit miroir; l'on peut employer aussi le *speculum auri*.

Quand la membrane est très rapprochée du fond du conduit auditif, il est préférable d'avoir recours à la cautérisation; pour cela on la touche avec le nitrate d'argent jusqu'à ce qu'on l'ait complètement détruite. On introduira en même temps dans l'oreille une petite tente de charpie pour absorber le pus

qui s'écoule. Enfin, dans les cas plus graves, où les parois du conduit auditif sont agglutinées, on a conseillé d'employer un trois-quarts pour détruire l'obstacle au passage des rayons sonores.

DU BEC-DE-LIÈVRE CONGÉNIAL.

Les lèvres du nouveau-né sont souvent divisées dans toute leur épaisseur : cette difformité a reçu le nom de bec-de-lièvre. Il est simple, lorsqu'il consiste en une seule fente ; double, s'il en existe plus d'une, soit à la même lèvre, soit aux deux lèvres à la fois ; enfin le bec-de-lièvre est quelquefois compliqué de la saillie des dents antérieures, et d'une portion des os maxillaires, de la séparation de ces os, ainsi que du voile du palais, de tubercules charnus développés dans l'écartement des deux parties de l'organe, ou même de l'adhérence de celui-ci aux gencives.

Le bec-de-lièvre congénial dont la direction est ordinairement parallèle à l'axe du corps, existe presque constamment à la lèvre supérieure.

Ledran, Louis, Sabatier ont proposé d'opérer les enfants dès l'âge le plus tendre, mais le plus grand nombre des praticiens pensent, avec Dionis, Garengot, MM. Dubois et Boyer, qu'il convient, en général, d'attendre jusqu'à ce que le tissu des lèvres ait acquis une assez grande fermeté pour supporter l'action des aiguilles. L'âge de trois ou quatre ans semble être l'époque la plus convenable, à moins que le bec-de-lièvre ne soit assez considérable pour gêner les mouvements de la succion et de la déglutition; dans ce cas les enfants devront être nécessairement opérés dès le premier âge.

La division anormale des lèvres présente trois indications: 1^o écarter les complications qui sont susceptibles de s'opposer à l'exécution, ou au succès de l'opération; 2^o rafraîchir avec des ciseaux ou avec un bistouri, les bords de la solution de continuité; 3^o enfin les réunir à l'aide des aiguilles et de la suture entortillée, afin de faire disparaître la difformité. (Consulter les Ouvrages de chirurgie.)

DES TUMEURS DU CUIR CHEVELU.

L'on observe assez souvent chez les enfants qui viennent au monde par la tête, une tumeur située ordinairement dans la région occipitale; cette tumeur, résultat de la compression que la tête a éprouvée au passage, est formée par de la sérosité infiltrée ou par du sang; le plus souvent le tissu cellulaire est véritablement œdémateux, tandis que la peau est en même temps ecchymosée; la couleur est jaunâtre, demi-transparente ou rouge, livide, noirâtre, suivant que la quantité de sang est plus ou moins abondante. Dans plusieurs cas cette tuméfaction des téguments du crâne ne demande que peu d'attention; mais quelquefois au lieu d'être simplement infiltrés, les liquides et le sang en particulier, sont épanchés entre les os et les enveloppes cutanées; enfin s'il existe une collection entre le crâne et le cerveau, des suites funestes peuvent en être la conséquence.

Lorsqu'il n'y a qu'une simple infiltration

séreuse, l'on bassinera la partie avec de l'oxicrat ou de l'eau-de-vie, de l'eau végétominérale ou simplement de l'eau salée, et l'on appliquera des compresses trempées dans les mêmes liquides.

Dans le cas d'infiltration sanguine, les mêmes moyens suffisent, seulement la résorption est plus lente; mais si le sang est épanché sous la peau, l'on est obligé de lui donner issue par une incision; des compresses imbibées d'une liqueur résolutive, seront ensuite appliquées. Il peut quelquefois survenir de l'inflammation: les moyens appropriés seront alors mis en usage; mais il faut remarquer que les émollients ne doivent être continués que pendant un temps très court; ils devront être bientôt remplacés par les résolutifs. S'il existe une collection à la surface du cerveau, et que des accidents en soient l'effet, l'on n'hésitera pas à l'évacuer à l'aide du bistouri, qui suffit, à cet âge, pour diviser les os.

Lorsque le sang est réuni en certaine quantité, il est toujours important de lui donner issue de bonne heure.

DES CONTUSIONS OU MEURTRISSURES
DES NOUVEAU-NÉS.

C'est principalement après un accouchement laborieux, que les contusions sont plus fréquentes : cela dépend quelquefois des manœuvres que l'accoucheur emploie pour hâter la délivrance, et bien plus souvent de la capacité du bassin comparée au volume de l'enfant. Les chairs du nouveau-né sont si molles, qu'il faut bien peu de chose, pour y déterminer une contusion ; à plus forte raison lorsqu'on est obligé de retourner le fœtus dans la matrice, d'appliquer le forceps, ou les lacs.

Les contusions ou meurtrissures présentent une teinte rouge, brunâtre et plus ou moins foncée, avec ou sans excoriation de la peau ; il survient ordinairement un certain degré d'inflammation, qui se manifeste par la tension et l'enflure des parties, et se termine par résolution, par suppuration ou par gangrène.

Ce que nous venons de dire servira à faire

distinguer les meurtrissures des nouveau-nés, d'avec ces sortes de taches plus ou moins étendues que l'on remarque sur la peau, et qui sont connues sous le nom d'*envies*.

Les simples ecchymoses disparaissent facilement, en faisant des lotions toniques ou résolutives sur les parties malades; mais lorsqu'il existe une contusion considérable, une inflammation vive, il est convenable d'appliquer des émollients pour apaiser la douleur; quelquefois même il faut dégorger la partie au moyen des sangsues: s'il se forme un abcès sanguin, on devra l'ouvrir. Enfin quand la gangrène survient il faudra chercher à la borner, soit par les antiphlogistiques si elle paraît produite par l'inflammation, soit par les toniques et les excitants si elle semble dépendre d'un défaut d'activité.

Les meurtrissures de la tête sont en général plus graves que celles de la poitrine et de l'abdomen, qui peuvent avoir cependant des suites fâcheuses, sur-tout si quelque viscère profond est atteint.

DES LUXATION ET DES FRACTURES

À la suite d'un travail long et difficile, si l'accoucheur a été obligé d'en venir à des tractions répétées sur les extrémités supérieures ou inférieures, il n'est pas rare que les muscles se relâchent et que des luxations et des fractures en soient la conséquence. En tirant sans mesure sur le tronc, lorsque la tête est encore retenue dans le bassin, on risque aussi de déplacer les vertèbres cervicales, accident presque toujours mortel. Les os du crâne sont de même susceptibles d'être fracturés, il faut user de précautions lorsqu'on applique les instruments.

Si les membres se présentent en travers, s'ils portent à faux lorsqu'ils arrivent à l'un des détroits, les os sont très exposés à se rompre.

C'est à la difficulté des mouvements, à l'allongement ou au raccourcissement des membres, et aux cris que la douleur arrache à l'enfant, que l'on devra soupçonner l'existence des luxations ou des fractures; leur

danger est moins grand si elles sont simples, que lorsqu'elles sont compliquées de contusions.

Les muscles n'opposant que peu ou point de résistance chez les nouveau-nés, l'extension, la contre-extension et la coaptation peuvent se faire sans beaucoup de difficulté. On maintient les parties au moyen de compresses et de bandes convenablement appliquées; quelques atelles légères pourront être utiles dans les fractures des os longs.

Quelquefois des accidents, tels qu'une violente douleur, des convulsions, viennent à se déclarer; on les combattra à l'aide des cataplasmes émollients et narcotiques, des potions calmantes, des bains. On emploiera les lotions résolutives s'il y a des contusions, et les antiphlogistiques s'ils paraissent nécessaires.

DE L'HÉMORRHAGIE OMBILICALE.

Un suintement sanguin par l'extrémité des vaisseaux ombilicaux mal cicatrisés, cons-

30 DE L'INFLAMMATION DE L'OMBILIC.

titue l'affection qui nous occupe; elle est assez rare, sur-tout lorsque la ligature du cordon a été bien faite : le sang peut cependant couler plus ou moins long-temps si l'on n'y porte pas remède.

Pour arrêter cette hémorrhagie, on place sur le nombril une petite compresse pyramidale que l'on maintient appliquée pendant deux ou trois semaines par un emplâtre agglutinatif et par un bandage. Tel est le seul moyen curatif que l'on puisse employer : car le vaisseau d'où le sang s'écoule, étant situé trop profondément, il serait impossible ou du moins très difficile de le lier.

Si la ligature du cordon n'avait pas été assez serrée et que l'hémorrhagie en dépendit, il faudrait appliquer un nouveau fil.

DE L'INFLAMMATION DE L'OMBILIC.

Peu de jours après la naissance, que l'on ait lié le cordon ombilical ou non, l'extrémité qui tenait au nombril tombe, et laisse

une petite plaie qui guérit par suppuration. Cette inflammation, ordinairement légère, n'a besoin que de soins de propreté; dans quelques cas cependant, elle fournit une suppuration plus abondante, et entretient l'ulcération du nombril plus long-temps; d'autres fois on l'a vue se cicatriser et plus tard s'ulcérer de nouveau.

Le traitement de l'inflammation de l'ombilic consiste simplement à bassiner le nombril avec une décoction émolliente; dès qu'il n'y a plus d'irritation, on fait usage de vin tiède miellé ou aromatisé, et l'on applique des compresses du même liquide, pour accélérer la cicatrisation.

DU TÉTANOS.

Cette affection qui parmi les enfants n'attaque guère que les nouveau-nés, est caractérisée par la rigidité, à avancer la tension convulsive d'un plus ou moins grand nombre de muscles, et quelquefois de tous les muscles soumis à l'empire de la volonté.

D'après le nombre des parties qu'affecte le tétanos, on le dit général ou partiel : lorsqu'il est général, il maintient tout le corps dans un état permanent de rigidité, sans le fléchir dans aucun sens, c'est le *tétanos tonique*; quand il est partiel, il peut affecter la moitié antérieure, postérieure ou latérale du corps, il prend alors le nom d'*emprosthotonos*, d'*opisthotonos*, de *pleurothotonos*; suivant qu'il courbe le corps en avant, en arrière, ou sur le côté. Porté sur les muscles de la mâchoire, il s'appelle *trismus*, vulgairement mal de mâchoire; sur les membres il emprunte son nom de celui de la partie affectée.

Les enfants atteints de cette maladie jettent d'abord des cris continuels; ils prennent le mamelon pour le quitter aussitôt, et font d'inutiles efforts pour tetter; bientôt après, la mâchoire inférieure se serre contre la supérieure, la langue s'embarrasse et se meut avec plus de difficulté; les cris et les pleurs diminuent à mesure que la maladie augmente; les muscles du cou et de toute l'épine se contractent avec beaucoup de force; la tête reste

assez droite, mais le tronc décrit une espèce de demi-courbure en divers sens. La peau qui recouvre les muscles de l'épine, est d'abord très rouge et devient peu à peu violette; toutes ces parties paraissent considérablement gonflées.

Cette affection dure peu de jours et se termine le plus souvent par la mort.

Les antispasmodiques, même l'opium à haute dose, l'infusion de rhubarbe, l'huile d'amandes douces, le sirop diacode, les bains froids, ainsi que les bains chauds, ont été tour à tour préconisés contre cette cruelle maladie; ces derniers paraissent seuls avoir eu quelques résultats avantageux. Les frictions mercurielles, le mercure doux à l'intérieur et sur-tout les fumigations aromatiques, l'enfant étant placé sur une claie au-dessus du vase où est le liquide, ont été employés avec succès; les saignées générales et locales, mais sur-tout les premières, même chez les enfants, peuvent être pratiquées.

DES ROUGEURS DES ENFANTS

NOUVEAU-NÉS.

Les enfants qui ne sont point tenus assez proprement, sont sujets à avoir aux aines, aux fesses, aux cuisses, aux parties génitales, des rougeurs qui sont produites par le séjour des urines et des matières excrémentitielles. Ces rougeurs sont accompagnées pour l'ordinaire d'une démangeaison vive, qui trouble le sommeil. Les endroits où les téguments forment des plis, deviennent rouges; les parties, sans être ulcérées, sécrètent abondamment un fluide visqueux et blanchâtre; cette sécrétion et cette irritation dépendent, comme chez les personnes grasses, du séjour des fluides transpiratoires sur les parties qui se touchent et qui, étant privées du contact de l'air, ne peuvent être desséchées à la surface.

Il faut, pour éviter ces rougeurs, tenir les enfants très proprement : les lotions avec le lait ou avec une décoction de racine de guimauve suffisent ensuite pour les faire disparaître.

DE L'ÉRYSIPELE DES ENFANTS
NOUVEAU-NÉS.

La première impression de l'air irrite facilement la peau de l'enfant qui vient de naître; très-souvent aussi, on lave le nouveau-né avec de l'eau trop chaude, ou bien on l'essuie avec des linges trop rudes, ce qui détermine sur tout son corps ou sur quelques unes de ses parties, une couleur d'un rouge obscur qui disparaît sous la pression du doigt, pour reparaitre aussitôt après. Peu à peu l'épiderme devient fursuracé et la peau reprend sa couleur naturelle : tel est l'érysipèle des nouveau-nés.

La couleur jaunâtre de la conjonctive et les taches analogues que l'urine imprime au linge, dans l'ictère des nouveau-nés, empêcheront de le confondre avec l'érysipèle; d'ailleurs cette dernière maladie est si bénigne, que la nature seule la guérit. On fera tout au plus quelques lotions avec de l'eau de sureau.

36 DE LA CROÛTE SÈCHE DU CUIR CHEVELU.

DE LA CROÛTE SÈCHE DU CUIR
CHEVELU.

Quelques enfants, lorsqu'ils viennent au monde, portent sur le cuir chevelu une espèce de calotte ou croûte dure qui se rompt et se lève par écailles; sa couleur est jaunâtre. Les sages-femmes recommandent de la respecter, prétendant qu'elle garantit le crâne des accidents auxquels il est exposé, à cause de son peu d'épaisseur et à cause aussi de l'ouverture des fontanelles; c'est une erreur. Il est utile, il est même nécessaire de faire disparaître cette crasse, quoique le vulgaire pense le contraire; elle s'oppose à la transpiration de la tête; le plus ordinairement il suffit pour l'enlever, de frotter le cuir chevelu avec une brosse, cependant elle est quelquefois tenace, et pour y parvenir, il faut employer des cataplasmes émollients dont on recouvre la tête : mais leur température ne doit pas être plus élevée que celle des parties sur lesquelles on les applique, afin d'éviter les congestions cérébrales; ensuite

on la lave tous les matins, ayant soin de l'essuyer exactement.

DE LA RÉTENTION DU MÉCONIUM.

Les excréments que l'enfant rend, pour l'ordinaire, pendant les deux ou trois premiers jours de sa vie, ont reçu le nom de méconium.

Ainsi que le prouve l'analyse qu'en a faite M. Vauquelin, le méconium contient de la bile comme les matières stercorales des adultes : sa couleur est verdâtre ou noirâtre.

Les enfants évacuent presque en naissant, une partie de leur méconium, mais le plus souvent, ce n'est qu'au bout de quelques heures qu'ils rendent cette matière excrémentitielle, laquelle exerce sur les intestins une irritation accompagnée de coliques, quelquefois même de vomissements, qui menaceraient les jours de l'enfant si l'on n'avait soin de solliciter promptement l'excrétion de cette humeur étrangère et visqueuse.

Lorsqu'un enfant éprouve des accidents quelques jours après sa naissance; qu'il est

38 DE LA RÉTENTION DU MÉCONIUM.

nquiet, agité, assoupi; qu'il se manifeste de l'insomnie ou des convulsions; que l'anus est resserré au point de ne pouvoir recevoir une canule ou un suppositoire; enfin lorsque la peau devient ictérique ou jaunâtre, il faut soupçonner la rétention d'une partie du méconium, car ce n'est quelquefois que fort tard, que cette matière est chassée hors du corps.

Le premier lait de la mère, que l'on nomme colostrum, suffit ordinairement pour amener cette évacuation; mais les enfants d'une faible constitution, ou bien ceux qui ont souffert au passage, ont besoin des secours de l'art pour expulser le méconium; à cet effet on leur fait prendre de l'eau miellée, et si cela ne suffit pas, on a recours aux sirops laxatifs; ainsi, l'on donnera le sirop de chicorée composé, à la dose d'une once, que l'on délaiera dans deux onces d'une décoction de gruau, d'orge ou bien d'eau gommée; on en fera prendre à l'enfant une cuillerée toutes les demi-heures ou tous les quarts d'heure, jusqu'à ce que l'évacuation du méconium ait lieu.

Si cette évacuation tarde trop long-temps

à s'établir, on donne avec avantage, soit un lavement émollient avec addition d'une cuillerée d'huile d'olives, soit une petite cuillerée à café de sirop de nerprun délayé, avec deux cuillerées à bouche de la décoction déjà indiquée : il est bien rare cependant que l'on soit obligé de recourir à ce dernier purgatif, le sirop de chicorée et même l'eau miellée suffisant presque toujours.

DE LA RÉTENTION D'URINE

CHEZ LES ENFANTS.

Quand les langes qui enveloppent l'enfant ne sont point mouillés, on doit soupçonner une rétention d'urine; il existe aussi d'autres symptômes, qui se manifestent avec plus ou moins de rapidité : l'enfant qui ne peut uriner, fait de violents efforts, il est dans une agitation continuelle, il pousse des cris aigus, l'hypogastre est tendu, gonflé et très douloureux, il n'y a plus de sommeil, ni de repos, le visage s'enflamme; enfin les convulsions se déclarent, et la mort survient si l'on

n'y porte pas remède ; aussi doit-on se hâter de procéder au traitement.

On fera prendre à l'enfant des bains tièdes et l'on appliquera sur l'hypogastre des fomentations émollientes ; si ces moyens ne suffisaient pas, il faudrait recourir au cathétérisme.

Ordinairement, dès que l'urine coule, tous les symptômes alarmants cessent et l'enfant s'endort ; mais si la fièvre persévère et que la tête paraisse embarrassée, on appliquera une sangsue derrière chaque oreille afin d'empêcher la congestion cérébrale et les convulsions qui ne tarderaient point à se manifester. Pour prévenir la récurrence, l'enfant devra être tenu chaudement ; on le plongera souvent dans un bain tiède émollient, des cataplasmes seront appliqués sur l'hypogastre.

DE LA FAIBLESSE DES ENFANTS

NOUVEAU-NÉS.

Il n'est pas rare, après l'expulsion du méconium, de voir tomber certains enfants dans

une grande faiblesse : les yeux s'éteignent, les extrémités deviennent froides, les lèvres sont pâles, le visage se flétrit, la bouche se remplit de mucosités, ils n'ont pas la force de prendre le sein; quelquefois il y a un dévoiement de matières verdâtres. Ces enfants ont besoin de beaucoup de soins; on devra leur faire jaillir le lait dans la bouche et leur donner du bouillon très léger, ainsi que des potions légèrement toniques et aromatisées. Je me suis souvent bien trouvé de leur faire frictionner l'épine dorsale et l'épigastre avec le liniment de Rosen (voir le formulaire). S'il y a constipation, il faudra donner un sirop purgatif composé, soit de chicorée ou de fleurs de pêcher, à la dose d'une demi-once à une once, dans deux onces d'infusion de feuilles d'oranger, à prendre par cuillerées.

DU RIS SARDONIQUE.

On observe fréquemment chez les enfants pendant leur sommeil et sur-tout à l'époque de la dentition, un serrement des lèvres qui

donne à la bouche l'expression d'un sourire continu. Cet état est regardé par quelques auteurs comme un commencement de convulsions; cependant, tant que ce dérangement se borne au sourire, il est peu dangereux, et n'est attribué, par quelques médecins, qu'à des vents qui se trouvent renfermés dans l'estomac; il suffit alors de réveiller l'enfant s'il dort trop long-temps, de lui frotter le dos, l'abdomen, l'estomac, avec de l'eau de Cologne ou de Mélisse et de lui donner à l'intérieur un peu d'eau sucrée avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'orange; mais si ce sourire se prolonge ou se répète pendant plusieurs jours, l'enfant éprouve des soubresauts, il tombe dans l'assoupissement, et les convulsions surviennent.

DE LA SYNCOPE DES ENFANTS.

Chez les enfants, la syncope n'est point rare; elle est sur-tout importante à cause de sa gravité, non pas immédiate, mais par l'in-

fluence que cet état peut avoir sur la santé ultérieure.

Le sujet qu'elle attaque se trouvant tout-à-coup privé du sentiment et du mouvement, une excessive pâleur se répand sur tout son corps; sa peau devient froide et se recouvre d'une sueur plus ou moins abondante. En cet état, les membres restent souples, mais quelquefois cependant ils sont agités de convulsions partielles et passagères; la respiration est arrêtée, ainsi que la circulation; le pouls est insensible; on distingue à peine quelques faibles battements du cœur; et cet ensemble de phénomènes, ne diffère de ceux qui dépendent de la mort, que parce qu'il est possible de le faire disparaître assez promptement.

Mais la syncope n'atteint pas toujours ce degré d'intensité: elle est alors précédée de malaise, de langueur, de gêne dans la région précordiale, de nausées, etc. La vue se trouble, il y a des bourdonnements et des sifflements d'oreille; les malades font des efforts pour se mouvoir, ils prononcent des mots mal articulés, quelquefois ils éprouvent des

convulsions dans les muscles de la face. Chez les enfants l'embarras de l'estomac est une cause assez fréquente de syncope. Après avoir fait avaler au malade, s'il est possible, de l'eau tiède avec un grain de tartre stibié ou bien du sirop d'ipécacuanha, la syncope cesse pour l'ordinaire. Le repos et l'observation attentive d'un régime convenable, doivent suivre ce traitement.

DE L'INSOMNIE DES ENFANTS.

Les enfants sont sujets quelquefois à une insomnie opiniâtre, qui est ordinairement symptomatique; on devra, dans ce cas, rechercher la cause et la traiter par les remèdes convenables.

Si l'insomnie ne reconnaît pas une cause appréciable, elle ne menace pas directement la santé de l'enfant, mais elle peut l'altérer à la longue; on tâchera de la faire cesser par l'usage des calmants, seulement on devra se bien pénétrer qu'il est de la plus grande importance de ne point employer les prépa-

rations opiacées qui, chez les enfants, sont presque toujours nuisibles, car elles déterminent l'afflux du sang vers la tête.

DE L'HYDROCÉPHALE CONGÉNIALE (1).

D'après son étymologie, le mot hydrocéphale désigne un épanchement d'eau dans la tête. Cette maladie, ordinairement originaire, est reconnaissable alors à une augmentation excessive du volume de la tête, avec écartement des sutures, transparence des fontanelles et fluctuation sensible dans ces intervalles.

L'hydrocéphale chronique avec diminution de la grosseur de la tête, s'est toujours développée dans le sein de la mère ; le plus souvent alors, les enfants ont en naissant les fontanelles

(1) Lorsque l'hydrocéphale n'est pas congéniale, l'enfant paraît apporter une disposition toute particulière à cette affection. Le volume de la tête, l'état des facultés intellectuelles et le faible développement des membres, en sont les indices.

fermées et les sutures ossifiées. La plupart de ces enfants hydrocéphales meurent en quittant le sein maternel ou périssent dans les convulsions très peu de temps après leur naissance, car le petit nombre de ceux qui échappent à la mort, finit par succomber au bout de quelques semaines, de quelques mois ou au plus d'un an.

Dans cette affection, l'activité des sens et de l'intelligence est considérablement diminuée et même nulle, les mouvements sont faibles ou anéantis; la tête ne peut être soutenue, elle retombe continuellement sur les épaules ou sur la poitrine. On observe dans quelques cas, vers l'occiput une tumeur fluctuante dont la pression détermine des symptômes comateux ou convulsifs. Si l'hydrocéphale est survenue après la première année, l'augmentation successive du crâne et l'affaiblissement graduel des fonctions sensitives et locomotrices, suffisent pour la faire reconnaître. La céphalalgie devient de moins en moins intense à mesure que la maladie fait des progrès.

On doit, avant de commencer le traitement de l'hydrocéphale, examiner avec soin quel est l'état de l'enfant, afin de ne pas donner dès le principe, des médicaments trop énergiques. On tâchera de combattre la constipation à l'aide du calomel, administré à petites doses, un à deux grains par jour; ou bien encore à l'aide de l'huile de ricin, de la rhubarbe, du sirop de nerprun. On entretiendra, s'il en existe, les éruptions du cuir chevelu et le suintement des oreilles, au moyen des cataplasmes émollients ou des frictions avec la pommade de garou, et l'on fera choix d'une nourriture analeptique. Le malade sera exposé au grand air. Des frictions sèches seront pratiquées sur le corps, avec les teintures de scille et de digitale, afin de favoriser l'écoulement des urines et activer la sécrétion cutanée. Les bains irritants avec le tartre stibié, à la dose d'une once par seau d'eau, devront être administrés. Plus tard si l'hydrocéphale fait de grands progrès, il faudra appliquer un large vésicatoire sur la tête et opérer une révulsion sur le canal digestif, à

l'aide des drastiques. Dans le cas où il surviendra des congestions cérébrales, on les combattra par les émissions sanguines, les bains de pieds, etc.

DE L'HYDROCÉPHALE ACCIDENTELLE.

On doit soupçonner le premier degré d'une hydrocéphale accidentelle chez un enfant, lorsqu'il est atteint d'accès irréguliers de fièvre, de propension au sommeil, de semi-clôture des paupières dans les moments d'assoupissement; qu'il se manifeste de fréquents dérangements dans les digestions, du dévoiement, des vomissements, des chutes fréquentes; il y a un facies particulier, auquel le médecin exercé ne se trompera pas.

Lorsque cette maladie est aiguë, sa marche est très irrégulière; aussi la reconnaît-on difficilement, sur-tout chez les petits enfants qui ne peuvent pas rendre raison de leurs maux. La face offre souvent une chaleur et

une rougeur inégales ; le malade pousse des cris , grince des dents , éprouve des démangeaisons dans le nez ; le plus souvent il existe une constipation opiniâtre , ainsi que de la fièvre , de la douleur à la tête , et particulièrement en travers du front ; de la stupeur , une dilatation des pupilles , des nausées , des vomissements , une lenteur très grande dans le pouls , des convulsions : tels sont les signes pathognomoniques de cette affection particulière aux enfants. C'est chez les scrofuleux et les rachitiques qu'elle se montre le plus fréquemment.

L'hydrocéphale ne s'annonce pas toujours par tous ces symptômes à la fois ; tantôt elle débute par l'un , tantôt par l'autre. Le pronostic de cette maladie chez les enfants doit toujours être fâcheux : les percussions , les coups sur la tête , en sont une cause assez commune ; elle survient souvent à la suite de la rougeole et de la scarlatine. Une dentition difficile , la suppression d'une gourme , un refroidissement subit , peuvent y donner lieu.

A quelque cause que l'on doive rapporter la formation de l'hydrocéphale aiguë , on doit

insister sur l'emploi des saignées; celle de la veine jugulaire ou de l'artère temporale ont été conseillées. Chez les enfants très jeunes on doit avoir recours à la saignée locale, au moyen de l'application de sangsues aux tempes, au front et derrière les oreilles. M. Cruveilhier veut que l'on tire du sang de la membrane pituitaire; à cet effet il a imaginé d'en scarifier une certaine étendue avec un instrument qu'il appelle phlébotome de la pituitaire.

Après avoir fait usage des antiphlogistiques, M. Jadelot emploie la glace sur la tête: afin d'éviter que le malade soit mouillé à mesure que la glace fond, on aura le soin de la mettre dans une vessie. Pour calmer l'irritation dont le cerveau est le siège, on prescrit aussi avec avantage, les pédiluves irritants; et les demi-bains, si l'abdomen est sympathiquement douloureux. Les vésicatoires sur la tête, au cou et à la nuque, des sinapismes aux pieds sont indiqués; l'irritation qu'ils produisent peut opérer le déplacement de l'inflammation qui tend à s'établir; mais il faut prendre garde que, dans quelques cas, ils augmentent

la céphalalgie et les accidents cérébraux. L'utilité des purgatifs dans les congestions cérébrales n'est point douteuse; la maladie qui nous occupe étant d'ailleurs souvent accompagnée de consipation, on administrera le calomel à doses suffisantes pour solliciter des évacuations: les lavements purgatifs pourront aussi être prescrits, mais seulement s'il n'existe pas de sensibilité vers les viscères abdominaux, car cette complication assez fréquente, réclame de préférence l'emploi des fomentations émollientes et des bains.

Si dans l'hydrocéphale il y a des vomissements qui persistent long-temps, s'ils paraissent de nature spasmodique, il faudra combattre ce symptôme par la potion anti émétique de Rivierre. Dans le cas où ce médicament ne réussirait pas à calmer le vomissement, bien qu'on y eût ajouté quelques gouttes, soit d'éther sulfurique, soit de laudanum, il est probable qu'il existe en même temps une inflammation de l'estomac; on appliquera avec avantage des sangsues sur l'épigastre

qui calmeront sans nul doute le vomissement. On a conseillé aussi pour faciliter la résorption de l'épanchement, l'usage de la teinture de digitale, soit à l'intérieur, soit en frictions, ainsi que les préparations scillitiques.

La transpiration étant encore une des voies que la nature emploie pour procurer l'expulsion d'un liquide épanché dans une cavité, le bain de vapeur administré auprès du lit du malade a paru à M. Itard, un excellent moyen : pour cela il fait chauffer une baignoire vide et on y place le malade assis sur un tabouret, les pieds tant soit peu relevés : on verse alors dans la baignoire cinq ou six pintes de liquide bouillant ; on retient la vapeur au moyen d'une couverture de laine tendue sur la baignoire, et attachée autour du cou. L'enfant y reste dix minutes environ ; une décoction de fleurs de sureau animée avec le vinaigre est une des plus propres à exciter la transpiration.

DE L'HYDRORACHIS OU SPINA-BIFIDA.

On désigne sous ce nom l'accumulation de sérosité, ou d'un liquide plus ou moins analogue, dans le canal vertébral.

On distingue deux espèces d'hydrorachis : l'une est accidentelle, acquise, ne survient, en un mot, que plus ou moins long-temps après la naissance; l'autre est congéniale. Dans la première espèce, les parois osseuses du rachis sont intactes, dans la seconde elles sont divisées, d'où résulte l'affection généralement connue, sous le nom de spina-bifida, désignée aussi par quelques auteurs sous le nom de tumeur lombaire, parce que c'est aux lombes qu'elle a son siège le plus fréquent. Béclard a proposé de désigner ce vice de conformation par le terme d'*atélora-chidie*.

Le spina-bifida est caractérisé extérieurement par la présence d'une ou de plusieurs tumeurs, situées sur le trajet de la colonne vertébrale. Dans le plus grand nombre de cas, elles ont leur siège à la région lombaire,

assez souvent au dos, et rarement à la nuque. Tantôt toute la vertèbre est divisée, tantôt elle manque seulement d'une partie plus ou moins étendue de ses arcs latéraux, enfin quelquefois les arcs sont seulement écartés. Le volume de la tumeur est très variable : on en a vu qui égalaient à peine la grosseur d'une noisette, quelquefois même on n'observe pas de tumeur, mais seulement une légère saillie de la peau qui est transparente et qui donne une sensation de fluctuation; d'autres égalent le volume de la tête d'un jeune enfant.

L'hydrorachis congéniale avec division des vertèbres, peut constituer la seule affection dont l'individu soit atteint, ou bien être compliquée avec d'autres affections du système nerveux; telles que l'hydrocéphalie, l'anencéphalie, l'acéphalie, ou bien avec différents vices de conformation d'autres organes, tels que l'absence de la paroi intérieure de l'abdomen, l'extroversion de la vessie, l'hypospadias, l'imperforation de l'anus, le bec-de-lièvre, la transposition générale des viscères, etc.

Les symptômes de cette maladie sont ou

locaux ou généraux et dépendent alors du lieu où existe la tumeur, de son étendue, de l'état de la moelle, de l'existence des diverses complications qui viennent d'être indiquées.

L'hydrorachis congéniale est ordinairement accompagnée de convulsions, d'assouplissement et sur-tout de paralysie des extrémités inférieures. Par l'effet du frottement, ou parce que la peau est distendue par l'abord continu du liquide, cette membrane ne tarde pas à rougir et à s'enflammer; elle se creve, et donne issue au liquide épanché : la mort en est très promptement la suite. Cependant on ne peut rien fixer de certain, sur le temps que peuvent vivre ces enfants; les uns périssent dans le sein de leur mère, d'autres au bout de quinze jours, d'un mois de naissance : il en est qui vivent plusieurs années.

Le traitement à opposer au spina-bifida est palliatif ou curatif; le premier consiste à préserver la tumeur de toute violence extérieure qui pourrait la comprimer brusquement ou la rompre et à la garantir de tout irritant. Astley Cooper a soumis une fois à

la compression graduée , une tumeur de ce genre située aux lombes ; il est parvenu à la faire peu à peu disparaître , et l'a maintenue rentrée comme une hernie , à l'aide d'un bandage approprié.

Afin d'opérer la cure radicale , on a proposé les moyens suivants : la ligature dans le cas où la tumeur aurait un étroit pédicule ; mais toutes les fois qu'elle a été pratiquée , il en est résulté de graves accidents : des convulsions et la mort sont survenues. L'application de moxas , de sétons , de cautères , autour de la tumeur , n'ont point eu de succès. Enfin , on a encore tenté d'évacuer le liquide à l'aide de ponctions pratiquées avec un instrument à pointe très fine : c'est un moyen qui n'a été suivi d'aucun inconvénient et que par conséquent l'on peut tenter.

Les bains entiers prolongés pendant plusieurs heures , ceux de vapeurs émollientes , les sangsues appliquées en grand nombre le long de la colonne vertébrale et de chaque côté des apophyses épineuses , conviennent dans l'état aigu.

DU CORYSA DES ENFANTS.

Cette affection que l'on désigne aussi sous le nom de catarre nasal, consiste dans l'irritation de la membrane muqueuse qui tapisse les narines. Le refroidissement subit de tout le corps, des pieds seulement ou de la tête, en est la cause la plus ordinaire.

L'enfant nouveau-né refuse quelquefois de prendre le sein; il saisit le mamelon, le quitte brusquement, dès qu'il a exercé une ou deux succions; sa face devient violette, la respiration difficile, et s'il n'abandonne pas précipitamment la mamelle, il éprouve des quintes de toux, à la suite desquelles il s'engoue; il pousse aussi des cris aigus dès qu'on applique sa bouche sur la poitrine de la nourrice; dès lors, on doit soupçonner qu'un obstacle l'empêche de téter. Si l'on observe en même temps chez l'enfant la tuméfaction du nez, des paupières inférieures, si la bouche reste béante, c'est le corysa que l'on aura à combattre. Les yeux sont rouges et humides, l'enfant éternue plus ou moins souvent, il

perd quelquefois l'appétit; la sécrétion du mucus nasal finit par se rétablir et devient très abondante, elle est d'abord limpide et visqueuse, puis blanche, opaque et jaunâtre. Si cette espèce de catarrhe est très intense, la fièvre peut l'accompagner, mais elle ne dure pas, elle s'apaise à mesure que l'écoulement du nez augmente; dans ce cas, il faut bassiner les narines avec une décoction émolliente pour enlever le mucus qui les remplit et qui s'oppose à la respiration par cette partie. Pendant le temps que cet état subsiste, on doit nourrir l'enfant à la cuiller et attendre quatre à cinq jours pour qu'il puisse reprendre le sein.

Quand le corysa est léger et récent, il n'exige que de la chaleur: si les symptômes devenaient plus prononcés, on les modérerait par des boissons délayantes, par des pédiluves, par des vapeurs émollientes dirigées vers les fosses nasales; lorsque l'enfant est sanguin, la saignée et sur-tout les sangsues derrière les oreilles sont indiquées.

Lorsque l'irritation tend à se fixer sur les

narines, que le coryza devient chronique et habituel, ce qui arrive cependant rarement, après avoir employé les fumigations avec l'infusion de fleurs de sureau, de sauge, on devra recourir aux vésicatoires, même au séton à la nuque.

DE L'OPHTHALMIE DES ENFANTS

NOUVEAU-NÉS.

Les nouveau-nés, trois ou quatre jours après la naissance, sont sujets, sur-tout pendant l'hiver, à une inflammation des yeux et des paupières. Le moindre courant d'air, l'impression du froid ou de l'humidité peuvent la déterminer. Cette affection se manifeste par la rougeur et le gonflement de la paupière qui paraît comme œdématisée; l'œil est tellement irrité, qu'il ne peut s'entr'ouvrir; il est larmoyant, et il en coule une humeur limpide, laquelle se change en une matière puriforme qui s'amasse sous les paupières; on peut la faire sortir par une légère pres-

sion. Elle diminue peu à peu, et l'inflammation disparaît complètement au bout de quelques jours.

Cette espèce d'ophtalmie se dissipe en tenant l'enfant chaudement et en lui lavant les yeux avec de l'eau de roses, ou avec le collyre n° 58 (voir le formulaire). Si elle se prolongeait pendant plusieurs jours, l'on donnerait un peu de manne, afin d'entretenir la liberté du ventre.

DU STRABISME.

Le strabisme consiste dans le défaut de parallélisme des deux axes visuels. Chez l'enfant, il est généralement le résultat d'une mauvaise habitude et plus souvent des circonstances extérieures dans lesquelles il s'est trouvé placé. Un état spasmodique d'un des muscles du globe de l'œil peut être la cause du strabisme.

Pour empêcher que les enfants ne lou-

chent, on doit toujours les placer en face de la lumière et leur présenter directement les objets qui leur plaisent.

Les deux yeux n'ont pas, en général, la même force; l'œil gauche est ordinairement plus faible que le droit, le contraire s'observe cependant. Lorsque cette différence est peu considérable, il n'en saurait résulter de changement dans la direction de ces organes; mais si la force de l'un est de beaucoup supérieure à celle de l'autre, le plus faible non seulement ne reçoit pas une impression nette des objets, mais il trouble celle que reçoit le plus fort qui, sans lui, eût vu d'une manière bien distincte. Pour remédier à ce vice de conformation ou à cette difformité, car ce n'est souvent pas autre chose, il faut tâcher de rétablir l'équilibre entre les deux yeux. On y parvient en exerçant davantage celui qui est le moins actif; pour cela on soustrait l'autre à la lumière, et par l'exercice le premier acquiert une force suffisante pour marcher de pair, en quelque sorte, avec son congénère. On peut ajouter des moyens propres à relever l'action de la vie dans l'œil

faible : les vapeurs excitantes, les collyres toniques sont indiqués.

Plusieurs modes de traitement ont été proposés par les auteurs : ainsi, les lunettes opaques, excepté cependant à leur portion centrale, les coquilles de noix percées d'un trou. Les plaques que l'on mettait en dedans ou en dehors de l'œil dévié, n'agissaient pas contre la cause, et n'avaient pas de résultat efficace. Nous ne rappellerons pas la section de l'un des muscles droits, pas plus que les dérivatifs appliqués aux tempes.

Le strabisme peut être le résultat d'une affection du cerveau.

DU CLIGNOTEMENT ET DE L'ÉGAREMENT

DE LA VUE.

L'habitude qu'ont les nourrices d'exposer les enfants à une trop grande clarté, ou de leur faire regarder une foule d'objets en mouvement, qui se succèdent d'une manière trop rapide, occasionne souvent chez eux

cette difformité de la vue qui paraît comme égarée.

Quand les enfants seront nés avec les yeux très sensibles , on prévendra le clignotement et l'égarément de la vue, en les exposant le moins possible à une lumière trop vive, sur-tout immédiatement après le réveil. On leur présentera des objets qui, en les amusant, les engagent à y fixer les yeux.

DE L'AMAIGRISSEMENT APPARENT DES NOUVEAU-NÉS.

Les parents sont souvent fort tourmentés d'un amaigrissement subit qui survient chez leurs enfants peu de jours après la naissance ; cela tient à ce qu'ils viennent au monde quelquefois avec beaucoup d'embonpoint apparent ; le plus ordinairement ce n'est qu'une bouffissure du tissu cellulaire : on doit en prévenir la mère, afin qu'elle ne se tourmente pas de la diminution du volume du corps ; les enfants, du reste, ne s'en portent pas moins bien.

**DU STROPHULUS OU EFFLORESCENCE
CUTANÉE.**

On remarque quelquefois, peu de temps après la naissance, une éruption de petits boutons d'un rouge vif, réunis au nombre de dix à douze en forme de grappe: souvent cette éruption se borne à deux ou trois grappes sur les bras ou sur les joues; sa durée est de quatre à cinq jours, elle occasionne de la chaleur et de la démangeaison. Lorsqu'une grappe s'efface, il en paraît une autre à peu de distance, et la maladie parcourt de cette manière, le visage, le tronc et les extrémités; elle peut durer un mois. Si pendant ce temps, l'enfant éprouve du malaise, que la langue soit blanche, le pouls accéléré, le strophulus dépend alors d'une affection de l'estomac et des intestins: il suffit, pour que la maladie disparaisse, d'administrer un vomitif tel que le sirop d'ipécacuanha ou bien un purgatif; mais si l'état du canal digestif paraît être évidemment inflammatoire, il faut se

borner à l'usage des émollients : on prescrira un régime léger, des bains, etc. On aura soin sur-tout de ne point exposer l'enfant au froid dans la crainte de voir l'exanthème se répercuter : des accidents plus ou moins graves en seraient la conséquence.

L'éruption peut également se former par une suite de petites pustules qui se remplissent d'un liquide, tantôt limpide, tantôt purulent, ne causant aucune altération de la santé générale. Cette variété se guérit sans les secours du médecin. Il se développe quelquefois aussi sur le dos et sur le poignet des enfants, plusieurs vésicules contenant un fluide aqueux ; les boutons disparaissent et reviennent plus ou moins long-temps après.

Willan a donné le nom de *strophulus albidus* à une éruption se rencontrant principalement sur la face, le cou, et la poitrine ; elle consiste en un grand nombre de petits points blancs un peu élevés ; il ne coule de leur sommet aucun fluide : ils persistent pour l'ordinaire pendant quelque temps.

Enfin, une autre espèce d'éruption est formée par un grand nombre de petits bou-

tons très rapprochés, d'une couleur rouge, durant plusieurs semaines et paraissant sur différentes parties du corps. Les boutons se terminent par l'exfoliation de l'épiderme; ils reparissent souvent à la même place.

On calme le prurit qui se manifeste dans cette affection, en frottant légèrement les papules avec de l'eau salée ou vinaigrée, et l'on prescrit des bains à une douce température avec une décoction de son.

DES GERÇURES QUI SE FORMENT AUX AINES ET AU COU DES ENFANTS.

Plus les enfants sont gras, plus ils sont exposés à avoir des gerçures ou crevasses qui ont leur siège aux aines et au cou; c'est dans les endroits où la peau forme des plis profonds, que ces gerçures se manifestent plus particulièrement: elles commencent par une légère phlogose accompagnée quelquefois de démangeaison.

Dès que l'on aperçoit que les parties rougissent, on devra les laver deux ou trois fois

par jour, avec de l'eau froide, et ensuite les saupoudrer avec de l'amidon pulvérisé ou de la poudre de lycopode; c'est le moyen de prévenir les gerçures.

Les préparations saturnines, telles que l'oxide blanc de plomb par l'acide acéteux; la céruse ou blanc de plomb avec la craie, quelquefois employées par les nourrices, doivent être proscrites, comme étant d'un usage nuisible et pouvant donner lieu aux convulsions, à la paralysie, à la colique des peintres, ainsi que MM. Chaussier et Plenck l'ont remarqué.

DE L'ENDURCISSEMENT DU TISSU CELLULAIRE DES NOUVEAU-NÉS.

Cette maladie date souvent du sein de la mère; elle attaque ordinairement les enfants, depuis le premier, jusqu'au huitième ou dixième jour de leur naissance, plus rarement après le quinzième. Quelques auteurs assurent qu'elle peut encore se montrer au

bout d'un mois et même d'un an; mais il est probable qu'on a pris dans ces cas, pour l'endurcissement du tissu cellulaire qui appartient exclusivement au premier âge de la vie, une affection de nature différente; par exemple, l'anasarque actif observé par M. Jadelot. On remarque aussi que ce sont les enfants faibles, peu développés, ou nés avant terme, que l'induration du tissu cellulaire attaque de préférence: le refus de téter, des cris qui ont un caractère tout particulier, une agitation presque toujours exempte de mouvements convulsifs, la sécheresse de la peau, jointe à l'abaissement de sa température, principalement sur les parties que le mal doit atteindre, annoncent son développement.

Le plus habituellement, la maladie commence par les extrémités abdominales, moins souvent par les membres supérieurs; les joues s'affectent assez ordinairement en même temps; et lorsqu'elle est de nature à marcher avec rapidité, elle a bientôt atteint l'abdomen et la poitrine, quoiqu'on ait dit que la maladie ne s'étendait jamais jusque-là. Aux membres,

le gonflement toujours plus considérable se distingue encore par une plus grande dureté; il affecte sur-tout la partie externe des jambes, et il est fréquemment porté au point de faire croire qu'elles sont courbées; la peau qui recouvre les parties atteintes d'induration est d'un rose léger, ou bien d'une couleur plus foncée, pourpre, violette, livide. Si on la comprime avec le bout du doigt, la couleur rouge disparaît et laisse voir constamment une teinte jaune plus ou moins foncée. Lorsque la marche du mal est aiguë, le refroidissement général est très rapide, le pouls se laisse à peine sentir, bientôt les cris deviennent plus faibles, le froid des membres, leur rigidité et leur dureté augmentent; cette dureté devient quelquefois telle, que l'on peut la comparer à celle dont les muscles sont affectés dans le tétanos. On observe les mêmes phénomènes sur le tronc, quoique portés ordinairement à un moindre degré d'intensité; la respiration déjà très gênée, s'embarasse de plus en plus, les cris cessent, la face devient livide; le pouls est imperceptible et les enfants meurent comme suffoqués, le plus grand nombre du

premier au troisième jour de l'invasion, quelques-uns vers le dixième ou douzième, et même le vingtième jour. Sa disparition aux approches des grandes chaleurs, doit la faire attribuer au froid que l'enfant éprouve au moment de sa naissance, ou dans les premiers jours. Il n'est cependant pas rare de voir cette affection durer un mois ou six semaines.

Quand la maladie est susceptible de guérison les symptômes marchent avec une certaine lenteur ; l'endurcissement du tissu cellulaire offre une densité médiocre et se borne à une petite étendue ; le refroidissement n'est pas non plus très grand ; la voix acquiert un peu de force, la respiration de la facilité, le pouls se développe, la lividité de la peau disparaît en même temps qu'elle reprend de la chaleur, accompagnée même d'une certaine moiteur. Sous la persistance d'un pareil état de choses, la dureté du tissu cellulaire diminue graduellement et disparaît enfin pour ne plus revenir. Ces heureux changements sont en général très rares.

M. Allard a cru trouver de l'analogie entre l'endurcissement du tissu cellulaire des nou-

veau-nés et la maladie des Barbades ; mais il y a une différence : dans la première affection la peau n'est que peu ou point altérée, et dans la seconde, au contraire, elle est essentiellement affectée.

Quant à quelques maladies, que l'on a confondues avec l'induration du tissu cellulaire, telles que l'érysipèle des nouveau-nés, l'ictère, elles ne lui ressemblent jamais aux yeux d'un praticien tant soit peu exercé.

Jusqu'ici on n'a guère opposé à l'affection qui nous occupe, que des moyens propres à combattre son symptôme le plus formidable, c'est-à-dire la gêne avec laquelle la respiration et la circulation s'exécutent. On prescrira d'abord les boissons délayantes, les bains et les fomentations émollientes : on se servira ensuite avec avantage des bains préparés avec une décoction de sauge ou autres plantes aromatiques, des frictions sèches avec des flanelles, des applications de sable chaud autour des membres. Les sinapismes et les vésicatoires ont aussi procuré d'heureux résultats. Si le sujet avait de la disposition au sommeil, qu'il y eût menace d'un embarras,

du cerveau, il serait urgent d'appliquer une ou deux sangsues derrière chaque oreille; en même temps l'on mettrait des vésicatoires aux jambes. Dès que l'enfant pourra avaler, on devra lui donner le sein d'une bonne nourrice; les légers cordiaux sont alors nécessaires.

DES ACIDES DES PREMIÈRES VOIES CHEZ LES ENFANTS.

La digestion étant souvent languissante et dérangée chez les enfants qui têtent, surtout lorsqu'ils ont un tempérament faible, l'on observe assez souvent ce que l'on appelle acidité des premières voies. Dans ce cas les enfants sentent l'aigre, leurs déjections sont vertes, ils sont plus sensibles et plus inquiets qu'à l'ordinaire.

On a deux indications à remplir dans le traitement de cette indisposition: détruire les acides et rétablir l'intégrité des fonctions des organes digestifs. La magnésie et le carbonate de chaux, à la dose de six à huit grains,

DU HOQUET.

73

sont les absorbants que l'on emploiera de préférence ; ensuite, d'après les indications que l'on observera, ou bien on fortifiera l'enfant en lui donnant quelques toniques, comme de la cannelle ou des martiaux, du suc de viande, du bon vin ; ou bien on le tiendra à une diète plus ou moins sévère, et à l'usage d'une boisson adoucissante. En même temps l'on surveillera le régime de la nourrice.

DU HOQUET.

L'avidité avec laquelle les enfants têtent ou mangent, est souvent la cause du hoquet, c'est une affection passagère peu importante, qui consiste dans un état convulsif du diaphragme, auquel s'associent quelquefois la glotte et le poumon.

Pour faire cesser le paroxysme du hoquet, il suffit de quelque circonstance qui agisse vivement sur l'attention de l'individu, telle qu'une surprise. On ne devra pas néanmoins

effrayer les enfants, car on s'exposerait à leur procurer des maladies graves ; il est bien plus convenable de les faire rire ou de chercher à fixer leur attention.

Si le hoquet ne cède point, on se trouvera bien de donner à l'enfant une petite cuillerée de vinaigre.

DU VOMISSEMENT.

Le vomissement qui s'opère sans action sensible de la part des muscles abdominaux et du diaphragme, n'est point en général de mauvais augure chez les enfants à la mamelle ; ils se débarrassent, par ce moyen, du superflu de nourriture qui fatigue leur estomac. Ce vomissement arrive immédiatement après avoir tété, ou après un sommeil tranquille ; les enfants rejettent sans efforts le lait ou les aliments qu'ils ont pris ; il suffit pour y remédier de diminuer la quantité de la nourriture.

Souvent le vomissement est produit par la surcharge de l'estomac et du canal intestinal

irrité : il faut rechercher quelle est la nature des substances qui irritent ces organes. On reconnaît que les matières sont acides, par l'odeur aigre de l'haleine et des déjections, lesquelles ont une couleur verdâtre ; dans ce cas on prescrira la magnésie, à la dose de six à huit grains, et en même temps pendant plusieurs jours une eau de rhubarbe.

Les enfants qui mangent beaucoup de pâtisserie ou des viandes trop grasses, sont exposés au vomissement : on devra donner une légère infusion de thé et changer le régime.

Le vomissement dépendant de la trop grande susceptibilité de l'estomac, se guérit par l'administration des amers et l'application sur l'épigastre d'un emplâtre de thériaque.

À la suite d'une dentition difficile, il n'est pas rare d'avoir à combattre le même accident, qui dépend, dans ce cas, de l'irritation des gencives : on posera quelques sangsues derrière les oreilles, afin de déplacer cette irritation. Si l'on soupçonne l'inflammation de la membrane muqueuse de l'estomac, les

bains tièdes, les fomentations émollientes sur la région épigastrique, quelques sangsues au creux de l'estomac feront cesser ce vomissement. Dans le cas où il serait occasioné par la rentrée d'une éruption cutanée, on mettra de suite l'enfant dans un bain tiède, et après lui avoir frictionné tout le corps on le couchera. Si le vomissement continue, on appliquera un vésicatoire au creux de l'estomac.

Lorsque c'est à la vapeur du charbon que paraît tenir le vomissement, il faudra exposer le sujet à l'air libre, et lui faire respirer du vinaigre, ou mieux encore de l'ammoniaque.

Le vomissement dû à des aliments qui ont séjourné dans le cuivre, exige des boissons abondantes, telles que le lait, ou des blancs d'œufs délayés dans de l'eau.

Si l'on soupçonne l'existence des vers, les vomissements qu'ils déterminent, n'exigent d'autre traitement que celui qu'indique leur présence.

DE L'ICTÈRE DES NOUVEAU-NÉS.

Le méconium retenu dans le conduit intestinal est la cause la plus commune de l'ictère des nouveau-nés : un lait trop ancien, nullement en rapport avec l'activité des organes digestifs du nourrisson, en est aussi une des causes fréquentes ; enfin, l'impression subite de l'air, l'inflammation et les lésions organiques du foie, l'immersion des nouveau-nés dans l'eau froide et la compression de la tête, y contribuent aussi.

L'enfant chez lequel l'ictère se déclare après sa naissance la peau, la conjonctive, la langue, la bouche, le tissu cellulaire et même les viscères abdominaux jaunes, verdâtres ou de couleur de feuilles mortes. La superficie de son corps est plus chaude et plus rude qu'à l'ordinaire ; ses urines et sa transpiration déposent sur le linge, une matière bilieuse et lui donnent une teinte analogue ; les déjections alvines sont jaunâtres, quelquefois noirâtres, souvent grises.

On a rapporté au spasme des conduits biliaires, l'ictère qui se déclare brusquement, et qui s'accompagne de cardialgie ou de vives coliques; dans ce cas, le ventre est tendu, l'épigastre resserré; il y a des nausées ou des vomissements, quelquefois des convulsions; l'enfant rend peu d'urine, ses déjections sont verdâtres.

La jaunisse qui dépend d'une affection du foie, telle que l'obstruction, se reconnaît à la proéminence et à la dureté de l'hypochondre droit, au défaut d'appétit, à la langueur des digestions, à la couleur livide du visage, à la maigreur des extrémités, à l'insomnie.

La douleur, la rénitence et la tension du foie, ou de la région qu'il occupe, caractérisent son inflammation; l'enfant est dans une agitation continuelle, le ventre est ordinairement resserré, il y a de la fièvre. L'on a quelquefois aussi attribué l'ictère à une pression exercée sur la tête par le forceps.

Le traitement de cette affection, varie selon la cause qui l'a produite. Celui qui dépend

de l'immersion dans l'eau froide ou de la première impression de l'air, exige seulement que la transpiration soit ranimée par de légères frictions avec la main ou avec un morceau de flanelle, et par des lotions réitérées avec de l'eau-de-vie.

L'ictère causé par un trop long séjour du méconium dans l'intestin, se dissipe par la succion du premier lait de la mère. Si l'enfant est confié à une nourrice étrangère, on peut conseiller à celle-ci quelques délayants, tels que l'eau d'orge, afin de diminuer la consistance de son lait. On pourra donner à l'enfant du petit-lait édulcoré avec du miel, ou bien encore du sirop de chicorée composé ou de fleurs de pêcher, dont on délaiera une à deux onces, dans une quantité égale de tisane, et que l'on donnera à l'enfant par cuillerées plus ou moins rapprochées, jusqu'à ce qu'il ait rendu le méconium.

Si l'estomac se trouve embarrassé, on devra faire vomir l'enfant avec le sirop d'ipécacuanha.

Les bains tièdes, les fomentations émollientes, et les lavements antispasmodiques,

avec la décoction de têtes de pavots, le camphre ou l'assa-fétida, conviennent pour apaiser les coliques et la tension du ventre qui accompagnent l'ictère spasmodique.

Les convulsions et l'agitation nerveuse occasionées par l'acidité des premières voies exigent l'emploi de la magnésie.

Lorsque l'ictère tient à l'abus de la bouillie, il faut la supprimer.

Pour remédier à l'engorgement du foie, on a conseillé les amers, les chicoracées, la décoction de racine de patience. Un cataplasme avec la pulpe de bryonne (Baumes), mis sur l'hypochondre droit, paraît être avantageux.

Dans le cas d'hépatite, on applique des sangsues, soit à l'anus, soit sur la région du foie, et l'on fomenté l'hypochondre droit avec des décoctions émollientes.

DE LA CONSTIPATION DES NOUVEAUS-NÉS.

Les enfants nouveau-nés sont assez ordi-

nairement constipés, lorsque le ventre est boursoufflé par des vents; il faut promptement remédier à la constipation, car elle occasionne une chaleur fatigante, des maux de tête, de l'agitation, de l'insomnie, des coliques vives et fréquentes; l'expulsion des excréments est douloureuse: il est à craindre que la maladie ne dégénère en une inflammation des viscères abdominaux.

Pour remédier à la constipation, on commencera par administrer à l'enfant, soit de l'eau de son, soit du jus de pruneaux, ensuite on donnera quelques lavements émoullients, et l'on sollicitera les évacuations avec des suppositoires faits avec le savon ou le beurre de cacao. Si ces moyens ne suffisent pas, il faut avoir recours aux bains tièdes, qui sont très efficaces pour procurer des évacuations, lorsque la constipation est rebelle; et enfin aux purgatifs, si l'on ne peut faire différemment. La magnésie, à la dose de quelques grains, est convenable.

La cause de la constipation si commune chez les nouveau-nés, se trouve souvent dans la nourriture peu convenable dont use la

nourrice : il est nécessaire qu'elle change sa manière de vivre. Dans le cas où son lait serait trop épais, une nourriture légère et l'usage continué d'une tisane d'orge ou de gruau seront indispensables.

DES VENTOSITÉS OU FLATUOSITÉS DES ENFANTS.

Les enfants à la mamelle sont très communément tourmentés par les vents; le lait des nourrices fatiguées par des veilles, par des chagrins ou par un mauvais régime, en est ordinairement la source. Il importe de leur défendre l'usage des navets, des choux, des pois, en un mot, de tout ce qui peut procurer des vents au nourrisson; car la persistance d'un tel état occasionerait à celui-ci des maux de tête, de l'insomnie, de l'agitation; ce qu'il faut éviter. Le sujet atteint de ventosités devient pâle, bouffi, son ventre est ballonné, son visage maigrit; la diarrhée suc-

cède quelquefois à une constipation opiniâtre; il y a complication de tranchées.

Pour faire rendre les vents aux enfants, on frictionnera l'abdomen avec quelques cuillères d'une liqueur spiritueuse que l'on aura soin de faire chauffer. On pourra leur donner à l'intérieur une légère infusion d'anis ou de feuilles d'oranger, avec addition de quelques gouttes d'éther sulfurique.

DES COLIQUES OU TRANCHÉES.

Pendant les deux premiers mois de la naissance, les enfants sont fréquemment tourmentés de coliques; ils y sont d'autant plus sujets qu'ils ont un plus grand appétit: les tranchées trouvent aussi leur cause dans le lait de la nourrice, altéré quelquefois par un mauvais régime.

L'habitude où sont les mères de donner à téter à chaque instant, les mauvaises digestions ainsi que tout ce qui affaiblit le ton

du canal intestinal, dispose aux coliques venteuses ou les fait naître.

On peut juger que l'enfant a des tranchées, lorsqu'il crie, qu'il ne dort pas, qu'il s'agite et se courbe en divers sens : le froid aux pieds l'expose à cet accident.

Si l'enfant tourmenté par des tranchées ne va pas à la selle, ou bien quand elles sont accompagnées de tension du ventre ou de borborygmes, il faudra prescrire des bains tièdes, des lavements et l'application sur le ventre, soit de serviettes chaudes, soit de fomentations émollientes. Si ces moyens ne suffisaient pas pour entraîner les gaz dont l'expansion occasionne les douleurs, on pourrait donner une infusion d'anis ou de fenouil avec quelques gouttes d'éther sulfurique ; enfin s'il existe des matières étrangères dans les premières voies, les sirops de chicorée composés ou de fleurs de pêcher, à la dose d'une à deux onces étendues dans une égale quantité de véhicule, sont indiqués.

Si les déjections sont verdâtres et fréquentes, que l'enfant exhale une odeur aigre,

c'est alors le cas de donner les absorbants. Dans le premier âge, on donnera le matin à jeun quatre à cinq grains de magnésie (1) délayés dans la boisson ordinaire : l'usage en sera continué jusqu'à ce que les selles aient changé de couleur et soient devenues moins fréquentes ; on en pourra faire prendre aussi à la nourrice, de vingt-quatre à trente grains.

DE LA DIARRHÉE.

C'est ordinairement du second au troisième mois, que les enfants sont le plus sujets à la diarrhée ; mais il ne faut point oublier que

(1) A l'établissement des eaux minérales du Gros-Caillou, on prépare une eau magnésienne saturée, qui offre le moyen le plus commode d'administrer la magnésie. Chaque cuillerée à bouche représente trois à quatre grains de cette substance, quantité suffisante pour les enfants, soit comme absorbant, soit comme purgatif léger. Les adultes en prennent à la dose d'un à trois verres. Afin de rendre cette eau plus agréable à boire, on l'édulcore avec un sirop quelconque.

plus le nouveau-né est jeune, plus il a naturellement le ventre libre; aussi trois ou quatre selles par jour, dans les premières semaines, ne doivent point être regardées comme une diarrhée: on reconnaît celle-ci à des déjections répétées, fluides et abondantes; l'enfant pâlit et devient languissant; si le dévoiement continue, il maigrit et il tombe enfin dans le marasme: la couleur de la matière évacuée servira bien à faire distinguer l'une de l'autre ces deux espèces d'évacuations; la diarrhée malade est extrêmement liquide, en quelque sorte séreuse et d'une couleur jaunâtre très claire: dans les évacuations liquides naturelles des enfants en très bas âge, la couleur de la matière a toujours une teinte brune verdâtre, qui diminue graduellement, en même temps que les selles deviennent plus rares. Le dévoiement peut être produit par un lait malsain, âcre, trop consistant, ou par des aliments de mauvaise qualité.

La diarrhée est plus ou moins grave selon la différence des causes qui lui ont donné naissance: on ne doit, dans aucun cas, l'arrêter avec précipitation et sans précautions

préalables. On se bornera à l'usage des boissons adoucissantes, telles qu'une dissolution de gomme arabique, une eau de riz légère et sucrée. On prescrira en même temps, à la nourrice, un régime analogue.

Quand la diarrhée résiste à ces moyens; s'il y a des nausées, des vomissements, mais sans soif vive, sans rougeur et sans sécheresse de la langue, sans fièvre intense, en un mot, si elle parait dépendre de l'embarras des premières voies, on donnera soit quelques cuillerées de sirop d'ipécacuanha, soit quelques grains de cette racine en poudre dans un peu d'eau sucrée, ou bien un grain de tartre stibié dans trois onces d'eau, que l'on fera prendre par cuillerées à café tous les quarts d'heure, jusqu'à l'effet désiré. Ce médicament est celui que l'on prescrit le plus souvent, parce que les enfants le prennent sans répugnance: quelquefois après l'emploi du vomitif, on est obligé de déterminer une purgation. C'est dans ce cas aux purgatifs amers, tels que le sirop de chicorée composé, ou celui de fleurs de pêcher que l'on doit recourir; les huileux doivent être proscrits:

Lorsque la diarrhée est produite par la dentition, il serait dangereux de l'arrêter, parce qu'elle est une circonstance salutaire qui assure les jours de l'enfant. La diarrhée peut dépendre d'une irritation assez vive pour faire craindre l'inflammation; les déjections sont alors séreuses, il existe une grande soif, beaucoup de chaleur et de rougeur à la langue, l'abdomen est douloureux et tendu: les bains, les demi-bains, les lavements, les cataplasmes, les fomentations émollientes, enfin quelques sangsues à l'anus sont alors indiqués. Si la diarrhée persévère, on tâche de l'arrêter par de légers artringents, le cachou à la dose de trois ou quatre grains; ou par les narcotiques, le sirop de diacode à la dose d'un à deux gros, ou bien le laudanum liquide à celle de trois ou quatre gouttes; soit encore par l'usage de la thériaque ou du diascordium.

Lorsque les déjections sont verdâtres, que les acides paraissent entretenir le dévoïement, les absorbants seuls ou unis à la rhubarbe, peuvent être employés avec avantage.

Si la diarrhée est produite par la disparition

subite d'une éruption cutanée, il faut la rappeler à l'extérieur au moyen des bains tièdes et des frictions sur tout le corps, ou par l'emploi de petits emplâtres vésicatoires.

La faiblesse des enfants les rend très-sensibles à toute alternative de froid et de chaud, aussi la diarrhée est-elle souvent produite par la suppression de la transpiration; on doit chercher à rétablir cette excrétion le plus promptement possible. A cet effet, après avoir mis l'enfant au lit, on sollicitera des sueurs par les infusions de sureau ou de bourrache; on entretiendra sur les pieds des vessies remplies d'un liquide chaud que l'on renouvellera souvent; une douce transpiration ramène le calme en dissipant l'érythème de l'organe cutané.

Enfin la diarrhée peut dépendre de quelque affection morale, telle que le chagrin, la jalousie, etc.; en éloignant la cause, le dévoicement disparaît ordinairement.

DE LA CHUTE DU RECTUM.

Cette maladie est assez commune chez les

§*

enfants; elle paraît consister dans le relâchement et l'engorgement de la membrane interne du rectum qui franchit le sphincter de l'anus et vient former à l'intérieur une tumeur rouge, plissée en rayons, rugueuse, humide, douloureuse et d'un volume plus ou moins considérable. On a aussi donné, mais improprement, les noms de chute et de renversement du rectum, à une autre affection, qui consiste dans l'invagination d'une portion du colon et quelquefois de la totalité de cet intestin et du cœcum dans le rectum, avec issue hors de l'anus d'une portion de l'intestin invaginé; dans ce cas, la tumeur extérieure est quelquefois très-longue.

Les causes de la chute de la membrane interne du rectum chez les enfants, paraissent tenir à la grande laxité et au grand développement de cette membrane. La diarrhée qui accompagne l'éruption des dents, les affections vermineuses et dysentériques prédisposent à cette maladie et suffisent même pour y donner lieu, ainsi que la constipation et les efforts violents que fait l'enfant pour aller à la garde-robe, efforts souvent excités

par la présence d'un calcul dans la vessie.

Lorsque la chute de la membrane interne du rectum est récente, la tumeur à laquelle elle donne lieu est peu volumineuse, elle rentre spontanément, par l'effet d'une légère pression, après que les malades ont été à la selle; quand elle est ancienne et parvenue à un certain degré, la tumeur reste habituellement au-dehors; cette tumeur exposée au contact des vêtements, à des pressions, à des frottements réitérés, augmente de volume; la membrane qui la forme s'épaissit, elle prend une teinte rouge foncée et fournit une sécrétion muqueuse, puriforme, sanguinolente.

La chute du rectum peut être compliquée d'inflammation aiguë, d'étranglement et même de gangrène de la tumeur; mais c'est cependant dans le cas d'invagination que ces accidents sont plus fréquents.

On distingue ces deux affections l'une de l'autre, parce que l'invagination survient ordinairement dans un tems très court, qu'elle est souvent accompagnée de coliques et de tiraillements dans l'abdomen, avant l'apparition de la tumeur à l'extérieur; on parvient

quelquefois à la sentir en portant le doigt dans l'intestin rectum. La tumeur formée par la membrane muqueuse du rectum a ordinairement la forme globuleuse, et sa surface présente des plis rayonnants de son centre vers sa circonférence. La tumeur résultant de l'invagination est irrégulièrement cylindroïde, allongée, plus ou moins recourbée sur elle-même.

Lorsque la chute de la membrane interne du rectum est récente, il est facile de la réduire; on y procède, après avoir fait coucher le malade sur le dos, de manière à ce que les cuisses soient fléchies et le bassin plus élevé que la poitrine, en repoussant la tumeur de bas en haut avec le doigt indicateur recouvert d'un linge fin imbibé d'huile, ou enduit de cérat; on fait pénétrer le doigt dans l'anus, et si la réduction présente quelque difficulté on comprime le pourtour de la tumeur avec l'autre main.

Lorsque la tumeur existe au-dehors depuis quelque temps, qu'elle est dure, enflammée, très douloureuse, qu'il est impossible de la comprimer pour la réduire; il faut d'abord

calmer l'inflammation par des lotions avec du lait, ou avec des infusions mucilagineuses presque froides; on a aussi recours, dans cette circonstance, à des bains de siège frais, à l'application de sangsues sur la tumeur. Lorsqu'elle est réduite, on applique sur l'anus un tampon de charpie imbibée d'un vin aromatique, ou d'une liqueur astringente, et quelques compresses épaisses que l'on soutient au moyen d'un bandage en T. Pour empêcher l'accident de se reproduire, on fortifiera le malade, par les ferrugineux, le quinquina et les parties affaiblies par des bains froids, pourvu d'ailleurs qu'ils ne soient pas contre-indiqués par quelque circonstance particulière.

Lorsque la maladie n'a point cédé aux lotions, aux injections astringentes, aux bains froids, aux bains de mer, aux douches ferrugineuses ascendantes; qu'elle est devenue habituelle, les malades sont forcés de porter dans l'anus une espèce de pessaire, ou de le soutenir avec une plaque d'ivoire percée à sa partie moyenne. On contient cette plaque avec des courroies fixées à la ceinture.

Chez quelques sujets, ces moyens ayant été insuffisants on a proposé la rescision de la partie la plus saillante du bourrelet formé par le rectum; on la fait avec des ciseaux courbés sur leur plat, après qu'on a soulevé les parties saillantes avec des pinces, ou une airigne; il y a à craindre une hémorrhagie grave que l'on doit surveiller. Les dangers qui accompagnent cette opération la font rejeter par un grand nombre de praticiens.

DU BOURSOUFFLEMENT DES MAMELLES

DES NOUVEAU-NÉS.

Les mamelles chez quelques enfants nouveau-nés se trouvent engorgées et distendues par une humeur séreuse et lymphatique; elles offrent quelquefois beaucoup de dureté. Ce boursoufflement, qui attaque indistinctement les deux sexes, n'exige d'autre traitement qu'une pression modérée. Si la dureté persiste, il suffira de la recouvrir de cataplasmes pour la faire disparaître.

DU BOURSOUFFLEMENT DES BOURSES.

Une certaine quantité de fluide accumulé dans le scrotum, qui s'étend même jusqu'au pénis et au prépuce, occasionne à quelques enfants un boursoufflement des bourses. Cette infiltration se dissipe ordinairement par les seuls efforts de la nature : ce n'est que lorsqu'elle est trop considérable, que l'on appliquera des compresses trempées dans de l'eau végéto-minérale, dans du gros vin, ou dans de l'eau de chaux. Les nourrices devront être averties de relever constamment les bourses avec un suspensoir ; sans cette précaution elles se trouvent comprimées entre les cuisses et occasionnent les cris de l'enfant.

DE L'HYDROCÈLE CONGÉNIALE.

L'hydrocèle consiste dans l'accumulation d'une certaine quantité d'eau dans la tunique vaginale du testicule.

On reconnaît cette maladie à une tumeur molle, fluctuante, transparente, piriforme, étendue de l'anneau inguinal au scrotum et qui disparaît par la pression exercée de bas en haut ou par le décubitus sur le dos. Elle reparait lorsqu'on cesse de la comprimer ou lorsque le malade se tient debout. L'hydrocèle congéniale est souvent compliquée de hernie, ce que l'on reconnaît facilement aux gargouillements qui se font entendre ou sentir dans la tumeur au moment où on la réduit.

L'hydrocèle forme une masse transparente; elle n'est jamais accompagnée de douleur et elle ne s'augmente point par les cris de l'enfant. Ordinairement cette maladie débute d'une manière brusque; souvent elle dure peu, parce que la communication entre le péritoine et la tunique vaginale cesse par degrés; on s'aperçoit de cette tendance à la guérison, par la difficulté de plus en plus grande, que l'on éprouve à faire rentrer le liquide dans l'abdomen; mais quelquefois aussi après l'oblitération complète de la tunique vaginale, la maladie persiste et réclame

le même traitement que l'hydrocèle des adultes ; d'autres fois enfin, la communication s'élargit et amène la formation d'une hernie congéniale.

L'hydrocèle est une maladie peu dangereuse. Tant que le testicule n'est pas descendu dans les bourses, le traitement se borne à l'emploi des lotions astringentes : on peut appliquer sur le scrotum des compresses imbibées d'oxicrat ou d'eau très froide, on fera remonter la sérosité dans le ventre au moyen d'une pression méthodique et on l'y retiendra avec un bandage dont la pelote devra porter exactement sur l'anneau. L'ouverture qui avait donné naissance à l'hydrocèle, s'oblitére alors comme elle l'aurait fait sans la présence du liquide.

Ces moyens suffisent quelquefois après la descente du testicule ; mais s'ils échouent, la méthode la plus expéditive est de percer la tumeur avec une lancette ; on ne doit cependant pas le faire avant que la communication avec la cavité du péritoine ne soit oblitérée. Une fois le liquide évacué par cette opération, l'enfant n'est exposé à aucune suite fâcheuse.

DE LA SORTIE TARDIVE DES TESTICULES.

On a vu, chez certains enfants, les testicules ne sortir de la cavité abdominale, que quelque temps après la naissance et même à l'âge de quatre, six, huit ans ; quelquefois la descente tardive de l'un ou des deux testicules, a déterminé dans l'aîne, une tumeur que l'on a prise souvent pour une hernie : on ne saurait faire trop d'attention à une pareille méprise, car l'on s'exposerait, en comprimant cette tumeur avec un bandage, à produire des accidents fort graves.

Les cataplasmes émollients appliqués sur l'anneau, le relâchent et facilitent la descente du testicule.

DES HERNIES INGUINALES.

Les enfants sont sujets à une espèce de hernie dans laquelle les viscères descendent le long du canal de la tunique vaginale, et

sont contenus dans la même enveloppe que le testicule; ces hernies nommées *congéniales*, sont toujours externes; tantôt alors le testicule contracte des adhérences avec les viscères; tantôt il est refoulé par eux en arrière et en haut, de manière à ce que sa présence devient difficile à constater; tantôt, enfin il est retenu à l'anneau, tandis que les intestins ou l'épiploon dilatent son enveloppe, glissent devant lui, et parviennent dans le scrotum. Chez quelques sujets la hernie congéniale est compliquée de la présence d'une hydrocèle plus ou moins volumineuse. Les petites filles présentent quelquefois des hernies congéniales logées dans le prolongement péritonéal qui, chez elles, accompagne le ligament rond de la matrice, et forment alors des tumeurs dans l'épaisseur des grandes lèvres.

S'il existe de l'inflammation, on la combattra par les cataplasmes, les bains, un régime approprié, les lotions d'eau froide; si cela ne suffisait pas, on recourra à l'opération du taxis.

DES HERNIES OMBILICALES.

Cette espèce de hernie, fréquente chez les enfants, est quelquefois congéniale; alors les viscères franchissant l'ouverture que les vaisseaux traversent, se glissent entre eux, et donnent à la base du cordon un volume et une forme conoïde qui lui sont étrangers. Peu de temps après la naissance, la tumeur peut encore se former, suivant le même mécanisme, c'est à dire que l'ouverture ombilicale est encore susceptible de lui livrer passage, soit que la cicatrice qui doit l'oblitérer n'ait pas eu le temps de se terminer, soit que l'impulsion, imprimée aux viscères, ait surmonté la résistance encore faible qu'elle leur oppose.

Chez les enfants nouveau-nés, il faut toujours explorer avec soin la base du cordon, et si l'on y sent une tumeur, il convient de la repousser dans le ventre et de placer ensuite la ligature très près de l'abdomen, de manière à y comprendre le sac herniaire.

Soit que les enfants n'aient que des dispositions aux hernies ombilicales, soit qu'ils

portent des tumeurs de ce genre, il faut placer autour de l'abdomen un bandage médiocrement serré qui soutienne une petite pelote, ou des compresses épaisses, au moyen desquelles les viscères seront retenus dans le ventre; sous cette compression méthodique la guérison s'opère radicalement.

DES HERNIES VENTRALES.

Certains enfants naissent quelquefois avec la partie supérieure de la ligne blanche entièrement ouverte. Dans ce cas il paraît entre les deux muscles droits une tumeur oblongue, plus ou moins volumineuse et qui contient quelquefois la plus grande partie de l'estomac, du foie et du canal intestinal. Chez le plus grand nombre des sujets, la conformation étant moins imparfaite, la ligne blanche est seulement plus lâche et moins solide que dans l'état normal; une tuméfaction ou plutôt une saillie longitudinale étendue du cartilage xyphoïde à l'ombilic fait connaître cette lésion. Il suffit de soutenir l'ab-

102 DE LA HERNIE DU CERVEAU.

domen avec une large bande ou mieux avec un corset lacé, afin de prévenir l'accroissement de la tumeur, de rendre les viscères déplacés au libre exercice de leurs fonctions, et de permettre à la nature de consolider les parties dont elle n'a pas achevé la formation.

DE LA HERNIE DU CERVEAU.

Chez quelques enfants, on remarque au moment de la naissance que les os du crâne sont écartés les uns des autres, cet écartement les expose à être atteints d'une tumeur formée par une portion du cerveau qui, en s'échappant, entraîne avec elle les méninges à travers l'ouverture; c'est ce que l'on appelle hernie du cerveau. Quelques auteurs donnent à ces tumeurs le nom d'encéphalocèle. Quoi qu'il en soit de ces dénominations, on devra bien faire attention de ne point confondre la hernie du cerveau chez les nouveaux-nés, avec les tumeurs sanguines dont nous avons déjà parlé, et qui se forment au cuir

chevelu, à la suite d'accouchements laborieux. Dans l'encéphalocèle, il n'y a pas de changement dans la couleur de la peau; il existe une solution de continuité de la voûte du crâne, que l'on doit regarder comme le signe le moins trompeur.

On peut guérir cette tumeur en la réduisant petit à petit, par de très-douces pressions, ou au moyen de compresses imbibées d'alcool, à l'exemple de Ledran; on maintient la réduction et l'on facilite par là la formation d'une membrane, d'abord cartilagineuse, qui bouche l'ouverture en passant graduellement à l'état osseux.

DES TACHES CONGÉNIALES DE LA PEAU.

Des enfants naissent quelquefois avec des taches à la peau, dont le vulgaire attribue l'origine à des envies que la femme a eues pendant sa grossesse, et qu'elle n'a pu satisfaire; c'est une erreur: la cause de ces altérations de la peau est tout-à-fait ignorée.

Ces taches sont de véritables fungus hématodes, dus à la dilatation variqueuse du réseau capillaire; elles recouvrent tantôt la moitié du visage, tantôt elles se bornent à quelques points : quelquefois violettes, rouges ou brunes, d'autres fois d'un blanc jaunâtre, elles offrent une surface plus ou moins étendue, unie ou bosselée, souvent hérissée de poils rudes plus ou moins épais. On les observe aussi sur les membres.

Ces taches abandonnées à elles-mêmes, restent souvent dans l'état stationnaire où on les a vues dès le premier instant : mais quelquefois elles font des progrès. Dès qu'on les voit s'accroître, il faut les enlever avec le bistouri, ayant soin de trancher dans la partie saine. La compression suffit dans la plupart des cas pour qu'elles se dissipent, mais il faut, pour parvenir à cet heureux résultat, que la disposition des parties se prête à ce moyen thérapeutique, et lui promette une invariabilité d'action, souvent difficile à obtenir.

DE LA MALADIE VÉNÉRIENNE
CHEZ LES ENFANTS NOUVEAU - NÉS.

L'affection vénérienne fait ordinairement des progrès très rapides chez les nouveau-nés, parce qu'on ne porte pas assez promptement remède à un mal dont on ne soupçonne pas toujours la véritable cause ; les symptômes se manifestent à la fois sur diverses parties du corps. D'après M. Pelletier, les symptômes de la maladie vénérienne chez les nouveau-nés, se réduisent aux phlegmasies des membranes muqueuses extérieures, ainsi, l'oculaire, la nasale, la buccale, la vaginale ; et à diverses affections de la peau et du tissu cellulaire. Rarement chez ces enfants, on voit des exostoses, des bubons inflammatoires.

Si la maladie a été contractée durant l'accouchement, une ophthalmie se déclare deux ou trois jours après, des chancres occupent la bouche ou l'ouverture des fosses nasales, Lorsque l'infection est communiquée par le sein d'une nourrice, les aphthes dans l'inté-

rieur de la bouche sont les premiers symptômes que l'on remarque. Mais quand la syphilis est constitutionnelle, au moment où l'enfant vient au monde, plusieurs parties de son corps offrent une rougeur qui est un véritable érysipèle vénérien; quelquefois au bout de plusieurs semaines, d'autres symptômes se déclarent: les parties le plus fréquemment affectées sont, la bouche, les yeux et les organes génitaux. La face offre, dès le moment de la naissance, des traces de l'altération produite par l'action du virus syphilitique. Les traits de ces enfants sont plutôt ceux de la vieillesse que ceux de leur âge; ils ont un cri très faible, et l'on a beaucoup de peine à les réchauffer.

L'ophtalmie, si elle est légère, peut être guérie; mais lorsqu'elle est intense, l'enfant perd le plus souvent la vue, par l'obscurcissement ou la fonte de la cornée transparente: en effet, à la suite de la phlogose de la cornée, il arrive souvent que les lames de cette membrane sont soulevées par une humeur qui s'amasse dans son épaisseur et en altère la

translucidité. L'ophtalmie purulente est ici un symptôme certain d'infection, tandis que l'ophtalmie légère, lorsqu'elle se trouve seule, n'en est qu'un symptôme douteux. Le coryza avec écoulement purulent, caractérise aussi assez positivement l'infection vénérienne chez les enfants nouveau-nés.

La bouche est fréquemment le siège d'ulcères qui, aux lèvres, aux gencives, à la langue, ont reçu le nom de chancres; ceux des lèvres et des gencives ont le fond sale, livide, les bords durs et élevés, tandis que ceux de la langue ont beaucoup de ressemblance avec une brûlure.

Les ulcérations qui se forment aux joues, à la voûte et au voile du palais, peuvent être confondues avec les aphthes proprement dits. Ce qui les fera distinguer les uns des autres, c'est que les derniers sont précédés de fièvre et ont une durée déterminée; leur fond est blanchâtre; tandis que, lorsque les ulcérations sont le produit de l'infection vénérienne, leur formation est lente, ils s'élargissent promptement, offrent un aspect livide, et fournissent une matière ichoreuse, prenant

assez souvent une couleur qui tire sur le noir.

La peau se couvre de boutons suppurants, de phlyctènes, de pustules, d'ulcérations, d'érysipèle, de tumeurs tantôt indolentes, tantôt inflammatoires, dont la forme est très variée : ces boutons sont épars, plus plats et moins rouges que ceux de la petite vérole volante ; ils sont quelquefois boursoufflés, comme ceux de la gale, avec lesquels on devra bien faire attention de ne pas les confondre.

Les phlyctènes vénériennes ressemblent aux vésicules d'une brûlure : les épaules, la poitrine, les fesses et les membres en sont de préférence affectés.

Les pustules sont élevées au-dessus de la peau ; elles ont une couleur livide et cuivrée et une largeur variable ; elles sont un des signes les plus certains de la maladie vénérienne des nouveau-nés. Les ulcérations ont leur siège le plus commun aux aisselles, aux aînes, au nombril, au sacrum, aux malléoles, aux talons et aux parties génitales.

Les érysipèles attaquent spécialement le visage, le nombril, le pénil, les lombes.

Les tumeurs suppurantes s'observent au dos, aux lombes, aux fesses, aux épaules; leur volume varie.

Les environs de l'anüs et les organes génitaux se bordent de végétations, telles que poireaux, crêtes, condylômes. Ce symptôme s'observe chez les garçons comme chez les filles; mais celles-ci sont, de plus, sujettes à un écoulement gonorrhéique par le vagin, tandis que l'urètre des petits garçons n'en est jamais affecté.

Il est certaines maladies non vénériennes avec lesquelles on a quelquefois confondu la syphilis, à cause de l'identité apparente des symptômes; c'est à quoi l'on devra faire la plus grande attention.

Les enfants nouveau-nés qui sont atteints de la maladie qui nous occupe, sont guéris assez généralement par le traitement que l'on administre à la mère ou à la nourrice qui sont elles-mêmes infectées; toutefois l'on en excepte les applications locales, souvent nécessaires, par exemple, les lotions avec une dissolution de dento-chlorure de mercure (sublimé) ou des onctions avec le cérat

mercuriel. Il est cependant quelquefois urgent de traiter les enfants directement, en leur faisant prendre des remèdes, le lait de la mère ou de la nourrice infectée du même mal, ne suffisant pas toujours pour guérir leur nourrisson.

Le sublimé corrosif est le médicament dont on a obtenu les effets les plus constants : un vingt-quatrième de grain suffit à l'enfant qui est en même temps allaité par la mère ou par la nourrice, soumise au traitement antivénérien ; si ce moyen est employé seul, on donne le sublimé à la dose d'un vingtième ou d'un dixième de grain, depuis six mois jusqu'à trois ans : on passe successivement à un seizième ou à un douzième de grain, suivant que l'enfant est plus âgé : la dose d'un huitième de grain convient de trois à cinq ans, un sixième, de cinq à sept ; vers la puberté on donne un quart de grain. Lorsque la maladie est ancienne, on joint les sudorifiques au sublimé, et l'on prescrit le sirop de salsepareille, à la dose d'une once jusqu'à trois, suivant l'âge.

Quand l'enfant est allaité par sa mère, on

doit continuer le traitement pendant six semaines ; dans le cas contraire, il faut trois mois et même quatre, si la syphilis est rebelle.

DE LA DENTITION.

C'est ainsi que l'on nomme la sortie naturelle des dents hors de leurs alvéoles : on la divise en première et en seconde dentition.

1^{re} Dentition. Elle présente beaucoup de variétés, soit dans son époque et sa durée, soit pour l'ordre dans lequel se fait l'éruption. Le travail commence, en général, du sixième au septième mois de la naissance, quelquefois à dix ou onze seulement ; ce retard est aussi fréquent chez les enfants qui se portent bien, que chez ceux qui sont faibles ; on voit cependant paraître des dents à trois ou quatre mois, mais c'est sur-tout chez les sujets scrofuleux que cela se remarque. Au reste, ces dents précoces tombent de très bonne heure. Quoique les auteurs aient cité quelques exemples d'enfants

venus au monde avec des dents, ce n'est point ce qui a lieu dans l'ordre habituel.

Les incisives moyennes de la mâchoire inférieure, sortent communément les premières, tantôt simultanément, tantôt à quinze jours ou trois semaines de distance. Viennent ensuite les incisives supérieures correspondantes; quelques semaines après, paraissent les incisives latérales de la mâchoire inférieure, lesquelles sont suivies de leurs correspondantes dans la mâchoire supérieure.

On peut distinguer deux époques bien marquées dans la première dentition, l'une pour les huit premières dents et, l'autre pour les angulaires et les molaires : il y a ordinairement un repos plus ou moins long entre ces deux périodes.

Vers le quinzième mois environ, les quatre dents angulaires appelées conoïdes par M. Chaussier (dites vulgairement canines), se font jour, en commençant par la mâchoire inférieure. Quelquefois les quatre premières petites molaires sortent avant les angulaires. Telle est suivant Levret, la marche que suit le plus souvent la nature; mais selon M. Serres,

l'éruption des canines n'a jamais lieu que quelques mois après celles des petites molaires antérieures.

On dit généralement, d'après Hippocrate, que la sortie des dents angulaires dont les deux supérieures sont appelées par le vulgaire *willières*, et les deux inférieures *mercieres*, est plus douloureuse et plus dangereuse pour l'enfant que celle des autres dents.

La sortie des quatre dernières petites molaires, se fait depuis dix-huit à dix-neuf mois, jusqu'à deux ans ou vingt-huit mois. On donne à ces vingt premières dents, le nom de dents de lait; l'ordre de l'éruption n'est pas toujours celui que nous venons d'indiquer. Quelquefois les enfants font leurs dents d'une manière irrégulière: chez les uns les molaires sortent les premières, chez les autres les dents paraissent presque toutes en même temps. Plus le nombre de celles qui viennent est grand, plus il y a d'accidents à craindre.

La dentition n'est point par elle-même une maladie, mais elle dispose à un certain nombre d'affections morbides; beaucoup d'en-

fants la parcourent sans avoir jamais présenté la plus légère altération dans leur santé, tandis que chez d'autres, elle est tellement douloureuse qu'elle rend intraitables les sujets les plus dociles; ils sont constamment de mauvaise humeur et bien plus impressionnables; le temps de ce travail étant l'époque la plus critique de l'enfance, si une maladie quelconque se déclare durant son cours, le danger est toujours augmenté par l'état d'exaltation où se trouve la sensibilité. Les maladies qui surviennent, peuvent alors s'accompagner d'accidents plus ou moins fâcheux, qui n'auraient pas eu lieu sans cette circonstance, et le danger de ceux qui se seraient déclarés hors de ce temps en est lui-même accru: la variole, dans cette occasion, est infiniment dangereuse; la plupart des enfants qui en sont atteints succombent; aussi doit-on éviter de vacciner pendant la dentition, à moins cependant qu'il ne régnât une épidémie varioleuse très meurtrière.

La douleur est la cause première et principale du développement des accidents de la dentition. Lorsque les crises sont violentes,

les frottements sur les gencives , produits par les corps étrangers , tels que les hochets en corne ou en ivoire , seraient nuisibles ; aussi les enfants , loin de les porter à la bouche , redoutent-ils même la simple pression du doigt.

On divise en idiopathiques et en sympathiques les accidents nombreux qui peuvent se déclarer pendant la dentition. Les premiers sont ceux qui se manifestent dans la bouche et les parties circonvoisines ; les seconds affectent tout le système , à raison de l'éréthisme général que suscite ce travail. Les enfants qui font des dents bavent beaucoup : ils les font avec d'autant plus de facilité que la salivation est plus considérable ; celle-ci doit être regardée comme une sécrétion salutaire , qu'il faut plutôt chercher à entretenir qu'à arrêter. Les gencives se tuméfient , deviennent rouges , chaudes ; les enfants y éprouvent une démangeaison , un prurit extrême ; ce qui les engage à porter à chaque instant leurs doigts dans la bouche et à les mordre , ainsi que tous les corps qu'il peuvent saisir ; les ganglions lymphatiques , les parotides se gonflent et s'enflamment , la bouche est brû-

lante et sèche : il survient souvent des aphthes qui s'étendent le long de l'œsophage et donnent lieu à une fièvre intense; les joues sont rouges et chaudes, la gorge et les oreilles douloureuses; la soif est ardente, les yeux sont bouffis, ils s'animent, deviennent humides et ne peuvent supporter la lumière; il en découle une sérosité âcre; il y a des étternuements. Cette irritation vive, voisine de la phlogose, indique qu'il est nécessaire d'humecter fréquemment la bouche de l'enfant avec le lait de la nourrice ou avec des boissons adoucissantes; les sangsues sont employées avec avantage pour la combattre. Les enfants veulent téter continuellement; ils serrent le mamelon entre leurs gencives et le mordent quelquefois; ils épuiserait leur nourrice si elle leur donnait à téter aussi souvent qu'ils le désirent.

La violence de la douleur produit une irritation habituelle, qui tient le système nerveux dans une mobilité extrême et dispose le sujet à des accidents spasmodiques; quelquefois les enfants sont constipés, d'autres fois ils ont le dévoicement; tourmentés par

des tranchées et une chaleur excessive , leur sommeil est interrompu par des rêves qui les effraient , les font crier , et sont l'indice de convulsions que l'on dissipe par l'application des sangsues ; tantôt elles sont la suite du désordre des premières voies auquel on remédie par des évacuans , soit vomitifs soit purgatifs ; tantôt enfin elles peuvent dépendre de la mobilité seule du système nerveux ; on devra dans ce cas employer les antispasmodiques.

Pendant la dentition on observe souvent de la difficulté à respirer et une toux sèche , que les mères et les nourrices attribuent à un rhume. Cette toux est nerveuse , elle résiste à toute sorte de remèdes et cesse d'elle-même , après la sortie des dents : elle peut devenir la cause d'une congestion sanguine vers la tête ou bien de l'engorgement des poumons , elle revient par quintes. Les sédatifs , les calmans , les narcotiques en sont les véritables remèdes. S'il s'établit un catarrhe sur la membrane pituitaire , si l'irritation et la phlogose se propagent jusqu'aux bronches et jusqu'à la substance des poumons la saignée devient nécessaire.

Il est une autre espèce de toux que l'on rencontre pendant la dentition, et que quelques auteurs ont nommée stomacale : on la reconnaît à la prédominance des symptômes gastriques; le vomitif est le meilleur moyen pour la combattre.

La fièvre, les convulsions, l'épilepsie peuvent accompagner la dentition. La fièvre ne dure ordinairement que quelques jours et elle revient par accès irréguliers à des intervalles plus ou moins longs; son caractère et ses symptômes sont nerveux; il y a souvent des tressaillements des membres, des mouvements spasmodiques : celle qui survient dans les dentitions difficiles dégénère souvent en fièvre lente ou chronique; l'enfant tombe dans le marasme, alors les gencives sont plus douloureuses, le travail se suspend.

C'est plus particulièrement pendant l'éruption des petites molaires, que l'enfant est le plus exposé aux convulsions et à l'épilepsie. Les sujets pléthoriques succombent souvent, lorsque les dents éprouvent beaucoup de résistance pour sortir. Si la dentition est accompagnée de beaucoup d'éréthisme, les

enfants restent quelquefois jusqu'à vingt-quatre heures sans uriner, d'autres fois, au contraire, il y a un flux d'urine excessif.

La dentition est d'autant plus difficile que les enfants sont tourmentés d'une petite toux stomacale et que le ventre est resserré. Quand les accidents sont légers, il faut abandonner le travail à la nature : il suffit d'humecter fréquemment les gencives et la bouche avec un pinceau trempé dans une décoction mucilagineuse miellée. Lorsque le travail est paisible, les enfants sont soulagés si l'on promène le doigt sur les gencives; il faut aussi leur donner un bâton de réglisse ou de guimauve pour qu'ils puissent constamment le porter à la bouche.

On prévient quelquefois, par les moyens que fournit l'hygiène, les troubles qui se manifestent à l'époque de la dentition. Quand celle-ci est difficile, il peut se former des abcès à la racine de la langue : on doit les ouvrir avec le pharyngotome et injecter ensuite dans la bouche une décoction émolliente pour entraîner le pus. Lorsqu'il existe chez l'enfant un éréthisme général, l'application

d'une ou deux sangsues, derrière chaque oreille, est un des moyens les plus efficaces; les bains généraux, les bains de pieds employés après les sangsues, produisent aussi de bons effets. Les accidents étant spasmodiques ou inflammatoires, demandent par conséquent des calmants ou des antiphlogistiques; quoique l'enfant soit dans une agitation continuelle, ce n'est cependant qu'avec prudence qu'il faut donner les narcotiques pour modérer la violence de ses souffrances: l'usage de l'opium peut devenir dangereux s'il y a de la fièvre; il produit souvent la constipation, ce qui est un inconvénient très grave, puisque plus le ventre est libre chez les enfants, plus il font leurs dents avec facilité; aussi est-il de précepte d'entretenir la liberté du ventre par des laxatifs, à cet effet l'on prescrira de la manne, une décoction de pruneaux, le sirop de nerprun ou celui de chicorée composé, ainsi que des lavements purgatifs (voir le formulaire). Si ces moyens ne suffisent pas et que les convulsions surviennent, on a proposé de diviser les gencives avec un bistouri.

Seconde dentition. Elle comprend la chute des vingt premières dents que l'on appelle *dents de lait*, et leur remplacement par des dents secondaires.

La chute des dents de lait commence, pour l'ordinaire, vers l'âge de sept ans; elle se fait à peu près dans l'ordre où elles sont venues, et s'opère presque toujours sans produire de trouble sensible dans l'économie. Ce travail dure de cinq à six ans. A la fin de la quatrième année, ou au commencement de la cinquième, l'on voit quelquefois paraître à chaque mâchoire deux dents molaires; d'autres fois elles ne se montrent qu'à six ou sept ans. Enfin les quatre dernières *dites de sagesse*, ne se développent qu'à vingt-sept ou vingt-huit ans. Leur sortie, ainsi que celle des autres grosses molaires est souvent accompagnée de gonflement, de rougeur à la gencive, dans l'endroit où elles doivent percer; les mouvements de la mâchoire deviennent difficiles et douloureux. Les glandes parotides sont engorgées, la sécrétion de la salive est plus abondante; mais ces accidents sont bien moins graves que ceux de la première dentition.

Si l'on enlève une dent à un enfant au moment où celle de remplacement est développée, on voit qu'elle manque de racine; tandis qu'avant ce second travail les dents de lait ont des racines très longues.

Les maladies locales de la deuxième dentition sont à peu près les mêmes que celles de la première, et réclament les mêmes moyens: on observe cependant plus fréquemment à cette époque que dans le premier âge, des fluxions et des inflammations des ganglions sous-maxillaires et cervicaux qui, chez les sujets scrofuleux, se terminent souvent par des indurations ou des dégénérescences tuberculeuses.

Quant aux maladies sympathiques de la 2^{me} dentition, on retrouve des ophthalmies, des maladies cutanées, qui coïncident avec le travail de cette dentition, comme à l'époque de la première; mais les catarrhes, les diarrhées inflammatoires et séreuses ne se rencontrent plus. On remarque seulement que certains individus sont affectés, au moment de la sortie des grosses molaires et sur-tout des dernières dents de sagesse, de fièvres

continues ou irrégulièrement intermittentes, avec des symptômes nerveux vers la poitrine ou la tête, avec une toux sèche et sonore comme dans certains catarrhes secs, ou dans la toux dite improprement stomacale. Souvent ces fièvres rebelles à tous les moyens cèdent au moment de l'éruption des dents : il est même quelquefois utile, dans cette circonstance, de recourir à l'incision des gencives pour accélérer une terminaison favorable.

DES CONVULSIONS.

Les convulsions qui sont déterminées par le travail de la dentition, ne se manifestent pas avant quatre à cinq mois ; celles qui ont lieu dans les premiers jours de la naissance, dépendent des contusions que le cerveau a éprouvées pendant l'accouchement.

On remarque ordinairement des convulsions chez les enfants d'un tempérament nerveux, mais de constitutions très différentes ; on les voit chez des sujets faibles, pâles,

maigres, très irritables et disposés à la diarrhée. Elles affectent aussi des enfants gras, frais, colorés, forts et naturellement constipés. Elles surviennent chez les uns et chez les autres, quelquefois presque subitement, sans être précédées par des signes qui annoncent le travail de la dentition. Le plus souvent, cependant, on observe avant les convulsions, tous les symptômes de ce travail, et plus ou moins d'agitation et de soubresauts la nuit. Ces convulsions sont bornées tantôt aux muscles des yeux et de la face, tantôt elles se propagent aux membres supérieurs, et quelquefois, mais plus rarement, jusqu'aux membres inférieurs; elles peuvent être passagères et de courte durée; l'enfant recouvre promptement ses facultés, mais souvent les accès se prolongent un quart d'heure et plus. Si les sens sont émoussés ou abolis entre les accès, il est à craindre qu'elles ne soient promptement mortelles, ou tout au moins suivies d'hydrocéphale, de paralysie ou bien d'imbécillité. Lorsque les enfants meurent de convulsions pendant le cours de la dentition, on ne retrouve ordinairement au-

cune altération organique dans le cerveau, ni dans la moelle. Au reste, le traitement des convulsions sympathiques de ce travail, diffère peu de celui des convulsions tenant à d'autres causes. Il faut distinguer, dans les deux cas, le traitement qui est convenable pendant les accès, de celui qu'il faut employer pour les prévenir.

Pendant l'accès, les moyens qui peuvent produire une prompte dérivation sont ceux auxquels il faut d'abord recourir. Les pédiluves et les manuluves chauds, les cataplasmes irritants sur les extrémités, et les applications froides sur la figure et sur le front, sont ceux qu'on peut employer d'abord; ensuite si l'enfant n'est pas trop faible, on appliquera quelques sangsues derrière les oreilles: les antispasmodiques ne doivent point être négligés.

Les moyens qui tendent à éloigner ou à prévenir les accès, sont pris parmi ceux qui peuvent s'opposer aux congestions cérébrales; ainsi l'usage des boissons laxatives et relâchantes, les pédiluves souvent répétés, les sangsues même, chez les enfants sanguins

et les bains tièdes sont les principales armes avec lesquelles on pourra combattre cette disposition convulsive. On a recommandé la poudre de valériane sauvage, les poudres de guttète, celle de Carignan à la dose de quelques grains tous les jours : ces poudres n'ont point le degré d'utilité qu'on leur suppose.

Quand les enfants ont eu quelque éruption à la face, lors de la première apparition des dents, et que cette affection cutanée a disparu, il est avantageux d'établir un point de suppuration derrière les oreilles, soit à l'aide de la pommade épispastique seulement, soit à l'aide d'un vésicatoire : cette légère irritation produit une dérivation très utile pendant le travail de la dentition.

Plusieurs inflammations des membranes muqueuses, particulièrement celles de la conjonctive, du larynx, de la trachée artère et du gros intestin, surviennent au moment du travail, et cessent dès que les dents se sont montrées au dehors ; on rencontre des enfants qui éprouvent constamment ces mêmes affections morbides à l'époque de la sortie de toutes les dents molaires et canines, en sorte

qu'il est impossible de ne pas admettre que dans ce cas, ces maladies sont véritablement le résultat de l'irritation des gencives; mais toutes ces phlegmasies sont légères et cèdent à un traitement antiphlogistique et adoucissant. Si elles prennent un caractère plus grave, il faut avoir recours aux différents moyens qui conviennent spécialement dans les ophthalmies, les catarrhes, les entérites et les colites ou diarrhées inflammatoires; car ces maladies, quoique provoquées souvent par la dentition, ne diffèrent cependant pas des maladies semblables déterminées par d'autres causes.

Indépendamment de ces phlegmasies des membranes muqueuses, on retrouve souvent des affections sympathiques des organes gastro-intestinaux, lesquelles sont le résultat, non de phlegmasies véritables, mais d'irritations particulières de ces organes. Ainsi, on observe des vomissements, sans aucun des signes de la gastrite, et des diarrhées simplement séreuses, ou des flux diarrhéiques sans aucune inflammation de l'intestin; enfin, ces espèces de vomissements sont souvent réunis à la diarrhée sé-



reuse, et constituent une maladie particulière qui a beaucoup d'analogie avec le choléra-morbus.

Il est nécessaire de faire une grande attention au vomissement chez les enfants à l'époque de la dentition; il est très commun et souvent le début de plusieurs maladies graves du cerveau, ou des organes abdominaux.

Ces vomissements ne sont accompagnés ni de rougeur de la langue, ni de sensibilité dans la région épigastrique; l'enfant a peu ou point d'appétit, il y a de l'accablement, du malaise, il conserve quelquefois toute sa gaieté et n'a point de fièvre: ces accidents se répètent plus ou moins fréquemment jusqu'à la sortie de la dent. Les boissons adoucissantes, les pédiluves irritants et les sangsues derrière les oreilles calment ces symptômes. S'il y a de l'agitation, de l'insomnie, les narcotiques peuvent être utiles.

DU FLUX DIARRHÉIQUE
ET DU VOMISSEMENT DE LA DENTITION.

Le flux diarrhérique se rencontre quelque-

fois seul ; mais le plus souvent le vomissement coïncide avec lui ou lui succède promptement, de sorte que dans la plupart des cas, l'une de ces maladies n'est que le premier degré de l'autre ; ces deux principaux symptômes étant réunis, ils constituent une affection particulière différente de la gastro-entérite.

Cette maladie ne s'observe que chez les très jeunes enfants, et particulièrement depuis l'âge de trois ou quatre mois, jusqu'à la fin de la première dentition ; elle est plus fréquente à l'époque de la sortie des dents canines et des molaires. On la rencontre chez tous les enfants indistinctement, qu'ils soient bien ou mal nourris ; mais plus fréquemment peut-être chez ceux qui ont été sevrés très-jeunes.

Dans la première période, l'enfant a d'abord peu de fièvre ; celle-ci est souvent irrégulièrement intermittente et s'accompagne de rougeur et de chaleur des pommettes s'observant alternativement sur l'une et sur l'autre de ces parties. L'enfant est triste, abattu, criard ; la langue est sèche, blan-

châtre à sa base et d'ailleurs d'une couleur naturelle sur ses bords ; la soif est ardente, le flux diarrhéique est extrêmement abondant, séreux, jaunâtre, ou plutôt verdâtre et ressemblant à de petits flocons nageant dans un liquide transparent ; cette diarrhée est souvent inodore, d'autres fois elle est fétide ; le ventre est ballonné, tendu, sonore ; il y a des éructations.

Dans la deuxième période, les vomissements se joignent aux symptômes précédents ; ils sont d'abord séreux et transparents, ensuite porracés ; quelquefois l'enfant est tourmenté de nausées et fait quelques efforts pour vomir ; les vomissements et les nausées sont presque toujours accompagnés d'une petite toux sèche ; les yeux sont cernés, caves, abattus ; le bord des paupières est rouge.

Les vomissements porracés et les évacuations intestinales toujours plus ou moins séreuses, deviennent encore plus abondants dans la troisième période ; mais bientôt ces évacuations diminuent et s'éloignent à mesure que les forces s'affaiblissent ; l'enfant

est dans un état de somnolence, dont il ne sort qu'en poussant des cris et des plaintes continuelles. La prostration est très grande, la maigreur extrême, de petits mouvements convulsifs se manifestent dans les yeux et sur la face, la figure est décomposée.

Le traitement qui réussit dans la maladie qui nous occupe, tend encore à l'isoler des phlegmasies et à la rapprocher du choléra-morbus, avec lequel elle a, dans quelques cas, beaucoup d'analogie.

Dans la première période une diète très-sévère, les boissons adoucissantes et gommées, les fomentations et les cataplasmes émollients, suffisent souvent pour arrêter les progrès du mal. Dans le cas seulement où cette maladie est compliquée avec une cœcolite, on appliquera des sangsues.

Dans la seconde période, il faudra ajouter aux moyens déjà indiqués, les bains et les lavements opiacés. Quand les enfants ne s'agitent pas trop, les bains sont très utiles.

Lorsque le flux diarrhéique ne s'accompagne pas de vomissements, l'on a conseillé l'emploi de l'ipécacuanha comme vomitif,

à la dose de cinq à six grains ; mais les moyens analeptiques et fortifiants sont ceux sur lesquels on a fondé généralement le plus d'espérance ; l'eau de riz aromatisée avec l'eau de fleurs d'oranger , la décoction blanche de Sydenham (Voir le formulaire), avec addition de quelques grains de rhubarbe ; la rhubarbe seule , en décoction , en poudre ou en teinture , conviennent particulièrement.

DU FEU DE DENTS.

Les éruptions cutanées qui surviennent pendant le cours de la dentition sont de petites dartres écailleuses , soit à la face ou derrière les oreilles ; elles n'exigent presque aucun traitement particulier , et disparaissent lorsque la dent est sortie. Quant à l'érythème que l'on observe assez fréquemment sur les cuisses et sur le bassin des enfants, pendant la dentition et auquel on a donné vulgairement le nom de *feu de dents* , il est probablement le résultat d'une altération particulière

de l'urine ou peut-être des matières fécales, et paraît essentiellement en dépendre.

DE LA CROÛTE LAITEUSE

DES ENFANTS.

On donne le nom de croûte laiteuse à une éruption qui se montre sur le front ou sur le cuir chevelu, et s'étend ensuite sur le cou et sur la face, qu'elle recouvre souvent en entier à l'exception cependant des yeux et du bord des lèvres. Au début, il survient, sur les parties affectées, des pustules aplaties ou saillantes, qui se remplissent d'une humeur limpide; peu après, il se forme par la transudation d'une liqueur ichoreuse, des croûtes d'une couleur brunâtre; quelquefois la démangeaison est si vive, que l'enfant y porte la main, irrite ou déchire la partie en se grattant, et y détermine de l'inflammation et de la suppuration.

La durée de cette maladie est plus ou moins longue; quand elle dépend de la

dentition, elle se prolonge rarement au-delà de ce travail; mais il n'en est pas de même quand elle tient à d'autres causes.

Il ne faut pas confondre la croûte laiteuse avec les achores ou teigne muqueuse. Les croûtes de la première sont le plus ordinairement sèches; celles de l'autre sont cendrées, jaunâtres, verdâtres, presque toujours molles, et semblables à du miel.

La marche de la croûte laiteuse n'est pas toujours bénigne. Quelques enfants éprouvent une si forte démangeaison qu'ils en perdent l'appétit et le sommeil; il y a tantôt une constipation opiniâtre, tantôt de la diarrhée. Si le suintement vient à se supprimer, il survient des engorgements glanduleux, des ophthalmies, des affections comateuses.

Dans son état de simplicité, cette maladie est peu dangereuse. Lorsqu'elle dépend de la première dentition, quelques légers changements dans le régime de l'enfant et de la nourrice, suffisent pour aider la nature. L'on aura soin d'éviter l'impression du froid, et on lavera fréquemment les parties affectées avec des liquides émollients, pour s'opposer

à l'odeur fétide qui s'en exhale; si la démangeaison est excessive, on ajoute quelques têtes de pavots pour rendre les lotions plus calmantes.

La croûte laiteuse qui se complique avec d'autres affections, est beaucoup plus grave et plus opiniâtre, lorsqu'elle dépend d'une constitution héréditaire, des scrofules par exemple; on insistera sur les préparations de gentiane et de rhubarbe, sur la décoction de houblon, sur de bons aliments. Si cette maladie dépend d'un vice dartreux ou psorique, on donnera les chicoracées, les extraits de fumeterre, de chardon béni, la décoction de douce-amère.

Dans les cas les plus opiniâtres, il faut appliquer un vésicatoire, afin d'empêcher que le suintement qui se fait vers la tête, ne se porte à l'intérieur sur un organe essentiel à la vie. S'il survient de la céphalalgie, de la suffocation, des maux d'yeux, on applique de préférence les exutoires à la nuque, ou derrière les oreilles.

Les Docteurs Stark père et fils de Mayence, ont préconisé la pensée ou *viola tricolor* en

décoction dans le lait, pour guérir la croûte laiteuse: elle ne paraît point jouir des avantages qu'on lui attribue.

DE LA VERMINE DE LA TÊTE.

Certains enfants, quoique d'ailleurs très proprement tenus, sont exposés à avoir la tête couverte d'un grand nombre de poux, dont il est fort difficile de déterminer l'origine. Ceux qui en ont en abondance paraissent languir; ils deviennent pâles, maigres; les glandes cervicales se gonflent parfois, la tête finit par s'excorier et rend un fluide puriforme qui se dessèche par le contact de l'air.

Il ne faudra pas confondre les ulcères de la tête produits par la vermine, avec ceux qui résultent de la teigne. C'est une méprise que l'on évitera en examinant avec attention la forme et sur-tout l'odeur des croûtes qui recouvrent le cuir chevelu.

Les soins de propreté, les lotions émol-

lientes sur la tête, la coupe des cheveux, sont d'une grande utilité pour détruire les poux. On aura recours ensuite à la pommade mercurielle (voir le formulaire.) Mais dans le cas où la vermine aurait déjà causé des ulcères au cuir chevelu, si les glandes circonvoisines étaient tuméfiées, il ne faudrait pas employer les mercuriaux, dans la crainte qu'il ne se fit une absorption qui pût produire des accidents.

Il est bon d'observer ici, que la disparition trop rapide des ulcérations auxquelles la présence des poux peut donner lieu, est suivie, dans quelques cas, d'ophtalmies opiniâtres, de maux de tête violents, souvent même d'arachnitis.

DE LA SUPPURATION DES OREILLES.

Les oreilles des enfants sont très sujettes à s'ulcérer pendant les premières années de leur vie. Il faut bien se garder sur-tout de supprimer cet écoulement, car l'on s'expo-

serait à occasioner des accidents graves ; on doit le considérer comme une affection locale. Il peut subsister long-temps : c'est même ordinairement le symptôme d'une autre maladie, telle que le travail de la dentition ou quelque lésion intestinale. J'ai vu périr un enfant de convulsions à la suite de la répercussion d'un écoulement des oreilles.

Lorsque cette maladie est tout-à-fait simple, il suffit de laver les parties avec de l'eau tiède ou une infusion de guimauve ; on appliquera sur les ulcères des feuilles de poirée avec du beurre, et on les recouvrira d'un linge blanc de lessive que l'on renouvelera souvent.

Si chez certains enfants, dont l'écoulement a diminué ou disparu, on s'aperçoit que les glandes du cou, les yeux ou d'autres organes sont affectés, il sera bon d'appliquer un vésicatoire au bras ou à la nuque. Dans le cas où l'ulcère cause beaucoup de douleur, ou s'il gagne le long du cou, on doit essayer les fomentations avec une ou deux têtes de pavots, bouillies dans du lait, et appliquer un autre vésicatoire derrière les oreilles ; enfin si

l'ulcère tient du caractère dartreux , il faut prescrire à l'enfant les médicaments internes propres à cette affection : lorsqu'il prend le sein , ils seront préférablement administrés à la nourrice.

DES OREILLONS.

Le travail de la dentition , la répercussion ou le dessèchement des ulcères des oreilles , chez les jeunes enfants , produisent souvent l'engorgement des glandes parotides ; on le désigne vulgairement sous le nom d'oreillons. Avec la tuméfaction de l'une des glandes parotides ou maxillaires , il existe une raideur et une douleur telle dans les mouvements de la mâchoire inférieure , que l'enfant éprouve beaucoup de difficultés à la mouvoir et à exécuter la mastication.

Lorsque cette incommodité est déterminée par le dessèchement d'un ulcère , il sera utile de rappeler l'écoulement en établissant un vésicatoire ; si elle est la suite d'une denti-

tion difficile, le gonflement est alors sympathique; il est déterminé par l'irritation et l'inflammation vive dont sont atteintes les gencives.

Il ne faut point oublier que les enfants scrofuleux ont une disposition particulière à ces inflammations des glandes du cou; à l'application d'un vésicatoire, on joindra, dans ce cas, les amers à l'intérieur.

DE L'ÉPILEPSIE.

Cette maladie est assez fréquente; les enfants y sont d'autant plus sujets qu'ils sont plus jeunes; mais le pronostic en est alors moins fâcheux que dans un âge plus avancé. On lui a donné le nom d'éclampsie lorsque sa marche est aiguë, et l'on a réservé celui d'épilepsie pour cette affection, lorsqu'elle est chronique.

On divise ordinairement l'épilepsie en idiopathique et en sympathique.

La première paraît tenir quelquefois à un

vice héréditaire ou acquis, dans la conformation du crâne; de fortes émotions de l'ame peuvent aussi déterminer des accès d'épilepsie chez des enfants irritables et sensibles; tels sont la colère, la frayeur, une réprimande trop sévère, de mauvais traitements. Les enfants qui sont dans un état de cachexie, qu'elle soit innée et transmise par des parents débiles, ou qu'elle soit le produit de révolutions qui ont altéré la constitution, sont aussi sujets à l'épilepsie essentielle, parce que cet état morbifique est souvent lié à une affection du cerveau.

L'épilepsie sympathique peut tenir à la répercussion de maladies cutanées, telles que dartres, gale, croûtes laiteuses, etc., aux efforts de la nature dans les exanthèmes, ainsi: la variole, la rougeole, la scarlatine; aux difficultés et aux douleurs d'une dentition orageuse, à la présence des vers dans les intestins, à un lait de mauvaise qualité chez les enfants du premier âge, comme cela se remarque lorsque la nourrice a souvent de violents accès de colère; des aliments de mauvaise qualité, dont la digestion a été dif-

ficile, peuvent lui donner naissance, en agaçant l'estomac et les intestins.

Lorsqu'une affection du foie est la cause de l'épilepsie sympathique, il existe une douleur plus ou moins sourde dans la région de cet organe, et il survient une jaunisse qui se manifeste avant ou pendant l'accès. Une douleur vive dans une partie quelconque, peut déterminer les convulsions et l'épilepsie à raison de la susceptibilité du cerveau. La masturbation, une application trop forte et trop soutenue, la douleur, le chagrin, peuvent encore la produire.

L'insouciance étant un des caractères essentiels de l'épilepsie, on peut reconnaître, qu'un enfant est menacé de cette maladie, lorsqu'il tombe dans une morosité, une tristesse qui ne sont pas naturelles à cet âge, lorsqu'on aperçoit quelque chose d'égaré dans la vue, lorsque le sommeil est interrompu par des cris inopinés, par des frayeurs auxquelles on ne saurait assigner aucune cause. L'enfant encore à la mamelle est dans une agitation continuelle; son tronc et ses membres se meuvent par soubresauts; il tette

d'une manière interrompue, ses traits changent à tout moment; il a l'œil hagard, larmoyant, la paupière gonflée, le visage étonné, il dort mal. Celui qui est assez grand pour exprimer ce qu'il éprouve, se plaint de vertiges, de tintements d'oreilles, de violents maux de tête, et sur-tout d'un froid glacial aux pieds et aux mains; ses yeux sont comme éblouis par des bluettes, le ventre murmure, les membres sont tirillés par des crampes, le pouls est fréquent et dur, le son de la voix grêle, ce qui est un présage assez certain du retour d'un nouvel accès.

Il y a quelquefois des enfants qui sont attaqués et comme frappés à l'improviste; ils tombent par terre, et sont agités de convulsions presque toujours générales; le visage pâlit, s'altère, se crispe; la bouche blanchit d'écume; les lèvres tremblent ou sont dans un état de contorsion; on entend grincer les dents, la tête se renverse, le cou se gonfle; la respiration est bruyante, stertoreuse; le pouls petit, irrégulier, entrecoupé; la peau froide; les membres se contractent et s'agitent en sens divers. Le malade re-

venu à lui-même ne conserve aucun souvenir de ce qu'il a éprouvé durant l'accès, il est seulement triste et comme hébété.

L'épilepsie sympathique est d'autant plus redoutable que les accès en sont plus violents et plus répétés; dans le traitement on doit tâcher de découvrir la cause de la maladie afin de l'éloigner. Dans l'épilepsie essentielle, la valériane, les feuilles d'oranger, le quinquina, le musc, le castoréum, le camphre, l'assa-fœtida, les fleurs de zinc, sont les moyens que l'on a employés le plus généralement, mais sans résultat marqué. M. Fouquier a administré le nitrate d'argent, proposé par les médecins anglais, en commençant par un vingtième de grain, à la dose de deux grains par jour d'abord, et à celle de dix grains ensuite. Il en faisait prendre un grain toutes les heures, mêlé avec de la mie de pain, de la cannelle et du sucre. On seconde l'action des antispasmodiques par les vésicatoires, les sétons placés sur la tête ou aux environs. Lorsque l'épilepsie paraît dépendre de ce que le sang se porte rapidement et en trop grande quan-

tité à la tête, la saignée est utile pour prévenir et guérir l'accès. Chez les malades qui sentent venir l'*aura epileptica*, on prétend avoir opéré des guérisons en prévenant l'accès par des ligatures très serrées sur un des lieux de son passage. Le docteur Siégler dit avoir guéri plusieurs épilepsies par l'administration de l'oxide de zinc en poudre. (Voir le formulaire.)

Chez les enfants nouveau-nés, la maladie qui nous occupe peut être produite par le séjour du méconium, par l'action des matières étrangères dans l'estomac et les intestins; les évacuants sont alors indiqués. Si l'affection est produite par des vers, les vermifuges doivent être administrés.

Lorsque l'épilepsie arrive au début de la variole, de la rougeole, de la scarlatine, elle n'est point ordinairement fâcheuse; mais elle laisse peu d'espérance quand elle arrive vers leur déclin: il en est de même de celle qui succède à une dentition laborieuse.

On ne doit point porter au nez des malades des substances volatiles, ni verser dans leur bouches des liqueurs spiritueuses. Il est à

craindre que cette pratique, trop usitée par le vulgaire, ne détermine le vomissement, l'éternuement ou quelque violente secousse, qui augmente ou produise une congestion cérébrale et occasionne la mort.

Quand l'épilepsie est la suite de la répercussion d'une affection cutanée, on doit rappeler celle-ci par les vésicatoires, les sinapismes, etc.

DE LA TEIGNE.

Cette affection est considérée comme un exanthème chronique, dont le siège primitif paraît être dans le tissu réticulaire du cuir chevelu; de là résultent la desquamation de l'épiderme, la rougeur, l'engorgement, la démangeaison, le prurit, la douleur et la cuisson des parties affectées.

Outre la céphalalgie et le prurit par lequel cette affection débute, on remarque une ulcération du cuir chevelu avec tuméfaction. Elle se manifeste d'abord par des pustules

ou vésicules, entourées d'un cercle rouge ; elles s'ouvrent spontanément, ou bien l'enfant les déchire ; de là un suintement de matière fétide qui agglutine les cheveux en se desséchant, et forme des croûtes sous lesquelles existe une sanie putride qui attaque et ronge la peau, le bulbe des cheveux, même les os du crâne ; plus tard il survient des abcès, engorgement des glandes occipitales et cervicales, tuméfaction des oreilles, rougeur des paupières, larmolement, rapprochement et réunion des pustules d'où s'exhale une odeur insupportable.

La teigne abandonnée à elle-même dure plusieurs années : elle guérit assez souvent après l'âge de sept ou quatorze ans.

Il existe cinq espèces de teignes, que le professeur Alibert distingue par les noms suivants : 1° teigne faveuse ou alvéolée ; 2° rugueuse ou granulée ; 3° furfuracée ou porrigineuse ; 4° amiantacée ; 5° muqueuse.

La teigne faveuse s'annonce pour l'ordinaire par de petites pustules prurigineuses remplies d'une matière purulente qui en se desséchant, forme des croûtes jaunâtres,

circulaires, enfoncées vers le centre et relevées à la circonférence.

Il paraît quelquefois des tubercules au front, au visage, aux tempes, aux sourcils, aux lombes, aux épaules, aux bras, aux jambes. Quel que soit le lieu où sont situés ces tubercules, ils ne sont qu'appliqués sur le tissu réticulaire, où ils adhèrent fortement.

Les croûtes offrent des crevasses profondes; la démangeaison est très grande et accompagnée des douleurs les plus vives; elle force souvent les malades à se gratter jusqu'à écorcher le cuir chevelu avec les ongles; des poux en grand nombre occupent les fentes et les excavations des croûtes, et contribuent à augmenter la démangeaison. Cette espèce de teigne est fréquemment compliquée de la tuméfaction érysipélateuse du cuir chevelu.

La teigne favreuse exhale une odeur particulière qui se rapproche beaucoup de celle d'urine de chat ou de souris. Lorsqu'on a fait tomber cette couche épaisse par des cataplasmes émollients placés sur la tête, dont on a d'abord coupé les cheveux, une odeur

fade, nauséabonde, remplace celle de souris.

D'après les observations de M. Alibert, il survient dans cette espèce de teigne, une ulcération particulière dans les ongles; si on les coupe il s'en écoule une humeur glutineuse semblable à celle qui s'échappe de la tête.

2^o La teigne granulée n'attaque que les enfants; elle occupe le plus ordinairement la partie postérieure et supérieure de la tête et n'envahit pas une aussi grande quantité de cuir chevelu que la teigne faveuse. Dans cette espèce de teigne, les tubercules que forment les croûtes sont inégaux, irréguliers, assez écartés les uns des autres et moins enchâssés dans le tissu dermoïde que ceux de la teigne faveuse; il en suinte un liquide visqueux qui forme, en s'épaississant, de petites croûtes brunes ou grises, parfois d'une consistance comme pierreuse et d'autres fois ressemblant à des morceaux de plâtre salis par la poussière et l'humidité. La tête exhale une odeur analogue à celle de beurre rance, ou celle du lait qui commence à se gâter; après la chute des croûtes par un cataplasme émol-

lient qui fait en même temps cesser la démangeaison, l'odeur n'est plus la même; la peau est privée de l'épiderme, elle est lisse, polie, un peu tuméfiée et rouge; on aperçoit de petites collections séro-purulentes d'où sort le liquide qui renouvelle les croûtes. La teigne rugueuse, si elle était livrée à elle-même, se terminerait fort tard.

3° La teigne furfuracée se déclare particulièrement chez les enfants qui ont passé l'âge de sept ans. Elle débute, pour l'ordinaire, par un suintement de sérosité légèrement visqueuse que fournit le tissu réticulaire par une infinité de pores: cette sérosité s'attache fortement aux cheveux, s'y dessèche et forme des écailles plus ou moins nombreuses, blanches ou jaunâtres et semblables à des amas de son ou de farine grossière. Une très grande quantité de poux accompagne cette espèce de teigne, d'après M. Alibert.

Lorsque la teigne furfuracée est sèche, elle est inodore; mais lorsqu'elle est humide elle exhale une odeur de lait aigri; après la chute des croûtes, la partie affectée offre une surface lisse et rosée légèrement tuméfiée.

La teigne furfuracée a beaucoup d'analogie avec la dartre squameuse et avec la dartre miliaire commençante.

4° La teigne amiantacée que M. Alibert a le premier décrite, ne s'observe guère que chez les adultes; elle occupe ordinairement la partie supérieure et antérieure de la tête, et elle est caractérisée par des écailles luisantes d'une couleur argentée ou nacrée, qui enduisent et unissent les cheveux par paquet, dans toute leur longueur et dans le sens de leur direction naturelle; elles s'en détachent quelquefois avec facilité. Cette teigne a reçu son nom de la parfaite ressemblance qu'elle a avec l'amiante.

5° La teigne muqueuse attaque le plus souvent les enfants à la mamelle, c'est ce qui l'a fait confondre par quelques auteurs avec les croûtes de lait; mais ces deux exanthèmes diffèrent essentiellement; car la croûte de lait est presque toujours une affection légère, tandis que la teigne muqueuse, acquiert quelquefois tant de violence, qu'elle occasionne des accidents, tels que le gonflement des glan-

des cervicales, et la tuméfaction érysipélateuse des oreilles.

La teigne muqueuse consiste en des ulcérations superficielles fournissant un liquide muqueux, jaunâtre, qui ressemble à du miel. Cette matière se dessèche soit par le contact de l'air, soit par l'influence de la chaleur, et forme des croûtes jaunes pour l'ordinaire, quelquefois de couleur cuivrée, souvent verdâtres qui se détachent facilement du cuir chevelu : ces croûtes se fendillent bientôt, et sont humectées par une humeur fétide, épaisse, de consistance sirupeuse ; elles augmentent en largeur et en épaisseur ; elles s'unissent à d'autres et forment, en se confondant, des plaques d'une étendue considérable, qui couvrent quelquefois toute la tête en manière de calotte. Les croûtes sont tantôt inégales et déprimées, tantôt elles sont lisses et unies ; la matière muqueuse qu'elles fournissent enduit et colle les cheveux en masse et par couches.

Cette espèce de teigne n'attaque pas seulement le cuir chevelu ; elle peut encore s'étendre au front, aux tempes, aux oreilles.

Les ulcérations qui fournissent cette matière épaisse dont la dessiccation forme les croûtes, commencent d'une manière différente; tantôt elles ont été précédées de pustules, tantôt de petits abcès qui occasionent une douleur vive. Il y a parfois de la fièvre. Le cuir chevelu se tuméfie dans certains endroits, et offre des bosses plus ou moins considérables; il y a une très vive démangeaison, les enfants se grattent beaucoup. Quand on fait tomber les croûtes, le cuir chevelu paraît moins enflammé que dans les espèces précédentes; il offre dans les endroits dénudés, une couleur d'un rouge rosacé ou amaranthe; il est constamment humide.

La teigne n'existe pas toujours seule: elle peut se compliquer avec beaucoup d'autres affections, même exanthématiques, telles que la gale, les dartres, etc.

La suppression de cette affection amène de graves accidents. On voit se déclarer quelquefois une fièvre lente, le carreau, la phthisie.

Pour traiter la teigne convenablement, il faut avoir égard au tempérament, à l'âge, au genre de vie de ceux qui en sont affectés ou

à l'espèce de teigne qui existe. S'il y a gonflement extraordinaire du cuir chevelu et des oreilles, il sera utile de faire appliquer des sangsues aux environs de chaque apophyse mastoïde. Dans quelques cas, les vésicatoires peuvent être nécessaires pour déplacer l'irritation vive qui existe vers le cuir chevelu. On doit mettre le malade à l'usage des amers.

Il est des teignes qui n'exigent que des soins de propreté et des applications émollientes, telles que des lotions avec l'eau de guimauve, ou des linges trempés dans le même liquide; il en est d'autres contre lesquelles tous les médicaments que l'on administre sont infructueux.

Un grand nombre de recettes ont été vantées : les cathérétiques, la ciguë, la pommade oxigénée, le charbon seul ou uni au soufre, ont été employés. Quels que soient les topiques que l'on préfère, on commence d'abord par faire tomber les croûtes en appliquant sur la tête que l'on a rasée, un cataplasme de farine de graine de lin, que l'on répète jusqu'à ce que la chute des croûtes ait lieu, et qu'il faut avoir soin de ne pas mettre trop

chaud ; sa température doit produire la sensation d'une simple tiédeur.

Des divers moyens que nous avons indiqués , le charbon uni au soufre est celui qui réussit le mieux dans le traitement de cette affection : on doit frotter la tête des teigneux tous les jours avec la pommade n° 274 (voir le formulaire.)

Les lotions fréquentes du cuir chevelu avec les eaux sulfureuses , naturelles ou artificielles , sont aussi d'un très grand avantage.

En général, la meilleure méthode curative est celle qui se borne à apaiser l'irritation du cuir chevelu , car toutes les applications trop irritantes sont nuisibles : on a quelquefois guéri la teigne en ne couvrant la tête qu'avec des émollients.

La calotte a été heureusement proscrite : la douleur qui accompagne son usage est si vive, qu'à peine même il serait permis d'y recourir , après avoir tenté inutilement tous les autres moyens.

DES SCROFULES.

On donne le nom de scrofules ou d'é-crouelles, à une maladie générale, une véritable diathèse, qui porte spécialement son action sur le système lymphatique ; mais sa nature et son mode d'action sont inconnus.

Les altérations morbides qui en sont l'effet, se développent spécialement sur les glandes du cou, de la tête, du ventre, des poumons, des membres : on les voit se déclarer au niveau des grandes articulations ; mais tous les tissus, tous les organes peuvent en être atteints, et en particulier ceux d'une structure spongieuse. Les glandes, les extrémités articulaires des os longs, les os courts, les articulations de toute espèce, la lèvre supérieure, les yeux, sont ordinairement les premiers affectés

(*Premier degré.*) Les caractères qui dénotent, dans le principe, la diathèse scrofuleuse sont le gonflement de la lèvre supérieure, des gerçures sur cette lèvre, ou sur d'autres parties qui fournissent quelquefois un suinte-

ment jaunâtre; le nez est tuméfié, rouge et douloureux, les yeux sont chassieux par la grande activité des follicules de Meibomius; les oreilles laissent écouler une matière jaunâtre répandant en général une odeur fade; la quantité et les qualités de cette matière, sont sujettes à varier; le cerveau est très développé, très capable d'apprendre, mais peu susceptible de créer. Le caractère de l'enfant est gai, l'activité des voies digestives est très grande, les malades prennent une quantité considérable d'aliments, et ils les digèrent avec une extrême rapidité: la peau est pâle, blafarde, mais elle s'injecte très facilement par la plus légère impression morale.

(*Deuxième degré.*) Dans le second degré de la maladie qui nous occupe, les glandes lymphatiques s'affectent; c'est alors que l'on voit celles du cou, du méésentère, être atteintes: les tumeurs qu'elles forment sont dures et indolentes, sans changement de couleur à la peau: elles restent stationnaires pendant un temps plus ou moins long; mais à une époque variable il survient quelques troubles généraux, le pouls est plus fréquent, la chaleur

augmente; cependant ces légers accidents sont de courte durée.

(*Troisième degré.*) Les tumeurs grossissent peu à peu, elles conservent cependant leur dureté; la peau qui les recouvre s'altère et prend une couleur rouge plus ou moins foncée; les glandes, souvent sans devenir douloureuses, se ramollissent par degrés et donnent au toucher le sentiment de la fluctuation; elles suppurent enfin; la peau s'amincit, s'ulcère et il s'en écoule une matière puriforme entraînant avec elle des flocons blanchâtres: les ulcères qui se sont formés, durent plus ou moins long-temps, se cicatrisent et se rouvrent de temps à autre; il s'en forme sans cesse de nouveaux.

(*Quatrième degré.*) Enfin dans le dernier degré, suivant l'organe sur lequel le vice scrofuleux porte son action; différentes affections en sont le résultat, ainsi la phthisie, le carreau, etc. Dans tous les cas, la maladie continuant à faire des progrès, les malades succombent après avoir passé par tous les degrés du marasme.

Les scrofules surviennent ordinairement

depuis l'âge de trois ans jusqu'à sept; elles se manifestent quelquefois plus tard, et dans des cas fort rares, à la vérité, dans un âge très avancé. Le tempérament lymphatique y est exposé; on les observe sur-tout chez les individus qui se nourrissent mal, qui habitent des lieux bas et humides et qui sont en même temps plongés dans la tristesse.

Cette affection doit être regardée comme héréditaire, elle peut ne se manifester qu'à la deuxième ou troisième génération. Les pères paraissent la transmettre plus particulièrement aux enfants que les mères, elle ne paraît pas être contagieuse comme on l'a cru: l'on a fait à ce sujet des expériences sur des enfants (Kortum) et sur des animaux. (Hébreard). Le coït paraît néanmoins, dans quelques circonstances, l'avoir communiqué; mais il y avait alors complication avec une maladie syphilitique.

On retire de grands avantages des toniques dans le premier degré de la maladie; ainsi l'oxide de fer uni à l'hydrochlorate d'ammoniaque ou avec le carbonate de potasse, les amers, l'elixir de Peyrilhe, le quinquina, le

houblon, l'eau de mer en boisson et en bains. Mais ce sont sur tout les moyens hygiéniques, tels que le changement de climat, les frictions sèches, l'insolation, etc., ainsi qu'un régime très nourrissant, qui procurent les résultats les plus heureux; l'hydrochlorate de baryte a été employé. M. Jadelot a mis en usage avec succès, les hydro-sulfures en boisson, en bains, en douches; mais il en seconde l'effet par les autres moyens indiqués.

M. Biett dit s'être bien trouvé à l'hôpital St.-Louis, des bains de vapeurs à 36 et même 40 degrés, ainsi que des préparations sulfureuses, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

L'iode réduit à l'état d'hydriodate ioduré paraît avoir merveilleusement réussi à M. Coidet; mais tous les praticiens qui ont employé cette préparation, sont loin d'en avoir retiré les mêmes avantages.

L'oxide d'or prescrit par M. Chrétien de Montpellier a été quelquefois utile; mais il faut associer au traitement l'usage d'un sirop amer.

DES AFFECTIONS SCROFULEUSES.

Parmi les affections scrofuleuses dont le nombre est considérable et dont quelques-unes sont décrites dans d'autres articles, nous indiquerons ici les abcès et les ulcérations de cette nature, ainsi que les engorgements et les inflammations des ganglions sympathiques superficiels, sur lesquels l'affection scrofuleuse porte si souvent son action.

Abcès cutanés et sous-cutanés scrofuleux.

Les abcès scrofuleux sont plus ou moins superficiels : les uns ont leur siège dans le derme lui-même et sont remarquables par la coloration violette de la peau et sa circonscription. Lorsque ces abcès ont leur siège à la face, ils se gonflent et se colorent davantage au moment où les enfants crient, ce qui, sous ce rapport seulement, pourrait les faire confondre avec certaines tumeurs érectiles. Ils se terminent quelquefois par résorption, et alors il reste à l'endroit qu'ils occupaient une teinte rouge violacée, qui est plus visible pendant les grandes chaleurs et

le froid. S'ils s'ouvrent spontanément ils donnent lieu à l'écoulement d'un pus sanieux, ichoreux ou séro-purulent et sur-tout grumeleux.

Les abcès superficiels, sont le passage entre les indurations du derme et les véritables abcès sous-cutanés; ceux-ci sont quelquefois disséminés en assez grand nombre, à la surface du tronc et des membres, tantôt dans le tissu cellulaire sous-cutané, tantôt plus profondément dans les interstices des muscles; ils se présentent sous la forme de tumeurs arrondies, circonscrites, molles, indolentes, sans changement de couleur à la peau. Le même individu porte souvent huit ou dix de ces tumeurs qui ressemblent à des espèces de loupes. Ces abcès sont sans fièvre; ils restent stationnaires des mois et même des années entières; si le liquide qu'ils contiennent et qui est renfermé dans une espèce de kyste formé par le tissu cellulaire, n'est pas résorbé, soit spontanément, soit par les moyens que l'on emploie, la peau au bout d'un temps plus ou moins long, s'amincit au sommet de la tumeur, l'épiderme s'exfolie, enfin, l'abcès

s'ouvre spontanément, laisse suinter un liquide séreux et jaunâtre, au milieu duquel se trouve une matière blanche, caillebotée, comme caséuse, qui ne s'échappe que lentement et avec peine, à mesure que l'ouverture s'aggrandit.

Il convient d'ouvrir ces abcès de bonne heure avec le bistouri.

Ganglites tuberculeuses. Les ganglions des parties latérales du cou, depuis l'angle des mâchoires jusqu'aux clavicules, ceux des aisselles, des aines, qui occupent le trajet des gros vaisseaux, des membres, s'engorgent fréquemment chez les scrofuleux, et donnent lieu à des tumeurs indolentes, arrondies, molles d'abord, et ensuite rénitentes et dures; c'est autour du cou sur-tout, que ces engorgements sont plus fréquents et plus considérables. Les ganglions sont d'abord isolés, ils augmentent lentement de volume, restent mobiles; ils se groupent bientôt, s'unissent entre eux et forment des masses considérables, saillantes, qui se prolongent au milieu des muscles profonds.

Dans le principe, on ne remarque, dans la ganglité tuberculeuse, aucune espèce de

troubles généraux, seulement un peu plus de faiblesse, de pâleur, et en général de la diminution dans l'embonpoint.

Dans la période de suppuration, les tumeurs, soit isolées, soit réunies, deviennent douloureuses au toucher; le malade y ressent des élancements; peu à peu elles adhèrent à la peau qui les recouvre. A mesure que le tissu cellulaire environnant s'enflamme, la peau devient rouge, violette, chaude comme dans la deuxième période du phlegmon, enfin la fluctuation se manifeste, la peau s'ouvre et s'ulcère. Si plusieurs ganglions du cou s'enflamment à la fois chez des sujets vigoureux, la fièvre qui survient s'accompagne d'épistaxis, de céphalalgie; chez les sujets faibles, on observe à peine quelques légers mouvements fébriles.

La ganglite tuberculeuse, dans sa première période, réclame d'abord les moyens anti-phlogistiques. Les sangsues appliquées en petit nombre, sur le siège même de la tumeur, sont utiles en dégageant le tissu vasculaire sous-cutané, qui environne les

ganglions. Lorsque ceux-ci sont volumineux et contiennent déjà une grande quantité de matière tuberculeuse, les applications excitantes faites sur la tumeur, réunies au traitement général, peuvent seules favoriser la résolution : c'est alors que l'on peut faire usage avec succès des emplâtres de savon, des liniments excitants ammoniacaux, des pommades mercurielles et hydriodates; rarement elles peuvent se terminer par résolution; elles restent ordinairement stationnaires et finissent ensuite par suppurer.

Ulcères scrofuleux. Ceux qui succèdent à des ganglites tuberculeuses sont plutôt des ulcérations fistuleuses que des ulcères proprement dits. La peau est décollée, amincie, il en sort de temps à autre des portions de matière tuberculeuse ramollie. Ces ulcérations s'enflamment parfois, l'inflammation est érysipélateuse, et quand l'orifice communie avec une cavité large et profonde, le pus devient fétide, sanguinolent, des bourgeons charnus s'élèvent et font hernie au travers de l'ouverture, la cicatrisation

se fait dans quelques points, les autres paraissent avoir éprouvé une grande perte de substance. Les cicatrices sont irrégulières et difformes, c'est ce que l'on remarque particulièrement au cou.

On observe rarement un mouvement fébrile, les fonctions digestives ne sont point altérées.

Dans le cas où les ulcères deviennent saniem, putrides, on a recours avec avantage aux tranches de citron, au chlore en vapeur, aux chlorures d'oxide de sodium, au quinquina en poudre ou en lotion, au camphre; lorsque, au contraire, ils sont douloureux, il faut employer le cérat opiacé ou les cataplasmes émoullients. On est souvent obligé d'exciser les végétations trop saillantes, mais il peut suffire de les exciter avec la crème de tartre en poudre ou un digestif animé.

DU CARREAU.

C'est le nom vulgaire donné à l'affection

tuberculeuse des glandes du mésentère, à cause de la dureté et du volume que le ventre acquiert souvent dans cette maladie.

Le cours et la durée du carreau comprennent trois périodes distinctes : dans la première, l'enfant perd de sa vivacité; il devient triste, pâle, languissant, mélancolique; les digestions se dérangent, l'appétit diminue, le ventre murmure et semble rempli de vents; on y aperçoit de la bouffissure, de la tension, sur-tout le soir; l'urine est blanchâtre, lactescente, les déjections sont liquides par intervalles; il survient de temps en temps des vomissements glaireux; la transpiration exhale une odeur acide; la respiration est inégale, le pouls intermittent, la langue sale, l'haleine forte, le malade se plaint de faiblesse dans les membres, de douleurs gravatives dans les lombes; son visage maigrit, se ride et se dessèche.

Dans la deuxième période, l'appétit se perd, ou va jusqu'à la voracité; mais les repas sont suivis de malaise, de pesanteur et de distension dans le bas ventre; en palpant, on découvre çà et là des indurations isolées;

l'urine coule en petite quantité, les selles sont très irrégulières, quelquefois supprimées; tantôt molles et d'une couleur presque naturelle; tantôt liquides et blanchâtres, cendrées ou argileuses; souvent compliquées de vers; l'affection du mésentère est quelquefois précédée de l'engorgement et de l'induration des glandes cervicales.

Dans la troisième période, les glandes mésentériques deviennent tuberculeuses, dures et imperméables; par conséquent le chyle n'est plus repompé et s'écoule avec les déjections qui deviennent blanchâtres et lientériques, dès lors plus de digestions ni de nutrition; état de marasme complet, fièvre hectique; quelquefois épanchement de sérosité dans l'abdomen, dévoiement colliquatif, mort inévitable.

Cette maladie telle que nous venons de la décrire, est ce que les auteurs ont nommé carreau douloureux ou inflammatoire; mais il est un autre état auquel on a donné le nom de carreau indolent: celui-ci ne s'annonce par aucun symptôme; les individus affectés de ces sortes de tubercules mésentériques

occultes n'éprouvent aucune espèce d'altération de leurs fonctions, à moins que d'autres maladies ne surviennent et n'y portent le trouble. Ceux qui en sont atteints conservent leur appétit et leur embonpoint.

Dans la dernière période du carreau, le ventre est constamment affaissé, à moins qu'il n'y ait en même temps péritonite chronique, ou commencement d'épanchement dans le ventre; mais excepté ce cas seulement, on sent presque toujours, en palpant le ventre avec soin, des corps durs, arrondis, bosselés, placés profondément vers la partie moyenne du ventre. On ne pourrait confondre ces tumeurs arrondies qu'avec des scybales, et cette méprise a lieu quelquefois chez des sujets très maigres et très constipés; mais les tubercules, même indolents, sont toujours durs à la pression, tandis que les scybales ne le sont pas.

Au début, cette maladie peut offrir quelque chance de guérison; mais quand elle est avancée, les secours de l'art les mieux administrés, ne sauraient lui imprimer une marche rétrograde.

Il est des pays, en Hollande par exemple, où le carreau est une maladie fort commune: on la voit se dissiper spontanément vers l'âge de dix ans.

L'identité du carreau avec les scrofules, exige que ces deux maladies soient traitées de la même manière. Il faut se proposer de ranimer les forces de l'économie en général, et du système lymphatique en particulier. L'hygiène et la thérapeutique doivent tendre au même but. Ainsi, l'enfant qui est menacé du carreau est-il encore à la mamelle, il faut le fortifier, en lui faisant respirer un air pur, en le mettant à l'abri du froid et de l'humidité. Les frictions sur le bas-ventre et surtout le long de l'épine dorsale avec le liniment de Rozen (voir le formulaire), l'influence du soleil, peuvent être ici du plus grand secours. L'on pourra donner quelques cuillerées de bouillon et de bon vin vieux; bien entendu qu'il n'existe pas d'inflammation gastro-intestinale; cette inflammation, du reste, peut se rencontrer dans plusieurs circonstances. Le sirop antiscorbutique et celui de quinquina, sont d'excellents

préservatifs. Il faut que l'enfant tette peu, à moins qu'on ne rende le lait de la nourrice médicamenteux en la mettant à l'usage des amers et des toniques.

Les mêmes moyens hygiéniques conviennent très bien lorsque l'enfant est plus âgé, et que le carreau est déjà déclaré; mais ils auront d'autant moins d'efficacité, que la maladie sera plus avancée. Les forces de la nature, pourvu qu'elles ne soient point contrariées, valent, pour l'ordinaire, mieux que tous ces prétendus spécifiques que l'on a vantés dans cette affection. Il est néanmoins des cas où il faut les seconder à propos. C'est alors que l'on peut recourir à quelque moyen capable de ranimer l'énergie du système lymphatique, tels que le quinquina, la rhubarbe, l'acétate de potasse, les bains froids d'eau douce, ou les bains de mer. La poudre de Fordyce (voir le formulaire) réussit assez bien, mais il faut la continuer pendant long-temps.

Si la maladie s'est manifestée à la suite d'un exanthème répercuté, il est nécessaire de le rappeler à la peau à l'aide d'un vésicatoire,

d'un cautère ou d'un séton. L'usage du soufre doré d'antimoine paraît être ici d'un grand avantage.

Lorsque tous les signes propres du carreau douloureux ou inflammatoire sont bien tranchés, le poumon est presque toujours malade depuis long-temps; le foie, la rate et tout le tissu cellulaire sous-péritonéal, sont souvent envahis par des tubercules; le malade est tourmenté d'une fièvre hectique; le médecin est alors réduit à employer le traitement palliatif, qui convient au dernier degré de la phthisie pulmonaire ou de la péritonite tuberculeuse.

DU RACHITIS.

Cette maladie commence ordinairement à se manifester, depuis l'âge de six à huit mois jusqu'à deux ou trois ans; quelquefois cependant elle se présente, pour la première fois, vers l'époque de la deuxième dentition ou même de la puberté. Les os longs sont ceux

qui sont le plus souvent exposés au rachitisme. Quelque temps avant le développement de cette affection, la tête croît d'une manière démesurée, le ventre est très gros tandis que le reste du corps offre un amaigrissement considérable; l'enfant perd son appétit, il devient sérieux; les traits de la face ressemblent à ceux des vieillards, la peau est rude, terreuse, le front saillant, les tempes enfoncées, le menton pointu; l'enfant ne se plaint d'aucune douleur; il est consumé quelquefois par une fièvre lente.

Le rachitis peut être simple ou compliqué d'autres maladies : le premier n'est point aussi rare qu'on l'a prétendu, il est souvent borné aux os longs, ou n'affecte que le rachis, ou bien enfin il envahit presque tout le système osseux. On le rencontre particulièrement chez les enfants avec des bronchites, des entérites, des pneumonies chroniques; quelquefois il est précédé de douleurs rhumatismales plus ou moins aiguës, qui affectent le périoste et simulent des douleurs ostéocopes. On voit aussi le rachitis succéder aux

maladies éruptives, à la rougeole, à la variole; plus fréquemment encore, il s'accompagne chez les enfants, de teigne, de scrofules, de syphilis et de diverses éruptions cutanées chroniques connues sous le nom de dartres; enfin plusieurs rachitiques sont atteints d'affections tuberculeuses pulmonaires ou méésentériques. La cause première du rachitis est très obscure. Cette maladie se développe spontanément chez certains individus, qui y sont plus disposés que d'autres par leur constitution. Chez eux, le travail de la dentition, l'affaiblissement à la suite de maladies aiguës et chroniques, deviennent autant de causes occasionnelles du rachitis; l'habitation dans des pays humides, favorise le développement de cette affection.

Quant au traitement du rachitis, il faut admettre une distinction essentielle entre les moyens à employer pour s'opposer au ramollissement, lorsqu'il fait des progrès, et ceux qu'il serabon de mettre en usage, pour remédier aux difformités qui en sont le résultat.

Le rachitis se guérit de lui-même lorsque la constitution se fortifie, et à mesure que

le développement a lieu. Le redressement des os est d'autant plus prompt et plus complet, que les enfants jouissent d'une meilleure santé. Si le rachitis est compliqué de maladies aiguës ou chroniques, ce sont ces maladies qu'il faudra combattre, afin de ramener le rachitisme à son état de simplicité; mais en même temps que l'on attaquera la syphilis par les mercuriaux, les affections cutanées par les bains et les préparations sulfureuses, on fortifiera les rachitiques; à cet effet il faudra employer les toniques et les excitants, à moins cependant que quelques phlegmasies intestinales ou pulmonaires ne s'y opposent; aussi, dès que l'état des organes le permettra se trouvera-t-on bien de recourir aux amers et sur-tout à la gentiane et au quinquina, que l'on pourra administrer sous toutes les formes. A l'extérieur on ne devra point négliger les bains aromatiques, les bains de mer, les bains sulfureux, ainsi que les frictions sèches et excitantes; l'on conseillera le séjour à la campagne et l'exposition au soleil, en ayant soin de garantir la tête, c'est un point important pour les enfants rachitiques; on leur

interdira aussi l'usage du lait, des fruits et des aliments farineux; s'ils sont à la mamelle, on leur donnera de bonne heure des aliments plus animalisés que le lait : tels sont les œufs, le bouillon et les sucs de viande; dans un âge plus avancé, on soumettra les enfants à un régime alimentaire très nourrissant, composé de viandes rôties ou bouillies, ainsi qu'aux boissons toniques.

Pour remédier aux difformités qui sont la suite du rachitis, il sera nécessaire de bien faire attention aux deux époques différentes de la maladie.

Dans le principe, tant que le ramollissement n'est pas borné et qu'il fait plus ou moins de progrès, il faut éviter de faire marcher les enfants, parce que le poids du corps augmenterait la courbure naturelle des os; on les tiendra couchés sur des paillassons, soit de fougère, soit de plantes aromatiques, ou bien on les laissera jouer et se rouler en plein air, sur l'herbe ou sur des tapis. Plus tard, lorsque les progrès du ramollissement sont arrêtés, que le phosphate calcaire s'accumule en assez grande quantité dans les

os, pour qu'ils puissent résister au poids du corps, on laissera marcher et courir les enfants, car plus ils prendront d'exercice, plus le redressement des os s'opérera vite.

Les machines orthopédiques ne sont pas toujours applicables pour le redressement des os, mais il ne faut pas non plus les rejeter tout-à-fait.

L'éloignement des causes secondaires qui tendent à favoriser le rachitis et l'usage de tous les agents fortifiants capables d'augmenter l'énergie vitale, sont les moyens les plus propres à prévenir le développement de cette maladie chez les enfants qui y sont disposés par une constitution héréditaire.

DE LA FIÈVRE LENTE.

Une dentition laborieuse chez des enfants délicats, ou des accidents survenus à des enfants robustes, pendant la période de la dentition, à la suite de la rougeole, de la fièvre

scarlatine, de la variole ; les scrofules et le carreau parvenus au dernier degré, font quelquefois tomber les enfants dans un état de marasme et de dépérissement accompagné d'une fièvre lente.

Il faut insister sur les toniques, car l'enfant est menacé d'une fin prochaine ; on donnera donc au malade du bouillon, du vin, le quinquina et la rhubarbe seuls ou unis ensemble : les sirops antiscorbutiques ou de quinquina, l'élixir amer de Dubois (voir le formulaire), le vin de gentiane, sont d'un puissant secours.

Dans le cas où le marasme est accompagné de bouffissure, on peut ajouter aux potions toniques, l'oximel scillitique.

Il est bien entendu qu'aucune affection morbide particulière, ne peut être regardée comme la source des accidents, car alors, c'est contre elle que le traitement devrait être dirigé et d'après sa nature qu'il serait basé.

DU TREMBLEMENT.

Le tremblement est tantôt l'effet direct, soit de diverses conditions physiologiques, soit de quelques agents morbifiques; tantôt il est lié à certaines maladies dont il est un des symptômes. Des circonstances physiologiques qui peuvent produire le tremblement, les plus communes sont la joie, la colère, la frayeur. Parmi les agents morbifiques, l'opium tient la première place, l'abus du café et plus encore celui des liqueurs alcooliques produisent un tremblement passager ou permanent.

Dans le plus grand nombre des cas, le tremblement est évidemment produit par des causes qui portent leur action sur l'encéphale. Telle est en particulier la masturbation.

Pour faire cesser le tremblement, il faut éloigner les causes qui l'ont produit. Dans les maladies organiques du cerveau, c'est contre elles qu'il faut diriger le traitement.

Lorsque la cause du mal n'a pas produit

une altération permanente des organes, l'on essaiera les bains froids si rien ne les contre-indique; le repos le plus absolu, sur-tout l'éloignement des excitants moraux et physiques.

Quoique le tremblement ne soit pas aussi commun chez les enfants que chez les adultes, nous en avons vu plusieurs exemples qui nous autorisent à en faire mention.

DE L'ASSOUPISSEMENT.

Les enfants les plus robustes peuvent être atteints d'une constipation qui devient quelquefois opiniâtre et les prédispose à l'assoupissement; dans le principe, il n'existe qu'une propension au sommeil, lenteur et inaction dans les mouvements; quoique cet état ne paraisse pas alarmant, il importe de le faire cesser, car il se change souvent en coma: la figure devient rouge, même violette, elle se tuméfie; la respiration est difficile; les yeux se gonflent. Il faut de suite remé-

dier à la constipation et dégager le cerveau. A l'époque de la dentition il est nécessaire de tenir le ventre libre; pour prévenir les accidents, on administre les sirops de chicorée composé et de fleurs de pêcher: s'ils n'ont pas assez d'activité pour obtenir des évacuations, on y ajoutera un quart de grain de tartrate antimonié de potasse, ou bien l'on donnera de deux gros à une demi-once de sirop de nerprun, ensuite des lavements purgatifs (voir le formulaire). Afin de diminuer la congestion sanguine du cerveau ce qui est le point essentiel, on appliquera deux sangsues derrière chaque oreille, et si l'état comateux persiste, on aura recours aux vésicatoires aux jambes: tous ces moyens doivent être administrés promptement.

DU CAUCHEMAR.

Le Cauchemar est une espèce d'étouffement que l'on éprouve pendant le sommeil; c'est une indisposition légère et de peu de

durée, un véritable rêve distingué par l'état moral pénible et la persuasion où est l'individu qu'il ne peut exécuter aucun acte musculaire. Les enfants peuvent y être sujets sans que leur santé en soit altérée et si cette indisposition les attaque encore lorsqu'ils sont un peu plus avancés en âge, on la considère plutôt comme un dérangement passager que comme une maladie nécessitant l'intervention du médecin.

Le traitement du cauchemar n'est autre que celui des diverses causes qui le produisent. S'il provient d'une surcharge de l'estomac opérée tous les soirs, trop près du coucher, il faut conseiller d'éviter le souper ou de manger peu; si ce sont les organes thoraciques ou abdominaux qui souffrent et affectent désagréablement le cerveau, ce sont ces organes qu'il faut guérir. Le cauchemar est-il un symptôme d'affection cérébrale? traitez cette maladie; enfin s'il dépend d'influences morales, d'excès d'étude, l'indication se présente d'elle-même.

DE L'INCONTINENCE D'URINE

NOCTURNE.

Les enfants sont sujets à une incommodité rangée par beaucoup d'auteurs au nombre des maladies asténiques et qu'on nomme incontinence nocturne, parce qu'elle ne les surprend ordinairement que pendant la nuit. Dans ce moment, en effet, l'abondance des urines porte une excitation trop vive sur la vessie, qui à cet âge est toujours très irritable et l'oblige à se contracter. En général les individus qui ont subi l'extraction de la pierre restent assez long-temps dans cet état, à raison de l'atonie du col, occasionée par la distension et les tiraillements que cette partie a éprouvés pendant l'opération.

L'incontinence nocturne des enfants se termine communément après la seconde dentition sans que l'on soit obligé de recourir à aucun traitement. Les bains froids joints à l'attention de faire uriner plusieurs fois pendant la nuit les malades, de leur donner peu d'aliments aqueux, et de les

priver de boire au moment de se coucher, suffisent pour y remédier; cependant si le sujet est faible, il est utile de lui donner des toniques amers, de l'oxide de fer, du vin pur; du reste, les enfants qui ont le défaut d'uriner au lit peuvent se classer comme l'a fait J.-L. Petit, en dormeurs que la sensation de ce besoin ne peut éveiller, en rêveurs qui croient uriner dans un pot ou contre un mur, et en paresseux qui craignent de se lever aux premières envies qu'ils ressentent. Il faut bien se garder d'essayer de les guérir en leur occasionnant une grande frayeur, ainsi que quelques auteurs l'ont proposé; il pourrait en résulter des chorées, des épilepsies ou toute autre affection convulsive.

Des enfants chez lesquels l'incontinence nocturne avait persévéré jusqu'au-delà de la puberté, ont été guéris par l'usage des cantharides en poudre, prises tous les soirs pendant plus de deux mois, à la dose d'un quart de grain incorporé avec douze grains d'extrait de bourrache.

Le jeune sujet dont le col de la vessie est trop faible pour retenir l'urine qui s'y accu-

mule, paraît triste et languissant, ses digestions se font mal ou avec peine; il a le teint pâle, les yeux caves et cernés; il maigrit: tout annonce qu'il est dans une atonie générale; dans ce cas on doit commencer le traitement, par l'emploi de la rhubarbe, et par tous les moyens propres à réveiller les organes digestifs; ensuite on remédiera au défaut de sensibilité de la vessie par l'usage des eaux de Plombières, du Mont-d'Or ou bien celles de Barège, de Balaruc, qu'on donnera en boissons et en bains. On appliquera des vésicatoires aux jambes ou aux cuisses, et l'on se trouvera très bien de frictionner l'épine du dos trois fois par jour, avec une cuillerée à bouche du liniment de Rozen(voir le formulaire). J'ai souvent employé ces frictions dans ce cas, elles m'ont toujours parfaitement réussi.

Il faudra proscrire les lits trop mous; on a vu des enfants sujets à cette affection, en être débarrassés après les avoir fait coucher sur un lit très dur.

Si l'incontinence d'urine dépend d'un excès d'irritabilité de la vessie, on devra met-

tre en usage les adoucissants en injections, les anodins, les bains, les boissons mucilagineuses.

Les enfants sujets à la masturbation éprouvent quelquefois une incontinence d'urine; On administrera alors les toniques et les bains froids, ayant soin de surveiller les malades de très près, afin de leur faire perdre cette mauvaise habitude.

DE LA CHORÉE OU DANSE DE ST.-GUY.

C'est plus particulièrement à l'époque de la puberté que les enfants des deux sexes sont sujets à la chorée. Elle les attaque ordinairement depuis l'âge de dix, onze ans, jusqu'à celui de treize ou quatorze.

Cette maladie paraît dépendre des changements que produit dans toute l'économie l'évolution des parties génitales, qui exercent sur elle et spécialement sur le cerveau une influence manifeste. M. Baumes considère cette affection, comme un mélange de

convulsion et de paralysie, dans laquelle tantôt les symptômes des convulsions, tantôt ceux de la paralysie paraissent prédominer, selon le tempérament des individus et l'influence des causes secondaires qui la déterminent.

La chorée est caractérisée par certains mouvements désordonnés partiels ou généraux du système musculaire, avec altération de l'exercice des facultés intellectuelles, sans fièvre, phénomènes qui semblent indiquer une lésion organique du cerveau; cependant on ne la retrouve que rarement. Quelquefois le malade ne peut marcher qu'en courant et en sautant; il ne prononce que difficilement et souvent en bégayant beaucoup: il éprouve parfois des resserrements de la gorge, de légères suffocations; dans quelques cas même, l'on observe un premier degré d'imbécillité; il se plaint de maux de tête, d'étourdissements; il ne dort pas, ou bien son sommeil est léger, incomplet, agité; presque tous les sujets sont maigres, grêles, souvent pâles.

La frayeur est la cause la plus fréquente de cette maladie, la colère, les grandes con-

trariétés, la jalousie, la masturbation doivent être placées au même rang. Les enfants qui, dans les premières années de leur vie, ont éprouvé des convulsions ou quelque crise violente, ceux qui sont faibles, ceux qui ont été fréquemment tourmentés par les vers, sont les sujets chez lesquels cette bizarre maladie se manifeste le plus souvent. L'usage des boissons spiritueuses ou de café produisent des exacerbations marquées ou même le renouvellement des accès.

La danse de St.-Weit ou St.-Guy s'annonce par un sentiment de fourmillement dans les membres; il augmente peu à peu et se trouve remplacé par des mouvements convulsifs, qui deviennent de plus en plus sensibles; ils attaquent pour, l'ordinaire, la jambe et le pied du même côté; si le jeune malade veut marcher, il traîne le membre; dans l'état de repos, le pied est agité et porté en divers sens, le bras du même côté éprouve aussi des convulsions en même temps, et il devient d'une agitation telle, que ce n'est qu'avec les plus grands efforts que l'enfant peut parvenir à porter quelque chose

à sa bouche ; l'on voit souvent les muscles de la face et ceux qui servent à la déglutition participer aux convulsions ; le sommeil n'est jamais parfaitement tranquille , les malades sont très mélancoliques , et chez les filles cette affection offre toutes les bizarreries que l'on observe dans l'hystérie. Les garçons ont plus de penchant aux mouvements.

Dans ces derniers temps, on s'est beaucoup occupé du traitement de la chorée. M. Guersent a donné le nitrate d'argent à doses fractionnées, sans beaucoup d'avantage ; il a employé la valériane en poudre avec plus d'efficacité ; les préparations de quinquina ont été quelquefois utiles. L'assa-fœtida, le camphre, le musc ont aussi été employés mais sans succès marqué. M. Dupuytren a guéri plusieurs de ces maladies avec les pilules de Mëglin. Sydenham a sur-tout préconisé la saignée : ce moyen est en effet, dans beaucoup de cas, l'un des plus puissants antispasmodiques.

J'ai publié dans la Revue médicale plusieurs observations de danse de St.-Guy, dont j'ai obtenu la guérison par l'usage des

bains froids continués pendant vingt à trente jours. (voir le formulaire). Les bains de vapeurs ont été essayés et paraissent devoir être avantageux.

Le Dr. Sordet a indiqué dernièrement, comme lui ayant fréquemment réussi dans le traitement de la chorée, une poudre (voir le formulaire), dont on donne une dose à prendre le matin et le soir dans un demi-verre d'eau.

D'après Dehaen, Fothergill, Underwood, cette affection a quelquefois cédé à l'électricité.

DE LA TOUX DES ENFANTS.

La toux n'est point une maladie proprement dite; elle suppose toujours quelque dérangement idiopatique ou sympathique dans les organes qui servent à la respiration, c'est donc à tort que les auteurs ont admis autant de toux qu'il y a de ces dérangements. Les différentes espèces de toux, auxquelles

on a donné le nom de catarrhale, stomacale, spasmodique ou nerveuse, vermineuse, enfin, celle qui est déterminée par la dentition, n'exigent d'autres remèdes que ceux des affections dont elles sont le symptôme ou l'effet.

Le vomissement, dans le principe, est en général très avantageux, soit qu'il détermine l'expulsion des matières qui gênent le passage de l'air, soit qu'il supplée au défaut d'expectoration en poussant à la peau; on peut l'exciter avec le tartre stibié, l'ipécacuanha ou le kermès minéral. Lorsqu'on emploie les purgatifs, c'est à la rhubarbe et au calomel que l'on doit donner la préférence. Les frictions sont très utiles; dans quelques cas aussi l'on fera usage des toniques et des amers; il faut cependant bien observer, avant l'emploi de ces moyens, quel est l'état de l'estomac, car la toux est souvent sympathique d'une irritation de la muqueuse gastrique: le traitement doit alors être dirigé contre cette maladie.

DU CATARRHE PULMONAIRE.

Le catarrhe pulmonaire attaque souvent les enfants à l'époque de la dentition, celle-ci en augmente alors le danger. Cette inflammation de la membrane muqueuse des bronches, est d'autant plus pernicieuse, qu'on peut la confondre, dans son origine, avec la toux sympathique, qui est ordinaire aux enfants qui font des dents, ou avec un simple rhume auxquels on fait peu d'attention.

Le catarrhe pulmonaire est quelquefois épidémique. On pourrait le confondre avec la coqueluche, le croup, l'asthme aigu de Millar, qui ont avec lui quelque analogie par leurs symptômes.

Cette affection diffère de la coqueluche, par la présence de la fièvre qui n'a lieu dans cette dernière qu'autant qu'il y a complication, tandis qu'elle existe toujours dans la maladie qui nous occupe. Le vomissement s'observe le plus ordinairement dans la toux convulsive nommée coqueluche, on ne le retrouve pas dans le catarrhe pulmonaire simple.

Le catarrhe pulmonaire diffère essentiellement du croup par sa marche et par le timbre de la voix.

Cette maladie présente trois périodes : dans la première il n'y a point d'expectoration, ou bien seulement il existe une excrétion de mucosités limpides, rendues avec des quintes extrêmement fatigantes ; elle dure quatre à cinq jours.

Le catarrhe pulmonaire ne débute pas toujours par l'affection des bronches ; il est souvent précédé d'une courbature générale, d'un coryza, d'enrouement, de douleurs au dos, dans la poitrine, aux jambes : l'enfant qui peut rendre compte de ce qu'il éprouve, se plaint ensuite d'un sentiment de gêne, de plénitude dans les narines, dans l'arrière-bouche, d'une douleur frontale : d'où résulte la perte du goût, de l'appétit, de l'odorat ; il survient de l'éternuement, et un écoulement par le nez d'un mucus tenu, âcre, qui enflamme les ailes du nez et la lèvre supérieure ; la membrane pituitaire se tuméfie.

Plus tard, l'inflammation se propage et affecte la membrane muqueuse qui recouvre

le larynx, la trachée-artère et les bronches; il y a dans toutes ces parties gêne et difficulté de respirer. Si le malade abuse des organes de la voix, cette affection passe à l'état chronique et peut donner lieu à une ulcération qui constitue la phthisie laryngée. Si l'inflammation occupe la trachée, la parole devient difficile, la voix rauque et la respiration stertoreuse et sifflante; si ces phénomènes durent long temps, des ulcérations surviennent et la phthisie trachéale en est la conséquence. S'il se formait une fausse membrane dans l'un de ces conduits, l'enfant serait menacé de suffocation et ce serait, dans ce cas, le croup que l'on aurait à combattre.

Dès l'instant où le catarrhe pulmonaire se déclare, le jeune malade se plaint de lassitudes dans les membres, de frissons; la toux devient plus fréquente et les secousses sont si fortes, qu'elles font pleurer les enfants et exaspèrent la douleur de tête, qui accompagne toujours plus ou moins les affections catarrhales. La face est animée, les pommettes sont colorées, la langue est rouge;

il existe un sentiment d'ardeur dans la poitrine, qui s'étend jusqu'à la glotte; la voix devient rauque, il y a beaucoup d'oppression, de difficulté à respirer, la fièvre modérée dans le jour, a des exacerbations le soir; le pouls devient plus fréquent, la toux plus fatigante, elle prive même le malade de sommeil; la fièvre se prolonge quelquefois jusqu'au douzième ou quatorzième jour.

Dans la seconde période l'expectoration commence à s'établir; elle devient plus facile et plus abondante, quoique les crachats n'aient pas encore de consistance; les mucosités que le malade rend diffèrent par leur couleur et par leur viscosité. Lorsque l'expectoration ne s'établit pas, c'est l'indice d'un état inflammatoire des plus aigus, ou bien d'un état spasmodique des voies aériennes. Lorsque l'enfant se jette avec vivacité sur le sein et le quitte sans cesse c'est un signe fâcheux; il a une très grande difficulté de respirer.

Dans la troisième période tous les symptômes diminuent d'intensité, les crachats sont plus consistants et rendus avec plus de facilité.

Le catarrhe pulmonaire présente des variétés relatives à l'âge des enfants, et surtout à l'intensité et à l'étendue de la phlegmasie. Quelquefois ses symptômes sont ceux d'un simple rhume ; la fièvre est presque aussi légère ; mais d'autres fois, il se rapproche d'une péripneumonie aiguë par la violence des symptômes, il se complique même avec elle ; aussi confond-on souvent le catarrhe pulmonaire, avec la péripneumonie. On évitera cette méprise, en faisant attention que ces deux maladies diffèrent entre elles par la nature de la douleur et de l'expectoration, par l'intensité de la fièvre et par les signes fournis par l'auscultation.

La maladie particulière à laquelle les auteurs ont donné le nom de catarrhe suffoquant, parce que les enfants meurent suffoqués, n'est tantôt que la terminaison du catarrhe pulmonaire, et tantôt l'effet d'un état convulsif des voies respiratoires.

On préviendrait souvent le catarrhe pulmonaire si l'on s'opposait à l'action du froid et de l'humidité sur l'organe cutané, et si l'on prenait de bonne heure et que l'on

quittât le plus tard possible, les vêtements chauds propres à préserver de l'humidité. Si la transpiration a été supprimée et que les bronches soient légèrement irritées, on peut rendre la durée du catarrhe plus courte en employant les boissons diaphorétiques.

Dans le commencement de cette maladie, on doit se borner à calmer la toux par des boissons pectorales, des loochs, par l'inspiration de l'eau en vapeur. On calme les douleurs de tête par des bains de pieds bien chauds. On emploie rarement la saignée générale chez les enfants, et l'on applique avec plus d'avantage quelques sangsues sur les parties latérales du thorax.

Lorsque les symptômes d'irritation seront dissipés, on prescrira les boissons stimulantes, telles que les infusions d'hysope, de menthe, de véronique. Chez les enfants on remarque souvent de la bouffissure; il est quelquefois utile, vers la fin de la maladie, d'employer l'oximel scillitique. Le sirop d'ipécacuanha produit aussi un soulagement marqué. S'il y avait menace de suffocation,

il faudrait tâcher de prévenir l'engorgement des poumons et des bronches, par les vésicatoires volans et les ventouses scarifiées. Le vomissement sollicité par le tartre stibié à hautes doses, est un moyen excellent pour favoriser l'expectoration.

Quand le catarrhe est devenu chronique, il faut appliquer les exutoires, les vésicatoires, les cautères, recourir aux toniques seuls ou coupés avec le lait, éviter soigneusement le froid et l'humidité, et si l'on soupçonne que l'irritation fixée sur les bronches, entretienne l'expectoration, on devra employer les opiacés. Parmi les moyens qui ont été conseillés pour calmer la toux et faciliter l'expulsion des mucosités chez les sujets atteints d'affection catarrhale chronique, le lichen d'Islande en gelée mérite la préférence, de même que le phellandrium aquaticum, que M. Thomassin, médecin hollandais, a proposé de donner à la dose d'un gros par jour.

M. Marc a employé avec succès, chez un malade atteint de phthisie trachéale l'inspiration du gaz acide carbonique.

La péripneumonie suite du catarrhe, exige la saignée proportionnée à l'âge et à la force de l'enfant, ainsi qu'à l'intensité des symptômes inflammatoires. Les boissons seront béchiques; on prescrira des loochs adoucissants, que l'on pourrait rendre incisifs avec le kermès, mais seulement lorsque la douleur sera tout-à-fait dissipée.

Le catarrhe pulmonaire compliqué d'un embarras gastrique, réclame l'attention spéciale du médecin; le vomissement que l'on répétera au besoin, remédiera à cette complication, on pourra donner pour boisson l'hydromel acidulé.

DE LA COQUELUCHE

C'est le nom que l'on a adopté pour désigner une affection catarrhale particulière aux bronches, caractérisée par de bruyantes inspirations avec suffocation imminente.

La coqueluche s'annonce presque toujours par les symptômes d'un catarrhe ordinaire, l'enfant tousse, ses yeux sont légèrement

gonflés, un peu rouges; il respire avec difficulté, mais il n'a point de fièvre. Cette première période dure quelquefois depuis huit jusqu'à quinze jours; à cette époque la toux devient convulsive, ce qui constitue le caractère essentiel de la maladie. Les mouvements d'expiration ou les efforts que l'enfant fait pour tousser sont plus fréquents, plus rapides et plus violents que de coutume; une inspiration très sonore leur succède, et la toux se renouvelle jusqu'à ce que les poumons se débarrassent de leurs mucosités par l'expectoration, et l'estomac des matières qu'il contient par le vomissement; c'est alors que la toux cesse; l'enfant en est débarrassé souvent pour quelques jours. Cependant l'une ou l'autre de ces évacuations n'a lieu quelquefois qu'après plusieurs quintes et après quelques inspirations sonores, mais la seconde quinte est ordinairement suivie de l'expectoration ou du vomissement, et la toux se termine momentanément.

Les accès reviennent sans aucun ordre régulier, plus souvent la nuit que le jour; l'enfant est presque toujours averti par un cha-

touillement ou légère irritation de la gorge; il s'accroche alors au premier objet qu'il rencontre, espérant par ce moyen éviter ou modérer la commotion violente et douloureuse que la toux imprime à son corps. Il est rare que l'enfant soit fatigué; dès que le calme est revenu, il se livre à ses jeux comme en parfaite santé; même lorsque le vomissement a terminé l'accès, l'appétit revient aussitôt.

Le croup est une des maladies qui ont le plus d'analogie avec la coqueluche; celle-ci en diffère par l'absence de la fièvre; par les intervalles des paroxysmes, durant lesquels l'enfant est ordinairement bien; le son que rend la voix est très différent; dans le croup il y a toujours de la fièvre, la gêne de la respiration est continuelle, et le malade souffre sans interruption.

On distingue la coqueluche de cette affection spasmodique du thorax, à laquelle on a donné le nom d'asthme aigu, en ce que cette dernière indisposition attaque subitement les enfants pendant le premier sommeil de la nuit: ils s'éveillent en poussant des cris et

présentent tous les symptômes du cauchemar. Dans la coqueluche les symptômes ne parviennent que progressivement et avec lenteur à un certain degré de violence.

Le traitement de la coqueluche doit varier suivant ses différents états, il faut distinguer trois périodes :

Dans la première, celle d'incubation ou de développement, la toux ne présente encore que les apparences d'un rhume ordinaire; on doit prévenir les progrès de la maladie en cherchant à provoquer une douce sueur par la chaleur du lit; pour cela il suffit de donner à l'enfant une légère infusion soit de fleurs de mauve, de sureau ou autres analogues.

La seconde période est caractérisée par un état de spasme et d'irritation. Les symptômes que la maladie présente étant variés, le traitement doit subir des différences relatives aux circonstances particulières où se trouve l'enfant. Dans cette seconde période on a deux indications à remplir : 1° diminuer la violence des paroxysmes, 2° prévenir leur retour.

Le docteur Authenrieth a conseillé de pratiquer sur l'épigastre des frictions avec la pommade stibiée (voir le formulaire), qu'il regarde comme un préservatif assuré contre la coqueluche. On en emploie pour chaque friction, trois fois par jour, gros comme une noisette; il survient sur la partie frottée, des pustules qui ont beaucoup de rapports avec les boutons de la vaccine; cette méthode de traiter la coqueluche est moins avantageuse que ne le prétendait Authenrieth.

Le cérat stibié et camphré (voir le formulaire) n'est souvent pas plus utile; le sulfure de potasse a aussi été préconisé par Chaussier comme spécifique dans le traitement de la coqueluche. La dose est depuis six grains jusqu'à dix, on le donne dès le début de la maladie.

On retire de très bons effets des vomitifs; dans cette période on se trouve bien de l'administration répétée deux et même trois fois du sirop d'ipécacuanha: après son emploi les enfants toussent beaucoup moins et d'une manière plus douce; ils dorment mieux si l'on a la précaution de le donner le soir.

Les purgatifs conseillés par quelques au-

teurs ne sont utiles qu'autant qu'il sera nécessaire de s'opposer à la constipation qui a souvent lieu dans la coqueluche ; sans cela on ne doit pas trop insister sur les évacuants.

Les antispasmodiques et les sédatifs ont été vantés pour combattre la violence des paroxysmes. M. Hufeland a recommandé l'usage de la Belladone, à la dose d'un grain matin et soir, depuis l'âge de trois jusqu'à six ans ; à celle d'un grain par jour, aux enfants de deux ans, et il donne soir et matin à ceux d'un an, un quart de grain de cette substance en poudre ; à mesure que la maladie cesse, on diminue les proportions de ce médicament.

Quoique les sédatifs puissent convenir quelquefois, il ne faut cependant employer l'opium qu'autant qu'il n'y a point de fièvre et que le ventre est libre ; quand on y a recours, il réussit mieux combiné avec le camphre ; si la toux est très violente on peut donner une émulsion d'amandes douces avec l'opium et le camphre.

Les enfants se trouvent bien de l'usage

des fruits rouges, tels que groseilles, cerises, fraises.

Les boissons pectorales conviennent quand la toux est très violente et que l'on craint qu'elle ne développe une phlegmasie des bronches ou des poumons. Si l'on a à traiter des enfants faibles, on leur donnera de préférence les tisanes de pouliot, de véronique, d'hysope, de menthe poivrée.

Lorsque le sujet est sanguin, que la face est rouge, gonflée; s'il est brûlant, assoupi dans l'intervalle des paroxysmes, il faut pratiquer une saignée, ou appliquer des sangsues derrière les oreilles suivant l'âge; s'il a de la fièvre, qu'il se plaigne d'une chaleur fixe dans la poitrine, s'il existe des signes de catarrhe pulmonaire ou de péripneumonie, il faudra saigner.

Si la respiration est difficile, si les poumons sont menacés d'engorgement, ou bien lorsque la coqueluche se prolonge, et qu'une toux sèche fait craindre qu'il ne reste une inflammation chronique des bronches ou des poumons, on appliquera un vésicatoire camphré au bras ou sur le thorax : cette ir-

ritation que l'on aura soin d'entretenir pendant quelque temps, devient nécessaire pour déplacer celle qui tend à s'établir vers les organes respiratoires.

La troisième période de la coqueluche ayant été considérée comme un état de faiblesse, on a recommandé les antispasmodiques et les toniques, ainsi l'on a donné le musc, la valériane, l'assa-fœtida seuls ou unis au camphre. Les fleurs de thym ont été employées avec succès. Hufeland prescrit l'extrait de jusquiame aux enfants d'un an, à la dose de deux grains par jour, dans du vin. On a aussi donné la poudre de Dower, et la teinture de cantharides, mais sans beaucoup d'avantage. La gelée de Lichen d'Islande a été recommandée dans cette période. Le sirop de M. Boulay (voir le formulaire) qui est bien préférable à celui de Désessart est d'un usage excellent pour la guérison de la coqueluche; on le donne à la dose d'une demi cuillerée à café matin et soir pour les enfants d'un an et au-dessous; d'une cuillerée à café également matin et soir d'un à deux ans; et à celle d'une cuillerée à bouche pour ceux

au-dessus de cet âge. Le sirop diacode à la dose d'une demi-once adoucit la toux, et une cuillerée de vinaigre avec un gros de ce même sirop peut être utile. Si ces médicaments ne suffisent pas, que la toux persévère il faudra recourir au vésicatoire, enfin cette maladie que l'on a vu si rebelle à la thérapeutique cède quelquefois comme par enchantement à l'hygiène.

Un moyen purement empirique a été proposé par le docteur Thiel. Ce médecin donne l'acide hydro-chlorique très pur, à la dose de deux à trois gros, dans six à huit onces d'eau édulcorée avec le sirop de gomme, de framboise ou de sucre. Il administre ce médicament par cuillerées, d'heure en heure, dans toutes les périodes de la coqueluche.

L'expérience ayant prouvé que les quintes étaient d'autant plus fortes que les repas sont plus copieux, on obtient plus facilement la guérison, même de la coqueluche la plus simple, en n'accordant qu'une nourriture très légère et liquide; les potages, les fruits, les légumes, les farineux, le lait et surtout le lait d'anesse, sont les aliments les plus fa-

vorables, particulièrement si l'on craint quelque affection organique du poumon.

DU CATARRHE SUFFOCANT.

Cette maladie qui a été tour-à-tour confondue avec le croup, l'angine laryngée, le catarrhe pulmonaire, n'arrive guère aux enfants qu'après le sevrage ; ceux qui sont faibles et d'une constitution lymphatique y sont plus disposés que les autres. Elle consiste tantôt dans une accumulation plus ou moins prompte des mucosités qui obstruent les bronches et empêchent de respirer, tantôt dans un état convulsif.

L'invasion du catarrhe suffocant est quelquefois précédée d'un écoulement de mucosités par le nez avec éternuement ; de diarrhée ; le cauchemar s'y joint souvent ; d'autres fois cette maladie survient tout-à-coup,

pendant la nuit ; l'enfant se réveille avec une grande oppression , il râle et siffle en respirant : le pouls est petit , dur , accéléré , le visage pâle et défail : l'anxiété est extrême : il y a des mouvements convulsifs : l'affaiblissement du malade l'empêche de tousser , les extrémités se refroidissent , le pouls devient insensible et la suffocation si imminente , que la mort en est quelquefois la suite.

Dans le traitement de cette affection , on doit chercher d'abord à débarrasser les voies aériennes et ensuite à dériver la fluxion en vertu de laquelle les mucosités sont sécrétées avec trop d'abondance. Le tartre stibié produit ce double avantage , en excitant une secousse générale qui rétablit l'expectoration et détermine une sueur plus ou moins abondante ; on en délaie un grain dans une certaine quantité d'eau que l'on donne au petit malade par cuillerées , avec un sirop quelconque , jusqu'à ce que le vomissement ait lieu.

Lorsque cette médication ne procure pas un prompt soulagement , il faut recourir aux pédiluves sinapisés , aux lavements plus on

moins actifs, aux vésicatoires. Plus tard on emploiera quelques légers purgatifs et enfin les amers, tels que la rhubarbe, le sirop de fumeterre, de gentiane, l'extrait de genièvre, la chicorée sauvage, etc.

**DU SPASME DE LA POITRINE
ET DU LARYNX. (Asthme aigu de Millar).**

La constriction spasmodique de la poitrine et du larynx que Millar a désignée sous le nom d'asthme aigu, est presque toujours subite. Elle se déclare au commencement de la nuit. Les enfants se réveillent avec une forte oppression et une suffocation, ou bien une sorte de resserrement de la poitrine. Le thorax se soulève d'une manière brusque, il y a des palpitations; quelquefois des douleurs pongitives sur les côtés de la poitrine et dans le dos, se font sentir; le diaphragme et le larynx participent à cet état de convulsion: la difficulté de respirer est extrême et même par fois la respiration est presque suspendue.

Le visage présente la pâleur de la syncope ou bien la rougeur de l'apoplexie : un des caractères de la maladie est la périodicité des accès.

La durée de cette affection spasmodique n'est ordinairement que de quelques heures et elle donne presque toujours lieu à la mort, qui est encore plus soudaine que dans le croup et dans le catarrhe suffocant.

Le spasme de la poitrine et du larynx est une des maladies les plus aigües et les plus dangereuses, aussi exige-t-elle impérieusement une médecine très active et très prompte; il faudra donc employer sur le champ les remèdes les plus propres à dissiper le spasme et à prévenir l'étouffement qui menace le malade.

Les antispasmodiques et les narcotiques ont été conseillés par tous les praticiens qui ont observé cette affection. On a donné l'opium proportionné à la violence du mal (Grégori); le musc, (Wichmann); l'assa-fœtida (Millar, Chalmers, Thompson); ce dernier la prescrivait à la dose de deux gros suspendue dans un jaune d'œuf et délayée

dans deux onces d'eau de pouliot et autant d'eau de menthe ; il donnait ce médicament par cuillerées à bouche , toutes les heures. M. Odier recommande les fleurs de zinc, et M. Rusch, de Philadelphie, le calomélas, qu'il regarde comme un véritable spécifique. M. Runsey fait administrer aussi le mercure doux à la dose d'un demi-grain toutes les heures.

Il n'est point inutile, dans une affection si promptement mortelle, de recourir aux vésicatoires ; mais comme ils agissent trop lentement, il faut, avant de les appliquer, frotter la partie avec de l'ammoniaque ; le docteur Dombson de Liverpool fait frictionner le cou, avec un demi-gros d'onguent mercuriel.

DE LA PNEUMONIE CHEZ LES ENFANTS.

Cette affection n'est point rare chez les enfants, quoique beaucoup d'auteurs qui se sont occupés de leurs maladies n'en aient

point fait mention. Quelquefois la pneumonie se développe en même temps que la rougeole. Dans ce cas, la guérison des deux maladies devient très difficile à obtenir.

Les causes les plus ordinaires de la pneumonie sont : le refroidissement subit de la peau lorsqu'elle est couverte de sueur ; les courses forcées, les efforts violents, les cris, la disparition subite d'une phlegmasie extérieure.

La maladie qui nous occupe débute ordinairement par des frissons, de la dyspnée et une douleur obtuse dans la poitrine ou dans le côté, par une grande gêne dans la respiration, qui devient difficile, incomplète, fréquente, par de la toux accompagnée de sécheresse de la peau, de chaleur, de soif, de rougeur de la face. Dans le principe, le pouls est plein, dur et fort ; plus tard, il devient faible, souvent irrégulier ; la toux est sèche ; quelquefois il y a une expectoration visqueuse et plus ou moins mêlée de sang ; assez communément pendant le cours de la pneumonie, la respiration est sonore, bruyante et faible dans les parties

saines du poumon, tandis que l'on remarque du râle crépitant, plus ou moins sonore, dans l'étendue des parties affectées.

Même chez les enfants très jeunes, une saignée devra être faite par une large ouverture, dès le début de la phlegmasie; au besoin on pourra la répéter, et l'on appliquera sur le côté, quelques sangsues et des cataplasmes émollients. Ces moyens suffisent pour l'ordinaire chez les jeunes sujets, pour calmer la gêne qu'ils ont à respirer et pour dissiper le râle crépitant et les stries de sang qui sont dans les crachats. Cependant on est quelquefois obligé d'avoir recours aux bains lorsque la fièvre persiste et peut surtout être rapportée à une irritation des viscères abdominaux. À l'intérieur, on prescrira les tisanes adoucissantes, telles qu'une infusion de violette, de mauve, de tussilage, les loochs, les juleps expectorants mais sans addition d'opium, les opiacés étant d'un emploi dangereux chez les enfants; ils pourraient occasioner une fluxion vers la tête, ce qu'il faut éviter.

La pneumonie peut être compliquée de

symptômes bilieux; dans ce cas, l'on administrera un vomitif ou bien un léger purgatif; mais il faudra presque toujours débiter par une saignée.

Les vésicatoires sur la poitrine ne doivent jamais être employés qu'après que l'état aigu de l'inflammation s'est dissipé, il n'y faut même recourir que le plus tard et le plus rarement possible, et dans le cas particulier où il s'est formé un épanchement pleurétique. L'état pyrélique doit toujours avoir disparu avant qu'il soit permis de recourir à ce moyen.

Des observations recueillies à l'hôpital des enfants, prouvent que l'oxide blanc d'antimoine, réussit aussi bien chez eux dans le traitement de la pneumonie que chez les adultes. De quatre à six ans on le donne dans un julep gommeux, le premier jour à la dose de 24 grains, le second à celle de 48 grains, le troisième à la dose d'un gros, le cinquième autant, les 7, 8, 9^e à celle de quatre scrupules.

DE L'ANGINE.

L'angine affecte particulièrement les enfants d'un tempérament sanguin ou lymphatico-sanguin ; on lui a donné différents noms ; mais nous ne nous occuperons dans cet article que de l'angine gutturale et pharyngée.

La première a son siège dans la membrane muqueuse qui tapisse l'isthme du gosier, le voile du palais, ses piliers et les amygdales. Ses principaux symptômes sont, dans le début, la gêne de la déglutition, le timbre nasonné de la voix, le reflux des boissons par les narines, la rougeur, la sécheresse et l'aspect luisant de la membrane phlogosée, un gonflement médiocre et à peu près uniforme des parties qu'elle revêt, gonflement plus apparent à la luette, dont la pointe chatouille la base de la langue, provoque le besoin d'avaler, détermine souvent des nausées et quelquefois même de la toux. Plus tard, une exhalation plus ou moins abondante de mucus filant, succède à la sécheresse

de la membrane affectée. C'est dans cette espèce d'angine, que la membrane des tonsilles est couverte d'un mucus grisâtre, ou parsemée de concrétions blanches, sébacées. Quelques malades ont de la peine à respirer par le nez, ils tiennent la bouche ouverte pendant le sommeil, ce qui produit le dessèchement de la membrane et du fluide qu'elle sécrète, et donne lieu, au moment du réveil, à des efforts très pénibles d'expuition, à la suite desquels l'enfant rejette des pelotons de mucosités durcies, quelquefois mêlées de caillots de sang noirâtre. La durée de cette angine est ordinairement courte. Les symptômes s'accroissent pendant quelques jours, en présentant chaque soir une légère exacerbation; ils diminuent ensuite peu à peu. La maladie se termine presque toujours par résolution: cependant dans quelques cas, il se forme un abcès, soit dans la luette, soit dans le voile du palais: cet abcès s'ouvre de lui-même par une ou par plusieurs ouvertures. Dans certains cas, mais bien rarement, on l'ouvre avec l'instrument tranchant.

Cette affection présente quelquefois une

marche chronique ; elle est caractérisée alors par une gêne médiocre de la déglutition, une sensation habituelle de douleur et de sécheresse dans l'isthme du gosier, et une rougeur légère de la membrane qui le tapisse.

L'angine pharyngée peut occuper la partie supérieure du pharynx que l'œil aperçoit au fond de la bouche, ou sa partie inférieure qui se dérobe entièrement à la vue ; dans le premier cas, le malade éprouve une sensation de chaleur ou de sécheresse dans la gorge et une gêne plus ou moins grande dans la déglutition. La portion du pharynx qui répond aux vertèbres cervicales moyennes, est souvent luisante, sèche, rouge et recouverte, dans quelques points, d'un mucus très collant, qui s'en sépare difficilement dans les efforts d'expectation ou de déglutition ; celle-ci est plus douloureuse que difficile ; la respiration reste libre ; la voix est peu altérée ainsi que l'articulation des sons. La toux gutturale est aussi un des symptômes de l'angine pharyngée ; la durée de cette espèce d'angine est variable ; elle peut cesser après quelques jours, ou se prolonger pendant

quelques semaines , elle passe quelquefois à l'état chronique , et se termine presque toujours par résolution ou par métastase.

Dans l'inflammation de la partie inférieure du pharynx , il y a difficulté et douleur en avalant : ces symptômes se font sentir aussi vers la partie supérieure du cou , à la hauteur du larynx : la voix est parfaitement libre ; il y a quelquefois un peu de gonflement et même une rubéfaction obscure. En examinant le fond de la bouche , on n'aperçoit aucun changement dans la couleur et l'épaisseur de la membrane muqueuse du pharynx ; la marche et la durée de cette angine , sont à peu près les mêmes que celles de la précédente ; le plus ordinairement elle se termine par résolution.

Les angines gutturale et pharyngée se présentent sous diverses formes , qui ont été décrites sous les noms de catarrhale , inflammatoire et bilieuse. On a encore admis des angines simples et compliquées , selon que cette affection se montre seule ou accompagnée d'une autre maladie ; quelques-unes sont symptomatiques , ainsi celle qui a lieu

dans la scarlatine, de même que dans la syphilis. Enfin, on a décrit sous le nom d'*angina rheumatica, arthritica*, une variété de l'angine gutturale, qui alterne ou coïncide avec des douleurs rhumatismales et goutteuses.

Dans le traitement de cette maladie, on doit d'abord éloigner les causes qui pourraient en augmenter la violence. La tête du malade sera tenue dans une situation élevée afin de diminuer l'afflux du sang vers les parties enflammées; si l'angine est très légère on doit se borner à l'usage des pédiluves irritants et des boissons adoucissantes, telles que l'eau d'orge, l'infusion de violettes, de mauve, de guimauve, édulcorées avec du miel, du sucre, un sirop mucilagineux ou acidulé; on les fait prendre tièdes ou froides, selon qu'elles sont plus facilement avalées.

Lorsque la maladie présente plus d'intensité, on doit recourir à l'application de sangsues sous les angles des mâchoires dans l'angine gutturale; sur les côtés du larynx, ou à la partie inférieure du cou dans l'angine pharyngée; à l'usage des topiques émollients

sur le cou, et à l'abstinence des aliments même liquides. Si malgré cela, le mal fait des progrès, on a recours aux ventouses scarifiées, placées sur le cou, aux sinapismes aux pieds, aux lavements purgatifs. Les gargarismes ne conviennent que dans les cas où l'inflammation occupe l'isthme du gosier, encore ne conviennent-ils pas toujours dans cette espèce d'angine : les contractions qu'ils nécessitent déterminent quelquefois une augmentation très grande de la douleur ; d'ailleurs les enfants ne savent pas se gargariser. Dans les angines qui ont un caractère de gravité, on enveloppera le cou avec des cataplasmes de mie de pain, de riz, de farine de graine de lin. L'eau de veau, la décoction légère de tamarins, les lavements de mercuriale sont utiles, lorsque rien ne les contre-indique, et sur-tout quand il y a constipation ou embarras intestinal. Pour administrer les vomitifs, il faut avoir beaucoup de circonspection, car ils peuvent être dangereux : ils ne sont de quelque utilité que lorsque l'angine est à son déclin, ou qu'elle s'est terminée par la formation d'un abcès dont les

secousses du vomissement peuvent provoquer la rupture.

Le régime des malades doit être léger, ainsi le lait, le bouillon, les potages, les gelées, les fruits cuits, etc. sont les substances nutritives dont le contact sur les surfaces enflammées est le plus doux.

Lorsque l'angine tend à la périodicité, on en a prévenu le retour par l'emploi des saignées ou des purgatifs (Van-Swieten) donnés vers les époques où l'angine reparaisait. L'établissement d'un vésicatoire au bras, a suffi quelquefois pour obtenir le même résultat.

Dans l'angine rhumatique, les vésicatoires placés, soit au devant du cou, soit à la nuque, ont été suivis d'heureux résultats.

DE L'ANGINE COUENNEUSE

OU PSEUDO - MEMBRANEUSE.

Cette espèce d'angine connue aussi sous les noms d'angine plastique, maligne, gan-

gréneuse, et d'angine diphtérique de M. Bretonneau, débute par une rougeur plus ou moins vive du pharynx et le gonflement de l'une des deux amygdales, ou plus rarement des deux. La déglutition est ordinairement moins douloureuse dans cette affection que dans la plupart des autres espèces d'angines; la fièvre est le plus souvent à peine sensible et les enfants jouent comme à l'ordinaire; souvent même ils avalent aussi facilement que s'ils n'étaient point malades: quelques-uns se plaignent cependant d'une cuisson et d'une chaleur désagréable dans la gorge; chez certains, la fièvre est intense dès son début. Les amygdales, la luette, le voile du palais, la face postérieure du pharynx, présentent de petites plaques irrégulièrement circonscrites, blanches ou jaunâtres et luisantes. Ces plaques paraissent plus saillantes et comme convexes dans leur milieu; elles sont amincies sur les bords. Dès leur apparition; les ganglions cervicaux et sous-maxillaires sont plus ou moins pris; la gêne de la déglutition est plutôt en raison du volume de ces ganglions que de l'étendue des

de se rencontrer; d'autres fois elles tombent

plaques qui se sont développées dans le pharynx, l'accroissement de celles-ci est plus ou moins rapide : le plus ordinairement, elles s'étendent irrégulièrement sur les amygdales, le voile du palais et la luette, et c'est constamment du côté où elles sont le plus nombreuses et le plus épaisses que l'amygdale est le plus développée, et que les ganglions cervicaux et sous-maxillaires sont le plus volumineux. Après quelque temps, les plaques se circonscrivent d'un cercle rouge, se décollent, et en se détachant ainsi par lambeaux, laissent suinter quelques gouttelettes de sang. La salive est écumeuse et extrêmement fétide comme dans la stomatite gangréneuse; les plaques gangréneuses peuvent s'étendre aux fosses nasales. On observe alors un écoulement par les narines d'un liquide séreux, jaunâtre ou sanguinolent, souvent accompagné d'épistaxis : à mesure que les plaques se détachent, elles se renouvellent, dans l'espace de quelques heures; les dernières formées sont ordinairement plus blanches et plus minces que celles qu'elles remplacent, enfin elles cessent de se renouveler: d'autres fois elles tombent

dans une sorte de délirium ou se ramollissent en partie comme de la bouillie ; elles sont ensuite expulsées avec des fragments de membrane et un mucus sanguinolent. M. Guersent a observé que, dans quelques cas d'angine pseudo-membraneuse sporadique, sur-tout lorsque les fausses membranes sont peu étendues, au lieu de se soulever, elles adhèrent fortement à la muqueuse, et qu'elles peuvent être résorbées. A mesure que la résolution de la maladie s'opère ainsi dans le pharynx, les ganglions voisins diminuent de volume et cessent d'être douloureux, mais quelquefois ils suppurent.

Aux signes locaux que nous venons d'exposer, se joignent des symptômes généraux : la pâleur et la bouffissure de la face, l'altération plus ou moins profonde des traits ; dans quelques cas, sur tout, orsque la maladie règne épidémiquement, on remarque sur les lèvres, autour du nez, derrière les oreilles, en un mot sur les limites des muqueuses, des excréments qui prennent l'apparence de pseudo-membranes.

Lorsque les viscères de l'abdomen sont affectés secondairement, la langue est gonflée, couverte d'un enduit muqueux très-épais; elle est souvent rouge sur les bords; quelquefois il y a des vomissements fréquents. La constipation se remarque ordinairement au début de la maladie; elle est souvent ensuite remplacée par une diarrhée fétide. Le pouls toujours plus ou moins fébrile dès le début, parfois fort et plein, devient ordinairement plus petit lorsque l'angine a pris beaucoup d'intensité, et qu'elle se prolonge. La fièvre offre toujours des exacerbations irrégulières à divers instants de la journée. Les organes de la respiration sont souvent envahis par l'exsudation pseudo-membraneuse qui s'étend du larynx à la trachée artère et aux bronches: c'est un véritable croup; il survient quelquefois, du troisième au septième jour, une pneumonie qu'il faut avoir bien soin de ne pas méconnaître; elle peut continuer même après la disparition des accidents de l'angine.

Pendant toute la durée de l'angine couenneuse, les sens restent ordinairement étran-

gers au désordre. Cette affection paraît être purement locale ; c'est donc sur le traitement local qu'il faut compter, car on peut ainsi empêcher le mal de se propager vers les organes intérieurs et sur ceux de la respiration en particulier : l'angine diphthérique est celle qui s'étend le plus facilement de proche en proche.

Les acides, comme caustiques, doivent être employés ; l'acide hydro-chlorique est généralement préféré aux autres acides. La proportion doit être différente suivant le degré de l'inflammation et suivant la rapidité de sa marche. Lorsque celle-ci est rapide, il faut promptement cautériser avec de l'acide pur ou presque pur, sur-tout si les parties sont peu douloureuses ; mais si la maladie marche lentement, on peut mitiger l'action de l'acide avec un tiers ou un quart de miel rosat. On porte les solutions acides sur les parties malades à l'aide d'une éponge fixée sur une baleine ou au moyen d'un pinceau de charpie. On peut également employer avec succès et de la même manière les solutions très concentrées de sulfate acide d'alumine, fai-


tes avec une partie de ce sel sur deux ou trois parties d'eau. Le chlorure d'oxide de sodium, dissous dans un cinquième ou dans un sixième de son poids de liquide, remplace la solution d'alumine : on peut aussi l'employer en poudre. Quand l'inflammation pseudo-membraneuse est fort étendue, que les ganglions sont tellement gonflés que le malade ne peut se gargariser, il faut injecter les liquides dans le pharynx à l'aide d'une seringue, le malade ayant une cuvette devant lui. Les solutions de nitrate d'argent cristallisé qu'on peut composer dans la proportion d'une partie sur cinq à six d'eau, peuvent être également employées et portées dans le pharynx avec l'éponge et le pinceau. On peut aussi cautériser avec un crayon de nitrate d'argent qu'on dirige sur le siège même du mal, après qu'on a eu préalablement la précaution de mouiller légèrement la pierre, afin que le caustique agisse instantanément. Cette manière d'employer le nitrate d'argent est commode, mais n'est cependant pas sans inconvénient : lorsque les parties sont très douloureuses, le crayon les blesse et les

irrite ; il est aussi à craindre qu'il ne se brise et qu'il ne s'en échappe un morceau, ce qui serait dangereux et pourrait devenir mortel. On souffle avec avantage sur les parties malades le sulfate acide d'alumine réduit en poudre, ou bien le calomel : ces poudres peuvent être associées à la gomme arabique pulvérisée. On se sert pour ces insufflations d'un tube de verre ou d'un tuyau de plume, ou mieux encore d'une espèce de souffloir imaginé par M. Bretonneau ; ces insufflations ont quelquefois cependant l'inconvénient d'exciter la toux et de déterminer la sécheresse du gosier ; elles sont d'ailleurs très difficiles à employer, sur-tout chez les enfants. M. Guersent préfère, et avec raison, les poudres qu'il fait incorporer dans des confitures ou du miel, en ayant soin que le malade les laisse fondre dans la bouche.

Il est souvent utile de faire alterner ces applications avec les gargarismes adoucissants (voir le formulaire), ou bien avec le lait. Les lotions émollientes sont même les seules qui peuvent convenir dans beaucoup de cas d'angines pseudo-membraneuses, où



les parties sont ordinairement beaucoup plus sensibles que dans l'angine diphthérique. Lorsque la douleur et l'inflammation sont légères, on se sert avec avantage de gargarismes acidulés, composés d'un gros de sulfate acide d'alumine pour six onces d'eau, édulcorés avec le sirop de mûres ou le miel rosat.



Après l'emploi des topiques, viennent les boissons adoucissantes, mucilagineuses, les émulsions, le petit-lait, qui sont souvent les seuls liquides que le malade puisse supporter dans la première période : mais lorsque l'irritation a diminué, les boissons acidulées doivent être adoptées de préférence. La saignée générale, quand il y a beaucoup de fièvre, est avantageuse ; elle l'est même dans la seconde période, si la fièvre ne cède pas et s'accompagne d'une toux assez fréquente qui peut faire craindre une inflammation du poumon. Dans le cas où la fièvre est modérée, on peut remplacer les saignées générales par l'application de sangsues sur les parties latérales du cou : lorsqu'il existe des vomissements, on les appliquera sur la région épigastrique, sur-tout si l'on soupçonne une

inflammation de l'estomac. Quand cet organe ne participe pas à la phlegmasie du pharynx, on pourra essayer des vomitifs qui, dans la seconde et dans la troisième période de la maladie, peuvent être utiles en facilitant l'expulsion des fausses membranes.

Les vésicants et les rubéfiants ne conviennent guère que dans le cas où la maladie se propage vers les voies aériennes et donne lieu, soit à des catarrhes, soit à des pneumonies ou au croup.

Les bains tièdes qui agissent à la fois comme révulsifs doux à la peau, et comme calmant l'état fébrile et les douleurs locales, sont d'un usage avantageux.

Il est très rare que la véritable gangrène se rencontre avec les plaques pseudo-membraneuses. On les observe plutôt dans quelques épidémies de scarlatine compliquée de maux de gorge : c'est donc improprement que l'on a appelé gangréneux, certains maux de gorge qui n'offrent que des productions pseudo-membraneuses. Il est incontestable cependant (M. Guersent) qu'on observe quelquefois la gangrène dans les fosses gut-

turales sans aucune exsudation membraneuse. Toutes les inflammations gutturales peuvent offrir dans leur dernière période des escharres véritablement gangréneuses sans changer pour cela de caractère.

DE L'ANGINE PHARYNGÉE GANGRÉNEUSE.

Cette affection, qui a été décrite sous les noms d'angine maligne, d'esquinancie, de mal de gorge gangréneux (Fothergill.) etc., attaque principalement les enfants d'un tempérament lymphatique.

Au début, l'enfant éprouve quelques vertiges; en même temps, il survient des alternatives, de frisson ou de froid et de chaleur plus ou moins intense; alors la tête devient douloureuse, le cou se raidit, le gosier s'enflamme; il y a quelquefois des nausées, des vomissements, de la diarrhée. On aperçoit dans l'intérieur de la bouche, tantôt une couleur rosée, qui domine vers les piliers postérieurs du palais, dans les angles au-

dessus des amygdales, et sur les glandes mêmes; tantôt ces organes paraissent recouverts d'une tache étendue et irrégulière, blanchâtre au centre et rouge sur les bords; les parotides s'engorgent bientôt et deviennent dures et douloureuses: souvent le cou, le visage, la poitrine, les mains et les doigts se gonflent et prennent une teinte érysipélateuse, dont les progrès font assez ordinairement cesser les envies de vomir et la diarrhée. Le délire survient, ou bien le malade tombe alors dans l'assoupissement et le coma; les sueurs deviennent colliquatives. Il y a des alternatives d'exaspération et de soulagement; le pouls est très fréquent; il est souvent dur et d'autres fois souple et plein, il n'a jamais la force du pouls inflammatoire.

Cette maladie peut se terminer par le retour à la santé ou par la mort; la première de ces terminaisons est annoncée par la marche modérée des symptômes et par leur rémission vers le quatrième ou cinquième jour. La peau reprend alors sa couleur naturelle, le pouls se ralentit, la chaleur diminue, les escharres tombent et les ulcérations se séparent; l'en-

fant recouvre enfin son sommeil et son appétit. Au contraire, lorsque la mort doit s'en suivre, on le prévoit à la couleur rouge, livide et noire des escharres, à leur étendue, à leur profondeur, à la sanie infecte, d'abord limpide, ensuite plus ou moins épaisse, qui en découle; l'excoriation du canal intestinal produite par la déglutition d'une partie de cette matière âcre, est décelée par une diarrhée qui dure plusieurs semaines, et finit par consumer les malades; enfin à des hémorrhagies passives par le nez, la bouche, etc., comme dans les fièvres adynamiques.

Le traitement de l'angine gangréneuse se divise en général et en local: dans le premier cas, si le sujet est vigoureux, on appliquera un grand nombre de sangsues, et l'on pourra y revenir deux ou trois fois; mais les premiers jours passés, il faut être avare du sang; alors on se trouvera souvent bien d'administrer un vomitif; le tartre stibié est préférable à l'ipécacuanha, à moins qu'il n'y ait de la diarrhée; le calomel donné à petites doses, mais rapprochées, pour éviter l'effet purgatif, a souvent réussi dans cette période; on l'administre à

un demi-grain, d'heure en heure. M. Bretonneau, dans un cas désespéré, en a obtenu un grand succès à la dose de deux et trois gros en vingt-quatre heures ; les frictions sur le cou avec l'onguent mercuriel augmentent l'effet du calomel ; mais il faut suspendre si la salivation vient à avoir lieu.

Lorsque les symptômes persévèrent, si la prostration des forces survient, on recourra aux toniques et aux excitants, après avoir bien examiné l'état des organes digestifs. Ces moyens ne réussissent ici que comme dérivatifs. Les sinapismes, les vésicatoires, les bains de pieds seconderont puissamment l'effet des remèdes intérieurs. Le musc, l'assa-fœtida en lavements ou bien en potions ont été conseillés.

Le traitement local de l'angine gangréneuse a pour but d'apaiser les symptômes qui ont leur siège dans la gorge, et de prévenir des suites fâcheuses. Lorsque les amygdales, le voile du palais et le pharynx viennent à s'ulcérer, il faut recourir aux gargarismes détersifs (voir le formulaire), supposant toujours que l'enfant soit dans un âge et dans un état à pouvoir

en faire usage; mais si l'escharre est cendrée livide ou noire, qu'il existe en même temps une faiblesse considérable, on doit employer, dans le but de prévenir la gangrène, les gargarismes stimulants et les antiseptiques (voir le formulaire.)

DU CROUP.

La multiplicité des noms sous lesquels cette maladie a été décrite par les auteurs, a jeté beaucoup de confusion dans son étude.

Les symptômes d'invasion sont ordinairement ceux d'un catarrhe du larynx avec ou sans coryza, avec fièvre ou sans fièvre. La toux est d'abord plus ou moins légère, assez sèche, un peu rauque ou aiguë; le malade se plaint quelquefois d'une légère douleur à la partie antérieure du cou qui, dans certains cas, offre du gonflement. En examinant le pharynx on n'aperçoit aucune trace d'inflammation ni de tuméfaction. Cette première période peut durer un ou plusieurs jours, cependant dans quelques cas rares, elle se

termine promptement sur la fin du premier jour ou au bout de quelques heures, mais jamais elle ne manque complètement.

Le croup proprement dit ne se manifeste jamais sans être précédé d'une petite toux catarrhale, pendant quelques heures au moins; mais souvent cette toux est si rare et si légère, que les personnes qui entourent le malade n'y font aucune attention, de sorte que lorsque la première quinte survient, on la regarde comme le début de la maladie; c'est ce qui arrive souvent dans les croups qui marchent très rapidement et que l'on appelle foudroyants.

Les symptômes caractéristiques sont, une voix sonore particulière, avec sifflement, un bruissement ou sifflement laryngo-trachéal à toutes les inspirations, une aphonie ou un enrouement entre les quintes, et une suffocation remarquable pendant les accès de toux. A ces signes se joignent un peu de bouffissure de la face et de la pâleur, excepté dans les quintes et les exacerbations fébriles; les lèvres sont ordinairement un peu violettes, la somnolence et la tristesse sont prononcées. La toux s'ac-

pagne quelquefois de vomissements; le pouls et les mouvements de la respiration sont fréquents. Une observation des plus importantes à faire, c'est que lorsque les quintes sont suivies de vomissement, la gêne de la respiration diminue momentanément, l'abattement cesse, et le malade revient pendant quelques instants à sa gaieté naturelle.

La dernière période est caractérisée par l'accroissement de tous les symptômes, l'accélération de la respiration et du pouls, lequel est petit, fréquent, irrégulier, intermittent; la toux est rare ou nulle, moins sonore, mais elle conserve toujours les mêmes caractères; l'aphonie est complète; plus la maladie s'aggrave, plus l'assoupissement augmente, et le malade n'en sort que lorsqu'il est tourmenté par les angoisses de la suffocation, qui se répètent souvent; alors il s'agite avec effort pour respirer, porte sa tête en arrière, se lève sur son séant, se jette même hors du lit. La tête et le corps sont couverts d'une sueur froide, et le malade périt dans un état d'angoisse inexprimable, ou s'éteint dans un affaissement extrême avec pâleur et décomposition de la face.

On a distingué des croups muqueux, inflammatoires, adynamiques, spasmodiques, etc. Nous ne les étudierons pas en particulier; il nous suffit ici de tracer aussi exactement que possible une image fidèle de cette terrible maladie, et d'en indiquer le traitement le plus efficace en général. Quant aux modifications que ce traitement demande dans telle ou telle circonstance, les indications sont faciles à saisir pour le médecin attentif; il serait superflu de faire un tableau spécial de chacun des traitements particuliers que la maladie peut réclamer: seulement, nous les indiquerons, pour tenir l'attention du praticien éveillée.

Le croup peut se compliquer avec un grand nombre de maladies, mais principalement avec l'angine pharyngienne couenneuse (voir cette maladie), la bronchite, la pneumonie, la phthisie pulmonaire, la gastrite et les entérites; enfin, on le rencontre avec la rougeole, la scarlatine, la variole.

Dans le traitement du croup, on doit avoir pour but, 1° de diminuer l'inflammation, et d'empêcher, s'il est possible, la formation

de la fausse membrane ; 2° de faciliter le décollement et la dissolution de la concrétion pseudo-membraneuse ; 3° de provoquer l'expulsion des lambeaux membraneux détachés, ou des mucosités qui sont le produit de la dissolution.

Pour remplir la première indication, tous les antiphlogistiques, les vomitifs et les dérivatifs ont été successivement ou même simultanément mis en usage, mais les saignées tiennent le premier rang; elles doivent être employées dans le croup simple, sporadique, ou épidémique chez les enfants forts et sanguins; les saignées locales par les sangsues, ou les ventouses scarifiées, sont les seules, qui conviennent chez les enfants très jeunes: dès qu'on peut ouvrir la veine, les saignées générales sont bien préférables et sur-tout indispensables dans les complications du croup avec la bronchite, la pleurésie ou la pneumonie; chez les sujets faibles, les saignées ne sont pourtant pas toujours nécessaires; dans les cas de certaines complications d'embaras gastrique, ou d'angine couenneuse athénique, elles deviendraient souvent

nuisibles et pourraient accélérer la mort. (Voir angine couenneuse.)

Les vomitifs sont en général très nécessaires dans cette affection, par l'avantage qu'ils ont de porter à la peau, d'agir comme dérivatifs sur l'estomac et le canal intestinal : s'ils ne facilitent pas la résolution de la phlegmasie, il est certain au moins qu'ils diminuent momentanément les spasmes et la suffocation qui en est la suite, lors même qu'ils ne provoquent l'évacuation d'aucun lambeau membraneux : c'est ce que la nature nous indique elle-même. Parmi les vomitifs, ceux qui agissent plus sûrement et plus promptement, doivent être préférés : ainsi, excepté chez les très jeunes enfants où l'on peut se servir d'ipécacuanha ou de sirop d'ipécacuanha, l'émétique est en général préférable ; ses effets sont plus constans. Le sulfate de zinc donné à la dose de cinq grains, jusqu'à quinze, suivant l'âge des enfants, agit encore plus promptement.

Les dérivatifs simples, tels que les pédiluves, les cataplasmes émolliens et les fomentations sur les extrémités inférieures, doi-

vent être employés, dès le début de la maladie, concurremment avec les saignées, parce qu'ils tendent au même but; ensuite, les dérivatifs plus actifs, pour les cas plus graves, comme les vésicatoires et les sinapismes : ils conviennent particulièrement dans le croup muqueux et adynamique : on les appliquera d'abord aux extrémités supérieures et ensuite sur la poitrine.

Dès que les symptômes inflammatoires auront été calmés, il faudra aussitôt passer aux moyens qui tendent à remplir la principale indication et à faciliter le décollement et la dissolution de la fausse membrane. Le polygala, l'oximel scillitique, l'ammoniaque, les hydro-sulfures d'antimoine, le carbonate d'ammoniaque, de potasse et le sulfure de potasse et de soude, ainsi que les préparations mercurielles, sont les médicaments le plus généralement recommandés, et mis en usage, soit seuls, soit combinés avec les antispasmodiques. Le calomel, à la dose d'un demi-grain, ou d'un à deux grains d'heure en heure, est d'un puissant secours. Les frictions mercurielles secondent parfaitement le

calomel; mais il faut bien faire attention d'éviter la salivation.

On donne le polygala à la dose d'une demi-once en décoction dans huit onces d'eau par cuillerées à bouche, d'heure en heure.

L'oximel scillitique a, comme les hydrosulfures, de grands avantages, sur-tout lorsqu'il est associé avec d'autres expectorants. La potion anticroupale de l'hôpital des Enfants (voir le formulaire) est particulièrement utile dans le croup muqueux.

L'ammoniaque, le carbonate et l'hydrochlorate d'ammoniaque, le carbonate de potasse, ont été employés à l'extérieur en frictions, et à l'intérieur à la dose de quelques gouttes ou de quelques grains dans des véhicules mucilagineux.

La troisième et dernière indication qui reste à remplir, est de solliciter l'expulsion de la fausse membrane. C'est ici que l'on retrouve des avantages dans les vomitifs, lorsque les malades ne sont pas trop affaiblis; et si l'inflammation de l'estomac ne s'oppose pas à leur emploi, les secousses répétées, produites par ce moyen, déterminent sou-

vent l'expulsion des fausses membranes, surtout si elles sont flottantes dans la trachée. Si les émétiques sont insuffisants, on provoquera les vomissements en introduisant dans le pharynx une plume garnie de ses barbes. Les sternutatoires insufflés dans le nez des enfants à l'aide d'un petit tube, peuvent être quelquefois utiles.

Les affusions froides ont été conseillées par le docteur Harders de Saint Pétersbourg. M. Giraudy recommande les lavements drastiques, composés d'une décoction de graine de lin, à laquelle on ajoute du jalap pulvérisé à la dose d'un demi-gros à un gros et demi, selon l'âge. M. Chaussier a regardé le sulfure de potasse comme spécifique du croup et de la coqueluche; la dose est depuis six grains jusqu'à dix, matin et soir, mais le sirop de foie de soufre, plus agréable à prendre, indiqué par Willis et Boerhaave, n'est point à négliger dans le traitement de cette affection. M. Valentin propose l'application d'un cautère actuel, lorsque par le défaut de succès des premiers moyens mis en usage, l'enfant est menacé de suffocation. On a aussi essayé

plusieurs moyens chirurgicaux, pour détacher et extraire immédiatement la fausse membrane du larynx ou de la trachée, tels sont une algalie, une sonde, introduite dans les voies aériennes. M. Dupuytren s'est servi d'une baleine avec une éponge, mais cela sans succès.

La trachéotomie, est beaucoup trop rarement employée, et surtout employée trop tard. Quel danger peut-elle entraîner par elle même? elle peut tout au plus être inutile, mais jamais nuisible. C'est un préjugé funeste qui la fait généralement rejeter.

DE LA ROUGEOLE.

La rougeole est une maladie réputée contagieuse; elle ne se montre le plus généralement qu'une fois dans la vie, et consiste en taches rouges de l'étendue à peu près d'une lentille, de figure irrégulière, s'élevant peu au dessus du niveau de la peau, ne contenant aucun liquide et ne tendant pas à la

suppuration. Ces taches qui paraissent le troisième ou le quatrième jour de la maladie, d'abord au visage et au cou, puis à la poitrine, au ventre et aux membres, commencent à pâlir vers le sixième ou septième jour; la peau devient alors rude au toucher, l'épiderme se fend et tombe en écailles furfuracées; la fièvre, la toux, qui ordinairement diminuent vers le huitième ou le dixième jour, peuvent durer plus long-temps. Il n'est pas rare de voir survenir, à la suite de la rougeole, des ophthalmies graves et rebelles, des engorgements scrofuleux; elle laisse aussi à sa suite des dartres, des ulcères.

L'éruption de la rougeole est le plus souvent précédée par un sentiment de froid et par des frissons, auxquels succèdent de la soif, de la chaleur, de la céphalalgie, des douleurs dorsales et lombaires, de la rougeur à la face et aux yeux, l'épiphora, le gonflement des paupières, quelquefois des nausées et même des vomissements; à ces divers symptômes se joignent encore une toux sèche, de l'enrouement, de la dispnée, des étternuements répétés, un écoulement de

mucus âcre par les narines; le pouls est en même tems fort et fréquent. La rougeole a été fort long-tems confondue avec la scarlatine; ce dernier exanthème en diffère toutefois beaucoup par sa marche et par la rougeur uniformément répandue sur tout le corps, ou disposée par larges plaques.

La coqueluche peut accompagner la rougeole. Ces deux maladies marchent alors ensemble et s'associent; ce qui augmente leur danger respectif.

Les suites de la rougeole sont quelquefois plus à craindre que la maladie elle-même; elle laisse souvent les intestins dans un état qui entretient une diarrhée chronique. Les enfants à la mamelle sont parfois atteints d'un dévoiement de couleur verdâtre, de légers tremblements des mains, et même de convulsions qui ne sont pas en général d'un très-fâcheux augure.

Si la rougeole est simple, on devra se borner aux remèdes qui conviennent dans les affections catarrhales, c'est-à-dire à ceux propres à calmer la toux qui fatigue le malade; ainsi, boissons pectorales, infusion de

mauve, de violette, de tussilage, de bouillon blanc, édulcorées avec les sirops de gomme, de guimauve, etc. Dès le principe de la maladie et pour favoriser l'éruption, on pourra prescrire quelques bains de pieds sinapisés. Si la toux ne cesse pas, on aura recours à l'administration d'un looch, d'un julep, avec addition d'une demi-once de sirop diacode, (sirop de pavot blanc). On combattra la douleur de gorge par des cataplasmes émollients, placés autour du cou, et par des gargarismes acidulés. (Voir le formulaire.) S'il existe des symptômes inflammatoires prononcés, les antiphlogistiques sont indiqués, saignées générales et locales. Il ne faut pourtant point pratiquer de saignées, sans une nécessité absolue, ni tirer plus de sang qu'il n'en est besoin; on causerait par là une grande faiblesse, et l'on prolongerait la convalescence. L'application de sangsues sur la poitrine ou à la tête, quand une inflammation paraît exister dans l'une ou dans l'autre de ces cavités, est plus convenable que la phlébotomie.

On tiendra le ventre libre pendant tout le

cours de la maladie : s'il y a constipation, il faudra administrer des lavements émollients, et lorsque la desquamation sera sur le point de se terminer, si la muqueuse gastro-intestinale n'a été que très légèrement affectée, on pourra sans aucune crainte recourir à l'emploi des laxatifs doux.

S'il survenait un flux de ventre abondant, on le modérerait à l'aide des astringents unis à l'opium, des demi-lavements d'amidon, mais on ne ferait rien contre une légère diarrhée; dans les rougeoles graves, elle est souvent favorable.

Il faut avoir bien soin que la température de la chambre du malade soit modérée, les yeux devront être garantis d'une lumière vive pour prévenir l'ophtalmie. Si l'éruption tardait trop à s'établir, les boissons diaphorétiques, les bains, les demi-bains, les manulaves sont indiqués pour dissiper l'érythème de la peau.

DE LA ROSÉOLE OU FAUSSE ROUGEOLE.

La roséole est une affection cutanée, non

contagieuse , caractérisée par des taches roses , diversement figurées , sans élévures à la peau , ni papules .

La rougeole paraît être contagieuse , la roséole ne l'est point ; les taches , dans cette dernière sont plus roses , plus larges et plus irrégulières que celles de la rougeole ; il n'existe d'ailleurs aucune analogie entre les phénomènes précurseurs des deux exanthèmes , ainsi que dans leur marche et leur durée .

La teinte de la peau , dans la scarlatine , est plus animée , plus persistante et plus uniformément répandue , que dans la roséole ; la desquamation , qui est nulle , ou à peu près , dans l'affection qui nous occupe , est des plus évidentes , et en quelque sorte caractéristique dans la scarlatine . La roséole , en un mot , n'entraîne aucun danger et réclame les moyens les plus simples , ou bien ceux que nécessitent les affections auxquelles elle est liée .

Bateman décrit sept variétés de roséole , que nous allons passer successivement en revue , en leur conservant les noms adoptés par Willan .

Roseola aestiva . Précédée quelquefois

d'un léger mouvement fébrile, cette éruption paraît d'abord à la face et au cou, pour se répandre, après un jour ou deux, sur le reste du corps, en déterminant un violent prurit et des élancements. Les taches qui la caractérisent sont petites, distinctes, de formes variées, plus larges et plus irrégulièrement figurées que celles de la rougeole, et séparées par des intervalles larges où la peau conserve sa teinte naturelle. D'abord rouges, ces taches ne tardent point à prendre la couleur rosée qui leur est propre; l'arrière-gorge offre la même coloration, et il existe un peu d'embarras dans la déglutition; le troisième jour l'éruption continue à être animée; elle s'éteint ensuite peu à peu, en laissant seulement de petites taches d'un rouge foncé qui disparaissent complètement le cinquième jour, et qui peuvent revenir à plusieurs reprises.

Roseola autumnalis. Cette éruption se manifeste ordinairement chez les enfants pendant l'automne, sous forme de taches d'un rose incarnat, circulaires ou ovales, qui acquièrent peu à peu la largeur d'une pièce de vingt

sous ou un peu plus, et occupent sur-tout les bras; elles durent une semaine environ et se terminent quelquefois par desquamation, sans prurit, ni élancements. Cette affection ne dérange point la santé et ne nécessite aucun traitement. Bateman dit qu'on en abrège la durée par l'usage de la limonade sulfurique.

Roseola annulata. Cette éruption est excessivement rare; elle se présente sous forme d'anneaux colorés en rose, dont le centre conserve la couleur de la peau. Ces anneaux qui occupent presque toutes les parties du corps, n'ont d'abord qu'une ou deux lignes de diamètre mais ils s'élargissent peu à peu, de manière que leur aire centrale acquiert quelquefois jusqu'à un demi pouce de diamètre. Cette variété est en général de peu de durée, quand elle est accompagnée de symptômes fébriles: dans le cas contraire elle affecte une forme chronique. Le matin, la coloration est moins vive, mais le soir ou la nuit elle se ranime et détermine de la chaleur, de la démangeaison et des picottements. Elle ne réclame aucun traitement quand elle est aiguë, Bateman conseille les bains de mer lorsque sa marche est chronique.

Roseola infantilis. Dans cette forme de la roséole, particulière aux enfants pendant la dentition et quelques affections du ventre, les taches sont plus rapprochées que dans la roséole estivale; elles sont aussi beaucoup plus irrégulières. Quelquefois elles ne durent qu'une seule nuit, d'autres fois on les voit paraître et disparaître successivement pendant plusieurs jours; elles sont alors accompagnées d'un dérangement notable dans l'économie. C'est particulièrement cette variété, dans les cas où l'éruption est générale, qu'on peut confondre avec la rougeole sans catarrhe, ou avec la scarlatine.

Roseola variolosa. Cette variété de roséole précède quelquefois certaines éruptions de variole naturelle ou inoculée, elle est néanmoins plus fréquente, à ce qu'il paraît, à la suite de la petite vérole inoculée. Le neuvième ou le dixième jour de l'inoculation, on voit apparaître sur les bras, le thorax et la face, puis le lendemain sur le tronc et les extrémités, des taches roses, oblongues, irrégulièrement configurées, distinctes ou diffuses, et déterminant sur tout le corps une rou-

geur presque continue, légèrement élevée en quelques endroits. Cette éruption persiste pendant trois jours et cesse peu à peu, au moment où les pustules varioliques viennent proéminer à l'extérieur. Elle a été observée par les auteurs qui ont décrit les premiers la petite vérole; on l'a confondue fréquemment alors et depuis cette époque, avec la rougeole et la scarlatine, qui se convertissent, disait-on, en variole.

Roseola vaccina. C'est une efflorescence analogue à la précédente, pour la forme, mais moins commune et qui survient quelquefois aussi vers le neuvième ou le dixième jour de la vaccination; occupant d'abord les environs des pustules, elle se répand ensuite irrégulièrement sur tout le corps en donnant lieu à un léger mouvement fébrile.

La *Roseola miliaris* est une simple complication de vésicules miliaires avec la roséole.

DE LA SCARLATINE.

Cette maladie est ainsi appelée à cause de la couleur que prend la peau du malade. Elle consiste en taches serrées, confluentes, d'un rouge écarlate, qui envahissent à la fois toute la surface du corps, à laquelle elles donnent une couleur framboisée; ces plaques ne présentent pas d'élévation sensible, et leur durée est de six à huit jours; elles se montrent au visage, au cou, puis à la poitrine, au ventre et aux membres; l'éruption disparaît promptement, mais elle revient souvent plusieurs fois. Après que la scarlatine est dissipée, la peau semble saupoudrée de farine.

La scarlatine s'annonce presque toujours par un malaise général, des frissons passagers, de la lassitude, de l'abattement; quelquefois par une exaltation de la sensibilité, plus souvent par du dégoût, de l'inappétence, de la soif, un peu de douleur à la gorge avec gêne de la déglutition, des nausées, des vomissements, de la céphalalgie; un assoupisse-

ment insurmontable, de la chaleur à la peau et de la fréquence dans le pouls; dans certains cas il s'y joint du délire et quelques mouvements convulsifs. La durée de cette période est de vingt-quatre heures, à deux, trois ou quatre jours.

La peau brûlante et sèche dans toute son étendue, devient plus tard le siège d'un prurit désagréable et d'une tuméfaction, sur-tout notable à la face, aux mains et aux pieds; presque toujours aussi on observe un peu de rougeur au pharynx: alors apparaissent les symptômes.

Cette maladie attaque principalement les enfants; elle n'est pas toujours sans danger. Dans les cas les plus simples, il suffit d'éviter la chaleur et le froid, de tenir la chambre propre, d'y favoriser le renouvellement de l'air, de recommander la diète, mais pas trop rigoureuse; de donner pour boisson habituelle des tisanes délayantes; ainsi, la décoction d'orge, de chiendent, les infusions de mauve, de coquelicot édulcorées avec les sirops de guimauve, de gomme, seront prescrites.

Si l'éruption tardait à paraître, on aurait recours aux pédiluves sinapisés et aux manulaves.

L'ipécacuanha que quelques auteurs ont préconisé dans cette affection, peut être quelquefois administré, mais avec la plus grande réserve et seulement au début.

Pendant toute la durée de la maladie on fera usage d'un gargarisme acidulé (voir le formulaire). Dans le cas où les tonsilles sont tellement enflammées et tuméfiées, que la déglutition en est empêchée et la respiration gênée, il est prudent d'appliquer quelques sangsues derrière chaque oreille; en même temps, on fera mettre autour du cou, des cataplasmes émollients, et l'on prescrira des lavements avec une décoction adoucissante.

DE LA VARIOLE.

La variole est une maladie éruptive et contagieuse; elle consiste dans une éruption de boutons lenticulaires déprimés à leur centre, se remplissant d'un liquide séro-purulent, qui jouit de la propriété de commu-

niquer la maladie par l'inoculation, se desséchant et étant remplacés par des croûtes, qui laissent après leur chute, des cicatrices enfoncées et indélébiles: ordinairement précédée de fièvre, elle est discrète ou confluyente; dans la première, les boutons sont séparés les uns des autres, et dans la seconde ils semblent se confondre, tant ils sont nombreux et rapprochés.

Quand la variole est discrète, l'éruption est souvent précédée de rougeur des yeux, d'angine, de céphalalgie, de douleurs dorsales et lombaires, de malaise, avec chaleur et frissons, de soif, de nausées et d'accélération dans les mouvements du pouls; chez les jeunes enfants, peu de temps avant l'éruption, on observe quelquefois des convulsions.

Vers le troisième ou le quatrième jour, l'éruption commence par de petites taches rouges analogues à des piqûres de puces qui se montrent sur la face, le cou, la poitrine; elles augmentent en nombre et en étendue pendant les trois ou quatre jours suivants, après lesquels elles se répandent sur le reste du corps. Si les boutons sont isolés, la sup-

uration peut être complète au huitième ou neuvième jour ; il faut quelques jours de plus pour achever le travail de la suppuration, lorsqu'il y a confluence.

Dans les cas où la face est couverte d'une grande quantité de pustules, elle devient très enflée et les paupières se ferment, mais avant que cela arrive, il survient de l'enrouement et de la difficulté dans les mouvements de la déglutition, en même temps qu'il s'écoule une salive visqueuse. Vers le onzième jour, le gonflement de la face devient moindre, ainsi que l'affection de l'arrière-bouche, mais les mains et les pieds s'enflent à leur tour.

Dans la variole confluente, la fièvre primitive est bien plus violente que dans celle qui est discrète. Cette première période est caractérisée par une soif ardente, une grande anxiété, des nausées, des vomissements, de la fréquence et de la tension dans le pouls, et souvent par du coma ou du délire. C'est vers le troisième jour que l'éruption se fait habituellement ; dans ce cas, elle est annoncée ou accompagnée quelquefois par des efflorescences rosées. Elle augmente vers le

cinquième ou sixième jour, et reste avec la même intensité pendant la durée de la maladie.

A mesure que l'éruption s'opère, la face entièrement couverte de pustules, se gonfle considérablement, les paupières se ferment de manière que le malade ne jouit plus de la faculté de voir : sa salive devient si visqueuse qu'elle a beaucoup de peine à sortir de la bouche ; ceci, du reste, ne se rencontre guère que chez les adultes ; le ptyalisme paraissant être remplacé chez les enfants par un flux diarrhéique. Vers le dixième jour, le gonflement de la face se dissipe, les mains et les pieds se tuméfient ; alors aussi les pustules s'ouvrent.

Les deux variétés de la variole laissent après elles, l'économie très disposée aux phlegmasies, sur-tout à l'ophtalmie et à la pneumonie.

La variole attaque tous les âges, mais l'enfance principalement ; elle est souvent épidémique.

Le traitement doit être curatif et préservatif. Dans le premier cas, on devra surveiller

le malade pour éviter une fluxion vers la tête et rendre par là l'éruption la moins abondante possible au visage; si la soif est vive, la langue rouge et sèche, la face animée, le pouls élevé, fort, les antiphlogistiques sont indiqués; diète, saignées, sangsues à l'épigastre, s'il est douloureux; boissons émoullientes, infusions de mauve, de guimauve, de pariétaire, lavements émoullients, s'il y a constipation. S'il existe des spasmes, les bains sont avantageux, ils favorisent l'éruption lorsqu'elle a de la peine à se faire. Chez les enfants, il faut être réservé sur l'emploi de la saignée et ne pas les tenir à une diète trop sévère. Ainsi, si l'éruption se fait bien, on laisse agir la nature, ayant soin de surveiller le régime et de donner des boissons abondantes: si après la sortie des boutons la fièvre continue, saignée.

Quelquefois une diarrhée opiniâtre épuise le malade, les boutons restent alors stationnaires; les toniques peuvent être administrés, mais dans le cas seulement où il n'y aurait aucune espèce d'irritation dans le canal intestinal.

Lorsque les boutons , par une cause quelconque, ordinairement accidentelle, viennent à disparaître, une affection grave de la poitrine ou de toute autre partie est imminente ; il faut tâcher de rappeler l'éruption au moyen des vésicatoires , des sinapismes, des bains , etc.

Dans ces derniers temps , on a cherché à faire avorter la variole en cautérisant les boutons dès le premier ou le deuxième jour de l'éruption. On a aussi cherché à substituer au travail variolique une irritation toute mécanique à l'aide de la pointe de la lancette. Lorsque l'éruption est confluyente , il est utile d'évacuer par des piqûres le pus contenu dans chaque pustule ; c'est un moyen de diminuer la fièvre de résorption. Barthez conseillait l'application d'un grand nombre de ventouses scarifiées sur toute la surface du corps dans l'intention d'opérer un débridement , et de faire des saignées locales abondantes.

Les Anglais font un grand usage du calomel dans le traitement de cette maladie : M. Cayol l'a employé, et nous le prescrivons aussi avec

avantage à la dose d'un à deux grains toutes les deux heures.

Traitement préservatif. *Vaccine*. La vaccine est le résultat de l'inoculation du virus provenant du *cowpox* ou des boutons de vaccine. Du troisième au quatrième jour il paraît une petite éminence à l'endroit de la piqûre, puis un bouton à dépression centrale, qui augmente peu à peu d'étendue et de grosseur ; du sixième au septième jour, le bouton offre un bourrelet saillant, tendu, comme argenté et entouré d'un cercle rouge plus ou moins vif; si alors on pique ce bouton, il en sort par gouttes un liquide limpide, diaphane et visqueux, possédant la propriété de faire naître des boutons de même nature: du huitième au onzième jour le gonflement et la rougeur de la peau augmentent; le bouton est large, moins saillant et blanchâtre; vers le douzième jour la dessiccation commence et s'étend du centre à la circonférence, il se forme une croûte sèche, cornée, jaunâtre ou rougeâtre, qui tombe vers le vingt-quatrième jour et laisse apercevoir une cicatrice assez profonde et ineffaçable.

Le traitement de la vaccine se borne aux boissons émollientes et à la diète végétale. On peut même, à la rigueur, se dispenser de tout traitement pendant ou après le cours de la vaccine.

Fausse vaccine. On appelle ainsi toute éruption produite par la vaccination et qui n'offre pas les caractères que nous avons indiqués, le travail inflammatoire commence dès le lendemain ou le jour même de la piqure. On remarque bientôt une légère élévation et une rougeur vive qui a beaucoup diminué dès la fin du deuxième jour; le bouton qui apparaît le lendemain, s'élève en pointe au lieu de présenter une dépression, comme dans la vaccine vraie, il laisse écouler une matière tantôt opaque et jaunâtre, tantôt séreuse; il se forme une croûte jaune, molasse et plate qui se dessèche promptement, tombe le cinquième jour et se renouvelle plusieurs fois.

La fausse vaccine n'est constante ni dans sa marche, ni dans sa durée; quelquefois elle peut présenter tous les phénomènes de la vaccine vraie; la marche en est seulement

plus rapide, les symptômes plus mal dessinés, la suppuration nulle ou séreuse, la dessiccation plus prompte, tout semble annoncer une vaccine précipitée et avortive, de même que la varicelle exprime une variole hâtive et précoce.

Inoculation. Pour inoculer, on charge la pointe d'une lancette de virus variolique, et on l'introduit obliquement au-dessous de l'épiderme du bras: l'angle inférieur ou sommet du deltoïde est le point le plus commode et celui que l'on choisit ordinairement; l'on ne doit point plonger profondément la pointe de l'instrument, parce que la piqûre saignerait et que le sang pourrait entraîner le virus: il est indifférent, pour cette opération, de prendre du virus d'une variole discrète ou confluente; cela n'influe en rien sur la nature de celle qui se développera.

On inoculerait dans toutes les saisons si le cas l'exigeait, par exemple, si une épidémie régnante inspirait des craintes sérieuses, mais la fin du printemps, le commencement de l'été et l'automne sont plus favorables.

L'inoculation demande à être surveillée

de plus près que la vaccine : l'éruption est quelquefois abondante , et ne diffère presque en rien d'une variole bénigne ; la fièvre est souvent intense . et les évacuations sanguines peuvent être indiquées ; ce cas est rare.

DE LA VARICELLE.

Cette maladie paraît dépendre, comme la variole, d'un virus spécifique : rarement on la voit se reproduire plusieurs fois chez le même individu ; cependant cela s'observe encore plus souvent que dans la petite vérole.

L'éruption de la varicelle est souvent précédée de frissons, auxquels succèdent de la rougeur à la face, de la chaleur, des douleurs dans le dos, de la céphalalgie, de la soif, de l'insomnie et une accélération dans les mouvements du pouls ; quelquefois cependant, aucun de ces symptômes n'est apparent. Vers le second ou le troisième jour, les pustules se remplissent d'un fluide séreux, qui n'acquiert jamais une teinte jaune, comme

dans la variole, avec la variété bénigne de laquelle la maladie paraît pourtant avoir de grands rapports. Vers le cinquième jour, elles se dessèchent et se recouvrent parfois de croûtes minces ou d'écailles légères.

Il est rare que la varicelle s'accompagne de danger : la peau n'offre aucune cicatrice consécutive, ou n'en présente que de peu apparentes.

Ainsi que la variole discrète, la varicelle n'exige d'autre traitement que l'usage des boissons légèrement diaphorétiques et l'emploi des bains de pieds sinapisés, afin de favoriser l'éruption.

On devra tenir le malade au lit et à la diète. La saignée pourrait devenir utile, mais seulement dans le cas où les boutons étant très nombreux à la face, on observerait quelques symptômes de congestion cérébrale.

DE LA MÉNINGITE.

C'est à l'inflammation de toutes les mem-

branes du cerveau, du cervelet et de la moelle épinière, mais plus particulièrement à l'inflammation de l'arachnoïde et de la pie-mère, que l'on a donné le nom de méningite.

Il faut distinguer dans cette maladie, trois périodes.

La méningite débute ordinairement par des horripilations ou un frisson plus ou moins intense, suivi de chaleur et de fièvre, et par une céphalalgie aiguë que le malade rapporte tantôt au front, tantôt au sinciput ou à l'occiput, avec somnolence. Cette céphalalgie est continue; cependant elle augmente par des accès de courte durée, qui arrachent quelquefois aux enfants des cris particuliers, auxquels M. Coindet donne le nom de cris hydrencéphaliques, parce qu'ils se rencontrent souvent avec l'hydropisie des ventricules. Après ces cris, l'enfant retombe dans l'abattement: il grince souvent des dents ou mâchonne; sa figure exprime la douleur; il fronce le sourcil, se plaint et délire quelquefois. La tête est presque toujours pesante, et se renverse en arrière,

comme si elle était entraînée par son propre poids ; la face est souvent gonflée, tantôt pâle, tantôt colorée. Les paupières sont constamment fermées, les pupilles dilatées ou resserrées ; il y a un commencement de légers mouvements convulsifs dans les muscles de la face et des yeux ; le pouls est fréquent, la respiration lente et irrégulière. Les enfants vomissent pour l'ordinaire au début de cette maladie : ces vomissements ne s'accompagnent pas, à moins de complication, de rougeur remarquable de la langue, ni de douleur à l'épigastre ; ce qui caractériserait la gastrite ; ils coïncident ordinairement avec les élancements douloureux de la tête, ou leur succèdent. Si, chez les enfants, il n'y a pas d'entéro-colite, il existe une constipation opiniâtre.

Dans la deuxième période, il y a accroissement de tous les symptômes, et surtout des symptômes nerveux. La céphalalgie devient plus intense et la somnolence plus profonde ; la face et les membres sont agités de mouvements convulsifs, de soubresauts des ten-

dans; les yeux sont affectés de strabisme, les pupilles oscillent d'une manière remarquable, la chaleur de la tête est très élevée, le pouls est souvent très lent, très-irrégulier, il tombe même au-dessous de l'état naturel. Cette irrégularité du pouls coïncide assez souvent avec une grande inégalité dans les inspirations; celles-ci s'accélèrent par moment, deviennent courtes et sont suivies d'une longue inspiration profonde, après laquelle le mouvement respiratoire semble suspendu pendant quelque temps. Cette seconde période dure quelquefois douze à quinze jours; c'est la plus longue. Elle est ordinairement suivie d'épanchement séreux dans les ventricules.

Dans la troisième période, toujours bien plus courte que la précédente, la céphalalgie a complètement cessé; elle est souvent remplacée par le coma le plus profond, qui n'est troublé que par les agitations convulsives des membres et de la face, ainsi que par les grincements de dents; le pouls est très fréquent, mais régulier; la respiration devient râlante et stertoreuse à l'approche

de la mort; les conjonctives sont injectées, les pupilles sont dilatées et peu sensibles à la lumière; la déglutition est alors fort difficile à cause du resserrement des mâchoires. Les exacerbations sont accompagnées, en général, d'une grande chaleur de la peau, de rougeur de la face et de sueurs, qui deviennent froides, à mesure que les forces s'affaiblissent. On observe souvent, à cette époque, des convulsions violentes qui accélèrent le terme de la vie.

Tous ces symptômes de la méningite sont, pour la plupart, communs à l'encéphalite; mais dans celle-ci, ils sont toujours suivis d'une contracture des extrémités, et d'une paralysie partielle ou générale, complète ou incomplète. Ainsi que l'ont démontré MM. Rostan et Lallemand, ces deux symptômes sont pathognomoniques de l'encéphalite.

Dès qu'on soupçonne une inflammation des méninges, il faut employer largement la méthode antiphlogistique. Les saignées générales au pied, au bras ou à la jugulaire, sont presque toujours préférables aux saignées

locales, si l'âge de l'enfant le permet. Dans le cas où l'on ne pourrait y avoir recours, il faudra employer les sangsues en grand nombre sur les parties latérales du cou et de la tête ou à la nuque. Des boissons très légères, des lavements émollients, une diète sévère, seconderont l'effet des saignées. On emploiera en même tems les révulsifs sur les extrémités inférieures, les pédiluves, les cataplasmes chauds légèrement sinapisés. Les applications froides et glacées doivent être continuées sur la tête, tant qu'il y a beaucoup de chaleur et de réaction; et si ces moyens sont insuffisants, on devra essayer les affusions froides, mais avec beaucoup de prudence. Quand les affusions ne remplissent pas le but que l'on se propose il faut recourir, sans tarder, aux dérivatifs sur le canal intestinal, si toutefois les organes de la digestion sont sains. Les purgatifs et sur-tout le calomel seul ou uni à la rhubarbe, au jalap, sont d'un puissant secours.

Lorsque dans la seconde période de la méningite, les accidents sont devenus plus violents, que la somnolence s'accompagne de

symptômes nerveux très marqués, les affusions froides, les antiphlogistiques doivent être proscrits. Un séton à la nuque ou un large vésicatoire sur la tête sont bien plus efficaces, sur-tout chez les enfants; en même tems on continuera les purgatifs à l'intérieur. A la fin de cette seconde période, il est bien rare que la maladie guérisse; aussi doit-on se borner alors à favoriser les évacuations; les frictions éthérées et camphrées peuvent quelquefois calmer les mouvements convulsifs, mais les antispasmodiques recommandés à l'intérieur sont plus nuisibles qu'utiles; les bains ne sont point non plus avantageux: il faudra s'en tenir au calomel, auquel on pourra associer la digitale: c'est le moyen qui paraît avoir eu un résultat plus heureux; la dose à laquelle le proto-chlorure de mercure est ordinairement employé seul, est de deux à quatre grains, mais dans les cas graves, lorsque tout espoir semble perdu, l'on a sauvé des enfants, en leur administrant trente et quarante grains de cette substance, en cinq ou six doses et à un quart d'heure d'intervalle.

DES VERS INTESTINAUX
CHEZ LES ENFANTS.

Nous ne nous occuperons point de la manière dont les vers se développent dans le corps; et à l'exemple de M. Brera, nous les diviserons en ascarides lombricoïdes, ascarides vermiculaires, trichurides ou trichocéphales, et ténia.

Les ascarides lombricoïdes, qu'on désigne encore sous le nom de strongles, sont ronds, assez pointus par les deux extrémités; ils ont beaucoup de ressemblance avec les vers que l'on trouve dans la terre; leur tête est munie de trois tubercules; ils sont de la grosseur d'une plume à écrire et d'une longueur qui va quelquefois à un pied. Les lombrics ont leur siège dans les intestins grêles, d'où ils remontent quelquefois dans l'estomac, le long de l'œsophage, jusqu'au gosier, et sortent par la bouche ou par le nez.

L'ascaride vermiculaire est un petit ver très grêle et arrondi, aminci à ses deux ex-

trémities et de huit à douze lignes de longueur. Ces animaux paraissent sur-tout se plaire dans le rectum où ils excitent parfois un prurit intolérable; ils sortent souvent spontanément vers le soir, et c'est le moment où ils font éprouver l'irritation la plus vive: les enfants les rendent quelquefois par pelotons.

Les trichurides ou trichocéphales sont également cylindriques ou arrondis; ils sont plus rares que les précédents et se tiennent de préférence dans le cœcum, où l'on en trouve souvent des amas. Leur extrémité postérieure présente une espèce de massue plus grosse que le reste du corps, et l'antérieure où est la tête, est filiforme.

Le ténia, que l'on a aussi appelé ver solitaire, est une espèce de ver aplati, très long, formé d'une chaîne d'articulations dont les pièces sont très petites vers la tête; là, elles constituent l'extrémité filiforme, et vont en s'élargissant à mesure que l'on approche de la queue; la tête est tuberculeuse, munie ou non de crochets rétractiles; elle a quatre suçoirs; on trouve dans le corps un ou deux pores à chaque entre-nœud. Les ténias sont

les vers les plus dangereux : ils attaquent plus souvent les adultes que les enfants, tandis qu'on observe le contraire pour les ascarides et les trichurides.

Il y a une autre espèce de vers, dits hydatides ou vers à corps vésiculeux, qui n'ont pas leur siège dans les intestins et dont nous ne devons pas nous occuper : ils se forment ordinairement dans le tissu dégénéré des viscères.

Les signes au moyen desquels on peut reconnaître la présence des vers, sont nombreux, mais en général assez équivoques.

Les enfants atteints de cette maladie ont des nausées, des rapports, une salivation qui se dissipe après qu'ils ont mangé. Ils ne digèrent point comme à l'ordinaire ; la langue est rouge à la pointe, blanche sur les côtés et à la base, l'appétit est nul ou insatiable, la soif excessive ; les malades se plaignent de cardialgie, de coliques, de piqûres dans l'abdomen ; le ventre se ballonne ; le fondement devient le siège d'une démangeaison violente ou de ténésme ; l'urine est limpide, rarement fétide ; il y a constipation ou déjection de matières très liquides.

Les vers peuvent déterminer des palpitations, des accès épileptiques ou hystériques, la chorée, le tétanos, la manie, les convulsions, le hoquet.

Lorsque des enfants sont épileptiques, les vers sont une des principales causes sur lesquelles le médecin doit porter son attention. Quand les convulsions dépendent de la présence des vers, l'enfant est pâle, les yeux n'ont pas leur éclat naturel; le sommeil est inquiet et agité, les paupières sont alors entr'ouvertes, on n'aperçoit que la sclérotique; la pupille est dilatée; l'intérieur du nez se couvre d'une poussière grisâtre; on observe un cercle sombre et enfoncé autour des yeux, qui souvent aussi sont larmoyants.

Le ténia se reconnaît par une douleur aiguë, comme de pincement, dans le canal intestinal, et par la maigreur de l'enfant, lors même qu'il mange avec avidité; son appétit est dépravé: des horborygmes peuvent être l'effet de la présence du ténia.

Dans le traitement des vers, en général, les amers et les purgatifs sont les substances

que l'on emploie pour les expulser. Parmi ces derniers l'huile de ricin, à la dose d'une once à deux, nous paraît mériter la préférence. Le sémén contra, la tanaïsie, depuis dix grains jusqu'à demi-gros; la coralline de Corse soit en décoction, soit en gelée, suffisent souvent pour les chasser.

En Angleterre, on donne la limaille d'étain; le calomel, à la dose de 4 à 5 grains, répété plusieurs fois, réussit aussi très bien: mais en général les anti-vermineux ont un goût si désagréable, que les enfants ne les prennent qu'avec la plus grande répugnance; aussi le sirop vermifuge de M. Boullay (voir le formulaire) doit-il être préféré, étant d'un effet assuré.

Lorsqu'il y a des convulsions, on doit unir les antispasmodiques aux vermifuges; ainsi on emploiera le camphre, l'assa fœtida, les fleurs de zinc, et sur-tout la valériane qui est, dans ce cas, un des remèdes les plus précieux.

Quand les vers sont chassés hors du corps, on fait un utile usage d'une infusion de rhubarbe, ou bien de quelques grains de cette

substance donnée dans la première cuillerée de soupe.

L'opinion la plus accréditée est que le ténia, pour être expulsé, exige l'administration des plus violents purgatifs; aussi une foule de remèdes plus actifs les uns que les autres ont-ils été préconisés contre le ver solitaire.

On a donné la poudre de fougère mâle, depuis un gros jusqu'à trois; de même que celle de cévadille.

Madame Nouffer donnait au malade un purgatif consistant en douze grains de diagrède, autant de gomme-gutte et de calomel, et de plus une décoction de fougère mâle.

La méthode de Closs consiste à faire prendre une dose convenable de térébenthine de Venise; ensuite on administre tous les soirs un grain d'opium; plus tard on prescrit une once et demie d'huile d'amandes douces, à laquelle on fait succéder, le lendemain matin, une poudre faite avec douze grains de gomme-gutte, trois grains de racine d'angélique, sept grains de chardon béni; souvent on donne une seconde dose de cette poudre.

M. Bourdier fait prendre un gros d'éther sulfurique, le matin à jeun, dans un verre de décoction de fougère mâle; quelques minutes après, un lavement de la même décoction, contenant aussi un gros d'éther; une heure après, deux onces d'huile de ricin avec une once de sirop de fleurs de pêcher, ce que l'on répète trois jours de suite.

M. Alibert donne pour boisson la décoction de fougère mâle, édulcorée avec le sirop de coralline; trois heures après le repas, un bol de calomel et de corne de cerf calcinée; le soir une once d'huile d'amandes douces, et le lendemain un purgatif composé de scammonée pulvérisée, racine de fougère mâle en poudre, gomme-gutte et calomel.

La méthode de Dessault de Bordeaux, consiste à donner le calomélas à dose purgative, et à administrer des frictions mercurielles sur l'abdomen.

M. Odier prescrit aux enfants l'huile de ricin à la dose d'une cuillerée à café, plusieurs fois par jour.

La méthode indienne, consistant à donner

le decoctum de l'écorce fraîche de la racine de grenadier, à la dose d'une demi-livre, dans trois pintes d'eau réduite à deux, est aujourd'hui le remède le plus généralement et le plus heureusement dirigé contre le ténia.

Dans tous les cas, l'usage de l'eau froide et même à la glace, soulage beaucoup les malades.

DE L'INDIGESTION.

L'indigestion est fréquente chez les enfants; cela tient à l'avidité irréfléchie avec laquelle ils accumulent souvent dans leur estomac, une quantité considérable d'aliments; il faut bien faire attention aussi à l'influence sympathique fort grande, qu'exerce réciproquement l'un sur l'autre et l'estomac et le cerveau. C'est sur-tout à cette dernière circonstance qu'il faut attribuer la forme constante sous laquelle se montrent chez les jeunes sujets les indigestions, qui se déclarent toujours par des vomissements suivis rarement d'évacuations alvines, et jamais par ces dernières, sans vomissement; en un mot, chez eux l'indigestion est constamment stomacale; chez

les adultes elle est quelquefois duodénale ou intestinale.

Chez les enfants, les indigestions sont rarement suivies d'inflammations chroniques de l'estomac ou de l'intestin, non pas que le ventricule soit peu irritable, mais les inflammations prennent rarement la forme chronique dans les premières années de la vie. Si les indigestions, sous ce point de vue, sont d'une conséquence peu redoutable, il n'en est pas ainsi lorsque l'on porte son attention vers l'encéphale : les maladies de cet organe ont souvent leur source dans la lésion des viscères principaux de la digestion.

Les indications qui s'offrent au médecin dans les cas d'indigestion, peuvent être dites ici toutes secondaires ; l'indigestion déclarée, c'est vers la tête que l'attention doit se porter ; le plus souvent la diète, une boisson légèrement excitante, une infusion de thé, de mélisse, quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger dans un demi-verre d'eau sucrée, suffisent pour calmer le spasme de l'estomac. Lorsque des signes de congestion cérébrale se manifestent, des bains de pieds sinapisés,

quelques sangsues aux apophyses mastoïdes ou au cou, rempliront l'indication; si l'on croyait avoir à redouter des accidents plus graves vers le cerveau, les lavements purgatifs (voir le formulaire) produiraient dans ce cas un effet avantageux: il ne faut pas agir activement sur l'estomac, sa susceptibilité s'y oppose. La diète pendant plusieurs jours est, du reste, le moyen le plus propre à prévenir toute espèce d'accident.

DE LA GASTRITE.

Dès l'âge de quatre ou cinq ans, les enfants peuvent être atteints de cette affection, presque toujours caractérisée par une vive douleur à la région de l'estomac revenant de temps en temps; le pouls a de la fréquence, la peau est chaude, la langue, ordinairement rouge, tend à se dessécher. L'enfant fait des contorsions et applique assez souvent la main sur le siège du mal. Il y a quelquefois des vomissements répétés. On doit remarquer que les enfants sont plus sujets aux crampes d'estomac qu'on ne le pense généralement, et que chez

eux, elles ont été prises, dans certains cas, pour une gastrite.

Au début de cette maladie, on prescrira une tisane d'orge, de chiendent, ou de l'eau de laitue; des fomentations et des cataplasmes émollients sur le creux de l'estomac; enfin quelques sangsues sur le point douloureux et des bains; mais si l'agitation nerveuse continuait, que les vomissements ne cédassent point à ces divers moyens, bien que l'enfant fût jeune, il faudrait appliquer un vésicatoire sur l'épigastre: une potion antispasmodique et opiacée réussit généralement bien dans cette dernière circonstance.

DE LA LIENTERIE DES ENFANTS.

Cette maladie peut être regardée comme une espèce de diarrhée tenant à l'atonie des organes digestifs, ou bien à une entérite chronique. C'est un dévoiement blanc, sans coliques, ni douleurs intestinales, à moins cependant que la membrane muqueuse de l'intestin ne soit phlogosée ou ulcérée.

On distinguera donc la lienterie d'avec les autres évacuations muqueuses ou séreuses qui ont lieu par la même voie, à la couleur blanchâtre des matières expulsées; mais comme les aliments séjournent alors trop peu dans l'estomac et l'intestin, il en résulte un défaut de nutrition qui jette bientôt l'enfant dans le marasme. On peut toutefois espérer de le sauver, si la lienterie ne tient qu'à l'atonie et non à l'ulcération de l'intestin.

Le traitement de cette maladie consiste à fortifier les voies digestives de l'enfant; on devra lui faire respirer un air pur et d'une température modérée, l'exposer à l'influence d'un beau soleil et lui frotter le dos et le bas-ventre, soir et matin, avec le liniment de Rozen (voir le formulaire); les gelées animales, le suc de viande rôtie, en un mot les toniques sont ici indiqués. On peut seconder l'effet de la nourriture par les martiaux, tels que les eaux ferrugineuses acidulées, la limaille de fer en poudre, seule ou mêlée à la cannelle: enfin l'exercice proportionné à l'âge de l'enfant est d'un excellent effet.

DES APHTHES
OU ULCÈRES DE LA BOUCHE.

Les aphthes sont de petits tubercules blanchâtres, ronds, superficiels, de la grosseur d'un grain de millet ou de chénevis, ayant leur siège dans la membrane muqueuse qui tapisse les voies alimentaires, depuis la bouche jusqu'à l'anüs ; ils occupent les lèvres, les gencives, la partie interne des joues, la langue, le palais, le gosier, la luette, les amygdales, l'œsophage, l'estomac et le canal intestinal.

Les aphthes des enfants nouveau-nés ont reçu mal à propos le nom de muguet, de millet, de blanchet, qui sont une toute autre affection. Il ne faut pas les confondre non plus avec de petits ulcères superficiels et blanchâtres de l'intérieur de la bouche que l'on désigne aussi assez ordinairement par le nom d'aphthes: la première de ces affections est une maladie générale, l'autre est purement locale; ces petits ulcères de la bouche, des gencives, n'exigent d'autre traitement que de laver la partie

avec des liqueurs astringentes faites avec le sulfate de zinc. On peut aussi les toucher avec un petit pinceau trempé dans de l'acide sulfurique étendu d'une grande quantité d'eau.

Nous diviserons les aphthes en bénins, en confluents et en malins.

Dans les aphthes bénins les tubercules sont superficiels, peu serrés; il existe un léger dévoiement, le fond de la bouche est peu altéré dans sa couleur; l'enfant avale avec facilité et prend aisément le sein de la nourrice et les boissons qu'on lui donne; il est calme, sans fièvre, et son sommeil est presque naturel. Les tubercules laissent suinter une humeur séreuse par une petite ouverture située à leur sommet, il se forme une croûte qui se détache ensuite, et tombe en petits fragmens vers le dixième jour.

Lorsque les aphthes sont confluents, les tubercules sont serrés, petits, contigus les uns aux autres, et quelquefois si nombreux qu'ils se touchent et forment une espèce de croûte qui revêt toute la cavité buccale. La déglutition est très gênée, la bouche est brûlante, l'enfant est assoupi, sa figure est tirée, ses yeux

sont abattus, il y a un dévoiement verdâtre.

Les aphthes malins ne se rencontrent fréquemment que dans les hôpitaux : les tubercules sont très petits, très serrés, ils peuvent se compliquer avec une fièvre ataxique, adynamique ; dans cette dernière complication le fond de la bouche est noir, il y a des ulcères gangréneux, agitation violente, tension du bas-ventre, dévoiement très fort, escarrhes gangréneuses au sacrum ; assez souvent aussi les seins des nourrices sont excoriés.

Le lait d'une bonne nourrice est le meilleur remède des aphthes bénins ; aussi est-il urgent d'en changer, si le lait de celle qui nourrit l'enfant était altéré. Dans le cas où l'enfant a été sevré presque en naissant, si on ne peut sur-le-champ se procurer une nourrice qui ait un lait convenable, on doit donner des boissons rafraichissantes, telles que l'eau d'orge, dans une tasse de laquelle on ajoutera un peu de miel rosat et même quelques gouttes d'acide sulfurique, et l'on humectera les lèvres, la bouche, les gencives avec un pinceau trempé dans ce liquide, afin de produire une détersion convenable.

Lorsque les aphthes deviennent confluents, c'est encore le sein d'une bonne nourrice qui est le moyen le plus sûr de guérison ; il faudra humecter la bouche avec des gargarismes acidulés (voir le formulaire).

Dans les commencements on se trouve bien, si l'enfant a quelques dispositions à vomir, de débarrasser l'estomac par la secousse des vomitifs ; lorsqu'il y a dévoiement de matières verdâtres, on prescrira la magnésie à la dose de sept à huit grains, deux et même trois fois par jour. Les aphthes confluents sont difficiles à guérir. Vers la fin, comme il y a affaiblissement, il faut donner des bouillons et des boissons rendues toniques par le vin et le sucre, ou édulcorées avec les sirops de menthe ou d'écorce d'oranges : quelquefois après la chute des croûtes, les enfants ont de la peine à supporter le contact des aliments, tant la sensibilité de la muqueuse est grande ; on remplacera alors les aliments ou le lait, par des lavements nourrissants (voir le formulaire).

Dans le traitement des aphthes malins on devra avoir égard au caractère de la fièvre qui

les accompagne : s'il y a prostration, on insistera sur le bouillon, sur les toniques, sur l'emploi du camphre à l'intérieur ainsi qu'en lavements, et sur les vésicatoires ; il faut soutenir les forces afin de prévenir la gangrène ; s'il se forme dans la bouche des ulcères gangréneux, il faut les déterger avec une décoction de quinquina à laquelle on ajoutera quelques gouttes d'esprit de Mindérérus ou d'acide sulfurique.

On préviendra l'excoriation des seins à laquelle sont sujettes les nourrices qui allaitent des enfants atteints d'aphthes, en enduisant le mamelon de quelque substance mucilagineuse avant de le présenter à l'enfant, et en le lavant immédiatement après qu'il aura tété.

DU MUGUET OU BLANCHET.

Cette maladie attaque les membranes muqueuses des organes de la digestion et particulièrement celle de la bouche ; elle est surtout caractérisée par une exsudation blanche, d'où lui vient son nom vulgaire de blanchet.

Le muguet diffère des aphthes, en ce qu'il ne présente point les caractères d'une véritable éruption pustuleuse, et qu'il n'offre pas de dépression centrale comme dans ceux-ci.

Tantôt cette maladie commence par un gonflement de l'extrémité, et du bord de la langue, tantôt par une rougeur, plus ou moins étendue de cet organe, avec développement des papilles qui deviennent saillantes et rouges, comme dans la troisième période de la scarlatine. La bouche est sèche et brûlante, la succion devient très-douloureuse et même impossible pour l'enfant à la mamelle; la déglutition des liquides est souvent difficile; ce qui fait penser que la maladie s'étend dans le pharynx et l'œsophage. Au bout de deux ou trois jours, il apparaît sur les parties latérales du frein de la langue, ou vers l'extrémité et le milieu de cet organe, ainsi qu'à la partie interne de la lèvre inférieure, de petits points demi-transparents d'abord, mais qui promptement deviennent d'un blanc mat ou luisant; ces points se multiplient, se réunissent et forment des plaques

irrégulières, allongées, d'une blancheur plus ou moins éclatante, comparable à celle du lait; elle s'étend ordinairement sur la paroi interne des joues, sur les gencives, les parties latérales de la langue, sur la voûte palatine, le voile du palais et la luette; on retrouve cette même exsudation sur les amygdales et sur la paroi postérieure du pharynx.

La couleur du muguet, quoique presque toujours blanche, offre cependant quelquefois une teinte jaune, grise ou même brune.

Dans certains cas, l'exsudation est très-abondante et forme des croûtes épaisses sur la langue et la face interne des joues; elle ne laisse alors aucun intervalle qui permette d'apercevoir la membrane muqueuse. D'autres fois le muguet se présente sous la forme de plaques qui sont simplement disséminées çà et là dans l'intérieur de la bouche et la membrane muqueuse se trouve hérissée de papilles rouges dans les intervalles.

Quelquefois les symptômes locaux de cette affection se rencontrent sans fièvre, mais le plus souvent, il y a de la fièvre, des nausées, des vomissements, une diarrhée verdâtre,

sur-tout quand la maladie affecte l'intestin ; ce qui ne s'observe ordinairement que chez les très-jeunes enfants qui sont alors dans un état de somnolence plus ou moins profond , troublé par des gémissements et des cris ; la soif est plus ou moins vive ; la couche du muguet qui tapisse toute la bouche est sèche et brune. Dans la dernière période de cette maladie , l'amaigrissement de l'enfant est rapide , ses yeux sont caves , sa voix est cassée , son pouls est faible , insensible , ses extrémités froides ; il succombe dans un état complet de prostration , ordinairement sans convulsions.

Le muguet , lorsqu'il est porté à un très-haut degré est toujours compliqué d'une autre maladie ; tantôt d'une gastro-entérite , d'une entéro-colite , de catarrhe , quelquefois de pneumonie , de pleuro-pneumonie avec épanchement ; dans ces cas , elle marche rapidement et se termine d'une manière funeste. Lorsqu'au contraire le muguet n'est point compliqué , qu'il ne s'étend point dans le canal intestinal et qu'il est seulement borné à la bouche , cette maladie est légère et

purement locale, il n'y a point ou il y a peu de fièvre. L'exsudation se détache avec facilité; l'enfant, s'il est à mamelle, continue de téter; les évacuations alvines sont naturelles; et la maladie se termine plus ou moins promptement dans l'espace de quelques jours.

Le muguet est beaucoup plus fréquent à l'époque de la naissance qu'à tout autre âge; il ne paraît point contagieux.

Les moyens locaux, qui d'abord doivent être mis en usage dans cette affection, ne peuvent être appliqués que dans la bouche ou sur le gros intestin; ils doivent être adoucissants et mucilagineux pendant la première et la seconde période de la maladie. Les infusions et les décoctions de mauve, de guimauve, de graine de lin, etc., seules ou coupées avec le lait, doivent être portées dans la bouche à l'aide d'un pinceau de charpie ou d'une seringue à injection, ou enfin employées comme gargarismes, quand le malade est d'âge à pouvoir en faire usage. Si dans la deuxième période du muguet, les chérites sont très épaisses et tapissent tout l'intérieur de la bouche, il est utile d'hu-

mecter souvent celle-ci avec une décoction mucilagineuse quelconque, à laquelle on ajoute un quart de la liqueur de Labarraque, bien préférable aux solutions de sous-borate de soude ou à celle de sulfate de zinc.

Le traitement général doit se borner à une boisson très légère, telle que les infusions de mauve, de violette, ou à une décoction d'orge perlée; on donnera peu à têter à l'enfant.

Si le muguet s'étend dans le gros intestin, qu'il y ait de la fièvre et de la diarrhée, les lavements émollients, les fomentations sur le ventre, doivent être réunis au traitement local de la bouche; lorsque la fièvre est intense on appliquera quelques sangsues à l'anus, sur le trajet du colon transverse; ou à la région de l'estomac; si des vomissements répétés, la sécheresse et la rougeur de la langue faisaient craindre une gastrite.

On entreprendra un traitement actif vers la poitrine, sans négliger les moyens locaux, dans le cas de complication d'une pneumonie.

Les vomitifs conseillés dans cette affection sont souvent nuisibles; les purgatifs légers

sont plus convenables; ainsi l'on donnera le sirop de chicorée composé seul ou associé à l'huile d'amandes douces, ou bien encore la magnésie. La diète la plus sévère est indispensable.

Le traitement général doit se porter à

une boisson très-faible, telle que les

de mauve, de violette, ou à une décoction

DE L'URTICAIRE OU FIÈVRE ORTIÉE.

Quelquefois l'urticaire se montre chez les enfants, elle se développe très-prompement et elle est caractérisée par une rougeur générale de la peau, suivie d'une éruption de boutons blancs, aplatis, durs, larges et peu saillants.

Cet exanthème s'accompagne d'un prurit violent et d'une fièvre légère; il est peu dangereux, et l'on ne devra guère s'en inquiéter. C'est quelquefois à la suite d'une constipation opiniâtre que la fièvre ortiée se déclare; il suffit dans ce cas d'entretenir la liberté du ventre au moyen d'un purgatif doux, tel que la manne ou bien le tamarin; on devra bien faire attention sur-tout de ne point répercute

cette éruption : si cela arrivait, les bains tièdes devraient être employés pour la rappeler à la surface du corps.

DU FURONCLE.

Aux approches de la puberté, les enfants sont sujets à avoir des clous, qui tendent à se reproduire quelquefois pendant quinze jours de suite. Cette inflammation forme une tumeur toujours circonscrite, se terminant par la suppuration et la sortie d'un flocon de tissu cellulaire mortifié, *bourbillon*.

On doit mettre sur le furoncle d'abord des cataplasmes émollients, ensuite des cataplasmes maturatifs (voir le formulaire); il est rare que ces moyens ne suffisent pas: cependant si le furoncle dépendait de quelque dérangement dans les fonctions digestives, il serait prudent d'administrer au jeune malade quelques purgatifs, tels que l'huile de ricin (1) ou

(1) Afin de rendre aux enfants l'huile de ricin moins désagréable à prendre, je la prescris ordinairement sous forme d'émulsion; les malades la prennent alors sans répugnance.

la manne, à la dose d'une once, à moins que le mal ne paraisse lié avec une inflammation gastro-intestinale, ce qui s'observe rarement.

DU PSOROPHTHALMIE.

DE LA PSOROPHTHALMIE DES ENFANTS.

C'est une ophthalmie qui n'est jamais accompagnée de suppuration. Les deux yeux sont presque toujours attaqués à la fois; ils ne peuvent supporter l'impression de la plus faible lumière, les paupières sont rouges et gonflées, il y a une chaleur vive, l'inflammation se propage peu à peu jusqu'à la cornée, où il se forme quelquefois des taies ou taches qui obscurcissent la vue.

Il faut employer dans le traitement de cette maladie, d'abord les émissions sanguines, quelquefois les scarifications des paupières; ensuite on a recours à l'onguent de nitrate de mercure (voir le formulaire), et à l'instillation dans l'œil de quelques gouttes de laudanum.

Si l'inflammation et l'érosion des paupières tiennent à la suppression d'ulcérations des oreilles, on appliquera un vésicatoire sur le lieu même, afin de rappeler le suintement habituel.

Lorsque la psorophthalmie tient à une diathèse scrofuleuse, il est très difficile d'en opérer la guérison.

On confond assez souvent l'ophthalmie scrofuleuse avec la psorophthalmie; la différence qui existe entre elles est peu essentielle; souvent on les observe en même temps; elles réclament d'ailleurs les mêmes moyens; les amers donnés à l'intérieur conviennent dans ce cas, ainsi l'infusion de rhubarbe, le sirop de chicorée composé, l'élixir de gentiane, etc.

DE L'OPHTHALMIE SCROFULEUSE.

Cette espèce d'ophthalmie est assez fréquente et beaucoup plus grave que celle dont nous venons de parler, elle a reçu le nom

d'ophthalmie purulente, vu l'énorme quantité de suppuration qu'elle fournit : elle est sans fièvre et attaque le plus souvent les deux yeux. C'est après le sevrage que cette affection se manifeste le plus ordinairement. Les malades ne peuvent supporter l'impression de la plus faible lumière ; les paupières sont gonflées. Les enfants assez âgés pour pouvoir rendre raison des sensations qu'ils éprouvent, disent sentir de petits graviers entre les paupières et le globe de l'œil.

Cette ophthalmie, quoique présentant toutes les apparences d'une inflammation, est peu améliorée par l'emploi des antiphlogistiques ; on se trouve généralement mieux de l'usage des collyres stimulants, de l'eau froide, de l'eau de roses. La pommade de M. Jadelot (voir le formulaire) est un excellent topique. Dans le jour, on lavera de tems en tems les yeux avec quelques onces d'eau distillée, à laquelle on ajoutera trois ou quatre grains de sulfate de zinc ; en mouillant le bord des paupières avec ce topique, on empêche qu'elles ne se collent et l'on parvient à diminuer la sécrétion des glandes de Meïbomius, lesquel-

les fournissaient la matière épaisse qui les unissait tous les matins.

Je me suis souvent bien trouvé de l'application d'un séton à la nuque dans cette maladie ; mais les vésicatoires au bras ou derrière les oreilles conseillés par quelques auteurs , m'ont rarement offert d'heureux résultats , excepté toutefois lorsque l'affection des yeux s'était déclarée à la suite de la suppression d'un écoulement des oreilles.

DES TAIES OU TACHES DE LA CORNÉE.

L'ophthalmie laisse souvent après elle des taies quelquefois difficiles à faire disparaître chez les adultes , mais chez les enfants , elles sont moins rebelles , et on en vient ordinairement à bout avec une solution d'un à deux grains de sublimé dans quatre onces d'eau. On emploie aussi avec beaucoup d'avantage , le collyre sec de M. Dupuytren (voir le formulaire)

Dans le cas où ces moyens ne suffiraient

pas, on pourrait y joindre ceux généralement en usage, les vésicatoires et les sétons à la nuque, les purgatifs, etc.

DE LA GALE.

Cette maladie peut attaquer les enfants sans pour cela être particulière à l'enfance; aussi la traiterons-nous succinctement.

La gale est une éruption cutanée, contagieuse, consistant en petits boutons arrondis, peu saillants, sans rougeur de la peau environnante; se remarquant constamment dans les intervalles des doigts, aux poignets, aux aines, aux aisselles, mais jamais au visage et occasionnant un prurit insupportable qui augmente la nuit. Souvent il suinte de ces boutons une sérosité qui forme des croûtes brunâtres sous lesquelles le fluide s'accumule.

Il est facile de guérir la gale chez les enfants, en employant les bains et les préparations soufrées. Les lotions sont quelquefois utiles (voir le formulaire); mais les bains sulfureux que l'on emploie à l'hôpital des En-

fants (voir le formulaire), sont d'un excellent effet; dix ou quinze de ces bains suffisent pour guérir cette affection.

DES DARTRES.

Dans l'enfance, on rencontre rarement des dartres rebelles, presque toujours elles sont légères et par conséquent très faciles à guérir; aussi cèdent-elles le plus ordinairement à l'administration d'une tisane de racine de patience ou de fumeterre, que l'on pourra couper avec du lait et sucrer afin de la rendre moins désagréable à prendre.

Si l'affection cutanée tenait à une diathèse scrofuleuse, on pourrait donner le sirop antiscorbutique à la dose d'une à deux cuillerées à bouche par jour; et s'il y avait douleur et inflammation, il faudrait les calmer avec des applications émollientes, et sur-tout avec la pommade de M. Dubois qui réussit parfaitement (voir le formulaire). Quelques bains que l'on fait prendre en même temps aux enfants atteints de cet exanthème; terminent le traitement.

Les enfants sont très sujets à cette phlegmasie cutanée qui fixe ordinairement son siège sur les parties les plus éloignées du centre de la circulation; elle se manifeste aux extrémités des membres, aux mains, aux pieds, aux talons, au nez, aux oreilles, et attaque de préférence, les enfants qui ont la peau plus fine, plus délicate et dont le réseau capillaire est le plus abondant.

Les engelures débutent par une démangeaison plus ou moins vive, souvent insupportable; bientôt après la partie affectée se gonfle et s'enflamme, le malade y éprouve des picotements, de la douleur et de la chaleur; on remarque successivement une teinte rouge, brune, livide, bleuâtre ou violette; tous ces symptômes augmentent sur-tout quand on s'approche du feu ou lorsqu'on est au lit.

Chez quelques individus si l'on néglige les premiers accidents, la partie affectée se couvre de phlyctènes, l'épiderme se gerce et offre

des crevasses qui se changent quelquefois en ulcères d'où suinte de la sérosité.

Les engelures sont toujours plus incommodes que dangereuses. Pour les prévenir, on devra garantir du froid et de l'humidité, les parties qui sont le plus exposées à ce mal, et fortifier le tissu cutané.

Dans la première période, lorsque les engelures ne causent qu'un prurit incommode, on en obtient la guérison au moyen de lotions avec l'eau froide, la neige, l'eau-de-vie camphrée, l'urine, mais quand la douleur, et la rougeur sont considérables, il faut employer les anodins et les émollients, tels que les cataplasmes avec la mie de pain ou la farine de graine de lin, arrosés avec le baume tranquille ou quelques gouttes de laudanum. Lorsque la douleur est dissipée on pourra laver les parties avec du vin tiède.

Les enfants dont les pieds et les talons seront le siège d'engelures, devront être tenus au lit pour être plus promptement guéris.

On observe presque constamment, que tous les moyens que l'on met en usage sont absolument inutiles et que cette incommodité

ne se dissipe que par les progrès de l'âge, à l'époque où la peau devient plus épaisse, plus dure, et que son réseau vasculaire diminue d'activité. Il n'est même pas toujours sans danger de faire cesser cette irritation cutanée.

DES TUMEURS BLANCHES.

On a donné ce nom à certaines affections des articulations, accompagnées d'un gonflement plus ou moins considérable, parce qu'elles peuvent exister très long-temps sans aucune altération dans la couleur naturelle de la peau. Elles ont été nommées *tumeurs lymphatiques*, parce que suivant quelques auteurs, la lymphe joue un grand rôle dans leur production, et *tumeurs fongueuses des articulations* à cause des végétations, des fongosités que présente le tissu cellulaire.

Les tumeurs blanches peuvent se manifester dans toutes les articulations mobiles, mais quelques-unes en sont plus affectées que les autres, ce sont sur-tout les articulations ginglymoïdales et celles qui sont destinées

*2e

aux mouvements les plus fréquents et les plus étendus.

Presque toutes les tumeurs blanches qui se manifestent chez les jeunes sujets, reconnaissent pour cause les scrofules, qui souvent déterminent en même temps, dans d'autres parties du corps, des effets auxquels on ne peut les méconnaître; la répercussion de la variole, de la rougeole, des dartres, doit être aussi rangée parmi les causes générales.

La maladie s'annonce ordinairement par une douleur, quelquefois bornée à un point assez circonscrit, occupant dans d'autres cas, toute la circonférence de l'articulation, semblant se propager le long des tendons; quelquefois très légère, elle est souvent si intense, qu'elle empêche toute espèce de mouvements; bientôt on voit survenir un gonflement plus ou moins considérable, tantôt mou, tantôt avec dureté, selon qu'il appartient aux parties molles ou aux os; toutes les parties articulaires peuvent y contribuer; plus manifeste ordinairement sur un point du pourtour de l'articulation, qui prend une forme irrégu-

lièrement arrondie et sans rougeur aux téguments ; ceux-ci plus ou moins tendus, suivant le volume de la tumeur, sont au contraire d'un blanc mat et comme vernissés. L'articulation malade ne peut ordinairement être ni tout-à-fait fléchie ni complètement étendue. Ces phénomènes ne tardent point à se prononcer davantage, sur-tout si la maladie est abandonnée à elle-même et si le membre n'est point condamné au repos le plus absolu. La douleur ordinairement continuelle, se suspend quelquefois pour reparaitre ensuite avec plus de force : dans un grand nombre de cas les extrémités articulaires devenues plus volumineuses, tendent à abandonner leur rapports naturels pour en contracter de nouveaux.

On voit souvent se former autour de l'articulation tuméfiée un ou plusieurs abcès, dont on est obligé de faire l'ouverture, ou qui ne tardent point à s'ouvrir à l'extérieur par l'amincissement progressif et l'ulcération de la peau ; il en résulte des fistules intarissables ; une suppuration plus ou moins abondante s'établit, et bientôt se déclarent des accidents

généraux, qui dénotent l'influence de la maladie sur tout le système. Les sujets tombent dans l'épuisement qu'amènent à la fois, l'abondance de la suppuration et la continuité ainsi que l'intensité des douleurs; l'appétit se perd, les digestions se font mal, il survient de la toux, le teint change, l'amaigrissement, le marasme font chaque jour des progrès, les forces se perdent, des sueurs copieuses, une diarrhée chronique s'établissent, et la vie, près de s'éteindre, ne peut ordinairement être conservée que par le retranchement de la partie affectée; l'issue de la maladie n'est pourtant pas toujours aussi funeste; si l'on peut parvenir à l'arrêter dans son principe avant l'érosion et l'ulcération des surfaces articulaires, l'articulation peut revenir à son état naturel, tandis que lorsque la synoviale est altérée, qu'il y a du pus dans l'articulation, que les os sont cariés, une ankylose par soudure des extrémités, est la seule voie de salut.

Les tumeurs blanches réclament un traitement général, afin de modifier l'économie entière; ainsi, l'on aura recours aux antiscrofuleux, aux antiscorbutiques.

Quel que soit la cause de la maladie, le traitement est le même à peu près ; mais il doit varier, selon qu'elle est récente ou ancienne, qu'elle est aiguë ou chronique.

Pour combattre les douleurs vives, modérer l'irritation et l'état fluxionnaire que présentent dans quelques cas, les tumeurs blanches, les malades devront être tenus à une diète sévère ; on pourra pratiquer quelques saignées générales en même temps que l'on aura recours à des saignées locales plus ou moins abondantes, suivant l'âge et la force des sujets ; on secondera ces moyens par l'usage des émoullients et des narcotiques, employés en bains généraux et locaux, par les douches, les liniments, les frictions, les fomentations, les cataplasmes.

Lorsqu'après ces moyens continués pendant long-temps, il ne reste plus, ni douleur, ni irritation, il faut employer les applications toniques, les frictions sèches avec de la flanelle imprégnée de vapeurs de benjoin ou de succin, les liniments ammoniacaux, les frictions mercurielles (Bell), l'onguent stirax, les emplâtres de Vigo, les bains et les dou-

ches d'eaux alcalines ou sulfureuses, les vésicatoires volants promenés sur toute la surface de l'articulation, l'application de la pommade d'Autenrieth. Si ces moyens ne réussissent pas à diminuer le volume de la tumeur, le cautère, le séton, le moxa et la cautérisation avec un fer rouge, offrent encore une dernière et précieuse ressource.

Tous ces remèdes ayant échoué, on devra pratiquer l'amputation du membre malade, ou la résection des extrémités articulaires, ayant soin d'examiner avec beaucoup d'attention, si l'état des organes intérieurs le permet, si, par exemple, la phthisie pulmonaire n'accompagne pas la tumeur blanche, car dans ce cas toute opération est contre-indiquée.

DU SPINA-VENTOSA.

On entend aujourd'hui par spina-ventosa, une affection des os, qui consiste dans la distension plus ou moins considérable, l'amincissement progressif et la perforation des parois du canal médullaire, et dont le siège

paraît être dans la membrane du même nom.

Il existe deux espèces de spina-ventosa; l'une qui affecte sur-tout les adultes, et l'autre qui est fréquente chez les enfants, jusqu'à l'âge de la puberté. Celle-ci dépend de l'affection scrofuleuse, et se développe sur-tout aux os du métacarpe, du métatarse, aux phalanges, et quelquefois même à l'astragale, et au calcaneum. Un gonflement dur et fusiforme de l'os malade, quelquefois indolent, mais assez ordinairement précédé et accompagné de douleurs sourdes, qui n'altère les mouvements, que quand il est arrivé au point de dévier les tendons ou de déformer les surfaces articulaires, tel est le symptôme de la première période de cette affection. Bientôt les parties molles, fortement distendues, s'ulcèrent et donnent issue à du sang, ou à un pus séreux et sanguinolent; les ulcères deviennent fistuleux, et si l'on vient à introduire une sonde dans leur intérieur, on voit qu'ils répondent à des ouvertures du cylindre osseux, au fond desquelles on rencontre une cavité, remplie d'un tissu molasse. Dans cet état la maladie peut durer un temps plus ou moins

long; et si l'enfant atteint l'âge de la puberté, pourvu que la suppuration et les douleurs n'aient pas détérioré sa constitution, la portion d'os malade se nécrose, se sépare, le reste de l'os s'affaisse, et la guérison s'opère, laissant après elle une cicatrice enfoncée.

Le spina-ventosa qui attaque les enfants, est bien certainement de nature scrofuleuse; les sujets qui en sont atteints ont presque toujours les caractères prononcés d'une constitution extrêmement lymphatique, quand même ils ne présentent pas d'autres symptômes de scrofules.

Le spina-ventosa des enfants n'est point dangereux par lui-même; sa marche est lente comme celle de toutes les maladies de même nature, et il guérit le plus souvent dans les mêmes circonstances.

Ordinairement cette maladie subsiste assez long-temps, sans causer de vives douleurs; elle n'expose les jours du malade que quand les ulcérations se sont formées, mais dans tous les cas, elle est bien plus dangereuse quand elle envahit un point très rapproché du tronc, ce qui est excessivement rare.

Il n'est peut-être aucun moyen topique ou pharmaceutique, auquel on n'ait eu recours contre le spina-ventosa. Mais c'est sur-tout l'incision et la cautérisation qui ont été proposées dans celui des enfants. La nature opère généralement elle-même la guérison. Quoi qu'il en soit, tant que la maladie n'altère point la constitution du malade, il faut se borner à calmer les douleurs par des applications narcotiques : des cataplasmes de jusquiame, de morelle, arrosés de préparations d'opium, et des fomentations faites avec les décoctions des plantes narcotiques, remplissent cette indication. On ne doit point ouvrir la tumeur, quelle que soit l'imminence de son ulcération.

Quand le spina-ventosa a acquis un volume considérable, que les parties molles sont criblées d'ouvertures fistuleuses ; que le malade est affaibli par l'écoulement d'un pusichoreux et fétide, par les douleurs, par l'insomnie et par la fièvre, il faut se hâter de faire l'amputation du membre. On ne recourt toutefois à ce moyen chez les enfants, que dans les cas extrêmes, et quand on a bien acquis la

certitude de l'inutilité du traitement anti-sérosuleux.

DES CALCULS URINAIRES

CHEZ LES ENFANTS.

Cette concrétion à laquelle les enfants sont très sujets, peut se former dans les reins, les uretères, dans la vessie.

Dans quelques lieux que se forment les calculs, c'est dans la vessie que leur présence occasionne des accidents notables chez les enfants. Les douleurs néphrétiques sont infiniment rares chez eux. On peut même ajouter qu'à cette époque de la vie, les calculs se forment rarement dans les reins; c'est généralement dans la vessie qu'ils prennent naissance. Mais, si par hasard, ils avaient leur siège dans les reins ou dans les uretères, on calmerait les douleurs néphrétiques par des bains, des fomentations, des saignées et des boissons mucilagineuses abondantes, qui relâchent les organes urinaires: ainsi l'on prescrira les décoctions de

pareira-brava, de raisin d'ours, à la dose de deux gros à demi-once par pinte d'eau. On peut aussi employer avec succès, mais avec précaution, une solution de potasse ou de soude caustique très affaiblie.

Lorsque les calculs sont petits comme des grains de sable, on donne à cette maladie le nom de gravelle.

On est averti que la pierre est parvenue dans la vessie, par la cessation de la douleur des reins, mais sur-tout par les cris que poussent les enfants en rendant les urines, qui ne sortent que goutte à goutte, ou par un filet mince; ils sont alors tourmentés de ténesme, et portent souvent la main aux parties génitales, où ils éprouvent une démangeaison habituelle, ainsi que de la douleur au bout du gland, quand ils viennent d'uriner. L'urine s'arrête souvent tout-à-coup, et elle coule plus facilement dans une situation horizontale que debout. Si la vessie est irritée par des graviers ou un calcul, les urines deviennent sanginolentes, et elles charrient un sédiment glaireux; mais tous ces phénomènes n'apparaissent que lorsque le calcul a pris déjà un cer-

tain volume; ainsi, lorsqu'un calcul descend des reins, il reste assez long-temps dans la vessie, sans que rien indique sa présence, ou du moins les signes sont fugitifs; enfin l'on ne peut plus douter de la concrétion calculeuse, quand on la trouve avec l'extrémité de la sonde, ou avec le doigt introduit dans le rectum.

Les boissons mucilagineuses et les solutions caustiques, ne sont ici d'aucun secours; c'est à l'opération qu'il faut recourir.

DE LA DOULEUR D'OREILLE, DE LA SURDITÉ ET DE L'ODONTALGIE.

Un refroidissement, l'exposition de l'enfant à un courant d'air, lorsqu'il est en transpiration, peuvent lui occasioner une phlegmasie de la membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur de l'oreille; quelquefois il suffit d'un catarrhe léger pour faire perdre au sujet la faculté d'entendre: dans ce cas l'on devra d'abord chercher à rétablir la transpiration,

318 DE LA DOULEUR D'OREILLE.

au moyen de boissons diaphorétiques; celles-ci ne suffisant pas, on injectera dans l'oreille, soit du lait tiède soit une décoction émolliente, en même temps l'on fera usage de cataplasmes. Plus tard lorsque l'inflammation aura cédé, on se trouvera bien de l'injection acoustique ou de l'instillation du baume acoustique (voir le formulaire).

Il faut observer que dans ces cas, c'est toujours la muqueuse de la trompe d'Eustache qui est gonflée et peut-être aussi celle qui tapisse la caisse du tympan.

Lorsque la douleur d'oreille est compliquée d'odontalgie, elle est sujette à revenir de temps en temps: si les moyens que je viens d'indiquer ne suffisaient pas, on appliquera un vésicatoire derrière chaque oreille; en même temps l'on cherchera à calmer la douleur de dents, par l'instillation de quelques gouttes de laudanum dans le conduit auditif, ou en appliquant un morceau de camphre sur la dent, et mieux encore en mettant dessus un peu de coton imbibé avec le baume odontalgique (voir le formulaire). Enfin, si ces topiques ne soulagent point l'enfant, on

devra avoir recours à l'avulsion de la dent malade.

DU MUTISME.

Le mutisme se distingue en celui de naissance et en mutisme accidentel. Le premier reconnaît pour causes l'idiotisme, la surdité, la privation ou la mauvaise disposition de la langue apportés en naissant: il comprend ainsi le surdi-mutisme.

Le mutisme accidentel diffère d'après les causes. L'importance connue de la langue fait mettre au premier rang les lésions de cet organe: telles sont ses convulsions, sa paralysie, ses plaies et ses tumeurs, la compression de ses nerfs, sa mutilation, sa destruction entière, ses adhérences vicieuses.

Les altérations du larynx qui causent l'aphonie, comme la paralysie de ses muscles, les plaies transversales de la trachée artère, par lesquelles l'air de l'expiration peut s'échapper, sont autant de causes de mutisme.

La colère qui arrête la voix et la parole peut aussi le produire; les vers peuvent en être une cause. J'ai eu deux exemples d'enfants devenus muets sans cause connue; le facies me fit soupçonner la présence des vers; effectivement après avoir administré le sirop vermifuge, au bout d'une demi heure la voix leur revint et ils rendirent l'un et l'autre plusieurs de ces annelides. Mais ce sont principalement les désordres fonctionnels du cerveau, les inflammations aiguës et chroniques de cet organe, ses dégénérescences, les fièvres ataxiques et cérébrales qui produisent le mutisme; c'est une de leurs symptômes les plus remarquables: l'ivresse légère produit l'embarras de la langue, et lorsqu'elle est plus prononcée elle ôte la parole.

L'encéphalite, la méningite, le ramollissement du cerveau, la compression de cet organe, l'apoplexie, l'hydrocéphale avancée, produisent le mutisme dans un grand nombre de cas.

Les différences du mutisme en font singulièrement varier la gravité; il est bien plus difficile à guérir s'il est de naissance que lors-

qu'il est accidentel. Les soins que réclame cette maladie dépendent des causes qui l'ont produite.

DU SURDI-MUTISME.

Toutes les fois qu'un enfant nait privé du sens de l'ouïe, ou qu'une maladie le rend sourd pendant les premiers temps de sa vie, un mutisme complet est la suite nécessaire de cette absence d'audition.

La surdité congéniale présente plusieurs degrés qui ont été réduits à cinq par M. Itard: dans un premier degré elle n'est pas assez intense pour empêcher l'audition de la parole; mais pour être entendue, celle-ci doit être plus lente; plus élevée, plus directe que de coutume, alors il y a quelquefois possibilité de percevoir les sons euphoniques: ce premier degré n'entraîne pas un mutisme absolu, mais l'enfant parle aussi incomplètement qu'il entend et son intelligence reste imparfaite comme sa parole; alors même que le sujet n'est

devenu sourd qu'à l'âge de quatre ou cinq ans, on voit la perfection de son langage se perdre peu à peu et en même temps aussi son intelligence décroître.

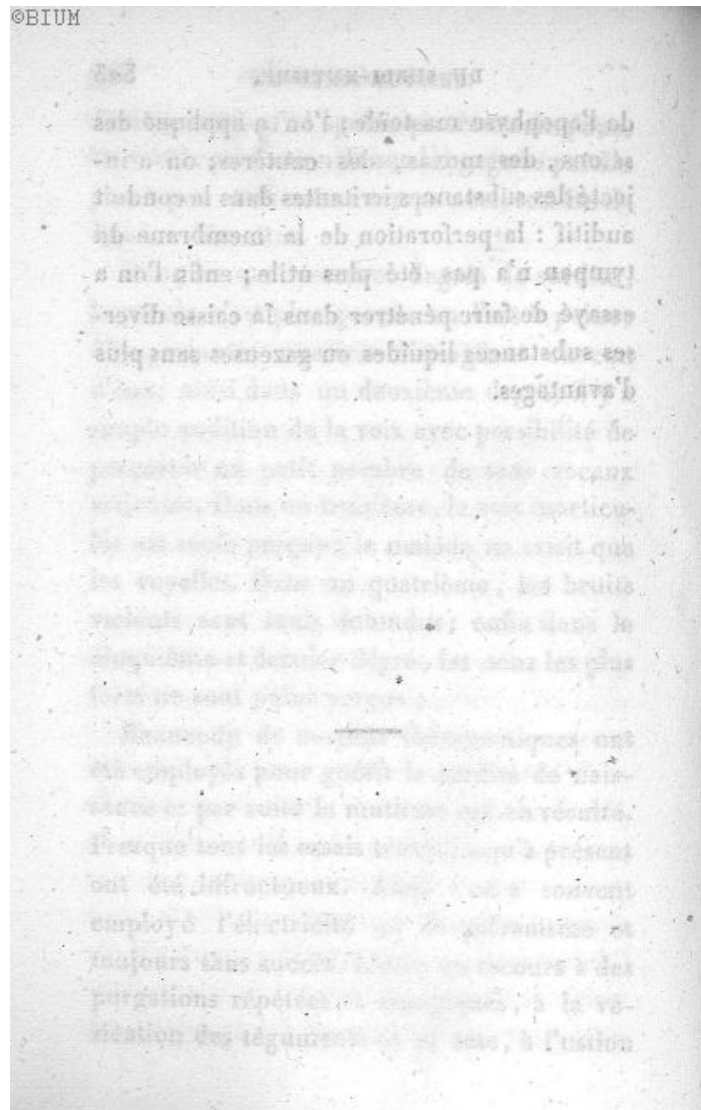
Dans les quatre autres degrés de surdité, la parole n'est plus perçue ou l'est à peine; d'importantes nuances distinguent chacun d'eux; ainsi dans un deuxième degré, il y a simple audition de la voix avec possibilité de percevoir un petit nombre de sons vocaux articulés. Dans un troisième, la voix inarticulée est seule perçue; le malade ne saisit que les voyelles. Dans un quatrième, les bruits violents sont seuls entendus; enfin dans le cinquième et dernier degré, les sons les plus forts ne sont point perçus :

Beaucoup de moyens thérapeutiques ont été employés pour guérir la surdité de naissance et par suite le mutisme qui en résulte. Presque tous les essais tentés jusqu'à présent ont été infructueux. Ainsi l'on a souvent employé l'électricité ou le galvanisme et toujours sans succès. L'on a eu recours à des purgations répétées et énergiques, à la vésication des téguments de la tête, à l'ustion

de l'apophyse mastoïde ; l'on a appliqué des sétons, des moxas, des cautères; on a injecté des substances irritantes dans le conduit auditif : la perforation de la membrane du tympan n'a pas été plus utile ; enfin l'on a essayé de faire pénétrer dans la caisse diverses substances liquides ou gazeuses sans plus d'avantages.

FORMULAIRE

PRATIQUE.



FORMULAIRE

PRATIQUE

N. 1. Bain émollient

FORMULAIRE

On se sert de ce bain dans tous les cas où il est utile d'exercer légèrement le sang.

PRATIQUE.

(a) Les espèces de plantes qui sont les feuilles de sauge, de romarin, de menthe, de safran, d'angelique, etc. Les plantes appartenant à la famille des labiées.

N. 2. Bain émollient

Esèces de plantes (a) (b)

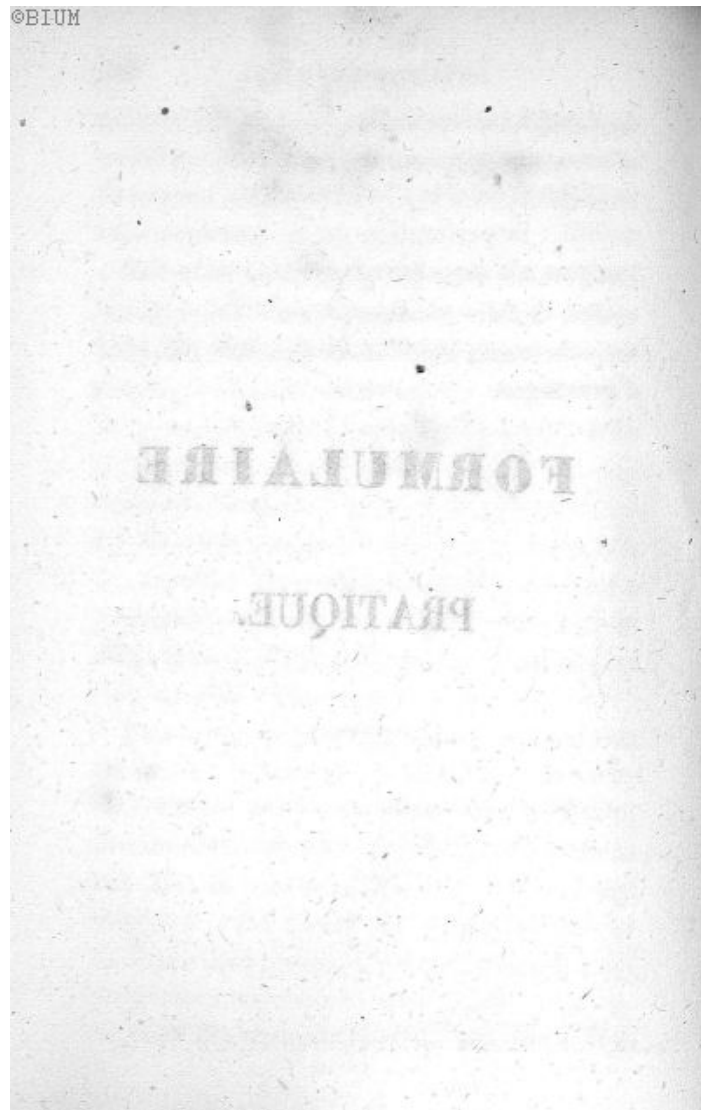
Extrait de lin (c)

Faites bouillir long-temps dans

l'eau :

Ces bains se donnent dans les affections aiguës, les maladies convalescentes, etc.

(a) Les espèces émollientes sont : les feuilles de mauve, de guaiacum, de troscodille, de parietaire,



FORMULAIRE

PRATIQUE.

N. 1. BAIN AROMATIQUE.

Espèces aromatiques. (a) ℥ij
 Eau, q. s.

On se sert de ce bain dans tous les cas où il est utile d'exciter légèrement la peau.

(a) Les espèces aromatiques que l'on emploie sont les feuilles de sauge, de mélisse, de thym, de romarin, de serpolet, d'hysope, etc. La plupart appartenant à la famille des labiées.

N. 2. BAIN ÉMOLLIENT.

Espèces émollientes. (a) ℥ij
 Graine de lin. (b)
 Faites bouillir long-temps dans
 Eau, q. s.

Ces bains se donnent dans les vives irritations, les maladies convulsives, etc.

(a) Les espèces émollientes sont : les feuilles de mauve, de guimauve, de bouillon-blanc, de pariétaire,

etc. La famille des malvacées en fournit un grand nombre. On emploie souvent aussi pour préparer les bains émollients, une décoction de son, enveloppe extérieure du froment, que l'on sépare de la farine par l'action de la meule.

(b) *Lini semina*, *linum usitatissimum*. (Fam. des linacées.)

N. 3. BAIN RÉSOLUTIF.

Feuilles de sauge. (a)	1 forte poignée.
Sulfure de potasse. (b)	3j
Sel marin. (c)	3ij
Soude. (d)	3ss

Faites bouillir le tout dans six pintes d'eau pendant quatre heures.

On plonge dans ce bain les parties affectées d'humeurs froides, lorsqu'elles sont placées de manière à souffrir l'immersion; dans le cas contraire, on emploie cette liqueur en douches et l'on revêt ensuite les parties de compresses qui en sont imbibées. La durée de l'immersion est d'un quart d'heure à demi-heure et l'on réitère ce bain local, trois ou quatre fois par jour. C'est un excellent résolutif.

(a) *Salvia officinalis*. (Fam. des labiées ou des salviées.)

(b) *Sulfuretum potassæ*. Foie de soufre; inodore lorsqu'il est sec, d'une odeur très fétide lorsqu'il est humide.

(c) Hydro-chlorate de soude ou chlorure de sodium, muriate de soude, sel gemme, sel commun.

(d) Sous-carbonate de soude. Les soudes artificielles se préparent en calcinant ensemble 180 parties de sulfate de soude, 180 de craie en poudre fine et 110 de poussier de charbon.

N. 4. BAIN SULFUREUX.

Hôpital des Enfants.

Sulfure de potasse. (a) ℥ij

Eau commune. ℔c

La proportion du sulfure de potasse est bien moindre que dans les bains sulfureux ordinaires; c'est pour accommoder l'activité du remède à la délicatesse de la peau chez les enfants.

Dix ou quinze de ces bains suffisent dans le traitement de la gale.

(a) Voy. n° 3.

N. 5. BAIN DE PIEDS SINAPISÉ.

Farine de moutarde. (a) ℥iv

Eau. q.s.

Ces bains sont employés comme révulsifs dans les congestions sanguines aux parties supérieures; leur durée doit être de quelques minutes.

(a) La moutarde est la graine du sénevé, *sinapis nigra*, moutarde noire. *Sinapis alba*, moutarde blanche. (Fam. des crucifères.)

N. 6.

BAUME (1) ACOUSTIQUE.

Suc exprimé d'oignons	} ana ℥j
Blancs. (a)	
Baume tranquille. (b)	
Baume du Pérou. (c)	

On en fait tomber quelques gouttes dans le conduit auditif externe, deux ou trois fois par jour, et l'on imbibe un morceau de coton qu'on laisse dans l'oreille; c'est un moyen excellent dans les surdités accidentelles et de cause catarrhale.

(a) Bulbe de *Allium sepa* (Fam. des Liliacées.)

(b) Le baume tranquille est composé d'une décoction de plantes narcotiques et de plantes aromatiques, dans l'huile d'olives, *Olea Europea* (fam. des Jasminées) voy. n. 104

(c) Le baume du Pérou est le suc du *Myroxylum peruvianum* (fam. des légumineuses.)

N. 7.

BAUME CONTRE LES ENGELURES.

Muriate d'ammoniaque. (a)	℥j
Alcool camphré. (b)	} ana ℥ij
Eau de boules. (c)	
Acide hydro-chlorique. (d)	℥j

On en frotte les engelures.

(a) Hydrochlorate d'ammoniaque, sel ammoniac.

(1) Les Baumes sont des composés de résines et d'acide benzoïque. Les principaux sont le benjoin, les baumes du Pérou solide et liquide, le styrax calamite, le styrax liquide, le baume de tolu, etc.

On appelle baumes factices, des huiles chargées de différents principes. C'est presque toujours l'huile d'olive qui sert d'excipient.

(b) L'alcool camphré se prépare en faisant dissoudre une demi-once de camphre dans deux livres d'alcool.

(c) Les Boules de Mars ou de Nancy sont un mélange de quatre parties de crème de tartre provenant du vin rouge et deux parties de limaille de fer, porphyrisées; c'est un tartrate double de potasse et de fer qui constitue aussi le tartre martial et le tartre chalibé.

(a) Acide muriatique, acide marin, esprit de sel.

N. 3. BAUME ODONTALGIQUE. (1)

Huile concrète de muscade. (a) ʒvj

Huile empyreumatique de bois

de Gayac. (b) ʒij

Huile volatile de gérofle. (c) ʒj

Opium. (d) } ana ʒij

Camphre. (b) }

Cette composition, appliquée sur les dents cariées et douloureuses, calme très promptement la douleur.

(d) L'huile de Muscade est tirée de la semence du *Myristica Moschata* (fam. des Myristicées) : on l'obtient par expression à chaud.

(b) L'huile pyrogénée de Gayac s'obtient par la distillation du *Gayacum officinale* (fam. des Rutacées).

Autrefois employée comme stimulante, sudorifique, antispasmodique et vermifuge; elle n'est plus en usage.

(c) L'huile essentielle de Gérofle est fournie par le Gérofler aromatique, *Caryophyllus aromaticus* (fam. des Myrtinées). Les parties usitées sont les fleurs non épanouies nommées vulgairement clous de gérofle.

(1) Contre les douleurs de dents.

(d) Suc concret du *Papaver Somniferum*, pavot blanc, (fam. des Papavéracées.) La Morphine et la Narcotine en sont les principes actifs ; ils s'y trouvent à l'état de Méconates.

(e) Suc concret du *Laurus Camphora* (fam. des Laurinées.) Pour pulvériser le camphre on le broie dans un mortier, après y avoir ajouté quelques gouttes d'alcool ou d'éther.

N. 9. BIÈRE (1) ANTISCORBUTIQUE.

Bière. ℞j s

Teinture antiscorbutique. (a) ℥ij

Employée conjointement avec les autres médicaments usités en pareil cas, chez les enfants affectés de scrofules ou de scorbut.

(e) Les plantes antiscorbutiques que l'on emploie dans la composition de cette teinture, sont : la racine de raifort sauvage ou grand raifort, *Raphanus Sylvestris* ou *Cochlearia armoracia*, et les tiges et sommets du cochlearia, *cochlearia officinalis*. Tous les deux appartiennent à la famille des crucifères.

N. 10. BIÈRE DE SYDENHAM.

Rhubarbe (a) coupée par tranches ℥ij

(2) Il y a des bières qu'on prépare en admettant des médicaments au moment de la fermentation, et d'autres dans lesquelles on se contente de faire infuser ces médicaments après la fermentation. Actuellement on ne fait plus guère usage que des bières médicamenteuses par infusion ou macération comme pour les vins : il faut avoir soin de les animer par l'addition de l'alcool ou de l'eau-de-vie, afin qu'elles ne restent point en vidange.

Mélez dans une bouteille de verre, avec une pinte de petite bière ou de toute autre liqueur dont l'enfant puisse faire usage. Bouchez bien la bouteille, laissez digérer quelque temps, puis donnez comme boisson ordinaire.

Excellent purgatif lorsque dans la fièvre hectique on est obligé d'entretenir la liberté du ventre.

(d) Racine du *Rheum palmatum*, *Rheum compactum*, *Rheum undulatum* (fam. des Polygonées.)

N. II. BISCUITS PURGATIFS.

Sucre en poudre. (a) ℥iv

Jalap pulv. (b) ℥v

Farine. (c) ℥ss

Jaunes d'œufs. n° 6.

Pour 15 biscuits, dont chacun contiendra un scrupule de jalap.

On en donne un le matin à un enfant de six à dix ans, pour le purger ; et la moitié d'un, si l'enfant est plus jeune.

(a) Suc cristallisé de la canne à sucre, *saccharum officinarum* (fam. des graminées.)

(b) Racine du *convolutus jalapa* (fam. des convolvulacées).

(c) La farine provient de la graine du *tritium æstivum* (fam. des graminées.)

N. 12. BISCUITS VERMIFUGES.

Sucre en poudre. (a)	℥ss
Farine. (b)	ʒij
Sémen-contrà pulv. (c)	ʒj
Jaunes d'œufs.	n. 6.
Essence de citron. (d)	gtt. xv

Pour vingt-quatre biscuits dont chacun contiendra trois grains de sémen-contrà.

On en donne un le matin et un le soir aux enfants qui ont des vers.

(a et b.) Voyez n° 11.

(c.) Semen contra vermes, *artemisia judaica*, (fam. des corymbifères ou radiées). Les parties employées sont les graines, les capitules et les rameaux supérieurs.

(d.) Huile volatile d'écorce de citron, *citrus medica* (fam. des aurantiées).

N. 13. BLANC MANGER.

Gelée de corne de cerf. (a)	℥ss
Sucre.	ʒss
Amandes douces pilées. (b)	} ana ʒj
Eau de fleurs d'oranger. (c)	
Huile essent. de citron. (d)	gtts. iv

F. s. l. une gelée à prendre par cuillerées dans les convalescences.

(a) Corne de cerf. Bois du *cervus elaphus* (fam. des ruminants (mammifères) — L'ivoire ou les os des animaux fournissent, par une longue ébullition dans l'eau, beau-

coup de gélatine pure ou légèrement mêlée de phosphate calcaire ; c'est ce que l'on nomme *gelée*.

(b) Semences de l'amandier, *amygdalus communis*, (fam. des rosacées tribu des amygdalées).

(c) Eau distillée des fleurs du *citrus aurantium* (fam. des aurantiées).

(d) Voy. n° 12.

N. 14. BOISSON ANTI-PHLOGISTIQUE DE STOLL.

Orge mondé. (a) ℥ij

Faites bouillir jusqu'à ce qu'il soit crevé dans trois livres d'eau ; ajoutez à la colature,

Sirup de vinaigre. (b) ℥ij

Dans les fièvres inflammatoires une petite tasse toutes les heures.

(a) Orge dépouillée de sa partie corticale. En lui faisant subir une mouture grossière, il prend le nom d'*orge gruë*, et celui d'*orge perlé* lorsqu'on lui donne une forme sphérique. *hordeum vulgare* (fam. des graminées.)
Graine.

(b) Le sirup de vinaigre se prépare avec une partie de vinaigre sur deux de sucre.

N. 15. BOISSON CONTRE LES CATARRHES AIGUS.

Fleurs béchiques. (a) ℥ij

Eau bouillante. ℥bij

Faites infuser pendant un quart d'heure et édulcorez chaque tasse avec du sirup de gomme, de guimauve, ou de violettes.

(a) Les fleurs béchiques sont celles de mauve, de guimauve, de tussilage ou pas-d'âne, de coquelicot et

de pied-de-chat. Ce que l'on nomme *quatre fleurs* est un mélange de violettes, de bouillon blanc, de coquelicot et de camomille romaine. On y ajoute presque toujours les autres fleurs béchiques.

N. 16. BOISSON CONTRE LES COUPS A LA TÊTE.

Eau bouillante. ℥ij

Fleurs d'arnica. (a) ℥ij

Faites infuser pendant dix minutes, passez et ajoutez :

Sirop de fleurs d'oranger. (b) ℥ij

Quoique cette boisson ne soit point agréable à boire on l'emploie fréquemment et avec succès contre les coups, les commotions; on la donne par verres.

(a) *Arnica montana*, arnique (fam. des flosculeuses).
arnicæ flores et radix.

(b) Le sirop de fleurs d'oranger est fait avec une partie d'eau distillée de fleurs d'oranger et deux parties de sucre.

N. 17. BOISSON CONTRE LES DARTRES.

Racine de patience. (a)

Tiges de douce-amère. (b) } ana ℥ss

Fumeterre. (c) }

Eau. ℥ij s

Faites réduire d'une-demi livre par l'ébullition, passez et ajoutez :

Sirop de salsepareille. ℥ij

Je prescris souvent cette boisson aux enfants

affectés de dartres, ou autres maladies cutanées ; elle réussit parfaitement.

(a) *Rumex patientia* (fam. des polygonées).

(b) *Solanum dulcamara* (fam. des solanées).

(c) *Fumaria officinalis* (fam. des fumariées). Les parties employées de cette dernière plante sont les tiges et les feuilles.

(d) Salsepareille, racine du *smilax sarsaparilla*. (Fam. des asparaginées).

Le sirop de salsepareille se compose d'une partie de racines de salsepareille incisées menu, de neuf parties d'eau et seize de sucre.

N. 18. BOISSON FERRUGINEUSE OU EAU FERRÉE.

Versez sur une poignée de clous rouillés une pinte d'eau bouillante, décantez après douze heures.

Propre à rétablir les forces digestives.

N. 19. BOISSON DE KOEMPF, CONTRE LES DIARRHÉES ATONIQUES.

Racine de grande consoude. (a) } ana ʒi
Cachou. (b) }

Faites cuire dans seize onces d'eau jusqu'à réduction de douze onces; ajoutez à la colature:

Sirop de coings. (c) ʒij

Eau de canelle orgée. (d) ʒij

Mélez.

A prendre dans les vingt-quatre heures par cuillerées à bouche ou par tasses à café.

(a) *Symphitum officinale* (Fam. des Borraginées.)



(b) Suc de *mimosa catechu*. (Fam. des légumineuses.)
On distingue trois espèces de cachou. Celui de Bombay, du Bengale et le cachou en masses.

(c) Coing, *pyrus cydonia*, *cydonia vulgaris* (fam. des pomacés, division des rosacées). Le sirop de coings est composé d'une partie de suc de coings et de deux parties de sucre.

(d) La cannelle est l'écorce du *taurus cinnamomum* (fam. des laurées).

On en distingue de quatre sortes, la cannelle de Ceylan qui est la meilleure; la cannelle matte qui n'est qu'une espèce de la cannelle de Ceylan, mais de qualité inférieure. La cannelle de Cayenne et celle de Malabar, cette dernière surtout est moins estimée que les autres. L'eau de cannelle orgée s'obtient en distillant de la cannelle et de l'orge dans l'eau.

**N. 20. BOISSON CONTRE LE RACHITIS
ET LES SCROFULES.**

Racine de garance (a) dep. ʒij jusq. ʒiv

Sommités fleuries de houblon. (b) 1 pincée.

Feuilles de noyer. (c) n° 3

Faites cuire ensemble dans trois demi-setiers d'eau jusqu'à réduction d'une chopine.

Ajoutez à la colature refroidie :

Teinture de mars tartarisée (d) 1 cuillerée à café. On prend cette boisson tous les jours en quatre verres, 2 le matin et 2 le soir; on se trouvera bien du séjour de la campagne, exercice en plein air, nourriture animale, aux repas un peu de vin vieux.

(a) *Rubia tinctorum* (fam. des rubiacées).

(b) *Humulus lupulus* (fam. des urticées).

(c) Feuilles du *juglans regia* (fam. des quercinés).
On nomme brou l'écorce verte du fruit.

(d) La teinture de mars tartarisée, la teinture de mars de Ludovic, sont des solutions de tartrate de potasse et de fer dans l'esprit-de-vin plus ou moins concentré.

N. 21. BOISSON VERMIFUGE.

Mousse de mer (a) 3j
Eau bouillante. un verre.

Faites bouillir pendant un demi-quart-d'heure; ajoutez dans la colature refroidie:

Suc exprimé de citron. (b) 3j

Eau de fleurs d'oranger. (c) 3iv

A prendre le matin à une seule dose: on continue pendant plusieurs jours. Dans le cas d'une affection vermineuse plus prononcée et pour expulser les vers plus sûrement, on prescrit au malade un demi-lavement à prendre dans la soirée, on le compose avec la décoction de deux gros de mousse de mer et une cuillerée à bouche de miel rosat (d).

(a) La mousse de Corse ou helminthocorton est formée de plusieurs espèces d'algues. 1° du *fucus helminthocorton* qui en fait la plus grande partie; 2° du *fucus purpureus* et *pulmosus*; 3° du *corallina officinalis* (zoophytes); 4° du *conserva fasciculata*; ces plantes mêlées constituent le varec vermifuge.

(b) *Citrus medica* (fam. des aurantiées).

(c) Voy. n° 13.

(d) Il est composé de roses rouges ou de Provins, une partie. Eau bouillante, quatre parties. Miel purifié, six parties.

N. 22. BOL (1) ANTIFSORIQUE.

Soufre sublimé. (a) gr. viij

Savon médicinal. (b) gr. iv

Sirop de gentiane. (c) q. s.

Faites un bol à prendre le matin et un autre le soir.

(a) Fleur de soufre ; elle doit être bien lavée à l'eau bouillante pour lui enlever l'acide sulfureux qu'elle contient habituellement.

(b) Le savon blanc ou médicinal, savon amygdalin (combinaison de l'huile d'amandes douces avec la soude).

(c) La gentiane, racine du *gentiana lutea* (fam. des gentianées).

Le sirop de gentiane dont le miel est le constituant, a été désigné sous le nom de miel de longue vie ou *sirop de longue vie* ; il est aussi connu sous le nom de *sirop de Calabre*, *sirop de mercuriale*. Il se prépare avec :

Suc dépuré de mercuriale.	deux livres.
---------------------------	--------------

Suc de bourrache.	} de chaque	treize onces.
Suc de buglosse.		

Racines de glaïeul.	deux onces.
---------------------	-------------

Racines de gentiane.	une once.
----------------------	-----------

Miel blanc.	trois livres.
-------------	---------------

Via blanc.	douze onces.
------------	--------------

(1) Les bols ne diffèrent des pilules que par une consistance plus molle et un volume plus considérable. On les prépare généralement avec des médicaments moins actifs ; leur poids ne doit pas excéder un demi-gros, et ils ne réclament jamais d'excipient.

N. 23.

BOL LAXATIF.

(M. Chaussier.)

Proto-chlorure de mercure. (a) gr. iij
 Sulfate de magnésie. (b) gr. iv
 Sirop de nerprun. (c) q. s.

La dose est de trois ou quatre bols par jour ; ces bols sont d'un fréquent usage dans les cas où il faut produire une dérivation sur la membrane muqueuse intestinale.

(a) Calomelas, mercure doux, panacée mercurielle, muriate de mercure doux, précipité blanc.

(b) Sel d'Epsom, de sedlitz ou d'égra, sel cathartique amer.

(c) Nerprun, baies ou fruit du *rhamnus catharticus* : le sirop de *rhamno cathartico* selon le Codex, est composé de :

Suc dépuré de baies de nerprun. trois parties.
 Sucre. deux parties.

N. 24. BOL CONTRE LES MALADIES DE LA PEAU.

Soufre sublimé et lavé. (a) gr. x
 Mercure doux. (b) } ana vj. gr.
 Extrait de fumeterre. (c) }
 Sirop de gentiane. (d) q. s.

Pour un bol à prendre le matin, contre la gale et les dartres.

Il faut en continuer l'usage pendant longtemps.

(a) Voy. n° 22.

(b) Voy. n. 23.

(c) Pour préparer l'extrait de fumeterre, on prend le suc clarifié de la plante et on le fait rapprocher au bain marie en consistance convenable.

N. 25. BOLS CONTRE LES SCROFULES.

(D^r Temple).

Hydrochlorate de baryte. (a) x gr.

Eau de menthe. (b) $\frac{3}{4}$ j β

Mélez et formez un bol que l'on donnera trois fois par jour.

La quantité de sel de baryte sera augmentée jusqu'à vingt grains.

(a) Chlorure de barium, muriate de baryte.

(b) Menthe poivrée, *mentha piperita* (fam. des labiées).

Les autres plantes du même genre et qui jouissent de vertus analogues sont la menthe crêpe, la menthe verte, la menthe pouliot et la menthe élégante.

C'est plutôt fraîches que ces plantes s'emploient lorsqu'on veut en obtenir l'eau distillée, les huiles volatiles.

N. 26. BOLS DE TARTRITE DE FER.

Hôpital des Enfants.

Tartrite de fer. (a) β

Sirop simple. (b) q. s.

Pour trois bols.

Employés par M. Guersent chez les enfants faibles et lymphatiques, comme un moyen propre à fortifier les organes digestifs.

(a) Tartrite ou tartrate de fer.

(b) Ce sirop est formé de trois parties de sucre et d'une partie d'eau. On clarifie avec un blanc d'œuf.

N. 27.

BOL DE VALÉRIANE.

Valériane en poudre. (a) gr. xx
 Sulfate de potasse. (b) gr. ij
 Sirop d'écorces d'oranges. (c) q. s.

Pour un bol que l'on réitère plus ou moins souvent dans l'épilepsie, la chorée.

(b) Racine de la valériane sauvage, *valeriana officinalis* (fam. des valérianées).

(b) Sulfas potassæ, tartre vitriolé, sel de duobus, sel polychreste de glazer, vitriol de potasse.

(c) Ecorces d'oranges, *citrus aurantium* (fam. des aurantiées).

Le sirop d'écorces d'oranges, curaçao de Hollande se prépare avec les écorces récentes mûres, sans la partie blanche, cinq parties, eau bouillante vingt-quatre, sucre blanc, trente-d'eux.

Avant de faire cuire le sirop, on laisse infuser les zestes d'oranges dans l'eau en vaisseau clos, pendant six heures.

N. 28.

BOL VERMIFUGE.

(Maternité.)

Calomélas. (a) gr. ij
 Semen-contrà. (b) gr. viij
 Camphre. (c) gr. vj

On mêle ces substances avec suffisante quantité de sirop, pour former un bol qu'on réitère plus ou moins souvent dans les affections vermineuses.

(a) Voy. n° 25.

(b) Voy. n° 12.

(c) Voy. n° 8.

**N. 29. BOUILLON (1) ADOUCISSANT
ET PECTORAL.**

(Dr d'Huc.)

Escargots de vigne blanchis. (a) n° 20

Poulet. (c) demi

Racines de Polygala de Virg. (b) ʒj

Cerfeuil. (c) 1 pincée

Navets. (d) } ana n° ij

Carottes. (e) }

Faites bouillir dans deux pintes d'eau, jusqu'à réduction d'une pinte et demie.

On augmentera la vertu pectorale de ce bouillon en ajoutant, dix minutes avant de retirer le vase du feu,

Lichen d'Islande. (f) ʒss

Ce bouillon, que l'on donne par petites tasses édulcorées avec le sirop de gomme ou autre analogue, est très avantageux dans les toux avec irritation.

(a) Limaçons de vigne, *helix vittata* (mollusques gastéropodes.)

(b) *Polygala senega.* (fam. des polygalées.)

(c) *Scandix cerefolium* (fam. des ombellifères). On emploie les sommités et les feuilles.

(d) *Brassica napus* (fam. des crucifères) racine.

(e) *Daucus carota*, variété sativa, (fam. des ombellifères) racines, feuilles, semences.

(f) *Lichen islandicus* (fam. des lichenées) on se sert aussi du lichen pulmonaire, *lichen pulmonaria*.

(1) Les bouillons médicinaux sont des solutions aqueuses qui diffèrent des tisanes et des apozèmes, en ce qu'on y fait entrer des substances animales.

N. 30. BOUILLON PECTORAL.

Poumon de veau.	}	ana	℥ss
Choux rouges (a)			
Feuilles de pulmonaire. (b)	}		i poig.
Eau.			

A prendre par tasse avec une cuillerée de sirop de gomme ou de guimauve.

(a) Feuilles de choux rouge, variété du *brassica oleracea* (fam. des crucifères).

(b) *Pulmonaria officinalis* (fam. des borraginées.)

N. 31. BOUILLON DE VEAU.

Maigre de veau.	}	℥iv
Eau.		

Faites bouillir pendant deux heures, en ajoutant un navet et un peu de cerfeuil.

N. 32. CATAPLASME (1) ANODIN.

Farine de lin. (a)	}	ana	℥ss
Farine d'orge. (b)			
Décoction narcotique. (c)	}		q. s.
On l'arrose avec laudanum			

liquide de Sydenham. (d) ℥ss à 3j
à la fois narcotique et relâchant, ce cataplasme convient dans les phlegmasies accompagnées de vives douleurs.

(1) Les cataplasmes sont des médicaments d'une consistance molle, pulpeuse, que l'on applique à l'extérieur du corps. On les prépare avec des poudres, des pulpes,

(a) Voy. n° 2.

(b) Voy. n° 14.

(c) Les plantes narcotiques sont les tiges de douce-amère, les feuilles de jusquiame, de morelle, de cigüe, de belladone, les têtes de pavots, etc.

(d) Vingt gouttes de laudanum liquide de Sydenham contiennent environ un grain d'opium. C'est un des calmants les plus employés. Il entre dans sa composition :

Opium en morceaux		deux onces
Safran		une once
Cannelle.	} de chaque	un gros.
Gérofle.		
Vin de Malaga.		une livre.

Faites macérer pendant quinze jours à une douce température ; passez avec expression et filrez.

N. 33. CATAPLASME ANTI-OPHTHALMIQUE.

Mie de pain blanc. ℥ij

Jaunes d'œufs frais. n. 2

Safran en poudre. (a) ℥j

Faites cuire dans du lait pour le poser, entre deux linges, sur l'œil atteint d'ophtalmie.

(a) Le safran, *crocus sativus* (fam. des iridées). Ce sont les stigmates des fleurs desséchées dont on se sert.

des feuilles, des fleurs, des farines, des matières mucilagineuses que l'on délaie dans la décoction de certaines plantes ou dans du lait, et que l'on fait cuire pour en former une bouillie épaisse.

Les cataplasmes préparés avec la farine de graine de moutarde ont reçu particulièrement le nom de sinapismes ; ils sont simples, si on délaie la farine seulement avec de l'eau ou du vinaigre, composés lorsqu'on y ajoute de l'ail, du levain, etc., etc.

N. 34. CATAPLASME DE CAMOMILLE.

Hôpital des Enfants.

Fleurs de camomille. (a) ʒiv

Vinaigre. (b) ʒiv

Employé comme résolutif.

(a) Camomille romaine, *anthesis nobilis* (fam. des radiées).

(b) Vin passé à la fermentation acide.

N. 35. CATAPLASME ÉMOLLIENT.

Farine de graine de lin. (a) q. v.

Décoction de racine de guim. (b) q. s.

Faites cuire jusqu'à consistance de cataplasme.

On l'applique sur les tumeurs inflammatoires extérieures, on l'emploie aussi pour entretenir l'écoulement du sang après l'application des sangsues.

Pour que le cataplasme conserve sa chaleur plus long-temps et pour qu'il soit relâchant, on y ajoute deux ou trois cuillerées d'huile ou de beurre.

(a) Voy. n° 2.

(b) La guimauve, *althæa officinalis* (fam. des Malvacées).**N. 36. CATAPLASME MATURATIF.**

Feuilles d'oseille. (a) } ana 1 poignée

Feuilles de poirée. (b) }

Oignons de lys. (c) n. j

Faites cuire et pilez dans un mortier; en-

suite ajoutez onguent basilicum (d) ou bien onguent de la mère (e) ʒj

C'est un excellent cataplasme employé sur les tumeurs dont on veut hâter la suppuration.

(a) *Rumex acetosa* (fam. des polygonées).

(b) Feuilles du *beta vulgaris*, variété cycla (fam. des atriplicées.)

(c) *Lilium candidum* (fam. des liliacées).

(d) Voy. n° 41.

(e) L'emplâtre de la mère se prépare avec :

Graisse de porc,

Beurre frais,

Cire jaune,

Suif de mouton,

Litharge préparée,

Huile d'olives.

de chaque, une partie.

2 parties

N. 37. CATAPLASME RÉSOLUTIF.

Hôpital des Enfants.

Savon blanc. (a)

Farine d'orge. (b)

Eau.

ʒiv

ʒviij

q. s.

(a) Voy. n° 22.

(b) Voy. n° 14.

N. 38.

AUTRE.

Pommes de terre cuites

et pelées. (a)

Vinaigre. (b)

Fiel de bœuf. (c)

1 forte poig.

℥ss

cuil. ij

Faites cuire jusqu'à consistance convenable; on l'applique sur les tumeurs dures et indolentes que l'on veut résoudre; ce cataplasme est un résolutif puissant; on le renouveliera trois fois par jour.

(a) *Solanum tuberosum* (fam. des solanées).

(b) Voy. n° 54.

(c) *Bos taurus*, (mammifères ruminants;) le fiel se trouve dans la vésicule adhérente au foie des animaux, et chez ceux qui manquent de vésicule, il passe dans les méats cholédoques qui se versent dans l'intestin duodénum.

N. 39. CATAPLASME RÉSOLUTIF ET ANODIN :

Pulpe de carottes râpées. (a) ℥ss

Beurre frais. 2 cuil.

Laudanum de Sydenham (b) ℥ij

Sel ammoniac. (c) ℥j

Employé dans les cas où l'on veut résoudre une tumeur indolente.

(a) Voy. n° 29.

(b) Voy. n° 32.

(c) Voy. n° 7.

N. 40. CATAPLASME DE RIZ.

Riz. (a) ℥iv

Décoction de guimauve. (a) q. s.

Pour faire un cataplasme épais.

Afin qu'il conserve sa chaleur plus longtemps, on ajoutera :

Saindoux. (c) ℥j

30

(a) Le riz, semence de *Oryza sativa* (fam. des graminées).

(b) Voy. n° 35.

(c) Axonge, graisse de porc. Voy. n° 176.

N. 41. CATAPLASME SUPPURATIF.

Cataplasme émollient. (a) ℥ij

Onguent basilicum. (b) ℥j

On s'en sert avec avantage lorsqu'on a l'intention de conduire promptement à suppuration une tumeur phlegmoneuse.

(a) Voy. n° 35.

(b) L'onguent de poix et de cire du codex, ou basilic, ou suppuratif, ou tétrapharmacum, est composé de

Colophane.

Poix noire.

Cire jaune.

Huile d'olives.

} de chaque, quatre onces.

une livre.

N. 42.

AUTRE.

(M. Boyer.)

Feuilles d'oseille froissées et déchirées. (a) i poignée

Saindoux. (b) ℥j

Semences de lin écrasées. (c) ℥iv

Faites cuire dans de la bière et formez un cataplasme que vous appliquerez sur la tumeur.

Ce cataplasme détermine la suppuration très promptement.

(a) Voy. n° 36.

(b) Voy. n° 40. n° 176.

(c) Voy. n° 2.

N. 43. CATAPLASME POUR LA TEIGNE.

Feuilles de mauve. (a) ℥iv

Faites cuire dans le lait et ajoutez à la fin
de la décoction :

Ciguë en poudre. (b) ℥j

Beurre frais. ℥ij

Mêlez pour un cataplasme.

(a) *Malva rotundifolia* (fam. des malvacées).

(b) Ciguë maculée ou grande ciguë, *conium maculatum* (fam. des scrofulariées.)

N. 44. CÉRAT (1) DE HUFELAND.

Cérat de blanc de baleine. (a) ℥j

Oxide de zinc. (b) } ana ℥ss

Lycopode en poudre. (c) }

On emploie cette pommade dans l'ulcération
des paupières ou pour sécher quelques plaies
légères.

(a) Le blanc de baleine (*sperma ceti*) est une huile
concrète que l'on trouve dans le cerveau du cachalot,

(1) Les cérats sont des médicaments externes plus ou
moins mous, qui ont pour base l'huile et la cire; ils dif-
fèrent des pommades par l'absence des graisses et des
onguents par celle des résines. Les cérats sont simples
ou composés.

physeter macrocephalus, mammifère de l'ordre des cétacés. Le ceratum cetacei, qui remplace notre cérat simple est composé de blanc de baleine une partie, cire blanche quatre, huile d'olives huit parties.

(b) Protoxide de zinc, fleurs de zinc, pompholix, laine philosophique, nihil album, tutbie ou cadmie des fourneaux.

(c) Lycopode, *tycopodium clavatum* (fam. des lycopodiacées) nommé vulgairement soufre végétal.

N. 45.

CÉRAT OPIACÉ.

Cérat de Galien. (d) ℥iv

Laudanum liquide. (b) ℥ij

Pour panser les plaies ou pour enduire les surfaces couvertes de pustules de diverse nature quand il existe beaucoup de douleur.

(a) Le cérat de Galien se prépare avec quatre parties de cire blanche, une d'huile d'amandes douces, et douze d'eau pure ou d'eau distillée de roses.

(b) Voy. n° 32.

N. 46.

AUTRE.

Cérat de Galien. (a) ℥ij

Opium brut. (b) grxx.

Jaune d'œuf. n. i.

Délaissez l'opium avec le jaune d'œuf, puis mêlez le tout.

Employé contre les ulcères douloureux.

(a) Voy. n° 45.

(b) Voy. n. 8.

N. 47. CÉRAT SATURNÉ OU DE GOULARD. (OFFIC.)

Cérat ordinaire. (a) ℥ij

Acétate de plomb. (b) ℥ij à ℥iv

Mêlez.

C'est un résolutif.

(a) Voy. n^o 45.

(b) Acétate de plomb neutre, sel de Saturne, sucre de Saturne.

Cet acétate en liqueur, chauffé sur de la litharge, forme un sous-acétate de plomb liquide, connu sous le nom d'extrait de Saturne, lequel mêlé à l'eau, blanchit et prend le nom d'eau de goulard ou de Saturne, eau blanche ou végéto-minérale.

N. 48. CÉRAT SOUFRE.

Cérat. (a) ℥iv

Fleurs de soufre. (b) ℥j

Employé en frictions douces dans différents cas de dartres et autres affections cutanées.

(a) Le cérat simple est formé de deux parties de cire que l'on fait fondre à une douce chaleur dans quatre parties d'huile d'olives.

(b) Voy. n^o 22.**N. 49. CÉRAT STIBIÉ ET CAMPHRÉ.**

Cérat amygdalin sans eau. (a) ℥ij

Tartre de potasse et d'antimoine. (b) ℥ij

Camphre. (c) ℥j

Employé en frictions trois fois par jour, il

℥o*

détermine à la peau de la chaleur, de la rubéfaction, une irritation plus ou moins vive, et devient ainsi un dérivatif puissant dans la coqueluche.

(a) Il est formé des mêmes proportions d'huile d'amandes douces et de cire, que celui de Galien, mais il ne contient pas d'eau.

(b) Tartre antimonié de potasse, tartre stibié, émétique.

(c) Voy. n.° 8.

N.° 50. COLLYRE (1) ANODIN.
(M. Jadelot.)

Safran. (a) ℥j

Eau de lin bouillante. (b) ℥iv

Laudanum liquide de Sydenham. (c) ℥j

Ce collyre s'emploie lorsque l'inflammation est accompagnée d'une excessive sensibilité.

(a) Voy. n.° 33.

(b) Voy. n.° 2.

(c) Voy. 32.

N.° 51. COLLYRE ASTRINGENT.

Infusion de sureau. (a) ℥b

Sulfate de zinc. (b) ℥j

(1) Sous le nom de collyres on comprend toutes les préparations pharmaceutiques destinées à agir sur les yeux : ils peuvent être secs, mous ou liquides. Les premiers sont des poudres impalpables, les seconds des pomades, et les troisièmes se font avec des eaux distillées ou des dissolutions salines.

C'est un moyen très en usage dans les ophthalmies scrofuleuses qui sont ordinairement accompagnées d'une exsudation puriforme, plus ou moins abondante.

(a) Voy. n° 55.

(b) Vitriol blanc ou couperose blanche.

N. 52. COLLYRE ÉMOLLIENT.

Racine de guimauve. (a) ʒij

Eau. ℥bj

Ce collyre s'emploie dans les inflammations de la conjonctive.

(a) Voy. n° 35.

N. 53. COLLYRE AVEC L'HYDROCHLORATE DE MERCURE.

Deuto-chlorure de mercure. (a) gr iv

Eau distillée. ℥viiij

Employé dans l'ophthalmie syphilitique et scrofuleuse.

(a) Sublimé, sublimé corrosif, mercure corrosif, muriate de mercure sur oxidé.

La liqueur de Van-Swieten ou eau de Van-Swieten, contient neuf grains de sublimé par livre d'eau distillée. Le sublimé corrosif mêlé à une solution alcaline, de chaux par exemple, constitue l'eau phagédénique ; ainsi :

Eau de chaux. une livre.

Sublimé corrosif. trente grains.

N. 54. COLLYRE OPIACÉ.

Eau distillée. ℥ss

Extrait gommeux d'opium. (a) gr. xx

Usité dans les phlegmasies accompagnées d'une grande sensibilité.

(a) Le procédé le plus suivi pour préparer cet extrait consiste à pétrir entre les doigts, de l'opium rendu malléable par l'addition d'un peu d'eau; on le lave et après avoir recueilli l'eau du lavage, on filtre à plusieurs reprises et l'on évapore au bain-marie jusqu'à consistance convenable.

N. 55. COLLYRE RÉSOLUTIF.

Infusion de fleurs de sureau. (a) ℥j

Acétate de plomb liquide. (b) ʒj

On s'en sert avec quelque succès au début de l'ophtalmie chez un enfant faible et chez lequel il y a lieu de croire que l'inflammation sera peu intense; ou bien à la fin d'une ophtalmie aiguë lorsque l'irritation a été d'abord combattue par des remèdes appropriés.

(a) Sureau, *sambucus nigra* (fam. des caprifoliacées), écorce, feuilles, fleurs, baies.

(b) Voy. n° 47.

N. 56. AUTRE.

Oxide de zinc (a) gr vj }

Eau de plantain. (b) ʒiv }

Employé dans les mêmes circonstances que le précédent.

(a) Voy. n° 44.

(b) Feuilles du *plantago major* (fam. des plantaginées).

N. 57.

AUTRE.

Acétate de cuivre. (a) gr viij

Laudanum liquide. (b) ʒij

Eau de roses. (c) ʒviij

On baignera les yeux deux ou trois fois par jour, dans les ophthalmies chroniques.

(a) Il existe deux acétates de cuivre, le sous-dento-acétate et le deuto-acétate neutre : ce dernier porte le nom de *verdet cristallisé*, *vitriol bleu* ou *cristaux de vénus*. Le mélange des deux acétates s'appelle *vert-de-gris*.

(b) Voy. n° 52.

(c) Eau distillée de roses, *rosa bifera* et *rosa centifolia* (fam. des rosacées); pétales.

N. 58. COLLYRE DE ROSES ET DE MÉLILOT.

Eau de roses. (a) }
 Infusion de mélilot. (b) } ana ʒij

Utile dans la seconde période de l'inflammation, ou bien au début d'une phlegmasie légère; c'est un résolutif faible.

(a) Voy. n° 57.

(b) Fleurs de mélilot, *melilotus officinalis* (fam. des légumineuses papilionacées).

N. 59.

COLLYRE SEC.

(M. Dupuytren.)

Tuthie préparée. (a) }
 Sucre candi (b). } ana parties égales.
 Calomélas anglais. (c) }

Insufflez dans l'œil avec un tuyau de plume, contre les taies de la cornée; les malades ne doivent ni laver ni essuyer leurs yeux après l'insufflation.

(a) Tuthie ou cadmie des fourneaux, voy. n° 44. La tuthie brute contient de la suie; on l'appelle *tuthie préparée*, lorsqu'elle a été lavée; elle est alors blanche.

(b) Le sucre candi ou en cristaux se prépare en faisant dissoudre du sucre raffiné dans de l'eau; on le fait cuire en consistance de sirop un peu épais et on le met dans un vaisseau convenable. Dans l'espace de quinze ou vingt jours, il se forme des cristaux; c'est ce que l'on nomme *sucré candi*. On peut employer de la cassonade au lieu de sucre; mais alors il convient de clarifier la liqueur avec quelques blancs d'œufs.

(c) Voy. n. 23.

N. 60.

AUTRE.

(M. Cullerier.)

Sucré candi. (a) }
 Tuthie. (b) } ana ʒʒ
 Nitrate de potasse. (c) }

Soufflez dans l'œil au moyen d'un tuyau de

plume. Employé contre les taies peu anciennes.

(a) Voy. n° 59.

(b) Voy. n° 44., 59.

(c) Sel de nitre ou salpêtre, soluble à froid dans 4 ou 5 parties d'eau et dans le quart de son poids d'eau bouillante; se fond à une douce chaleur et se prend par le refroidissement, en un verre opaque, connu et employé sous le nom de *crystal minéral* ou *sel de prunelle*.

N. 61.

COLLYRE (TAIÉS.)

(M. Récamier.)

Eau distillée.

Eau-de-vie.

Iris de Florence. (a)

Pierre divine. (b)

Laudanum. (c)

ʒviii

ʒj

ʒss

ʒj

gtviii

Contre les taies de la cornée chez les sujets scrofuleux.

(a) L'iris, racine de plusieurs espèces du genre iris, telles que l'iris des marais, *iris pseudo-acorus*; l'iris d'Allemagne, *iris germanica*, et l'iris de Florence, *iris Florentina*, qui est plus employé.

(b) La pierre divine est composée ainsi qu'il suit:

Sulfate d'alumine.

Sulfate de cuivre.

Nitrate de potasse.

} de chaque quatre onces.

Liquéfiez ces sels au feu dans une terrine vernissée, Ajoutez, camphre en poudre, un gros.

Coulez aussitôt la masse sur un porphyre huilé; divisez en petits carrés, et conservez ces morceaux dans un flacon bien fermé.

(c) Voy. n° 52.

N. 62. COLLYRE POUR DISSIPER L'INFLAMMATION DES YEUX DANS LA PETITE VÉROLE.

Eau de roses. (a)	} ana	3ij
Eau de plantain. (b)		
Safran oriental. (c)	} ana	3ss
Sucre candi. (d)		

Mêlez.

On bassine souvent les yeux des enfants avec ce collyre.

- a) Voy. n° 57.
 (b) Voy. n° 56.
 (c) Voy. n° 33.
 (d) Voy. n° 59.

N. 63. CONSERVE (1) ANTI-SCORBUTIQUE DE SELLE

Cochléaria. (a)	} ana p. égales
Cresson de fontaine. (b)	
Trèfle d'eau. (c)	
Suc récent de grand raifort. (d)	
Suc de bigarade. (e)	
Sucre blanc. (f)	

(a) *Cochlearia officinalis* (fam. des crucifères) ; on emploie la tige et les sommités fraîches.

(1) Les conserves sont des médicaments mous, formés de substances végétales et de sucre, ayant la consistance de la bouillie. Tantôt les conserves se préparent avec le sucre et les pulpes des fruits, avec les plantes, les fleurs récentes ; tantôt avec leur poudre.

Faites une conserve dont on donne deux à trois gros par jour.

(b) *Sisymbrium nasturtium* (fam. des crucifères) herbe.

(c) *Menyanthes trifoliata* (fam. des gentianées) racine, feuille.

(d) Raifort sauvage, *cochlearia armoracia* (fam. des crucifères) racine fraîche.

(e) *Cerasus duracina*, Decandolle. *Prunus cerasus*, Linnée (fam. des amygdalées, tribu des rosacées).

(f) Voy. n° 11.

N. 64 CONSERVE DE ROSES ROUGES.

Sucre pulvérisé. (a) ℥ss.

Roses rouges en poudre fine. (b) ℥ss.

Eau essentielle de roses. (c) q. s.

Mettez macérer la poudre de roses avec l'eau de rose pendant quelques heures : mêlez cette pâte au sucre.

Employée dans certaines diarrhées.

(a) Voy. n. 11.

(b) Roses de Provins, *rosa gallica* (fam. des rosacées) pétales.

(c) Voy. n° 57.

N. 65. CRÈME PECTORALE.

(M. Alibert.)

Sucre blanc. (a)

Sirop de baume de tolu. (b) ana (j)

Sirop de capillaire. (c)

Eau, quantité suffisante pour donner au

mélange la consistance de la crème : à prendre comme la précédente.

(a) Voy. n° 11.

(b) Voy. n° 67.

(c) Capillaire du Canada, *adiantum pedatum*, de Montpellier, *adiantum capillus Veneris* (famille des fougères).

Ce sirop est composé de trois parties de sucre et d'une partie de la décoction de la plante.

N. 66.

CRÈME PECTORALE.

(Dr. d'Huc.)

Beurre de cacao. (a)

Sirop de limaçons. (b)

Sirop de violettes. (c)

Sucre candi pulv. (d)

ana ʒj

Eau de gomme, (e) quantité suffisante pour donner au mélange la consistance de crème.

Se donne avec avantage par cuillerées à café dans les toux sèches et opiniâtres.

(a) Huile concrète de la graine du cacao, *theobroma cacao* (fam. des malvacées). Pour l'obtenir on torréfie les amandes, on les broie à chaud et après en avoir fait une pâte, on les fait bouillir; le beurre surnage on l'enlève, il se concrète.

(b) Ce sirop se prépare ainsi: cent limaçons lavés, sucre une livre. Faites cuire au bain marie jusqu'à consistance convenable.

(c) La violette odorante, *violaodorata*; la violette des champs, pensée sauvage, *viola arvensis*; la violette canine, *viola canina* (fam. des violariées).

Pour préparer le sirop de violettes, on fait infuser à vaisseau fermé les pétales de la fleur dans un vase d'étain, car dans tout autre l'infusion serait rouge; on y fait ensuite dissoudre au bain marie quantité suffisante de très beau sucre, et l'on filtre le sirop sans le clarifier.

(d) Voy. n° 59.

(e) Gomme arabique, *gummi arabicum*, suc du *mimosa nilotica* et du *mimosa senegalis* (fam. des légumineuses).

N. 67 CRÈME PECTORALE DE TRONCHIN.

Beurre de cacao. (a)	℥ij
Sirop de baume de tolu. (b)	} ana ℥j
Sirop de capillaire. (c)	
Sucre blanc. (d)	℥℞

A prendre par cuillerées à café d'heure en heure dans les toux sèches et opiniâtres.

(a) Voy. n° 66.

(b) Baume de tolu, *toluifera balsamum*, suc du *myroxylum toluiferum* (famille des légumineuses).

Le sirop, d'après M. Planche, se prépare ainsi: Alcool à 56°, saturé de baume de tolu, deux onces deux gros; mettez la liqueur dans un matras et ajoutez peu à peu en agitant: Eau distillée une livre. Laissez reposer pendant 24 heures, puis filtrez; ensuite faites cuire d'autre part à la grande plume avec très peu d'eau, Sucre très-blanc deux livres; ajoutez alors l'eau balsamique et laissez refroidir dans un vase couvert.

(c) Voy. n° 65.

(d) Voy. n° 11.

N. 68. DÉCOCTION BLANCHE DE SYDENHAM.

Corne de cerf râpée. (a) ʒi

Mie de pain blanc. ʒij

Eau commune. ℥iij

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers et ajoutez :

Sucre blanc. (b) ʒiiij

ou sirop de coings. (c) ʒij

Par verres d'heure en heure dans les diarrhées chroniques.

(a) Voy. n° 15.

(b) Voy. n° 11.

(c) Voy. n° 19.

N. 69. DÉCOCTION (1) DE CACHOU.

Cachou concassé. (a) ʒij

Eau commune. ℥iij

Faites bouillir un quart d'heure, puis édulcorez avec :

Sucre blanc. (b) ʒij

On se sert de cette boisson dans les diarrhées chroniques et opiniâtres sans inflammation.

(a) Voy. n° 19.

(b) Voy. n° 11.

(1) Par la décoction on soumet le végétal à la chaleur de l'eau en ébullition, pendant un temps plus ou moins long.

N. 70. DÉCOCTION DE CHIENDENT.

Chiendent mondé. (a) ̄j
 Réglisse éfilée. (b) ̄j
 Eau commune ̄biv

D'un usage très fréquent. On la regarde comme légèrement diurétique, et on y ajoute souvent quelques grains de nitrate de potasse.

(a) Radix tritici, *tritium repens*, chiendent pied de poule, *cynodon dactylon* (fam. des graminées.)

(b) Réglisse, *glycyrrhiza glabra* (fam. des légumineuses).

N. 71. DÉCOCTION DE CORALLINE.

Coralline de Corse. (a) ̄j
 Eau. ̄biv

Cette tisane s'emploie dans le traitement des affections vermineuses. Elle suffit quelquefois seule pour expulser les vers lombrics.

(a) Coralline blanche, *corallina officinalis* que l'on confond souvent avec la mousse de Corse, est un zoophyte que l'on rapporte au genre polype.

N. 72. DÉCOCTION DIURÉTIQUE.

Graine de lin. (a) } ana ̄j
 Racine de persil. (b) }
 Pariétaire. (c) ̄ss.
 Eau commune. ̄biv

Faites bouillir jusqu'à réduction de moitié; passez, et quelquefois ajoutez :

31*

Nitrate de potasse. (d) ʒj

Sucrez.

Excellent diurétique à prendre par verres.

(a) Voy. n° 2.

(b) *Apium ptroselinum* (fam. des ombellifères),
racine, feuille, graine.

La racine est une des cinq racines apéritives.

(c) La pariétaire, *parietaria officinalis* (fam. des urticées) herbe.

Cette plante contient une grande quantité de nitrate de potasse et beaucoup de mucilage.

(d) Voy. n° 60.

N. 73 DÉCOCTION DE DOUCE-AMÈRE.

Tiges de douce amère. (a) ʒss

On les coupe et on les fait bouillir pendant un quart d'heure dans :

Eau commune. ℥ij

Employée dans les maladies de la peau.

(a) Voy. n° 17.

N. 74. DÉCOCTION DE FOUGÈRE.

Racines de fougère. (a) ʒj

Eau. ℥ij

Affections vermineuses.

(a) Fougère mâle, *polypodium filix mas* (fam. des fougères). On emploie la racine et les bourgeons.

N. 75. DÉCOCTION NARCOTIQUE.

Feuilles sèches de morelle. (a) ʒij

Têtes de pavot blanc. (b) n. 4

Eau. ℥bij

Cette décoction est employée en fomentations, en bains locaux, en lavements, toutes les fois qu'on a besoin d'un liquide adoucissant et calmant.

(a) Morelle noire, *solanum nigrum* (fam. des solanées).

(b) Têtes de pavots, *papaveris capsulae*, capsules des sèches du pavot somnifère, variété blanche, *papaver somniferum* (fam. des papavéracées).

N. 76. DÉCOCTION D'ORGE.

Orge perlé. (a) ʒj

Faites bouillir pendant cinq minutes dans :

Eau commune. ℥bij

Ensuite faites infuser :

Réglisse effilée. (b) ʒj

Cette tisane adoucissante et un peu nourrissante est très-souvent employée dans les fièvres et dans les affections inflammatoires.

(a) Voy. no 14.

(b) Voy. no 70.

N. 77. DÉCOCTION DE PATIENCE.

Racines de patience. (a) ʒj

Eau commune. ℥ij

Faites réduire d'un tiers.

Cette tisane est on ne peut plus efficace dans le traitement des maladies de la peau.

Afin de la rendre moins désagréable au goût, je la donne aux enfants, coupée avec partie égale de lait et sucrée.

(a) Voy. n° 17.

N. 78. DECOCTION DE PRINGLE.

Suif frais de mouton. (a) ℥ij

Lait de vache. ℥ij

Exposez ces substances à un feu doux jusqu'à ce qu'elles bouillent, ayant soin de les remuer continuellement; ajoutez ensuite

Amidon. (b) 1 cuil. à bou.

Mêlez et laissez bouillir trois ou quatre minutes, ensuite ajoutez un peu de sucre.

On consomme cette quantité de décoction dans le jour. C'est un excellent remède dans toutes les entérites et dans la dysenterie.

(a) *Ovis aries* (mammifères ruminants.)

(b) Fécule du *triticum sativum* (fam. des graminées).

Le bulbe des différents orchis et de la pomme de terre, la racine de bryone, la tige du sagou, etc. fournissent aussi de l'amidon.

N. 79. DECOCTION DE PRUNEAUX.

Pruneaux laxatifs. (a) ℥iv

Eau commune ℥iij

Faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers.

Employée dans les cas où il convient de provoquer des évacuations alvines sans déterminer d'irritation sur les intestins : on peut y ajouter.

Manne (b) ℥j.

(a) Pruneaux de Damas, fruits secs du *prunus domestica* (fam. des rosacées).

(b) La manne, suc concret fourni par le frêne à fleurs, *fraxinus ornus*, et le frêne à feuilles rondes, *fraxinus rotundifolia* (fam. des jasminées).

On distingue dans le commerce trois espèces de manne, savoir : celle en larmes ou manne en canon, *manna lacrimata*; la manne en sorte, *manna communis*, et la manne grasse, *manna inferiora*. On obtient la manne en faisant des incisions à l'écorce de l'arbre ; le suc s'écoule et se dessèche à l'air.

N. 30.

DECOCTION DE RIZ.

Riz. (a) ℥ss.

Eau commune. ℥iij

Faites bouillir jusqu'à réduction d'une pinte et ajoutez pour la rendre plus astringente.

Sirop de coings. (b) ℥ij

(a) Voy. n° 40.

(b) Voy. n° 19.

N. 31. DÉCOCTION DE SEMEN-CONTRA.

Semen-contra. (a) ℥ss.

Eau bouillante. ℥iij

S'emploie dans les mêmes cas que celle de coralline.

(a) Voy. n. 12.

N. 82. DIURÉTIQUE DE HAEN.

Térébenthine. (a) 3℥.

Réglisse en poudre. (b) q. s.

Faites des pilules de quatre grains.

On en prend une toutes les heures, et l'on boit par dessus une tasse d'une forte infusion de réglisse.

(a) *Terebenthina*, suc résineux qui découle de plusieurs arbres de la famille des conifères. On distingue 1° la térébenthine du mélèze ordinaire, *abies larix*, de l'écorce duquel suinte la résine liquide connue sous le nom de térébenthine de Venise; 2° celle de Strasbourg ou térébenthine de sapin, *abies tenuifolia*, plus fluide que la précédente, plus âcre et plus amère; 3° celle de Bordeaux ou térébenthine du pin, *pinus silvestris*.

(b) Voy. n. 70.

N. 83. DRAGÉES VERMIFUGES.

(Barthez.)

Calomel pulv. (a) ʒj

Sucre blanc. (b) ʒij

Amidon. (c) ʒj

Mucilage de gomme.) q. s.

Pour 36 pilules, que l'on donne à prendre, aux enfants, une le matin et une le soir.

(a) Voy. n. 23.

(b) Voy. n. 11.

(c) Voy. n. 78.

(d) Voy. n° 66.

N. 84. EAU ALCALINE GAZEUSE.

(M. Dubois.)

Carbonate de soude purifié. (a) gr. xx.
 Acide hydro-chlorique. (b) ℥ss
 Eau distillée. ℥bj

Bouchez bien exactement.

Analogue , pour sa composition , à l'eau minérale de Seltz. Cette eau s'emploie mêlée à une tisane appropriée dans les cas de vomissements nerveux.

(a) Cristaux de soude, sous-dento-carbonate de sodium,
 (b) Voy. n° 7.

N. 85. EAU ANTI-OPHTHALMIQUE.

Alun. (a) ℥j
 Eau commune. ℥ss

Faites dissoudre, et ajoutez :

Eau-de-vie. ℥j

Employée contre l'ophthalmie chronique.

(a) Sulfate acide d'alumine et de potasse ou d'ammoniaque : on le prépare en mêlant parties égales de sulfate de potasse et de sulfate d'ammoniaque. V, n° 228,

N. 86. EAU DE BOULE.

Tartrate de fer. (a) ℥ij
 Eau bouillante. ℥bj

Employée comme tonique, lorsque les di-

gestions sont languissantes chez les enfants faibles et cachectiques, ou dans la convalescence des maladies longues.

(a) Voy. n^o 26.

N. 87. EAU PHAGÉDÉNIQUE.

Eau de chaux récemment préparée. (a) ℥viiij
 Sublimé. (b) } ana gr. xx.
 Calomélas. (c) }

Mêlez, pour l'usage externe.

(a) Chaux, protoxide de calcium.

L'eau de chaux se prépare en mettant en contact de l'eau distillée et de la chaux éteinte, et filtrant.

(b) Voy. n^o 55.

(c) Voy. n^o 25.

N. 88. EAU RÉCLUSIVE.

(M. Récamier.)

Eponge torréfiée. (a) ℥ss.
 Fleurs de soufre. (b) ℥ij
 Poireaux torréfiés. (c) 1 poig.
 Eau. lbij

Jetez sur des cailloux rougis au feu. N^o. 12.
 Un à deux verres le matin à jeun dans les engorgements glanduleux.

(a) L'éponge, *spongia officinalis* (zoophites). L'usage de cette substance que beaucoup de médecins regardaient comme ridicule, est justifiée par la présence dans

l'éponge d'une petite quantité d'iode et d'hydriodates alcalins.

(b) Voy. n° 22.

(c) Le poireau, *allium porrum* (fam. des liliacées).

N. 89. EAU VÉGÉTO-MINÉRALE.

Acétate de plomb liquide. (a) ʒj

Eau commune. ʒviij

Astringente et résolutive, cette fomentation est d'un usage très habituel. On en arrose les appareils des fractures. On en fait des applications en cas d'entorses et engorgements non inflammatoires.

(a) Sousacétate de plomb liquide. Voy. n° 47.

N. 90. ÉLECTUAIRE ANTHELMINTHIQUE.

(Vogler.)

Semen-contrà. (a) ʒij

Racine de jalap. (b) ʒj

Eau de canelle. (c) ʒss

Mercure doux. (d) gr. vj à xij

Sirop de fleurs de pêcher. (e) q. s.

On donne le douzième de cet électuaire aux enfants de deux à quatre ans, et le huitième à ceux de cinq à huit.

(a) Voy. n. 12.

(b) Voy. n. 11.

(c) Voy. n. 19.

(d) Voy. n. 25.

() Pêcher, *persica vulgaris* (fam. des Rosacées.)

Le sirop est composé, d'après le Codex, de

Fleurs de pêcher fraîches quatre parties.

Eau bouillante, douze.

Sucre blanc, dix-sept.

M. Boullay en prépare un meilleur, en distillant les fleurs et en faisant d'abord un sirop de la décoction de ces fleurs et un autre sirop avec l'eau distillée; il mêle ensuite les deux sirops.

N. 91. ELECTUAIRE DE CARBONATE DE SOUDE.

Carbonate de soude. (a) ʒij

Poudre de quinquina. (b) ʒj

de rhubarbe. (c) ʒss

Mucilage de gomme arabique. (d) q. s.

Dans l'ictère on en donne la valeur d'un demi-gros à un gros par jour, suivant l'âge.

(a) Le carbonate de soude s'obtient en lessivant à froid la soude artificielle (voy. n. 3.) filtrant, évaporant à siccité, et laissant le résidu exposé à l'air, pour carbonater la partie caustique. voy. n. 84.

(b) Ecorce de quinquina, *cortex peruviana*. Kina (fam. des Rubiacées.)

On trouve dans le commerce plusieurs espèces de quinquina, nous n'indiquerons que les trois espèces principales.

1. Le quinquina gris, q. de Loxa, *casarilla fina*, *cinchona condaminea* qui contient presque exclusivement de la cinchonine à l'état de Kinate de cinchonine. Cet alcali s'y trouve dans la proportion de 0,002.

2. Le Quinquina jaune, Calisaya, q. jauneroyal, *cinchona cordifolia* contenant presque exclusivement de la Quinine à l'état de Kinate qui entre dans sa composition pour environ 0,01.

5. Le Quinquina rouge, *Cinchona oblongifolia*, cette espèce contient à la fois de la cinchonine 0,008, et de la Quinine 0,017.

(c) Voy. n. 10.

(d) Voy. n. 66.

**N. 92. ÉLECTUAIRE (1) CONTRE LA DIARRHÉE.
ET LA LIENTERIE.**

(Dr. d'Huc.)

Diascordium. (a)	} ana	ʒij
Cachou. (b)		
Conserve de roses. (c)		ʒiv
Sirop de grenades. (d)		q. s.

Pour un électuaire mou, dont on donne un a deux gros par jour.

On peut boire immédiatement après chaque dose, une tasse de la décoction blanche de Sydenham. (e)

(a) Le diascordium de Frascator ou électuaire opiatique astringent du Codex, est composé de : feuilles sèches de scordium une once et demie, roses rouges, racines de bistorte ; de gentiane, de tormentille ; cassia lignea, canelle, dictame de Crète, semences de berberebis ou d'oseille, storax calamite, galbanum, gomme arabique, demi-once de chaque.

!!(1) On désigne sous les noms d'électuaires, de confections, d'opiat, des médicaments composés de poudres délayées dans un sirop simple ou composé, préparé soit avec le sucre, soit avec le miel; souvent il entre dans leur composition des extraits, des pulpes et des sels. Le codex désigne sous le nom d'électuaires opiacés ceux dans lesquels il entre de l'opium.

Bol d'Arménie préparé, deux onces.

Extrait d'opium préparé par le vin, gingembre, poivre long, deux gros de chaque.

Miel rosat dépuré et cuit en consistance d'opiat mou, deux livres.

Vin d'Espagne, huit onces.

D'après la pharmacopée de Paris, on ne ferait plus entrer dans le diascordium que de l'opium en poudre, du storax calamite et du miel.

Le formulaire du conseil de santé des armées prescrit de faire dissoudre l'opium dans du vin, et d'ajouter ensuite du baume du Pérou et du miel.

(b) Voy. n. 19.

(c) Voy. n. 64.

(d) Grenadier, *Punica granatum*. (Fam. des myrtinées.)

On emploie ses fleurs appelées balaustes, ses fruits dont on fait le sirop, et son écorce.

Le sirop de grenades est formé de suc de grenades extrait par expression et dépuré, huit onces; sucre blanc, quinze onces.

(e) Voy. n. 68.

**N. 93. ÉLECTUAIRE DE KORTUM.
CONTRE LES SCROFULES.**

Conserve de cochléaria. (a) ʒij

Extrait de chiendent. (b) } ana ʒj

Extrait de dent de lion. (c) }

Terre foliée de tartre. (d) ʒvj

incorporez avec :

sirop de chicorée. (e) q. s.

La dose est d'une cuillerée à café quatre fois par jour. On boit par dessus chaque dose, un

verre d'une décoction légère de sommités fleuries de houblon. (f)

(a) Feuilles mondées et sans tiges, de cochlearia frais, une partie; sucre, trois parties. Pilez jusqu'à consistance de pulpe.

(b) S'obtient en faisant rapprocher la décoction de la plante en consistance convenable.

(c) Pissenlit, *taraxacum dens leonis*, *teontodontaraxacum* (fam. des synanthérées); racine, feuilles.

Pour former l'extrait de dent de lion, l'on prend le suc dépuré de la plante, que l'on fait réduire jusqu'à consistance voulue.

(d) Acétate de potasse ou deuto-acétate de potassium, terre foliée végétale ou de tartre.

(e) La chicorée sauvage, *cichorium intibus* (fam. des semi-flosculeuses ou chicoracées); racine, feuilles.

Le sirop de chicorée simple se prépare en faisant cuire jusqu'à consistance sirupeuse, suc épuré de chicorée, trois parties; sucre blanc, deux parties.

N. 94. ÉLECTUAIRE DE MAGNÉSIE.

Carbonate de magnésie. (a) ʒvj

Poudre de semence d'anis vert. (b) ʒss

Safran en poudre. (c) ʒj

Sirop de chicorée composé. (d) q. s.

Pour faire un électuaire.

La dose est selon l'âge, depuis un demi-gros jusqu'à deux gros. Contre les aigreurs.

(a) Sous-carbonate de magnésium.

(b) *Pimpinella anisum* (fam. des ombellifères.)

(c) Voy. n. 53.

(d) Voy. n. 110.

N. 95. ÉLECTUAIRE PECTORAL.

Fleurs de soufre. (a)
 Safran oriental. (b)
 Rob (1) de sureau. (c)
 Extrait de réglisse. (d) } ana ʒij

Incorporez avec quatre onces de miel de Narbonne.

On en prend gros comme une noisette deux ou trois fois par jour et l'on boit par dessus chaque dose, une tasse d'infusion de lierre terrestre (e) ou de fleurs béchiques (f).

Cet électuaire est très utile dans certains catarrhes.

(a) Voy. n° 22.

(b) Voy. n° 35.

(c) Le rob de sureau se prépare en exprimant le suc des baies de sureau, et en le faisant évaporer à un feu doux, pour lui donner la consistance du miel.

(d) Le suc de réglisse noir en magdaléons de quatre à six pouces, nous est envoyé d'Espagne, enveloppé dans des feuilles de laurier.

On peut aussi préparer l'extrait de réglisse avec des racines ratissées, incisées, macérées à froid dans l'eau; on obtient un beau suc de couleur de succin; il se découpe en petits morceaux.

(e) Rondote, herbe de saint-Jean, *glecoma hederacea* (fam. des labiées); feuilles.

(f) Voy. n° 15.

(1) On donne le nom de rob ou robur aux extraits des sucs de certains fruits, épaissis en consistance de miel.

N. 96. ÉLECTUAIRE CONTRE LES SCROFULES.

Soufre pulvérisé. (a) 3 parties

Miel blanc. (b) 1 partie.

Faites un électuaire.

La dose sera d'une cuillerée à café pour les jeunes enfants.

(a) Voy. n° 22.

(b) Voy. n° 257.

N. 97. ÉLECTUAIRE CONTRE LE TENIA.

Calomélas. (a) ana ʒ gr.

Gomme gutte. (b) } ana ʒ gr.

Jalap pulv. (c) ʒj

Semen-contrà pulv. (d) ʒij

Sirop de capillaire. q. s.

Pour un électuaire. (e)

(a) Voy. n° 5.

(b) Gomme résine fournie par le *garcinia Cambogia* (fam. des guttifères).

(c) Voy. n° 11.

(d) Voy. n° 12.

(e) Voy. n° 65.

N. 98.**ÉLIXIR AMER.**

(M. Dubois.)

Racine de gentiane. (a) ʒss

Carbonate de potasse. (b) ʒj

Eau-de-vie à 22 d°. ʒbiiij

Laissez digérer pendant quinze jours, et filtrez.

Cette préparation éminemment excitante et tonique est employée très fréquemment par M. Dubois chez les enfants scrofuleux et dans tous les cas de débilité. Ce moyen et les frictions avec le liniment volatil camphré composé, avec la tisane de houblon, son traitement des scrofules.

La dose de l'élixir est d'une cuillerée à café répétée deux à trois fois par jour.

- (a) Voy. n. 22.
(b) Sous carbonate de potasse, sel d'absinthe.

N. 99. ÉLIXIR ANTI-SCROFULEUX.

Racine de gentiane. (a) ℥j
Carbonate de potasse concret. (b) ℥ij
Vin de Madère. ℔ij

Faites digérer pendant vingt-quatre heures et laissez sur la racine pendant plusieurs jours.

Une cuillerée à bouche deux ou trois fois par jour aux enfants atteints de scrofules.

- (a) Voy. n. 22.
(b) Voy. n. 98.

N. 100. EMPLÂTRE DE BELLADONE.
(Swediaur.)

Sucrécant de Belladone. (a) } ana ℥iv
Huile de lin. (b) }
Cire jaune. (c) ℥iij
Térébenthine. (d) ℥iij
Poudre de belladone. (e) ℥j

Mélez et faites un emplâtre qui a les propriétés, sédatives, émollientes et résolatives.

On l'applique utilement sur les tumeurs dures des glandes.

On prépare de la même manière les emplâtres de ciguë, de jusquiame.

(a) (e) *Atropa Belladonna* (fam. des solanées); toute la plante.

(b) Voy. n. 2. On l'obtient par expression à froid.

(c) *Cera*, matière particulière sécrétée par l'abeille et avec laquelle elle forme ses rayons; purifiée on la nomme *Cire blanche*.

(d) voy. n. 82.

N. 101. EMLATRE (1) CALMANT.

Opium pur. (a) } ana 3℥

Camphre. (b) } ana 3℥

Emplâtre diachylon. (c) ʒij

F. s. l.

(a) Voy. n. 8.

(b) Voy. n. 8.

(c) L'emplâtre diachylon simple de Galien est composé de racines d'iris ou de glaïeul six onces, dont on fait

(1) Les emplâtres sont des médicaments officinaux externes : il en est de deux espèces. La première résulte du mélange de diverses substances médicamenteuses telles que les graisses, les huiles, la cire ou les résines. Ces emplâtres ne diffèrent des onguents que par leur consistance. La seconde comprend les emplâtres qui doivent principalement leur fermeté à la combinaison des huiles avec les oxides métalliques; ils forment alors de véritables savons, auxquels on ajoute des résines, des gommes résines.

une décoction avec six livres d'eau, puis litharge (oxide demi vitreux de plomb) trois livres. Huile de mucilage, six livres. Faites cuire la litharge en poudre avec l'huile en ajoutant peu à peu la décoction.

L'emplâtre diachylon gommé se prépare en faisant fondre avec l'emplâtre diapalme simple, la cire jaune, la poix blanche et la térébenthine. On ajoute ensuite les gommés résines ammoniac, bdellium, galbanum, sagapenum, préalablement dissoutes dans l'alcool et évaporées jusqu'à consistance de miel; le mélange doit être fait exactement.

**N. 102. EMLATRE RÉSOLUTIF D'HUFELAND
CONTRE LES ENGORGEMENTS FROIDS DU GENOU**

Onguent d'althæa. (a)	3j
Fiel récent de taureau. (b)	} ana 3℥
Savon de Venise. (c)	
Huile de pétrole. (d)	} ana 3j
Camphre pulvérisé. (e)	

Mélez et faites un emplâtre dont on recouvre le genou malade.

(a) L'onguent d'althæa ou de guimauve ou de térébenthine et cire du Codex est composé de :
Huile de lin ou de mucilage, deux livres;
Cire jaune demi-livre.

(a) Poix résine, térébenthine, de chaque, quatre onces.

(b) Voy. n. 38.

(c) Savon du commerce qui se fait en France avec l'huile d'olives et la soude. Dans le Nord on emploie le suif.

(d) Pétrole, naphte, huile de gabrau, huile de pierre, suc dont la nature est peu connue et qui suinte entre certains rochers en Italie.

Le pétrole diffère du naphte en ce qu'il paraît n'être qu'un mélange de celui-ci et de bitume asphalté.

(c) Voy. n. 8.

N. 103. EMLATRE STIBIÉ.

Poix de Bourgogne. (a) 3 parties.

Cire blanche. (b) 1 partie.

Faites un emplâtre et saupoudrez avec :

Tartre stibié. (c) gr. vj

(a) Voy. n. 104.

(b) Voy. n. 100.

(c) Voy. n. 49.

N. 104. EMLATRE STYPTIQUE.

(Swédiaur.)

Oxide de fer rouge. (a) } ana ʒss

Poix de Bourgogne. (b) }

Huile d'olives (c) q.s.

Opium. (d) ʒij

S'applique sur les lombes dans la faiblesse dorsale.

(a) Peroxide ou tritoxide de fer, *Oxidum ferri rubrum*, Colchotar ourouged'Angleterre, safran de mars astringent.

(b) Poix jaune, poix blanche, *Pix Burgundica*; c'est la térébenthine desséchée sur l'arbre par le contact de l'air. Dans cet état elle constitue le galipot que l'on fait fondre et ensuite filtrer sur un lit de paille.

(c) Voy. n. 6. On obtient cette huile par expression à froid de tout le fruit.

(d) Voy. n. 8.

N. 105. **EMPLÂTRE VERMIFUGE.**

Aloès succotrin. (a) } ana 3j
 Fleurs de camomille pulv. (b) }
 Térébenthine de Venise. (c) q. s.

Pour former un emplâtre qu'on étendra sur un morceau de peau dont on garnira les bords avec l'emplâtre de diachylon (d) afin de coller le tout sur le ventre.

(a) L'aloës, *aloe perfoliata* et *aloe spicata* (fam des Liliacées.); suc épaisi provenant de plusieurs aloës. Dans le commerce on en distingue trois espèces : 1° l'aloës succotrin; 2° l'aloës hépatique; 3° l'aloës caballin. Le premier est le plus pur, le dernier est très impur.

(b) Voy. n. 34.

(c) Voy. n. 82.

(d) Voy. n. 101.

N. 106. **ÉMULSION (1) D'AMANDES.**

Amandes douces mondées. (a) 3℥

Eau 1℔j

Sirop de sucre. (b) 3j

Faites selon l'art.

(1) Les émulsions sont des médicaments liquides, blancs, tenant en suspension dans l'eau une huile fixe, une résine ou une gomme-résine, au moyen des substances mucilagineuses, de jaunes d'œufs, etc. On prépare ordinairement les émulsions avec l'eau et les substances dites émulsives, telles que les amandes douces, amères, les pignons doux, les pistaches, etc. Il faut éviter de les mêler à des substances acides ou alcooliques qui les décomposent.

Cette boisson adoucissante et légèrement alimentaire ; s'emploie dans les phlegmasies aiguës.

(a) Voy. n. 13.

(b) Voy. n. 26.

**N 107. ÉMULSION DE DEHAEN
POUR CALMER LA TOUX PENDANT LA NUIT.**

Huile d'olives. (a)	2 cuillerées
Jaune d'œuf.	N ^o . 1
Sirop diacode. (b)	℥j
Eau commune.	℥iv

M. incorporez pour une émulsion à prendre en trois fois ou par cuillerées.

(a) Olea europæa (fam. des jasminées). Voy. n^o 104.

(b) Sirop de pavot blanc que l'on prépare de la manière suivante ;

Têtes de pavots blancs, mûres, sèches et séparées de leurs semences, une livre.

Eau chauffée à 60° Réaumur, huit livres.

Sucre blanc, [quatre livres.]

Il faut laver à l'eau froide les têtes de pavots, les couper en petits morceaux, les laisser macérer en vaisseau clos pendant un jour, puis passer avec expression.

Aujourd'hui on substitue souvent le sirop d'opium à celui de diacode ; mais c'est à tort ; car celui-ci a des propriétés moins vireuses ; il convient mieux aux enfants. D'ailleurs c'est une faute grave, commise par certains pharmaciens, lorsqu'ils livrent du sirop d'opium improprement nommé *sirop diacode composé*, pour du sirop de pavot blanc ; le sirop d'opium contient deux grains d'opium par once de sirop, tandis que le sirop diacode n'en contient environ que $\frac{3}{4}$ de grain pour la même dose.

N. 108. ÉMULSION PURGAT.

Résine de jalap (a)	xgr
Jaune d'œuf frais.	N ^o 1
Sucre. (b)	℥ij
Eau de fleurs d'oranger. (c)	℥j
Emulsion. (d)	℥iv

A prendre le matin en une seule dose.

(a) Voy. n. 109.

(b) Voy. n. 11.

(c) Voy. n. 13.

(d) Voy. n. 106.

N. 109. AUTRE.

(M. Alibert.)

Lait d'amandes douces. (a)	℥iv
Sucre. (b)	℥β
Résine de jalap. (c)	gr.vijj
Scammonée. (d)	gr.vj
Esprit de citron. (e)	q. s.

On devra faire dissoudre la résine dans un jaune d'œuf.

(a) Emulsion d'amandes n. 106.

(b) Voy. n^o 11.

(c) Résine artificielle, c'est-à-dire obtenue par l'intermédiaire de l'alcool.

(d) Scammonée d'Alep, *convolvulus scammonia* (fam. des convolvulacées), scammonée de Syrie ou de Smyrne, *periptoca scamone* (fam. des apocynées).

La scammonée est un suc qui découle par des incisions faites au collet de la plante.

On doit rejeter de la matière médicale la scammonée de Montpellier ou fausse scammonée, fournie par le *cynanchum Monspeliacum*, de la même famille que la précédente.

Pour en diminuer l'activité, on unit cette substance au coing, à la rose, au soufre, à la réglisse; elle prend alors le nom de diagrède *cydonié*, soufre, glycirisé, etc.

(e) Alcoolat distillé de citron.

N. 110. ÉMULSION VERMIFUGE.

Huile de ricin bien fraîche. (a) ʒj

Sirop de chicorée composé. (b) } ana ʒʒ

Sirop de fleurs d'oranger. (c) }

Jaune d'œuf. (d) No 1

Infusion de violettes. (d) ʒij

Délayez l'œuf et l'huile dans l'eau, ensuite ajoutez les autres substances.

Cette dose peut purger les enfants de six à douze ans.

(a) Ricin, *ricinus ommunis* (fam. des euphorbiacées); la graine fournit une huile connue aussi sous le nom de *palma christi*, et en Angleterre sous celui d'*huile de Castor*. Pour l'obtenir on torréfie les graines, on les monde et on les fait bouillir avec de l'eau; l'huile vient à la surface.

(b) Le sirop de chicorée composé ou de rhubarbe s'obtient en faisant une décoction des racines de chicorée; des feuilles de chicorée, de fumeterre, de scolopendre, des baies d'alkékengé; ajoutez à cette décoction le sucre nécessaire pour en faire un sirop; d'une autre part, faites un autre sirop en vase clos avec infusion de rhubarbe, de santal citrin et de canelle; réunissez les deux sirops.

(c) Voy. n. 16.

(b) Voy. n. 66.

N. 111. ESPRIT DE MINDÉRÉBUS.

C'est l'acétate d'ammoniaque; il se donne dans les fièvres adynamiques.

On le met dans les potions depuis deux gros jusqu'à une once. Il est diaphorétique, stimulant. Il paraît exercer une influence sédative particulière sur l'appareil de la génération.

N. 112. FOMENTATION (1) ASTRINGENTE.

Racine de bistorte. (a) ℥ij

Écorces de grenade. (b) ℥ij

Vin rouge. (c) ℔ij

Hydro-chlorate d'ammoniaque. (c) ℥ij

(a) La bistorte, *polygonum bistorta* (fam. des polygonées); racine.

(b) Voy. n. 92.

(c) Voy. n. 7.

N. 113. FOMENTATION DE MAUVE.

Feuilles de mauve. (a) ℥ij

(1) Les fomentations consistent à placer sur la peau des compresses de linge ou de flanelle imbibées de solutions médicamenteuses froides ou chaudes: elles peuvent être regardées comme une espèce de bain local; l'eau en est l'excipient le plus ordinaire; mais on les compose quelquefois avec des teintures, des vins, des vinaigres, des huiles: souvent on se sert des sucs exprimés des lantes fraîches.

p

Eau. ℥ij
Adoucissante.

(a) Voy. n° 45.

N. 114. FOMENTATION RÉSOLUTIVE]

Eau. ℥iv

Vinaigre. (a) ℥ss

Nitrate de potasse. (b) ℥j

Muriate d'ammoniaque. (c) ℥ss

On en imbibe des compresses que l'on applique sur les contusions, les ecchymoses, les luxations, les fractures.

(a) Voy. n. 54.

(b) Voy. n. 60.

(c) Voy. n. 7.

N. 115. FOMENTATION SINAPISÉE.

(M. Fouquier.)

Farine de moutarde. (a) ℥iv

Eau chaude. ℥ij

Des linges trempés dans cette solution entretiennent les pieds dans un état de chaleur vive propre à attirer le sang, et à diminuer la congestion qui tendrait à s'établir vers le cerveau.

Voy. n° 5.

N. 116. FUMIGATION (1) ANTI-SEPTIQUE.

Nitrate de potasse. (a) ℥ss
 Acide sulfurique. (b) ℥j

Mettez dans un verre à patte, et exposez le mélange sur un meuble dans le voisinage du malade. On promène de temps en temps le mélange dans la chambre, ayant soin d'agiter les ingrédients avec une baguette de verre.

Cette fumigation, quoique très-simple, mérite la préférence pour préserver de la contagion les personnes de service auprès d'un malade affecté de typhus ou de toute autre maladie capable de se communiquer par des miasmes.

Voy. n° 60.

(b) Huile de vitriol, acide vitriolique, soufre oxigéné.

L'eau de Rabel est l'acide sulfurique alcoolisé à la dose d'un demi-gros à un gros dans deux livres d'eau.

(1) Les vapeurs ou les gaz que l'on dirige sur quelques parties du corps, constituent les fumigations. L'eau est quelquefois chargée de substances aromatiques; par l'évaporation, cette eau se réduit en vapeurs et entraîne avec elle les principes volatils. On dirige la vapeur sur la partie malade au moyen d'un entonnoir ou d'un appareil convenable. Les gaz, comme l'acide sulfureux, peuvent provenir de la combustion du soufre dans l'air. Quelquefois les gaz résultent de la décomposition du benjoin, de la myrrhe, de l'encens, des baies de genièvre par l'action du feu.

N. 117. GARGARISME (T) ADOUCISSANT.

Décoction de fleurs d'althœa. (a) ℥iv

Lait de vache. ℥j

Sirop de miel. (b) ℥ss

F. s. l. Un gargarisme à employer tiède.

(a) Voy. n° 35.

(b) Voy. n° 128.

N. 118. AUTRE.

Décoction de guimauve. (a) ℥iv

Sirop de miel. (b) ℥j

Employé dans les angines inflammatoires.

(a) Voy. n. 35.

(b) Voy. n. 128.

N. 119. GARGARISME ADOUCISSANT ET ANODIN.

Décoction de graine de lin. (a) ℥iv

Lait de vache. ℥j

Sirop diacode. (b) ℥j

M. s. l.

Utile dans les angines s'accompagnant de vives douleurs.

(1) Les gargarismes sont des médicaments liquides destinés à pénétrer seulement dans l'arrière-bouche, et que le malade ne doit point avaler. Ils se préparent avec des infusions ou des décoctions de plantes, de racines, dans l'eau ou dans le vin, suivant les indications à remplir. On les édulcôre avec des sirops appropriés : quelquefois on les rend acidules par l'addition d'un acide étendu d'eau.

- (a) Voy. n° 2.
(b) Voy. 107.

N. 120. GARGARISME ANODIN.

Décoction d'orge. (a) ℥iv
Sirop diacode. (b) ℥j
Mêlez.

- (a) Voy. n° 14.
(b) Voy. n° 107.

N. 121. GARGARISME ANTISCORBUTIQUE.

Hôpital des Enfants.

Décoction d'orge. (a) ℥bj
Sirop de miel (b) ℥j
Teiuture anti-scorbutique. (c) ℥ij

- (a) Voy. n° 14.
(b) Voy. n° 128.
(c) Voy. n° 9.

N. 122. AUTRE.

Alcool de cochléaria. (a) ℥6
Sirop simple. (b) ℥j
Eau. ℥bj
Mêlez.

- (a) Obtenu par la distillation au bain marie du cochléaria.
(Voy. n° 63) dans l'alcool.
(b) Voy. n. 26.

N. 123. GARGARISME CONTRE LES APHTHES.

(Boerhaave.)

Feuilles d'aigremoine. (a) ℥i poignée.

Feuilles de sauge. (b) 1 pincée
Faites bouillir pendant un quart d'heure
dans :

Eau. ℥j
ajoutez dans la colature; ℥j
Miel rosat. (a) ʒij

(a) L'aigremoine, *agrimonia eupatorioid* (fam. des rosacées).

(b) Voy. n° 3.

(c) Voy. n. 21.

N. 124. GARGARISME ASTRINGENT.

(M. Dubois.)

Acétate de plomb liquide. (a) ʒ6

Décoction d'orge. (b) ℥j

Sirop simple. (c) ʒj

M. s. l.

(a) Voy. n. 47.

(b) Voy. n° 14.

(c) Voy. n° 26

N. 125. GARGARISME DÉTERSIF.

Décoction d'orge. (a) ℥j

Acide hydro-chlorique. (b) ʒij

Miel rosat. (c) ʒj

(a) Voy. n. 14.

(b) Voy. n. 7.

(c) Voy. n. 21.

N. 126. GARGARISME DE KINA ACIDULÉ.

Hôpital des Enfants

Quinquina pulvérisé. (a)	3ij
Miel rosat. (b)	3j
Acide muriatique. (c)	3j
Eau.	℥bj

On se sert avec avantage de ce gargarisme, lorsque les aphtes ont un caractère atonique, ou quand il succède des ulcérations aux escarthes dans les angines gangréneuses.

(a) Voy. n. 91.

(b) Voy. n. 21.

(c) Voy. n. 7.

N. 127. GARGARISME AVEC LE MIEL ROSAT.

Décoction d'orge. (a)	℥bj
Miel rosat. (b)	3j

Employé dans les angines et plus fréquemment encore dans les inflammations aphteuses de la membrane de la bouche.

Chez les petits enfants qui ne peuvent pas se gargariser, on passe de temps en temps dans la bouche un petit pinceau de charpie trempé dans les liqueurs destinées aux gargarismes.

(a) Voy. n. 14

(b) Voy. n. 21.

N. 128. GARGARISME MURIATIQUE.

Infusion de quinquina. (a) ℥iv
 Sirop de miel. (b) ℥j
 Acide muriatique. (c) g. xx

Ce gargarisme est employé dans les inflammations chroniques, lorsque le traitement antiphlogistique a déjà diminué la douleur et le gonflement.

(a) Voy. n° 91.

(b) Pour le préparer on prend du miel très blanc, de l'eau et du carbonate de chaux, lavé et réduit en poudre; on met le tout dans une bassine d'argent et l'on fait bouillir pendant deux à trois minutes. On ajoute alors du charbon et du blanc d'œuf battu dans l'eau; on fait bouillir jusqu'à consistance de sirop; on retire la bassine du feu; on laisse reposer pendant un quart d'heure et l'on passe à la chausse. La craie neutralise l'acide contenu dans le miel, et le charbon décolore le sirop.

(c) Voy. n° 6.

N. 129. GARGARISME OXIMÉLÉ.

Décoction d'orge. (a) ℥j
 Oximel simple. (b) ℥j

(a) Voy. n. 14.

(b) L'oximel simple contient deux parties de miel sur une de vinaigre. On fait fondre et l'on évapore jusqu'à consistance de sirop.

N. 130. GARGARISME RAFRAICHISSANT.

Lait. ℥j

Siróp de mûres. (a)

3j

Nitrate de potasse. (b)

3ss

Mêlez et faites dissoudre.

(a) Fruit du *morus nigra* (fam. des urticées.)

Le sirop est composé de mûres un peu avant leur maturité.

Sucre blanc en poudre.

} de chaque part. égales.

On fait cuire dans une bassine d'argent jusqu'à consistance sirupeuse et l'on passe sans exprimer le marc.

(b) Voy. n. 60.

N. 131. GELÉE ADOUCISSANTE.

Faites cuire un pied de veau dans une pinte de lait à petit feu, pendant quatre ou cinq heures; ajoutez dans la colature une livre de sucre.

On prend une cuillerée à bouche de cette gelée de temps en temps dans la journée.

D'un usage excellent dans la convalescence des gastrites.

N. 132. GELÉE (1) DE CORNE DE CERF. (a) (OFFIC).

Plusieurs cuillerées dans le jour.

Adoucissante et astringente.

(a) Voy. n. 13.

(1) Les gelées sont des médicaments d'une consistance tremblante, formées de sucre et d'une matière gélatineuse extraite des animaux ou des végétaux. Les gelées végétales se préparent avec les suc non fermentés de quelques fruits et la décoction de quelques autres ou avec la décoction des plantes. Les gelées animales se préparent par décoction.

N. 133

GELÉE VERNIFUGE.

Mousse de Corse. (a) ℥vj

Cassonade blanche. (b) ℔ij

Vin rouge. i pinte.

Mettez dans un bain-marie la mousse avec le vin; laissez infuser pendant vingt-quatre heures; faites bouillir, passez, remettez sur le feu avec la cassonade; clarifiez.

Pendant trois ou quatre jours une cuillerée à café le matin, une à midi, et une le soir chez les enfants qui ont des vers.

(a) Voy. n. 21.

(b) Sucre brut tel qu'il est apporté en Europe.

N. 134.

GOUTTES CALMANTES

(M. Magendie.)

Eau distillée. ℥j

Alcool. ℥j

Acétate ou sulfate de morphine. (a) gr. xvj

Acide acétique. (b) gr. iv

On en met de six à douze gouttes dans les potions calmantes, comme somnifères.

(a) La morphine, alcali végétal qui se trouve dans l'opium uni à l'acide méconique.

L'acétate de morphine se prépare directement en traitant la morphine par l'acide acétique et évaporant à siccité. Ce sel est usité dans les mêmes cas que l'opium, mais à plus petites doses: ainsi un grain d'acétate de morphine correspond à environ six grains d'opium.

Le sulfate de morphine se prépare directement et

crystallise en houppes soyeuses; il s'emploie dans les mêmes cas que l'acétate, mais plus rarement.

(b) A 15° de concentration il constitue *le vinaigre radical*.

L'acide acétique mêlé au sulfate de potasse qui ralentit son évaporation et mis dans des flacons, constitue *le sel de vinaigre des pharmacies*.

N. 135. AUTRES CONTRE L'ODONTALGIE.

Baume du commandeur. (a) gtt. xx

Laudanum de Rousseau. (b) gtt. xij

Essence de gérofles. (c) } ana gtt. v.

Essence de citre } ana gtt. v.

M. s. l.

Employées contre les douleurs de dents opiniâtres.

(a) Le baume du commandeur est composé de racines d'angélique sèches et coupées, demi-once.

Fleurs sèches de millepertuis, une once.

Alcool rectifié, deux livres quatre onces.

On fait digérer pendant six jours au bain de sable; après avoir passé, on ajoute :

Myrrhe et encens, de chaque quatre gros. Faites macérer; ensuite ajoutez :

Storax; calamite ou baume du Pérou, trois onces; benjoin amygdaloïde, trois onces; aloës succotrin, quatre gros; ambre gris, six grains. Continuez à faire macérer pendant plusieurs semaines; passez et décantez la liqueur après le repos.

(b) Vin d'opium par fermentation: Prenez miel blanc, douze onces; eau chaude, trois livres. Mettez dans un matras le miel dissous dans l'eau, et placez-le dans un lieu chaud; dès qu'il commence à fermenter, ajoutez

quatre onces d'opium dissous dans douze onces d'eau. Laissez fermenter le tout pendant un mois à la température de trente degrés; passez, filtrez et faites évaporer jusqu'à réduction de six onces; passez de nouveau; alors ajoutez: alcool à 52°, quatre onces et demie, et conservez pour l'usage. Sept gouttes contiennent un grain d'opium.

(c) Voy. n. 8.

(d) Voy. n. 12.

N. 136. HUILE ALOËTIQUE BATAVE.

Huile d'olives (a)

Aloès hépatiq. en poud. (b) } ana ℥ij

Myrrhe. (c)

Encens. (d)

Mélez exactement.

On obtient une liqueur chargée d'huile amère qui est très employée en Allemagne contre les vers des enfants, en application sur l'abdomen.

(a) Voy. n. 104. 107.

(b) Voy. n. 105.

(c) Myrrhe, gomme-résine de l'*amyris kataf* (fam. des térébinthacées).

(d) L'oliban ou encens; gomme résine fournie par le *boswellia serrata* (fam. des térébinthacées).

N. 137.

HYDROGALA.

Eau d'orge. (a)

Lait de vache.

Cette boisson adoucissante et légèrement

alimentaire convient dans les affections inflammatoires, aiguës ou chroniques de la poitrine, de même que dans les irritations de l'estomac et des intestins.

(a) Voy. 14.

N. 138. INFUSION (1) BÉCHIQUE.

Fleurs de coquelicot. (a)
Feuilles de lierre terrest. (b) } ana une pincée.
Sommités d'hysope. (c)

Faites infuser dans :

Décoction d'orge perlé. (d) ℥ij

Édulcorez chaque tasse avec une cuillerée à bouche de sirop de violettes (e).

Cette infusion facilite l'expectoration, et calme la toux.

(a) *Papaver rhœas* (fam. des papavéracées).

(b) Voy. n. 95.

(c) *Hyssopus officinalis* (fam. des labiées).

(d) Voy. n. 14.

(e) Voy. n. 66.

N. 139. INFUSION DE CAILLE-LAIT JAUNE.

(Chaussier.)

Fleurs de caille-lait jaune (a) ℥ij

Eau bouillante, ℥ij

(1) On obtient l'infusion en versant de l'eau bouillante sur la plante; quelques minutes suffisent pour l'opérer: les fleurs et les feuilles sont principalement employées.

M. Chaussier administrait, dans les affections cérébrales, cette tisane qu'il considérait comme calmante et antispasmodique; elle se donne par verrées tièdes, édulcorée avec le sirop de gomme.

(a) Galiet jaune, *galium verum* (fam. des rubiacées).

N. 140. INFUSION DE HOUBLON.

Sommités de houblon. (a) 3j
Eau bouillante. ℥bij

Aromatique et amère. Cette boisson est utile dans les affections scrofuleuses et scorbutiques et dans les maladies d'apparence atonique.

(a) Voy. n. 20.

N. 141. INFUSION DE LIN.

Semences de lin. (a) 3ij
Réglisse (b) ʒj
Eau bouillante. ℥bij

Très adoucissante et spécialement utile dans les inflammations de la vessie et du canal de l'urèthre.

(a) Voy. n. 2.

(b) Voy. n. 70.

N. 142. INFUSION DE MAUVE.

Fleurs de mauve. (a) 3ij
54*

Eau bouillante. ℥ij

(a) Voy. n. 43.

N. 143. INFUSION DE SUREAU.

Fleurs de sureau. (a) ℥ij

Eau bouillante. ℥ij

(b) Voy. n. 55.

**N. 144. INFUSION DE TABAC.
CONTRE LA DYSENTERIE.**

Feuilles de tabac. (a) ℥iij

Infusez dans :

Eau. ℥vj

Administrée par M. Obierne de Dublin, en fomentation sur l'abdomen.

(a) *Nicotiana tabacum* (fam. des solanées) ; pétun, herbe à la reine, herbe à tous maux.

N. 145. INFUSION DE TAMARIN.

Eau bouillante. ℥ij

Tamarins. (a) ℥j à ij

Faites infuser dix minutes dans un vase non vernissé ; passez sans expression.

Laxatif faible, employé dans les fièvres bilieuses.

On prépare de même l'infusion de casse (b) avec ℥ij de sa pulpe.

(a) *Tamarindus indica* (fam. des légumineuses) : c'est la pulpe du fruit que l'on emploie.

(b) *Cassia fistula* (fam. des légumineuses) ; nom vulgaire, casse, casse en bâton.

La pulpe du fruit est seule employée.

N. 146. INFUSION DE TILLEUL.

Fleurs de tilleul. (a) 3ij

Eau bouillante. ℥ij

Cette tisane d'un emploi très commun, est regardée comme légèrement antispasmodique: on l'édulcore avec les sirops de gomme, de guimauve.

(a) Tilleul, *tilia europæa* (fam. des liliacées).

N. 147. INJECTION (1) ACCOUSTIQUE.

Baume du Pérou. (a) 3ij

Teinture de musc. (b) gtt iv

Essence de roses. (c) gtt j

Infusion légère de sureau. (d) ℥ij

Mélez.

On injecte, de cette liqueur dans l'oreille, deux ou trois fois par jour, plein une petite seringue dite à injection.

(1) Les injections sont des médicaments liquides destinés à être introduits, au moyen d'une seringue, dans la cavité des ulcères, dans les fistules qui s'ouvrent à la surface du corps, ainsi que dans les fosses nasales, l'arrière-bouche, les voies lacrymales, les conduits auditifs, le canal de l'urèthre, et le vagin : elles sont froides ou chaudes.

Regardée comme efficace dans les surdités accidentelles et de cause catarrhale.

(a) Voy. n. 6.

(b) Musc, *moschus*; produit d'une sécrétion particulière propre au chevrotin musqué, *moschus moschiferus* (mammifère ruminant).

La teinture de musc est composée de musc, une partie; alcool, soixante-quatre.

(c) Huile volatile de roses: elle s'obtient par distillation.

(d) Voy. n. 55.

N. 148.

AUTRE.

Baume tranquille. (a) ℥j

Huile de camomille. (b) ℥ss

Infusion de millepertuis (c) ℥ij

Mélez.

Employée dans l'otite chronique.

(a) Voy. n. 6.

(b) Voy. n. 34. Cette huile s'obtient en faisant macérer au soleil pendant trois jours dans un matras, une partie de fleurs de camomille romaine dans quatre d'huile d'olives ou d'œillette. On passe avec expression, et l'on décaute l'huile de son dépôt.

(c) Millepertuis, *hypericum perforatum* (fam. des hypéricinées); sommités.

N. 149.

INJECTION IRRITANTE.

Vin chaud ℥bj

Alcool à 36°. ℥ss

Pétales de roses rouges. (a) ℥j

Faites infuser pendant une heure, et passez.
On fait avec cette préparation des injections pour déterminer l'inflammation de la tunique vaginale, après l'opération de l'hydrocèle.

(a) Voy. n. 64.

N. 150. JULEP (1) ANODIN.

Eau distillée de laitue. (a) ξ iv

Sirop diacode. (b) ξ j

Eau de fleurs d'oranger. (c) ξ ss

A prendre le soir en deux ou trois fois.

(a) Voy. n. 155.

(b) Voy. n. 107.

(c) Voy. n. 15.

N. 151. JULEP CALMANT.

Laudanum liquide. (a) gtt xij

Eau. ξ j

Sirop simple. (b) ξ ij

M. s. l

(a) Voy. n. 52.

(b) Voy. n. 26.

(1) Les juleps sont des mélanges d'une consistance visqueuse et oléagineuse, dans la composition desquels il entre, en général, une grande proportion de sirop. Ces préparations s'administrent ordinairement à petites doses et à des intervalles déterminés.

N. 152.

JULEP KERMÉTISE.

Gomme adragant pulv. (a)	gr. xij
Kermès minéral. (b)	gr ij
Sirop de guimauve. (c)	ʒj
Infusion d'hysope. (d)	ʒiv

A prendre par cuillerées; favorise l'expectoration.

(a) La gomme adragant découle de l'*astragalus creticus* et de l'*astragalus tragacantha* (fam. des légumineuses).

(b) Voy. n. 155.

(c) Le sirop d'althæa ou de guimauve se prépare avec racines de guimauve mondées, incisées, six onces; eau, quatre livres réduite par décoction à trois livres trois onces; cassonade ou sucre, six livres, qu'on clarifie avec des blancs d'œufs.

(d) Voy. n. 138.

N. 153.

JULEP PECTORAL.

Infusion de bourrache. (a)	ʒiv
Gomme arabique pulv. (b)	ʒj
Sirop de violettes. (c)	ʒj

Mélez.

Adoucissant; calme la toux.

On y ajoute quelquefois :

Kermès minéral. (d) gr. ij

Se donne par cuillerées à bouche.

(a) La bourrache, *borrago officinalis* (fam. des borraginées); herbe, fleurs.

(b) (c) Voy. n. 66.

(d) Sous-hydrosulfate d'antimoine, hydrosulfate sulfuré brun d'antimoine, connu anciennement sous le nom de poudre des Chartreux.

N. 154. JULEP SCILLITIQUE.

Infusion de violettes (a)	℥iv
Gomme arabique pulv. (b)	℥j
Sirop de capillaire. (c)	} ana ℥j
Oximel scillitique. (d)	

A prendre par cuillerées dans les affections catarrhales, lorsqu'il se fait un afflux considérable vers les bronches.

(a) (b) Voy. n. 66.

(c) Voy. 65.

(d) Scille, *scilla maritima* (fam. des iridées); bulbe. L'oximel scillitique se prépare avec une partie de vinaigre scillitique sur deux de miel très-blanc; on fait cuire et évaporer jusqu'à consistance sirupeuse.

N. 155. JULEP TEMPÉRANT.

Eau distillée de laitue. (a)	℥ij
Eau de fleurs d'oranger. (b)	℥6
Sirop de nymphæa. (c)	} ana ℥j
Sirop de groseilles. (d)	
Nitrate de potasse. (e)	gr. viij

A prendre le soir en une ou deux doses.

(a) *Lactuca sativa* (fam. des chicoracées ou semi flosculeuses); feuilles.

La laitue cultivée présente plusieurs variétés; les principales sont: la romaine, *lactuca romana*, et la laitue pommée, *lactuca capitata*.

(b) Voy. n. 15.

(c) Le sirop de nymphæa se prépare avec le suc exprimé des fleurs du nénuphar, *nymphæa alba*,

n. tutea (fam. des nymphéacées), La racine s'emploie en décoction.

(d) Groseiller, *ribes rubrum* (fam. des ribésiées); fruit.

Le sirop se prépare avec une partie de suc de groseilles, dépuré par fermentation, sur deux parties de sucre; l'on fait cuire en consistance requise.

(e) Voy. n. 60.

N. 156. LAVEMENT ADOUCISSANT.

Semences de lin (a) ℥ij

Eau. ℥bij

Après avoir fait bien bouillir, passez et ajoutez:

Huile d'olives. (b) ℥ij

Ce lavement, en déterminant des évacuations alvines, tempère la chaleur dont les gros intestins sont le siège.

(a) Voy. n. 2.

(b) Voy. n. 6. -104. -107.

N. 157. LAVEMENT ADOUCISSANT.

(Fouquet.)

Son bien lavé. (a) 1 poignée.

Eau commune. 2 pintes.

Faites cuire jusqu'à réduction de moitié; ajoutez à la colature:

Jaunes d'œufs frais. n° ij ou iij.

On consomme cette quantité de décoction en lavement et par quart de seringue dans les vingt-quatre heures.

Ce remède est très efficace dans la dysenterie.

(a) Voy. n. 2.

N. 158. LAVEMENT D'AMIDON.

Amidon. (a) ℥j
Eau. ℥bj

On fait un fréquent usage de ce lavement seul et comme adoucissant, ou pour servir de véhicule à diverses substances médicamenteuses.

(a) Voy. n. 78.

N. 159. AUTRE LAUDANISÉ.

Amidon (a) ℥ss
Eau bouillante. ℥viiij
Laudanum de Sydenham. (b) xxx gttes

Utile dans les diarrhées, les dysenteries, par quart de lavement.

(a) Voy. n. 78.

(b) Voy. n. 32.

N. 160. LAVEMENT ASTRINGENT.

Racine de bistorte (a) ℥j
Têtes de pavots. (b) ℥ss
Eau. ℥bj

35

Dans les diarrhées et les dysenteries, lorsque les évacuations tiennent moins à un état inflammatoire qu'à une débilité de la membrane muqueuse.

- (1) *Polygonum bistorta* (fam. des polygonées).
(b) Voy. n. 75.

N. 161. LAVEMENT ÉMOLLIENT.

Décoction de graine de lin. (a) ℥j
Huile d'olives. (b) 2 cuill.
Très employé.

- (a) Voy. n. 2.
(b) Voy. n. 104. - 107.

N. 162. AUTRE.

Lait de vache. ℥j
Beurre frais. 1 cuill.

N. 163. LAVEMENT DE FOUGÈRE.

Racines de fougère. (a) 3ij
Eau. ℥j
Contre les vers intestinaux.

- (a) Voy. n. 74.

N. 164. LAVEMENT DE KINA.

Hôpital des Enfants.

(a) Quinquina gris. ʒss
Eau. ℥j

Usité dans les maladies qui réclament l'emploi des stimulants introduits par toutes les voies.

(a) Voy. n. 91.

N. 165. LAVEMENT LAXATIF.

Décoction de lin. (a) ℥bj

Miel de mercuriale. (b) ℥ij

(a) Voy. n. 2.

(b) La mercuriale, *mercurialis annua* (fam. des euphorbiacées). Le miel mercurial se prépare avec suc épuré de mercuriale, miel jaune, de chaque, parties égales.

N. 166. LAVEMENT DE MAUVE.

Fleurs de mauve. (a) ℥ss

Eau. ℥bj

(a) Voy. n. 45.

N. 167. LAVEMENT NOURRISSANT.

Bouillon de viande. ℥bj

Jaunes d'œufs n. 22

N. 168. AUTRE.

Gélatine animale. (a) ℥j

Dissolvez dans lait bouillant. ℥iv

Trois ou quatre fois par jour, dans les cas où la déglutition est suspendue.

(a) La gélatine desséchée porte, dans le commerce, le nom de colle de Flandre, et celui de colle forte lorsqu'elle est impure.

N. 169. LAVEMENT OXYMELLÉ.

Oxymel simple (a) ℥iv

Eau. ℥bj

Rafraîchissant et légèrement laxatif.

(a) Voy. n. 129.

N. 170. LAVEMENT DE PAVOTS.

Têtes de pavots (a) ℥iij

Eau. ℥bj

(a) Voy. n. 75.

**N. 171. LAVEMENT DE FLECKE
CONTRE LES VERS ASCARIDES.**

Aloès (a) ℥j

Jaune d'œuf frais. n. i

Triturez et versez dessus peu à peu.

Lait de vache. ℥viiij

Injectez dans l'intestin rectum en une seule dose.

Ce lavement détruit les vers ascarides qui occupent presque toujours les gros intestins.

(a) Voy. 105.

N. 172. LAVEMENT PURGATIF.

Sené. (a) 3̄ss
 Sulfate de soude. (b) 3̄ss
 Eau. ℥ij

(a) Feuilles du *cassia senna* (fam. des légumineuses).
 On trouve dans le commerce trois espèces principales de séné;

1° Le séné d'Alexandrie, séné de la palte (1), *cassia acutifolia*.

2° Le séné de Tripoli, séné d'Italie, séné de la Thébaïde, *cassia obovata*;

3° Le séné moka ou de la pique, *cassia lanceolata*.

(b) Sel de Glauber, dit sel admirable.

N. 173. LIMONADE DE CRÈME DE TARTRE SOLUBLE.

Crème de tartre soluble. (a) 3j
 Eau bouillante. ℥ij

M. Fouquier emploie souvent cette boisson pour vaincre la constipation, ou pour déterminer une dérivation salutaire sur la membrane muqueuse intestinale, dans les congestions des parties supérieures.

(a) C'est le tartrate acide de potasse impur. Pour le rendre soluble on le fait bouillir avec une certaine quantité d'acide borique ou de borax.

(1) Ainsi nommé à cause d'un impôt appelé *palte*, mis par le Grand Seigneur sur cette substance.

N. 174. LIMONADE TARTARIQUE.

Sirop tartarique. (a) ʒij

Eau. ℥bij

Ces deux boissons sont avantageuses dans les maladies où il existe beaucoup de soif et de chaleur; elles sont un peu laxatives. On doit s'en abstenir lorsqu'il existe de la toux.

(a) Il est composé d'acide tartarique, cinq parties; sirop, 250; eau distillée, seize parties.

N. 175. LIMONADE VÉGÉTALE.

Citron. (a) n. i

Sirop simple. (b) ʒij

Eau. ℥bij

(a) Fruit du *citrus medica* (fam. des aurantiées).

(b) Voy. n. 26.

N. 176. LINIMENT D'AIL.

Pilez de l'ail (a) avec du saindoux (b); frottez-en la plante des pieds et appliquez-le en forme d'emplâtre.

Buchan l'a recommandé contre la coqueluche et les toux opiniâtres.

(a) *Allium sativum* (fam. des liliacées); bulbes.

(b) Axonge, graisse foadue et purifiée du porc, *sus, serofa* (mammifère pachyderme).

N. 177. LINIMENT AMMONIACAL.

Huile blanche. (a) ℥iv
 Ammoniaque. (b) ʒ℥.
 On ajoute quelquefois.
 Camphre. (c) ʒij
 Résolutif.

(a) Huile d'œillette, huile de pavots, qu'on retire par expression des semences de couleur blanche du pavot noir, *papaver somniferum* (fam. des papavéracées).

(b) Voy. n. 200.

(c) Voy. n. 8.

N. 178. LINIMENT ANODIN.

Huile d'amandes douces. (a) } ana ℥ij
 Baume tranquille. (b) }
 Onguent d'althæa. (c) ʒj
 Extrait gommeux d'opium. (d) ʒij

M. Boyer employait avec succès ce liniment dans les douleurs violentes.

(a) Voy. n. 13. 184.

(b) Voy. n. 6.

(c) Voy. n. 102.

(d) Voy. n. 54.

N. 179.

**LINIMENT (1) ANODIN
ET RESOLUTIF**

Huile de lis. (a) ℥vj
Savon blanc. (b) ℥ij
Extrait de jusquiame. (c) ℥ss

M. s. l.

(a) Voy. n. 36. Cette huile s'obtient en faisant macérer les fleurs de lis avant leur entier épanouissement dans l'huile d'olives ou d'œillette.

(b) Voy. n. 22.

(c) Jusquiame noire, *hyosciamus niger*. Jusquiame blanche, *hyosciamus albus*, et jusquiame jaune, *hyosciamus aureus* (fam. des solanées).

L'extrait s'obtient en pilant les feuilles avec un peu d'eau et en faisant évaporer le suc au bain-marie jusqu'à consistance convenable.

N. 180.

AUTRE.

(M. Dupuytren.)

Acide acéteux. (a) ℥ss

Hydro-chlorate d'ammoniaque. (b) ℥ij

Employé dans les engorgements glanduleux.

La dose est d'une cuillerée avec laquelle on frictionne les parties malades.

(1) Les liniments sont des liquides médicamenteux dont l'huile forme ordinairement l'excipient, et que l'on étend sur la peau, soit avec la main, soit avec un morceau de flanelle.

On y ajoute différentes substances, suivant le but qu'on se propose.

- (a) Acide acétique Voy. n. 154.
 (b) Voy. n. 7.

**N. 181 LINIMENT CONTRE LES APHTHES,
 DE LA BOUCHE.**

Alun. (a) } ʒj
 Suc de grande joubarbe. (b) } ʒj
 Miel de Narbonne. } ʒiv

Mélez et incorporez exactement.

On enduit les aphthes avec un peu de ce liniment plusieurs fois par jour, et l'on a soin de ne rien avaler.

- (a) Voy. n. 85. 228.
 (b) La joubarbe, *sedum acre* (fam. des crucifères) ;
 herbe fraîche.

**N. 182 LINIMENT AVEC LE BAUME
 DE FIORAVENTI.**

Baume de Fioraventi. (a) } ana ʒij
 Huile d'olives. (b) }
 Alcool camphré. (c) } ʒj
 Ammoniaque. (d) } ʒj

M. s. l.

(a) Baume de Fioraventi ou alcoolat de térébenthine,
 composé (Codex) ainsi:

Térébenthine fine de Venise, baies de laurier récentes,
 résine élémi, tacamahaca, succin, styrax liquide, galbanum,
 myrrhe, galanga mineure, gérosfle, cannelle, noix muscades,
 zédoaire, gingembre, aloès succotrin, alcool rectifié.

(b) Voy. n. 104.—107.

(c) Voy. n. 7.

(d) Voy. n. 200.

N. 183. LINIMENT CONTRE LES BRULURES.

Huile d'olives. (a) } ana parties égales.
 Eau de chaux. (b) }
 Agitez dans une bouteille.

(a) Voy. n. 104. 107.

(b) Voy. n. 87.

N. 184. LINIMENT CALMANT.

Huile d'amandes douces. (a) ʒij
 Camphre. (b) ʒj
 Blanc de baleine. (c) ʒss
 Teinture de Sydenham. (d) xlgttes.
 Contre les douleurs musculaires .

(a) Cette huile se retire par expression à froid de la graine mondée de l'*amygdalus communis*. Voy. n° 13.

(b) Voy. n. 8.

(c) Voy. n. 44.

(d) Laudanum liquide. Voy. n. 52.

N. 185. LINIMENT CAMPHRÉ.

Huile d'olives. (a) ʒij
 Camphre. (b) ʒij
 (a) Voy. n. 104.-107.
 (b) Voy. n. 8.

**N. 186. LINIMENT CONTRE LES DOULEURS
RHUMATISMALES OU NERVEUSES.**

(D^r d'Huc.)

Huile de camomille. (a)	} ana	℥ij
Huile de térébenthine. (b)		℥ij
Camphre. (c)		℥ij
Baume du commandeur. (d)		℥j
Ammoniaque liquide. (e)		℥ij

M. s. l.

Ce liniment s'emploie avec succès, en frictions matin et soir.

(a) Voy. 34.-148.

(b) Voy. 82. En faisant bouillir la térébenthine dans l'eau, l'huile surnage,

(c) Voy. n. 8.

(d) Voy. n. 155.

(e) Voy. n. 200.

N. 187. LINIMENT CONTRE LES ENGELURES.

Huile d'olives. (a)	℥ij
Huile volatile de térébenthine. (b)	℥j
Acide sulfurique. (c)	℥ij

Frictionnez avec précaution la peau, dans les engelures non entamées.

(a) Voy. n. 6.-104.

(b) L'essence de térébenthine s'obtient par distillation, voy. n. 82.

(c) Voy. n. 116.

N. 188.

LINIMENT DE HUFELAND.

Onguent d'althæa. (a)	} ana	℥j
Fiel de bœuf récent. (b)		℥iij
Savon blanc. (c)		℥ij
Huile de pétrole. (d)		℥j
Camphre. (e)		℥ss
Sel volatil de corne de cerf (f)		℥ss

En frictions à la dose d'une cuillerée à café toutes les heures, contre les tumeurs glanduleuses, sur-tout contre celles qu'on attribue à une cause scrofuleuse.

(a) (d) Voy. n. 102.

(b) Voy. n. 38.

(c) Voy. n. 22.

(e) Voy. n. 8.

(f) Le sel volatil de corne de cerf n'est autre chose que du sous-carbonate d'ammoniaque mêlé à quelques matières étrangères et sur-tout à une certaine quantité d'huile empyreumatique de Dippel; il est très rarement employé.

N. 189.

LINIMENT NARCOTIQUE.

Baume tranquille. (a)	} ana	℥iv
Laudanum liquide. (b)		℥j

(a) Voy. n. 6.

(b) Voy. n. 32.

N. 190.

LINIMENT OPHTHALMIQUE.

Mucil. de sem. de coings. (a)	} ana	℥ss
Céruse. (b)		℥ss

Amidon. (c) 36

Gomme adragant. (d) gr. xij

Eau de roses. (e) q. s.

Pour donner la consistance d'un onguent.
Enduire, plusieurs fois le jour, le bord libre
des paupières enflammées.

(a) Voy. n. 19.

(b) Blanc de plomb, sous-carbonate de plomb, sel blanc,
onctueux, très pesant.

(c) Voy. n. 78.

(d) Voy. n. 152.

(e) Voy. n. 57.

N. 191. LINIMENT OPIACÉ.

Huile d'olives. (a) ʒj

Laudanum liquide. (b) ʒj

(a) Voy. n. 6. 104.—107.

(b) Voy. n. 52.

*** N. 192. LINIMENT CONTRE LES PIQURES
VENIMEUSES.**

Eau distillée. ʒiij (a)

Ammoniaque liquide. (a) ʒij (d)

Mélez selon l'art.

(a) Voy. n. 200.

N. 193. LINIMENT DE ROSEN.

Alcool de genièvre. (a) ʒiij

36

Huile de gérofle. (b) } ana ℥j

Huile de muscade. (c) }

Agitez bien le tout.

On verse peu à peu le long de la colonne vertébrale, et on frotte doucement deux fois par jour.

Marasme des enfants ; flux abdominaux.

On le rend plus actif en portant à ʒss les substances indiquées à un scrupule.

(a) Genièvre, *juniperus communis* (fam. des coniférées) ; les fruits ou baies sont seuls employés. L'esprit de genièvre est préparé avec genièvre, ʒss parties ; semences de carvi et de fenouil, ʒ de chaque ; alcool, ʒss.

(b) (c) Voy. n. 8.

N. 194.

LINIMENT SAVONNEUX.

Savon médicinal. (a) ʒss

Baume de Fioraventi. (b) ʒij

Alcool à 30°. ʒss

Usité comme résolutif dans les cas de tumeurs chroniques et indolentes, d'engorgements, de contracture des articulations.

(a) Voy. n. 22.

(b) Voy. n. 182.

N. 196.

LINIMENT SÉDATIF.

Baume tranquille. (a) }

Huile camphrée. (b) }

Huile de camomille. (c) }

Huile de jusquiame. (d) }

ana ʒj

(a) Voy. n. 6.

(b) Huile d'olives, quatre parties; camphre, une partie.

Voy. n. 8 et 104.

(c) Voy. n. 148.

(d) *Oleum rectum hyosciami*, composée de jusquiame, une partie; huile d'olives, deux. Voy n. 179.

N. 197. LINIMENT STIMULANT.

Liniment savonneux. (a) ℥jss

Teinture de cantharides. (b) ℥ss

Mêlez.

(a) Voy. n. 195.

(b) Cantharides, *cantharis vesicatoria*; Geoffroy; *meles vesicatorius*, L.; *lytta vesicatoria*, Fabricius. Insectes coléoptères, section des hétéromères (fam. des trachélides), Latr.

La teinture de cantharides est composée de cantharides grossièrement pulvérisées, une once; alcool à 22°, huit onces.

Faites macérer pendant quatre jours, passez et filtrez.

N. 198. LINIMENT SULFURO-SAVONNEUX OU AMYGDALIN HYDRO-SULFUREUX.

(M. Jadelot.)

Sulfure de potasse. (a) ℥vj

Savon blanc. (b) ℥ij

Huile d'olives, (c) de pavots (d),
ou autre. ℥ij

Huile volatile de thym. (e) ℥ij

On dissout le sulfure de potasse dans le tiers de son poids d'eau, puis on fait fondre le savon

au bain-marie et l'on y ajoute la moitié de l'huile peu à peu en triturant. On mêle exactement la solution de sulfure et le mélange d'huile et de savon; enfin on ajoute le reste de l'huile.

S'emploie dans le traitement de la gale spécialement, et ensuite dans différentes affections de la peau, comme les dartres, le prurigo, etc; on l'administre en frictions à des doses variables, suivant les circonstances: ordinairement on accompagne son usage de bains simples ou sulfureux.

(a) Voy. n. 3.

(b) Voy. n. 22.

(c) Voy. n. 104. — 107.

(d) Huile d'œillette, huile blanche Voy. n. 177.

(e) Thym, *thymus vulgaris* (fam. des labiées).

Cette huile s'obtient par distillation.

N. 199. LINIMENT D'UNDERWOOD.

Calomel. (a) ʒj à ij

Onguent de fleurs de sureau. (b) ʒj

M. pour un liniment.

Ce liniment étendu sur un linge et appliqué deux fois par jour, est très utile dans les ulcérations des oreilles.

(a) Voy. n. 25.

(b) Fleurs de sureau et cérat simple.

N. 200. LINIMENT VOLATILCAMPHRÉ.

(M. Dubois.)

Huile d'olives. (a)	℥iv
Camphre. (b)	ʒij
Ammoniaque liquide. (c)	ʒij

Ce liniment est fréquemment employé par M. Dubois comme résolutif, sur les tumeurs de différents genres; comme tonique sur la colonne vertébrale, chez les enfants débiles et rachitiques.

(a) Voy. n. 6. 104.

(b) Voy. n. 8.

(c) Ammoniac, alcali volatil fluor, esprit de sel ammoniac, l'ammoniaque liquide est une dissolution de gaz ammoniac 25,57 parties, dans eau 74,63; elle marque 22° à l'aréomètre.

N. 201. LIQUEUR ANTI-OPHTHALMIQUE.

Miel de Narbonne.	℥ss
Eau de plantain. (a)	℥viiij
Essence de roses. (b)	1 gouttelette

Mélez et faites fondre exactement le miel.

On bassine souvent les yeux avec cette liqueur, dans laquelle on trempe aussi les compresses dont on les recouvre, et que l'on humecte de temps en temps.

(a) Voy. n. 56.

(b) Voy. n. 147.

N. 202. LIQUEUR CONTRE LES APHTHES.

(Swediaur.)

Borax en poudre. (a)	ʒij
Teinture de myrrhe. (b)	} ana ʒj
Eau distillée de roses. (c)	
Miel rosat. (d)	ʒij

M. s. 1.

On trempe un pinceau de charpie dans cette liqueur et on en touche les aphtes deux ou trois fois par jour.

(a) Le borax, sous-borate de soude, existe en solution dans les lacs de l'Inde. Lorsque ces lacs sont presque à sec, les Indiens le recueillent et l'envoient en Europe sous le nom de Tinckal ; il est ensuite purifié.

(b) Voy. n. 136. La teinture est composée de myrrhe, une partie ; alcool, huit ; eau, quatre parties.

(c) Voy. n. 57.

(d) Voy. n. 21.

**N. 203. LIQUEUR RÉSOLUTIVE
CONTRE LES TUMEURS FROIDES ET INDOLENTES.**

Chaux vive. (a)	ʒij
Mercure coulant. (b)	ʒss

Triturez ensemble jusqu'à extinction complète du mercure ; mettez le tout dans une bouteille d'eau dans laquelle on aura fait dissoudre :

Savon gris. (c)	ʒss
-----------------	-----

On recouvre la tumeur de compresses trem-

pées dans ce liquide que l'on fait chauffer. C'est un puissant résolutif dans toutes les tumeurs susceptibles de résolution.

(a) Voy. n. 87.

(b) Mercure à l'état métallique, vif-argent, se trouve dans la nature 1^o à l'état natif, 2^o uni à l'argent, 3^o sulfuré, 4^o combiné au chlore.

(c) Voy. n. 102.

N. 204. LOOCH (1) ANISÉ POUR LES ENFANTS.

Semences d'anis. (a) ʒss

Eau. ʒiv

Sucre. (b) ʒij

On prescrit ce looch aux petits enfants qui sont tourmentés par des vents. On le leur fait prendre par cuillerées à café plus ou moins rapprochées.

(a) Voy. n. 94.

(b) Voy. n. 11.

N. 205. LOOCH ANISÉ AVEC LE SIROP D'IPÉCACUANHA.

Looch anisé. (a) ʒiv

Sirop d'ipécacuanha. (b) ʒj

L'addition du sirop d'ipécacuanha rend ce

(1) Les loochs ne diffèrent des émulsions que par l'addition d'un mucilage qui augmente leur consistance.

Looch propre à débarrasser les enfants des mucosités qui obstruent les premières voies.

(a) Voy. n. 204.

(d) Le sirop d'ipécacuanha est composé d'ipécacuanha gris ou *cæphalis emetica*, une partie; eau, quatorze; sucre, vingt quatre. Chaque once devrait contenir environ seize grains d'ipécacuanha.

M. Pelletier a donné une formule plus commode pour préparer ce sirop; c'est de dissoudre : Emétine colorée, une once deux gros, dans du sirop de sucre blanc, douze livres.

Cette quantité d'émétine représente une demi-livre de racine d'ipécacuanha.

N. 206. LOOCH ANTHELMINTIQUE.

Looch simple. (e) $\frac{3}{4}$ iv

Coralline de Corse pulv. (b) $\frac{3}{8}$ ss

Huile d'amandes douces. (c) $\frac{3}{4}$ j

Sirop de limons. (d) $\frac{3}{4}$ j

Ce looch convient dans les cas où les intestins des petits enfants contiennent des vers lombrics.

L'huile d'amandes douces avec le sirop de limons; forme un mélange laxatif propre à expulser les vers qui ont déjà éprouvé l'action de la coralline de Corse.

(a) Voy. n. 215.

(b) Voy. n. 71.

(c) Voy. n. 184.

(d) Ce sirop se prépare avec du suc de limons ou de citrons, une partie; sucre blanc, deux parties.

N. 207. LOOCH BLANC.

Huile d'amandes douces. (a) ʒiʒ
 Gomme arabique. (b) ʒij
 Sirop de sucre. (c) ʒj
 Eau. ʒiv

- (a) Voy. n. 13, 184.
 (b) Voy. n. 66.
 (c) Voy. n. 26.

N. 208. LOOCH BLANC DU CODEX.

Eau. ʒiv
 Sucre blanc. (a) } ana ʒiʒ
 Huile d'amandes douces réc. (b) }
 Eau de fleurs d'oranger. (c) ʒij
 Gomme adragant pulv. (d) gr. xvj
 Amandes douces blanchies. (e) N^o. 16
 ——— amères. (f) N^o. 2

Faites selon l'art.

On donne ce looch par cuillerées, chaque heure ou chaque demi-heure dans la toux. On peut le rendre calmant par l'addition d'une demi-once de sirop diacode. (g)

(a) Voy. n. 11.

(b) (c) (e) Voy. n. 15, 184.

(d) Voy. n. 152.

(f) Semences de l'*amygdalus amarus* (fam. des rosacées, tribu des amygdalées),

(g) Voy. n. 107.

N. 209.**LOOCH CALMANT.**

Looch simple. (a) ℥iv

Eau de fleurs d'oranger. (b) ℥ij

Vin d'opium composé. (c) gtt xx à xxx.

On se sert de ce looch lorsque les douleurs violentes ôtent le repos et le sommeil aux enfants. On le donne par cuillerées plus ou moins rapprochées.

(a) Voy. n. 215.

(b) Voy. n. 13.

(c) Laudanum de Rousseau. Voy. n. 155.

N. 210.**LOOCH ÉMULSIONNÉ.**

Émulsion d'amandes douces. (a) ℥iv

Sirop de sucre. (b) ℥j

Gomme adragant. (c) gr. vj

Quelquefois on ajoute à ce looch :

Kermès minéral. (d) gr. ij

ou bien

Sirop diacode. (e) ℥ss

(a) Voy. n. 106.

(b) Voy. n. 26.

(c) Voy. n. 152.

(d) Voy. n. 153.

(e) Voy. n. 107.

N. 211. LOOCH EXPECTORANT ET CALMANT.

Looch simple. (a) ℥iv

Sirop diacode. (b) ʒj

Kermès minéral. (c) gr. ij

Eau de fleurs d'oranger. (d) ʒij

Très utile lorsque les crachats sont supprimés et que la toux tourmente l'enfant.

(a) Voy. n. 215.

(b) Voy. n. 107.

(c) Voy. n. 153.

(d) Voy. n. 13.

N. 212. LOOCH LAXATIF.

Looch simple. (a) ʒiv

Sirop de chicorée composé. (b) ʒij

Prescrit chez les petits enfants lorsqu'on est obligé d'employer un évacuant.

(a) Voy. n. 215.

(b) Voy. n. 110.

**N. 213. LOOCH DE ROSEN
CONTRE LES APHTHES.**

Faites cuire demi-once de semences de lin écrasées (a), dans une chopine d'eau, jusqu'à consistance de sirop; ajoutez ensuite deux onces de miel rosat. (b)

On prend souvent une cuillerée à café de ce looch.

(a) Voy. n. 2.

(b) Voy. n. 21.

N. 214.

LOOCH SCILLITIQUE.

Looch simple. (a)

Miel scillitique. (b)

Usité comme expectorant dans les affections catarrhales.

(a) Voy. n. 215.

(b) Le miel scillitique se prépare avec scille, une partie; eau, vingt quatre; miel, douze parties.

N. 215.

LOOCH SIMPLE.

(Hôpital des Enfants.)

Sirop de sucre. (a)

Huile d'amandes douces. (b)

Eau commune.

M. s l.

(a) Voy. n. 26.

(b) Voy. n. 15. 184.

N. 216. LOTION (1) ALCOOLIQUE SAVONNEUSE.

Hôpital des Enfants.

Savon. (a)

Alcool.

Cette lotion est puissamment résolutive; elle peut être employée avec succès dans le traitement de la gale.

(1) Les lotions sont des espèces de bains locaux: elles servent seulement à laver les parties malades.

(a) Voy. n. 102.

N. 217. LOTION ANTIPSORIQUE.

(M. Dupuytren.)

Sulfure de potasse sec. (a)	℥iv
Eau.	℔bj
Acide sulfurique. (b)	℥ss

On dissout le sulfure de potasse dans l'eau, on y ajoute l'acide sulfurique, et on fait avec cette solution des fomentations répétées deux ou trois fois par jour, sur les parties du corps affectées de gale.

(a) Voy. n. 3.

(b) Voy. n. 116.

N. 218. LOTION CONTRE LES ENGELURES.

Alun. (a)	℥viiij
Eau commune.	℔biiij

On fait baigner la partie malade dans cette solution aluminée, deux ou trois fois par jour, pendant un quart d'heure chaque fois. Si les engelures sont entamées, on met une quantité d'eau, double de celle qui est indiquée ci-dessus, et après l'immersion de la partie qui présente des engelures, on la recouvre d'un linge fin sur lequel on étend du cérat de Galien. (b)

(a) Sulfate acide d'alumine et de potasse ou d'ammoniaque, Voy. n. 85. et 228.

(b) Voy. n. 45.

N. 219.

LOTION DE KINA.

(Hôpital des Enfants.)

Quinquina. (a)	℥ij
Eau.	℔bj
Quelquefois on ajoute :	
Alcool camphré. (b)	℥viii

Ces deux formules ne diffèrent, que parce que la seconde est plus énergique que la première; elles s'emploient dans des cas analogues, c'est-à-dire lorsque l'on a besoin d'une application tonique, ou tonique et stimulante à la fois.

(a) Voy. n. 91.

(b) Voy. n. 7.

N. 220.

LOTION RÉSOLOUTIVE.

Eau-de-vie camphrée. (a)	} ana ℥ss
Sous-acétate de plomb liq. (b)	
Eau.	

Contre les contusions, les entorses, les brûlures récentes, quelquefois contre les tumeurs que l'on veut résoudre.

(a) Eau-de-vie, cinquante parties; camphre, une.

(b) Extrait de saturne, voy. n. 47.

N. 221. LOTION DE SUREAU AVEC L'ALCOOL
CAMPHRÉ.

Infusion de fleurs de sureau. (a)	℔bj
Alcool camphré. (b)	℥viii

Stimulante et résolutive; on l'emploie avec avantage chez les enfants scrofuleux, dans les cas d'engorgements glandulaires chroniques et indolents.

(a) Voy. n. 55.

(b) Voy. n. 7.

N. 222. LOTION CONTRE LA TEIGNE.

Eau de chaux. (a) ℥bj

Soude sulfurée. (b) ℥iv

Eau-de-vie. ℥iv

Savon blanc. (c) ℥iij

Tous les jours on couvre la tête d'un linge trempé dans cette préparation.

(a) Voy. n. 87.

(b) Sulfure de soude.

(c) Voy. n. 22.

N. 223. LOTION VINEUSE.

(Hôpital des Enfants.)

Vin rouge. ℥bj

Miel. ℥ij

Tonique, astringente et résolutive; utile dans les cas de plaies ou d'ulcères de mauvais aspect.

N. 224. MARMELADE EXPECTORANTE.

Manne en larmes (a) ℥iij

Sirop scillitique. (b) ℥j

Kermès minéral. (c) gr. ij

Mélez, incorporez et aromatisez avec essence d'anis. (a) (d) gtttes ij

On prend une cuillerée à café de cette marmelade toutes les deux heures, et l'on boit après une tasse d'infusion de mauve ou de violette.

(a) Voy. n. 79.

(b) Le sirop scillitique est composé de vinaigre scillitique, quatre parties, sur sept de sucre.

(c) Voy n. 153.

(d) Huile volatile de semences d'anis. Voy. n. 94.

N. 225.

**MÉLANGE CONTRE
LES DOULEURS D'OREILLE.**

Huile d'amandes douces. (a) ʒ ij

Huile de succin rectifiée. (b) gtttes. xx.

Eau-de-vie camphrée. (c) ʒ ʒ

Teinture de castoréum. (d) ʒ j

Faites chauffer ce mélange, et injectez-en matin et soir cinq ou six gouttes dans l'oreille.

(a) Voy. 15. 184.

(b) Le succin ou ambre jaune est une substance analogue aux résines. Par la distillation on en retire une huile essentielle.

(c) Voy. n. 220.

(d) Le castoréum est une substance particulière analogue au musc et sécrétée par le castor du Canada, *Castor fiber* (mammifère de l'ordre des rongeurs). La teinture est composée de castoréum, une partie; alcool, seize.

**N. 226. MÉTHODE ANGLAISE.
CONTRE L'HYDROCEPHALE AIGUE
DES ENFANTS.**

Calomel. (a) ʒj

Sucre pulvérisé. (b) ʒss

Mélez bien exactement pour une poudre que l'on partage en trente-six doses égales.

On donne une de ces doses toutes les heures, ou seulement toutes les deux ou trois heures. On prépare l'effet purgatif que l'on cherche à obtenir par l'emploi de ce remède, en administrant de suite un lavement purgatif. Une fois que les évacuations alvines ont lieu et se succèdent rapidement, on peut espérer la guérison de cette terrible maladie.

(a) Voy. n. 25.

(b) Voy. n. 11.

**N. 227. MÉTHODE CURATIVE
DE LA DANSE SAINT GUY.**

On plonge tous les jours l'enfant dans un grand bain froid, et la durée de l'immersion est de quelques minutes seulement, si l'enfant ne se réchauffe pas dans l'eau ou d'un quart d'heure et même de demi-heure, si la chaleur renaît facilement après la première impression du froid. On lui donne tous les jours l'infusion suivante.

57*

Marjolaine. (a) 1 forte pincée.
 Eau bouillante. une chopine.
 Laissez infuser; coulez.

A prendre dans la journée en quatre tasses, chaque tasse édulcorée avec une cuillerée à café de sirop de fleurs d'oranger. (b)

On envoie l'enfant à la campagne et sur-tout sur les lieux élevés.

Le traitement de cette affection ne dure que trois semaines à un mois. Cette méthode m'a constamment réussi; tandis que les autres moyens thérapeutiques échouent presque toujours à quelques exceptions près.

(a) *Origanum marjorana* (fam. des labiées); sommités.

(b) Voy. n. 16.

**N. 228. MÉTHODE DE M. BIETT,
 CONTRE LA TEIGNE.**

Il fait d'abord couper les cheveux et tomber les croûtes au moyen de cataplasmes émollients, puis il prescrit des lotions sulfureuses.

Si ces moyens ne suffisent pas pour amener la guérison, il prescrit des lotions avec la préparation suivante.

Sulfure de potasse. (a)	ʒij
Savon blanc. (b)	ʒijß
Eau de chaux. (c)	ʒvij
Alcool rectifié. (d)	ʒj

Si ces lotions ne produisent pas l'effet désiré, il recommande une des pommades suivantes.

1° Savon blanc. (e)	3ij
Soufre sublimé (f)	3ij
Axonge. (g)	3j
2° Litharge. (h)	3ij
Alun calciné. (j)	3jss
Calomel. (s)	3jss
Axonge.	℞ij
Térébenthine de Venise. (k)	℞ss

Mélez.

3° Iodure de soufre	ʒj a ʒss
Axonge	3j

Un gros pour chaque friction.

(a) Voy. n. 5.

(b) (e) (f) Voy. n. 22.

(c) Voy. n. 87.

(d) Alcool qui passe le premier à la distillation.

(g) Saindoux, graisse de porc. Voy. n. 176.

(h) Protoxide de plomb fondu, *oxidum plumbi fusum*, seu *lithargirium*.

(i) Voy. n. 85. Chauffé, l'alun fond dans son eau de cristallisation et constitue dans cet état l'*alun de roché*. A une plus haute température il se boursouffle, devient opaque et prend le nom d'alun calciné, *alumen ustum*.

(j) Voy. n. 23.

(k) Voy. n. 82.

N. 229. MIXTURE CONTRE LES APHTHES

Crème de lait.	}	ana	̄ij
Eau distillée de roses (a)			
Jaune d'œuf frais			n. i
Sirop de savon blanc. (b)			̄j6

Mêlez et incorporez bien exactement.

On donne de temps en temps une cuillerée de cette mixture, de manière à la consommer dans les vingt-quatre heures.

(a) *Aqua rosæ*, voy. n. 57.

(b) Voy. n. 107.

N. 230. MIXTURE (1) CONTRE LE CROUP.

Eau de pouliot. (a)	̄ijij
Esprit de Mindérérus. (b)	̄j
Asa-fœtida. (c)	̄ij

F. s. l.

Par cuillerées toutes les heures, sans négliger les moyens généraux.

(a) Eau distillée de pouliot. Voy. n. 25, menthe pouliot.

(b) Voy. n. 111.

(c) *Asa fœtida*, suc gomme-résineux qui découle par des incisions faites au collet de la racine du *ferula asa-fœtida* (fam. des laurées).

(1) La mixture est composée de médicaments liquides qu'il suffit d'agiter ensemble pour les unir.

**N. 231. MIXTURE DE DEHAEN
CONTRE LA TOUX CONVULSIVE
ET LA COQUELUCHE.**

Sirop de guimauve. (a)		3ij
Sirop diacode. (b)		3j
Salep en poudre. (c)	} ana	3ij
Sucre de lait. (d)		

Mêlez et incorporez.

(a) Voy. n. 152.

(b) Voy. n. 107.

(c) *Radix salep*, bulbe préparée de *Orchis mascula*. (fam. des graminées); ces bulbes sont entièrement formées de fécule amilacée.

Le sérum du lait purifié et filtré est verdâtre; il renferme une matière végétale appelée *sel essentiel* ou *sucra de lait*, que l'on obtient en évaporant le petit-lait; il se forme des cristaux assez volumineux que l'on peut blanchir et purifier par de nouvelles cristallisations.

N. 232. MIXTURE DITE ÉMÉTO-ANODYNE.

Sirop de sucre. (a)		3j
Laudanum. (b)	} ana	3j
Ether sulfurique. (c)		
Kermès minéral. (d)		gr ij
Eau.		3iv

Employée comme calmante et expectorante.

(a) Voy. n. 26.

(b) Voy. n. 52.

(c) Ether sulfurique ou hydratique.

Il résulte de l'action sur l'alcool d'un acide concentré très avide d'eau et difficilement volatil, tel que les acides sulfurique, phosphorique, arsénique et fluo-borrique.

(d) Voy. n. 153.

N. 233. MIXTURE CONTRE LES ENGELURES

(M. Marjolin.)

Baume du Pérou. (a) ℥ss.

Dissolvez dans alcool. ℥iv

Ajoutez,

Acide hydrochlorique. (b) ℥j

Teinture de benjoin. (c) ℥ss

Pour faire plusieurs fois par jour des embrocations sur les parties malades.

(a) Voy. n. 6.

(b) Voy. n. 7.

(c) Le benjoin, *balsamum benzotinum*, seu *asa dulcis*, substance balsamique qui découle de styrax benzoë.

On en distingue deux sortes : le benjoin amygdaloïde et le benjoin en sorte.

La teinture est composée d'une partie de benjoin et de quatre d'alcool.

N. 234. MIXTURE MUSQUÉE.

(M. Duhois.)

Musc. (a) gr xij

Sucre. (b) ℥ij

Eau. ℥ij

Souvent conseillée dans la danse de S. Guy et dans les fièvres ataxiques accompagnées de délire et de mouvements convulsifs.

(a) Voy. n. 147.

(b) Voy. n. 11.

**N. 235. MIXTURE PURGATIVE DE BOERHAAVE
POUR DÉBARASSER DU MÉCONIUM LES ENFANTS
NOUVEAU-NÉS.**

Pulpe de casse. (a) ʒj
Rhubarbe. (b) gr. ij

Incorporez avec q. s. de sirop de fleurs de pêcher.

On prend un peu de cette mixture au bout du doigt que l'on introduit dans la bouche de l'enfant.

(a) Voy. n. 145.
Voy. n. 10.

N. 236. MIXTURE DE QUINQUINA.

(Hôpital des Enfants.)

Sirop de quinquina. (a) ʒj
Alcool de mélisse. (b) ʒij
Extrait mou de quinquina. (c) ʒj
Potion gommeuse. (d) ʒiv

Cette mixture est employée dans quelques maladies avec faiblesse générale.

(a) Voy. n. 91. Le sirop de quinquina est composé de :

Kina gris, 64 parties; eau, 625; sucre blanc, 250 parties.

(b) Mélisse, *melissa officinalis* (fam. des labiées). L'alcoolat de mélisse ou eau des Carmes se compose ainsi : Mélisse, 18 parties; écorces de citrons, 4; muscades et coriandre, de chaque 2; cannelle, 1; alcool, 72; eau de mélisse, 36 parties.

(c) Le codex prescrit de faire bouillir 12 livres d'eau sur deux livres de quinquina concassé, pendant un quart d'heure. On passe ; on jette sur le résidu encore quatre livres d'eau, qu'on fait bouillir aussi un quart d'heure ; les deux liqueurs réunies sont réduites en extrait au bain marie. En agitant continuellement il en résulte un extrait mou qui contient tous les principes du quinquina.

(d) Voy. n. 285.

**N. 237. MIXTURE STIMULANTE
CONTRE LE CROUP.**

(M. Récamier.)

Miel. (a) ℥j
Sulfure de potasse. (b) gr. x
Touchez le fond de la gorge avec un pinceau imbibé de ce mélange.

(a) Miel, substance sucrée produite par l'abeille domestique, *apis mellifica* (insecte hyménoptère).

(b) Voy. n. 5.

N. 238. MIXTURE VERMIFUGE ET PURGATIVE.

(Stoerck.)

Oximel scillitique. (d) ℥iv
Sel polychreste. (a) }
Jalap pulv. (b) } ana ℥j
Valériane sauvage. (c) }

Cette formule offre une excellente combinaison contre les vers. La dose est, pour les enfants, d'une cuillerée à café à sept et à neuf heures du matin.

(a) Voy. n. 246.

(b) Voy. n. 11.

(c) *Valeriana officinalis* (fam. des valérianées);
racine.

(d) Voy. n. 154

**N. 239. MIXTURE DE WERLHOF.
CONTRE L'ANASARQUE ET LES ENGORGEMENTS
DU COU QUI SUIVENT LA SCARLATINE.**

Vinaigre scillitique. (a) ℥iij

Huile de tartre par défaillance. (b) ℥ij

Mêlez.

La dose est depuis vingt jusqu'à quarante
gouttes dans un peu d'eau, trois ou quatre
fois par jour.

(a) Il est composé de :

Squames de scille sèche, huit onces ,

Vinaigre blanc ou rouge, six livres.

Après macération et expression, il est utile d'ajouter
un seizième d'alcool ou d'acide acétique.(b) L'huile de tartre par défaillance est le sous-carbonate
de potasse en déliquium par la simple exposition
à l'air.**N. 240. ONGUENT ANTI-OPHTHALMIQUE.**

(Astruc).

Blanc d'œufs frais n. 2

Laudanum liquide. (a) ℥j

Eau de roses. (b) } q. s.

Eau de plantain. (c) }

Mêlez ces substances et battez-les ensemble,
jusqu'à ce qu'il en résulte un onguent dont on
étend une couche épaisse sur un morceau de
linge fin que l'on applique sur l'œil.

Ce topique est un très bon calmant et un résolutif doux dans les cas d'ophtalmie.

- (a) Voy. n. 32.
 (b) Voy. n. 57.
 (c) Eau distillée de plantain. Voy. n. 56.

N. 241. ONGUENT (1) CONTRE LES ENGELURES.

(Plenck).

Axonge.

Graisse de bœuf. (a)

Huile de laurier. (b)

Cire. (c)

ana ʒij

Faites fondre à un feu lent, et ajoutez après le refroidissement,

Camphre. (d) ʒss

Dissous dans

Alcool rectifié. (e) ʒj

On en frotte les engelures.

(a) *Bos taurus*, (mammifère ruminant.)

(b) Laurier-cerise, laurier amandier *lauro-cerasi folia, cerasus, lauro-cerasus*; l'huile s'obtient par l'ébullition.

(c) Voy. n. 100.

(d) Voy. n. 8.

(e) Voy. n. 228.

(1) Les onguents résultent de la combinaison d'un corps gras, tel que l'axonge, et d'une substance résineuse : leur consistance est plus grande que celle des pommades, mais la chaleur du corps suffit pour les quéfier.

Il est quelques pommades auxquelles on donne communément le nom d'onguent.

N. 242. ONGUENT CONTRE LA LIENTERIE.

Graisse d'oie.	3ij
Huile de macis. (a)	3j
Huile de menthe. (b)	3j
Huile de baies de genièvre. (c)	} ana 3s
Huile de camomille. (d)	

Mélez pour former un onguent dont on frottera deux ou trois fois par jour la région épigastrique et ombilicale.

(a) Le macis est la deuxième enveloppe de la noix muscade. Voy. n. 8.

(b) Voy. n. 25. Cette huile s'obtient par distillation.

(c) Voy. n. 195. Le genièvre contient une huile essentielle et une huile fixe.

(d) Voy. n. 34. 148.

N. 243. ONGUENT DE LA MÈRE (A) OFFIC.

(P. Maturatif, suppuratif.)

(a) L'onguent ou emplâtre de la mère se prépare en faisant fondre ensemble de l'huile, de la graisse de porc, du beurre frais, du suif de mouton. Lorsque ces substances commencent à donner de la fumée, on ajoute peu à peu de la litharge. L'emplâtre ayant acquis une couleur brune, on y fait fondre de la cire et de la poix noire.

N. 244. ONGUENT OPHTHALMIQUE.

(Dr. d'Huc.)

Camphre divisé par l'alc. (a)	} ana 3ij
Tuthie. (b)	
Nitrate de mercure purifié. (c)	3j

N. 246.

OPIAT VERMIFUGE.

(Malouet.)

Oximel scillitique. (a) ʒiv

Sel de Seignette en poudre. (b) } ana ʒj

Jalap pulv. (c) }

Valériane en poudre. (d) }

Une cuillerée à café matin, et soir, aux enfants tourmentés par les vers.

(a) Voy. n. 154.

(b) Tartrate de potasse et de soude, sel double appelé anciennement sel de Seignette du nom de celui qui le mit en vogue; il était connu aussi sous les noms de sel polychreste soluble, sel de la Rochelle.

(c) Voy. n. 11.

(d) Voy. n. 27. 238.

N. 247.

OSMAZOME.

(M. Thénard.)

Choisissez un muscle bien dégraissé, hachez-le, formez-en une pâte, versez dessus peu à peu de l'eau froide, malaxez, passez au travers d'un linge, faites chauffer jusqu'à ébullition, filtrez et faites évaporer jusqu'à consistance d'extrait.

On le prescrit à la dose d'un demi-gros à un gros pour donner du ton aux organes digestifs.

N. 248. PASTILLES CONTRE LE GROUPE
ET LA PHTHISIE LARYNGÉE

(Chaussier.)

Camphre. (a) xij

Opium. (b) gr. vj

Sucre. (c) ʒiij

Mucilage. q. s.

F. s l. cinquante pilules dont on donne de quatre à six par jour.

(a) (b) Voy. n. 8.

(c) Voy. n. 11.

N. 249. PASTILLES D'IPÉCACUANHA.

Sucre. (a) ℥iv

Ipécaçuanha. (b) ʒj

Gomme adragant. (c) ʒiij

Eau de fleurs d'oranger. (d) ℥ss

Chaque pastille doit contenir un quart de grain d'ipécaçuanha.

Contre les rhumes, la coqueluche.

(a) Voy. n. 11.

(b) On distingue plusieurs espèces d'ipécaçuanha : 1° L'ipécaçuanha officinalis ou annelé, *caephalis ipecacuanha* ; l'ipécaçuanha strié, *psycotria emetica* ; 3° l'ipécaçuanha gris-rouge *callicocca ipecacuanha* ; 4° l'ipécaçuanha blanc ou ondulé, *conidium ipecacuanha*. Tous de la famille des rubiacées.

(c) Voy. n. 152.

(d) Voy. n. 15.

(1) Les pastilles sont des mélanges médicamenteux qui doivent uniquement leur consistance au sucre. Les tablettes n'en diffèrent que par le mucilage qu'on y ajoute. Mais souvent on emploie ces deux noms l'un pour l'autre.

N. 250. PASTILLES DE PYRÈTHRE DE LACOMBE.

Sucre pulvérisé. (a) ξv

Infusion alcoolique de pyrèthre. (b) $\xi \beta$

Mucilage de gomme adragant. (c) q. s.

Pour faire une masse molle et homogène que l'on divise en soixante-quinze rondelles.

La dose est de quatre à huit par jour, dans l'angine gutturale, l'angine laryngée, le catarrhe pulmonaire, la coqueluche, lorsque le défaut d'expectoration dépend sur-tout de l'atonie des membranes muqueuses.

(a) Voy. n. 11.

(b) Racine de pyrèthre, *anthemis pyrethrum* (fam. des corymbifères ou radiées). Alcoolat de pyrèthre : Pyrèthre et eau, de chaque une partie ; alcool, cinq parties.

(c) Voy. n. 152.

N. 251. PÂTES (1) DE GUIMAUVE OU DE GOMME ARABIQUE, DE JUJUBES, PECTORALE DE PARMENTIER, DE RÉGLISE. (OFFIC.)

Adoucissantes, pectorales.

(1) Le sucre et la gomme étendus, soit dans l'eau, soit dans une infusion et rapprochés par l'évaporation, constituent les pâtes.

Lait de vache ℥ij
 Faites bouillir et versez dessus,
 Vinaigre. i cuill. à café
 Passez.

Cette boisson adoucissante et un peu laxative
 est très employée.

N. 233. PILULES (1) ANTHELMINTIQUES.

(Schmucker.)

Semences de cévadille. (a) } ana ℥ss
 Miel. (b) }

Huile volatile de fenouil. (c) gttss xx.

F. des pilules de cinq grains.

On en donne une ou deux aux enfants.

(a) Cévadille, *veratrum sabadilla* (fam. des colchicées).

(b) Voy. n. 257.

(c) Fenouil, *anethum fœniculum* (fam. des ombellifères).

(1) Les pilules sont des médicaments de forme sphérique ; elles sont formées de poudres, liées et intimement unies à l'aide d'un sirop, du miel, d'un mucilage ou d'une conserve ; il entre dans leur composition des extraits, des résines, des gommes, etc., etc. Quelquefois pour masquer la saveur ou l'odeur de certaines substances, on recouvre les pilules d'une feuille d'or ou d'argent très mince.

N. 254. PILULES ANTI-ICTÉRIQUES.

Extrait de belladone. (a) ℥j
 Feuilles de belladone pulv. (b) gr. xv
 Mélez et faites des pilules d'un demi-grain;
 une matin et soir.

(a) (b) Suc épaissi en consistance d'extrait. Voy.
 n. 100.

N. 255. PILULES ANTISPASMODIQUES.

(Petit.)

Extrait d'opium. (a) gr. j
 Camphre. (b) gr. vj
 Nitrate de potasse. (c) gr. iv
 Sirop simple, q. s.
 Employées dans les affections nerveuses, ac-
 compagnées de convulsions; dans la chorée.

(a) Voy. n. 54.

(b) Voy. n. 8.

(c) Voy. n. 60.

(d) Voy. n. 26.

N. 256. PILULES CONTRE LE CARREAU.

Calomel. (a) gr. jā ij
 Ipécacuanha pulv. (b) gr. sāj
 Gingembre. (c) gr. vj
 Confection aromatique ou opia-
 ée selon l'état des intestins. q. s.

Pour former quatre pilules dont le malade prendra une tous les soirs d'abord, et plus tard une tous les matins.

Quelquefois on ajoute,

Racine de columbo en poudre (d) gr. x.

N'ayant jamais employé ces pilules, je ne sais pas jusqu'à quel point elles peuvent être avantageuses.

(a) Voy. n. 23.

(b) Voy. n. 249.

(c) *Zingiber officinale* (fam. des amomées).

(d) *Columba radix*, *ménispermum palmatum* (fam. des ménispermées.)

N. 257.

PILULES FONDANTES.

CONTRE LES SCROFULES, LE CARREAU.

Savon blanc. (a) ʒj

Extrait de genièvre. (b) } ana ʒss

Poudre de gentiane. (c) }

Mélez et formez une masse que vous partagerez en pilules du poids de quatre grains chacune.

On donne deux ou trois de ces pilules par jour, et l'on boit par dessus, une décoction concentrée de sommités de houblon.

(a) (c) Voy. n. 22.

(b) On fait bouillir pendant une demi-heure les baies de genièvre avec suffisante quantité d'eau. On passe sans expression; on fait bouillir le marc avec autant d'eau, et, après avoir exprimé de nouveau et

mêlé, on fait évaporer au bain marie jusqu'à consistance de miel épais.

N. 258. PILULES DE MÉGLIN.

Extrait de valériane (a)	ʒj
Extrait de fumeterre. (b)	ʒj
Extrait de jusquiame. (c)	ʒj
Oxide de zinc. (d)	ʒi

Pour cinq cent soixante-seize pilules.

M. Dupuytren les a employées dans la chorée.

(a) C'est la racine de petite valériane des bois que l'on doit employer pour faire cet extrait.

On en prend la quantité que l'on veut, et on la fait bouillir pendant un quart d'heure dans environ vingt ou trente fois son poids d'eau de rivière. On coule la décoction avec expression et l'on fait évaporer au bain marie, jusqu'à consistance convenable.

(b) Voy. n. 24

(c) Voy. n. 179.

(d) Voy. n. 44.

N. 259. PILULES DE NITRATE D'ARGENT.

(Dr. Méral.)

Nitrate d'argent fondu. (a)	gr. vj
Extrait gommeux d'opium. (b)	ʒj
Musc. (c)	ʒij
Camphre. (d)	ʒiv

Divisez en 96 pilules.

Une matin et soir, ensuite trois par jour, et plus tard quatre.

Ces pilules ont été essayées dans la chorée, sans résultat marqué.

(a) Pierre infernale.

(b) Voy. n. 54.

(c) Voy. n. 147.

(d) Voy. n. 8.

N. 260. POMMADE CONTRE LA BRULURE.

Cérat de Goulard. (a) $\mathfrak{z}ij$

Laudanum liquide. (b) de $\mathfrak{z}ij$ à iv

Fine fleur de farine de from. (c). q. s.

Pour épaissir.

Mélez et incorporez.

On étend sur du linge fin et on en recouvre les plaies.

(a) Voy. n. 47.

(b) Voy. n. 32.

(c) Voy. n. 11.

N. 261. POMMADE DE BOYER.

Huile d'amandes douces. (a) $\mathfrak{z}iv$

Axonge lavé.

Suc de joubarbe. (b) } ana $\mathfrak{z}iij$

Adoucissante, rafraîchissante, calme les irritations de la peau.

(1) Les pommades ne sont autre chose que de l'axonge ou toute autre graisse animale unie à certains principes médicamenteux. Les substances végétales ou animales y sont dissoutes : les substances minérales n'y sont en général qu'à l'état de mélange.

(a) Voy. n. 15. 184.

(b) Voy. n. 181.

N. 262. POMMADE DE CANTHARIDES.

Axonge. (a) ℥j

Poudre de cantharides. (b) ℥j

Faites cuire l'axonge avec quelques feuilles de morelle ; passez , ajoutez les cantharides et faites cuire au bain marie.

Employée pour exciter les vésicatoires.

(a) Voy. n. 176. 228.

(b) Voy. n. 197.

N. 263. POMMADE CONTRE LES DARTRES.

(M. Alibert.)

Cinabre. (a) ℥j

Camphre. (b) ℥j

Incorporez avec une once de cérat ordinaire. On étend une couche mince de cette pommade sur un morceau de linge fin dont on recouvre la dartre.

(a) Deuto-sulfure, sulfure rouge de mercure; vermillon, lorsqu'il a été bien lavé et pulvérisé très fin.

(b) Voy. n. 8.

N. 264. AUTRE DU MÊME

Turbith minéral. (a) ℥j

Axonge. (b) ℥j

Mêlez et incorporez.

39

(a) Sous-deuto sulfate de mercure.

(b) Voy. n. 176. 228. 266.

N. 264 BIS. POMMADE CONTRE LES ENGELURES.

Cire blanche. ʒss

Moelle de bœuf. ʒj

Saindoux. ʒiij

Faites cuire à petit feu dans un vase de terre vernissé; après une légère cuisson passez à travers un linge.

Avant de se coucher on frotte avec cette pommade les parties affectées d'engelures.

N. 265. POMMADE CONTRE LES DARTRES LÉGÈRES.

(M. Dubois.)

Pommade de concombre. (a) ʒss

Nitrate de mercure. (b) ʒij

Employé avec succès par M. Dubois contre les dartres légères, principalement celles des enfants.

(a) Concombre, *cucumis sativus* (fam. des cucurbitacées).

La pommade est composée ainsi :

Graisse de porc, deux livres; concombres et melons bien mûrs, de chaque six livres; verjus, une livre; pommes de reinette, quatre; lait de vache, deux livres.

(b) Voy. n. 244.

N. 266. POMMADE EPISPASTIQUE CAMPHRÉE.

Poudre grossière de cantharides. (a) ʒij

Eau. ℥bjss

Faites bouillir pendant une demi-heure :
 passez et faites bouillir une seconde fois
 dans un autre vase; réunissez les deux décoctions
 que vous laisserez évaporer jusqu'à onze
 onces; ajoutez.

Axonge de porc. (b)	℥ xij
Huile d'olives. (c)	} ana ℥viiij
Cire blanche. (d)	

Faites cuire jusqu'à évaporation de l'eau: laissez
 refroidir et déposer; puis ajoutez:

Camphre pulvérisé. (e) ℥β

M. Marjolin considère cette pommade comme
 la plus propre à entretenir la suppuration,
 sans produire une irritation trop vive et sans
 agir sur les voies urinaires.

- (a) Voy. n. 167.
- (b) Saindoux Voy. n. 176. 228.
- (c) Voy. n. 6. 134. 107.
- (d) Voy. n. 100.
- (e) Voy. n. 8.

N. 267. POMMADE CONTRE LA GALE.

Soufre sublimé lavé. (a) ℥jβ

Chlorure de chaux bien trituré (a) ℥ij

Axonge. ℥vj

Mélangez s. l.

Chaque malade fait, matin et soir, pendant
 dix à douze jours des frictions avec cette pom-
 made sur tous les points occupés par des vési-
 cules. Tous les deux jours on fait prendre un

bain et l'on modifiera le traitement suivant l'âge et la constitution du sujet.

(a) Voy. n. 22.

(b) Chlorure de protoxide de calcium ; muriate oxygéné de chaux ; poudre de Tennant ; jouit de la propriété de décomposer les miasmes putrides parce qu'il laisse dégager lentement le chlore qu'il contient ; lorsqu'il est en dissolution c'est la liqueur de Labarraque.

N. 268. POMMADE IODURÉE.

(Coindet).

Axonge.	ʒjʒ
Hydriodate de potasse. (a)	ʒʒ
Iode. (b)	gr. x.

Contre les scrofules, les tumeurs indolentes, les engorgements des glandes.

On doit frictionner la tumeur avec la pommade et la recouvrir avec un papier graissé de la même pommade.

(a) L'hydriodate de potasse existe dans la plupart des fucus, dans les éponges. Voy. n. 88, et dans certaines eaux minérales.

(b) Iodium. Voy. n. 88.

N. 269. POMMADE DE LYON.

Onguent rosat. (a)	ʒj
Oxide rouge de mercure. (b)	ʒʒ

On étend légèrement cette pommade sur le bord libre des paupières engorgées, d'où suinte une humeur muqueuse et qui se collent pendant le sommeil.

(a) L'onguent rosat se prépare avec les pétales de rose fraîches, deux parties; axonge une.

(b) Deutoxide de mercure, précipité *per se*.

N. 270. POMMADE MERCURIELLE CAMPHRÉE

(M. Jadelot.)

Beurre frais.	3ij
Mercure précipité blanc. (a)	xij gr.
Camphre. (b)	gr.viii
Tuthie préparée. (c)	gr. xv
Beurre de cacao. (d)	3℥

Cette pommade s'emploie avec le plus grand succès pour combattre les ophthalmies scrofulieuses des enfants. On en met sur le bord des paupières, de la grosseur d'une tête d'épingle, tous les deux jours au moment du coucher.

(a) Calomel. Voy. n. 25.

(b) Voy. n. 8.

(c) Voy. n. 44. , 59.

(d) Voy. n. 66.

N. 271. POMMADE OPHTHALMIQUE.

(Janin.)

Saindoux, (a)	3℥
Tuthie. (b)	} ana 3ij
Bol d'Arménie. (c)	
Précipité blanc. (d)	3j

Lavez plusieurs fois le saindoux dans de l'eau de roses; mêlez très exactement dans un mortier de verre les drogues pulvérisées.

39*

(a) Voy. n. 176.

(b) Voy. n. 44. 59.

(c) Le bol d'Arménie est une argile rouge, très ferrugineuse, qui contient moins de terre calcaire que la terre sigillée. Il nous venait autrefois d'Arménie; actuellement on le tire de Blois.

(d) Mercure précipité blanc. Voy. n. 25.

**N. 272. POMMADE CONTRE LES DARTRES
ET LA TEIGNE.**

Suie de four de boulanger. ℥ij

Blanc d'œufs frais n.6

Battez ensemble et long-temps, jusqu'à ce qu'il en résulte une pommade; ce topique n'est pas moins efficace contre la teigne.

**N. 273. POMMADE STIBIÉE
CONTRE LA COQUELUCHE.**

(Autenrieth.)

Axonge. 16 part.

Tartrate antimonié de potasse. (a) 5 part.

Gros comme une noisette pour frotter la région de l'estomac plusieurs fois par jour; il survient sur la partie frictionnée des pustules semblables aux boutons de la variole.

(a) Emétique. Voy. n. 49.

N. 274 POMMADE CONTRE LA TEIGNE.

(M. Alibert.)

Charbon de bois pulvérisé	ʒj
Fleurs de soufre (soufre sublimé)	ʒij
Cérat ordinaire. (a)	ʒv

On fait tomber les croûtes en les recouvrant tous les jours avec des cataplasmes de farine de graine de lin, puis on étend cette pommade sur du linge fin.

(a) Voy. n. 45.

N. 275. POTION (1) ANTI-CROUPALE,

(Hôpital des Enfants.)

Infusion de polygala. (a)	ʒiv
Sirop d'ipécacuanha. (b)	ʒj
Oxymel scillitique. (c)	ʒiij
Tartre stibié. (d)	gr. j. s.

Cette potion a pour objet de faciliter l'expulsion des fausses membranes qui se forment dans les conduits aériens. On met en usage en même temps les saignées locales, les applications irritantes, les dérivatifs dirigés sur le canal intestinal.

(1) L'on désigne sous le nom de potion un médicament liquide, composé d'infusions, de décoctions ou d'eaux distillées, auxquelles on ajoute des sirops, des extraits, des poudres, des sels.

- (a) Polygala de Virginie, *Polygala senega* (fam. des polygalées); racine.
 (b) Voy. n. 205.
 (c) Voy. n. 154.
 (d) Voy. n. 49.

N. 276. POTION ANTI-SCROFULEUSE.

Teinture de gentiane. (a) ℥j
 Carbonate d'ammoniaque, (b)
 ou de soude. (c) ℥ss

- (a) *Gentiana lutea*. Voy. n. 22.
 Cette teinture est composée de :
 Gentiane, 5 parties; alcool, 25.
 (b) Sous-carbonate d'ammoniaque, alcali volatil concret, sel volatil d'Angleterre.
 (c) Sous-carbonate de soude, alcali minéral.

N. 277. POTION ANTISPASMODIQUE.

Infusion de tilleul. (a) } ana ℥ij
 Infusion béchique. (b) }
 Eau de fleurs d'oranger. (c) ℥ij
 Sirop simple. (d) ℥j
 Ether sulfurique. (e) ℥ss

M. s. l.

- (a) Voy. n. 146.
 (b) Voy. n. 15.
 (c) Voy. n. 15.
 (d) Voy. n. 26.
 (e) Voy. n. 232.

N. 277 (BIS). POTION ASTRINGENTE.

(M. Cayol.)

Extrait de rathania. (a)	3℥ à ʒj
Eau de roses. (b)	ʒiv
Sirop de quinquina. (c)	ʒj

A prendre par cuillerées toutes les deux à trois heures dans certaines diarrhées atoniques.

(a) Racine de *rathania*, *krameria triandra* et *k. ixina*. (fam. des polygalées.)

Extrait desséché, que l'on purifie par dissolution dans l'eau et par concentration en extrait.

(b) Voy. n. 57.

(c) Voy. n. 236.

N. 278. POTION CALMANTE.

Infusion béchique. (a)	} ana	ʒij
Infusion de tilleul. (b)		
Eau de fleurs d'oranger. (c)		ʒij
Sirop diacode. (d)		ʒ℥.

(a) Voy. n. 15.

(b) Voy. n. 146.

(c) Voy. n. 13.

(d) Voy. n. 107.

N. 279. AUTRE.

(Chaussier.)

Sirop simple. (a)	ʒj℥
Acide boracique. (b)	ʒj
Infusion de tilleul. (c)	ʒiv

M. Chaussier se bornait souvent à cette prescription dans les affections cérébrales.

(a) Voy. n. 26.

(b) L'acide boracique ou borique, sel sédatif de Homberg, s'obtient en décomposant le borax du commerce par l'acide sulfurique.

(c) Voy. n. 146.

N. 280.

**POTION CALMANTE
ET ANTISPASMODIQUE.**

(M. Jadelot.)

Eau de valériane. (a)	}	ana	ʒij
Eau de pivoine. (b)			
Sirop de stœchas. (c)			ʒj
Teinture de castoréum. (d)			gtt. xx

(a) Eau distillée de valériane. Voy. n. 258.

(b) Eau distillée de pivoine, *pæonia officinalis mascula* (fam. des renonculacées); racine.

(c) Le stœchas *lavandula-stœchas* (fam. des labiées).

Le sirop simple se prépare ainsi :

Eau distillée de stœchas, deux livres.

Fleurs de stœchas une once.

Faites infuser au bain marie pendant deux heures en vase clos; filtrez ensuite à froid, et ajoutez : Sucre très blanc, quatre livres. Faites fondre également au bain marie; passez à froid.

Le sirop de stœchas composé contient, fleurs sèches de stœchas en épis, trois onces.

Sommités fleuries et séchées de thym, de calament, d'origan, de chaque une once et demie.

Sommités de sauge, de bétouine, de romarin, de chaque demi-once. Semences de rhue, de pivoine mâle, de fenouil, trois gros. Cannelle, gingembre, calamus aromaticus deux gros. Après avoir contus et incisé toutes ces substances, on les fait macérer 24 heures au bain

marie avec six livres d'eau, et l'on distille pour tirer huit onces de liquide, dont on fait un sirop avec le double en poids de sucre.

(d) Voy. n. 225

N. 281. POTION CONTRE LA COQUELUCHE.

(Robert-Thomas.)

Eau de roses. (a) $\mathfrak{z}ij$

Sirop de violettes. (b) $\mathfrak{z}ij$

Acétate de plomb cristallisé. (c) $\text{gr } ij \text{ à } iv$

Une petite cuillerée de quatre en quatre heures.

(a) Voy. n. 57.

(b) Voy. n. 66.

(c) Acétate neutre de plomb. Voy. n. 47.

N. 282. POTION ÉMULSIVE DE MANNE.

Amandes douces. (a) $\mathfrak{z}iv$

Manne en larmes. (b) $\mathfrak{z}ij$

Sirop de fleurs de pêcher. (c) $\mathfrak{z}j$

Infusion de réglisse. (d) $\mathfrak{z}iv$

Eau de fleurs d'oranger. (e) $\mathfrak{z}iv$

On administre cette préparation, soit en trois doses, soit par cuillerées plus ou moins rapprochées, dans les affections où il faut entretenir la liberté du ventre sans produire d'excitation.

(a) Voy. n. 15.

(b) Voy. n. 79.

(c) Voy. n. 90.

(d) Voy. n. 70.



N. 283.

POTION GOMMEUSE

Gomme arabique. (a)	gr xvij
Infusion béchique. (b)	℥iv
Eau de fleurs d'oranger. (c)	℥ij
Sirop de guimauve. (d)	℥iij

(a) Voy. n. 66.

(b) Voy. n. 15.

(c) Voy. n. 13.

(d) Sirop d'althœa. Voy. n. 152.

N. 284.

POTION GOMMEUSE KERMÉTISÉE

Potion gommeuse. (a)	℥iv
Kermès minéral. (b)	gr jà iij
Gomme adragant. (c)	gr vj

(a) Voy. n. 283.

(b) Voy. n. 153.

(c) Voy. n. 152.

N. 285.

POTION GOMMEUSE SCILLITIQUE.

Potion gommeuse. (a)	℥iv
Miel (b) ou oximel scillitique. (c)	℥ss

Ces deux potions sont d'un usage habituel à la fin des affections catarrhales quand l'expectoration se fait difficilement.

(a) Voy. n. 285.

(b) Voy. n. 214.

(c) Voy. n. 154.

**N. 286. POTION CONTRE LE HOQUET
SPASMODIQUE.**

Huile essentielle de cannelle. (a) gtt. ij
 Huile essent. de menthe poiv. (b) gtt. iij
 Esprit de menthe poivrée. (c) ℥j
 Sirop de guimauve. (d) ℥iij
 Eau distillée de menthe poivrée. ℥iv
 Mélez.

Une cuillerée toutes les heures ou toutes
 les deux heures.

(a) Cette huile s'obtient par distillation.

(b) Voy. n. 25. 242.

(c) Alcoolat de menthe, ainsi : sommités fleuries de
 menthe poivrée, récentes, quatre parties; Alcool à 52°,
 douze; eau distillée de menthe poivrée, quatre parties.
 Voy. n. 25.

(d) Voy. n. 152.

N. 287. POTION HUILEUSE.

Huile d'olives fine. (a) ℥ij
 Solution de gomme arabique. (b) ℥iv
 Sirop de capillaire. (c) ℥ij
 Quelquefois on ajoute:
 Poudre d'ipécacuanha. (d) gr. ij à viij
 Ou miel scillitique. (e) ℥ij
 Ou bien oximel scillitique. (f) ℥j

Employée dans les inflammations de poi-
 trine, comme propre à calmer la toux, et à
 faciliter l'expulsion des mucosités bronchiques.

(a) Voy. n. 6., 104., 107.

(b) Voy. n. 66.

(c) Voy. n. 65.

(d) Voy. n. 249.

(e) Voy. n. 214.

(f) Voy. n. 154.

N. 288.**AUTRE.**

(Hôpital des Enfants.)

Huile d'olives. (a) ℥β

Potion gommeuse. (b) ℥iv

M. s. l.

(a) Voy. n. 104. 107.

(b) Voy. n. 283.

N. 289.**POTION DE MOUSSE DE CORSE.**

Mousse de Corse. (a) ℥j

Eau bouillante. ℥iv

Sirop de sucre. (b) ℥j

On l'administre par cuillerées et quelquefois en une seule dose, suivant la constitution de l'enfant, dans les cas d'affections vermineuses.

(a) Voy. n. 21.

(b) Voy. n. 26.

N. 290.**POTION PECTORALE.**

Infusion de fleurs de mauve. (a) ℥iv

Oximel scillitique. (b) ℥j

Sirop d'ipécacuanha. (c) } ana ℥β

Sirop de violettes. (d) }

Une cuillerée à café toutes les deux heures.

(a) Voy. n. 43.

(b) Voy. n. 154.

(c) Voy. n. 205.

(d) Voy. n. 66.

N. 291.**AUTRE.**

(M. Magendie.)

Infusion de lierre terrestre. (a) ℥ij

Acide prussique médicinal. (b) gtt. xv.

Sirop de guimauve. (c) ℥j

A prendre par cuillerées à bouche ou à café de trois en trois heures, en ayant soin de remuer chaque fois la bouteille; sans cette précaution, l'acide s'accumule à la surface, ce qui peut avoir des inconvénients graves.

Conseillée dans la toux nerveuse, la coqueluche.

(a) Voy. 95.

(b) L'acide prussique médicinal est un mélange d'une partie d'acide prussique ou hydrocyanique avec six parties d'eau distillée; mais comme il se décompose très facilement, M. Magendie a proposé de remplacer l'eau par la même proportion d'alcool, et de le nommer acide prussique médicinal alcoolisé.

(c) Voy. n. 152.

N. 292. POTION AVEC LE POLYGALA SENEGA.

(M. Cayol.)

Racine de polygala. (a) ℥ij

Eau bouillante. ℥iv

Faites infuser, puis édulcorez avec.

Sirop de tolu. (b) ℥j

Gomme ammoniacque. (c) ℥b à ℥j

A prendre par cuillerées de deux heures en deux heures dans certains catarrhes pulmonaires atoniques, avec expectoration pituiteuse abondante, quintes de toux et étouffement sans fièvre.

(a) Voy. n. 275.

(b) Voy. n. 67.

(c) Gummi-resina ammoniacum, suc épaissi qui paraît provenir d'une espèce du genre ferula. (fam. des labiées.)

N. 293.**POTION PURGATIVE.**

Séné. (a) ℥iij

Sulfate de soude. (b) ℥ij

Manne. (c) ℥j

Eau. ℥iv

F, infuser le séné dans l'eau chaude pendant un quart d'heure ; puis dissolvez-y le sel et la manne : on donne cette potion par cuillerées jusqu'à ce qu'elle ait provoqué des évacuations.

(a) (b) Voy. n. 172.

(c) Voy. n. 79.

N. 294.**AUTRE.**

Huile de croton tiglium. (a) gttes. ij

Sucre blanc. (b) ℥ij

Gomme arabique pulv. (c) ℥ss

Teinture de cardamome. (d) ℥ss

Eau. q.s.

Pour une mixture d'une once et demie. M. Edward Cory de Londres vante beaucoup cette potion pour les enfants, auxquels il l'administre à la dose de deux ou trois cuillerées à café, toutes les trois ou quatre heures (à l'âge de cinq à six ans), jusqu'à ce que les évacuations commencent à avoir lieu.

Les effets de cette potion sont rapides et sûrs, et M. Cory la préfère à toute autre parce qu'elle est agréable à prendre et qu'elle n'inspire aucune répugnance.

(a) Huile grasse retirée des semences du *croton tiglium* (fam. des euphorbiacées).

Ces semences sont connues dans le commerce sous le nom de graine de Tilly, *grana tiglia* ou de petits pignons d'Inde.

(b) Voy. n. 11.

(c) Voy. n. 66.

(d) Le cardamome, petit, moyen et grand; *amomum ramosum* (fam. des amomées); fruit.

La teinture contient trois parties de cardamome et trente-deux parties d'alcool.

N. 295. POTION PURGATIVE ET VERMIFUGE.

Huile de ricin. (a)	℥j à ij
Sirop de gomme. (b)	℥j
Gomme arabique pulv. (c)	℥ij
Eau.	℥iv

C'est la manière la plus agréable d'administrer l'huile de ricin. Au moyen de la gomme on forme une émulsion, et l'huile n'est point exposée à surnager.

(a) Voy. n. 110.

(b) Le sirop de gomme arabique est tout simplement du sirop de sucre ou sirop simple (voy. n. 26), dans lequel on fait entrer par livre, deux onces de cette gomme dissoute préférablement dans l'eau froide, avant de la joindre au sucre.

(c) Voy. n. 66.

N. 296. POTION DE QUARIN.

CONTRE LA TOUX SUFFOCANTE.

Oximel scillitique. (a)

Huile d'amandes douces. (b) } ana ℥j

Sirop de guimauve. (c) }

Gomme ammoniac (d) ℥j

Jaune d'œuf. (e) q. s.

Après avoir broyé ces substances, ajoutez:

Eau d'hysope. (e) ℥vj

Une once toutes les deux ou trois heures.

(a) Voy. n. 154.

(b) Voy. n. 15. 184.

(c) Voy. n. 152.

(d) Voy. n. 292.

(e) Voy. n. 158.

N. 297. POTION TEMPÉRANTE.

Eau de laitue. (a) (d) ℥ij

Nitrate de potasse. (b) gr. vij

Sirop de nymphæa. (c) ℥j

Eau de fleurs d'oranger. (d) ℥ij

Mélez, pour une potion à prendre en deux ou trois doses dans la nuit.

(a) Voy. n. 155.

(b) Voy. n. 60.

(c) Voy. n. 13.

N. 298. POTION TONIQUE.

Quina jaune en poudre. (a) ʒij

Teinture de gentiane composée. (b) ʒss

Eau distillée. ʒiij

Méléz, pour une potion dont le malade prendra deux cuillerées toutes les quatre heures.

Donné dans l'hydrocéphale à un enfant de huit ans par M. Regards de Brentfort.

(a) Voy. n. 91.

(b) Voy. n. 22. 276.

N. 299. AUTRE.

Sirop de quinquina. (a) ʒij

Alcool de mélisse. (b) ʒij

Potion gommeuse. (c) ʒiv

M. s. l.

(a) (b) Voy. n. 256.

(c) Voy. n. 285.

**N. 300. POTION DE SPIELMANN
CONTRE LES TRANCHÉES DES ENFANTS.**

Eau distillée de menthe crêp. (a) ana ʒij

Eau distillée de camomille. (b) ana ʒij

Sirop de fleurs de pavot. (c) ana ʒss

Sirop de camomille. (d) ana ʒss

Par cuillerées, tous les quarts d'heure.

- (a) Voy. n. 25.
 (b) Voy. n. 34.
 (c) Sirop de coquelicot. Voy. n. 138.

Il se fait avec les fleurs sèches à la proportion de deux onces par deux livres d'eau et trois livres de sucre.

(d) Pour préparer le sirop de camomille, on met macérer à froid la plante récente contusée, dans de l'eau distillée de la même plante. Après 24 heures on passe, ou exprime, on décante le dépôt et l'on fait dissoudre au bain marie, en vase clos, le double en poids de sucre dans la colature.

N. 301. POTION VERMIFUGE.

Coralline de Corse. (a)	ʒiij
Eau bouillante.	ʒiv
Sirop de miel. (b)	ʒj

Pour faire prendre en une seule dose dans le cas de vers intestinaux.

- (a) Voy. n. 71.
 (b) Voy. n. 128.

N. 302. POUFRE ABSORBANTE.

Magnésie pure. (a)	gr. viij
Cannelle. (b)	gr. ij

Mélez, pour donner en une dose deux fois par jour à un enfant, dans des cas de diarrhée avec formation d'acide dans les premières voies.

- (a) Oxide de *magnesium*, magnésie calcinée.
 (b) Voy. n. 19.

N. 303. POUDRE ANTHELMINTIQUE.

Coralline de Corse. (a)
 Semen contra. (b) } ana ʒj
 Racine de fougère mâle (c)

Mélez et pulvérisez.

Demi-gros à un gros en pilules, ou dans
 une tasse d'infusion quelconque.

(a) Voy. n. 71.

(b) Voy. n. 12.

(c) Voy. n. 74.

N. 304. AUTRE.

Sucre en poudre. (a) ʒiij
 Scamonée. (b) } ana ʒj
 Rhubarbe. (c)
 Proto-chlorure de mercure. (d)

Dix à douze grains aux enfants.

(a) Voy. n. 11.

(b) Voy. n. 109.

(c) Voy. n. 10.

(d) Voy. n. 23.

N. 305. AUTRE.

(M. Dupuytren.)

Poudre de jalap (a) gr. xxx.
 Poudre de rhubarbe. (b) gr. vj
 Proto-chlorure de mercure. (c) gr. ij

(a) Voy. n. 11.

(b) Voy. n. 10.

(c) Voy. n. 25.

N. 306. POUDRE ANTI-PSORIQUE. (1)

Soufre sublimé. (a)
 Poudre fine de charb. de bois. } ana ̄j
 Brigue pilée.

Une forte pincée qu'on humecte avec un peu d'huile et dont on se frotte le creux de la main pendant un quart d'heure, matin et soir, pour guérir la gale.

C'est un très bon remède qui était un secret dans la famille de M. B.

(a) Voy. n. 22.

N. 307. AUTRE.

(Chaussier.)

Fleurs de soufre. (a) } ana 2 part.
 Acétate de plomb. (b) }
 Sulfate de zinc. (c) } 1 partie.

La dose est d'une pincée délayée dans quelques gouttes d'huile; on l'emploie en frictions dans la paume des mains. C'est un moyen imaginé par le professeur Chaussier comme propre au traitement de la gale et comme évi-

(1) Contre la gale.

tant l'odeur et la malpropreté communes à la plupart des traitements dirigés contre cette maladie.

(a) Voy. n. 22.

(b) Voy. n. 47.

(c) Voy. n. 51.

N. 308. POUDRE ANTISPASMODIQUE.

(M. Récamier.)

Poudre de kina. (a) 3ij

Poudre de valériane. (b) 3j

On divise cette dose en fractions plus ou moins nombreuses que l'on fait prendre dans les vingt-quatre heures.

(a) Voy. n. 91.

(b) Voy. n. 27.

N. 309. POUDRE CONTRE LE CARREAU.

Calomélas. (a) gr. vj

Sucre blanc. (b) 3j

Mélez et divisez en douze paquets dont le malade prendra chaque jour un le matin, un à midi, et un troisième le soir.

(a) Voy. n. 25.

(b) Voy. n. 11.

N. 310. POUDRE CONTRE LA CHORÉE.

(Dr. Sordet.)

Sulfate de quinine. (a)	gr. xij
Poudre de valériane. (b)	ʒj
Résine d'assa-fœtida. (c)	ʒss
Rhubarbe pulvérisée. (d)	ʒj

Mélez et divisez en douze doses égales; à prendre deux par jour, une le matin, l'autre le soir, dans un demi-verre d'eau sucrée.

(a) Voy. n. 91.

(b) Voy. n. 238.

(c) Voy. n. 230.

(d) Voy. n. 10.

N. 311. POUDRE CONTRE LA COQUELUCHE ET LE CATARRHE NERVEUX.

Sucre.	ʒj
Réglisse. (b)	ʒj
Racine de belladone. (c)	gr. iij

Mélez et divisez en douze prises, dont on donne une par jour.

(a) Voy. n. 11.

(b) Voy. n. 70.

(c) Voy. n. 100.

N. 312. POUDRE DE DOWER.

Sulfate de potasse. (a)	} ana ʒj
Nitrate de potasse. (b)	
Ipecacuanha pulv. (c)	} ana ʒij
Opium desséché. (d)	

F. s. l. Une poudre dont on donne à prendre depuis dix grains jusqu'à vingt, en se couchant.
Diurétique, diaphorétique, calmante, purgative

- (a) Voy. n. 27.
- (b) Voy. n. 60.
- (c) Voy. n. 249.
- (d) Voy. n. 8.

N. 313. POUDRE EXPECTORANTE.

(M. Récamier.)

Poudre d'ipécacuanha. (a) gr xxiv
Poudre de scille. (b) gr. xij

- (a) Voy. n. 249.
- (b) *Scilla maritima* (fam. des liliacées.); les écailles ou squammes du bulbe.

N. 314. POUDRE CONTRE L'ÉPILEPSIE.

(M. Sieglér.)

Oxide de zinc. (a) gr. ij
Extrait de jusquiame. (b) gr. j
Réglisse pulvérisée. (c) gr. x

A prendre matin et soir, en augmentant progressivement la dose de l'oxide de zinc jusqu'à quinze grains.

- (a) Voy. n. 44.
- (b) Voy. n. 179.
- (c) Voy. n. 70.

**N. 315. POUDRE DE FORDYCE,
CONTRE LE CARREAU OU FIEVRE HECTIQUE,
DES ENFANTS, AVEC GONFLEMENT
DU VENTRE.**

Sel polychreste. (a) gr. x
Rhubarbe pulvérisée. (b) gr. x.

Mélez, pour une poudre que l'on donnera à l'enfant tous les matins, dans un véhicule quelconque pendant quinze jours de suite.

Cette poudre que j'emploie fréquemment contre le carreau, m'a toujours réussi dans certains cas, même au delà de ce que je l'avais espéré; mais très souvent on est obligé d'en continuer l'usage bien plus long-temps, ordinairement jusqu'à ce que la fièvre et le gonflement du ventre soient entièrement dissipés.

(a) Tartrite de potasse et de soude. Voy. n. 246.

(b) Voy. n. 10.

**N. 316. POUDRE D'HIRSCHEL,
CONTRE LES RHUMES.**

Sucre de lait. (a) ℥ij

Gomme arabique. (b) } ana ℥j

Salep en poudre. (c) }

Semences de phellandre. (d) ℥j

Ou bien

Masse des pilules de cynoglosse (e) ℥j

Mélez, pour une poudre dont on prend une cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée,

trois ou quatre fois par jour; c'est un moyen très utile.

(a) Voy. n. 251.

(b) Voy. n. 66.

(d) *Phellandrium aquaticum*, fenouil aquatique (fam. des ombellifères); graine.

(e) Les pilules de cynoglosse sont composées de :

Racine de cynoglosse, semences de jusquiame blanche, extrait d'opium par le vin, de chaque demi-once; myrrhe et encens en larmes, de chaque cinq gros; safran, castoréum, un gros et demi; sirop d'opium, quantité suffisante.

N. 317. POUDRE D'IRIS COMPOSÉE. (OFFIC.)

Se donne à la dose de xij gr. jusqu'à ʒss.
Comme adoucissante et pectorale.

(a) La poudre d'iris dite diaireos (1) se compose de: Poudre diatragacanthé froide (mélange de gomme arabique blanche, g. adragacanthé blanche, amidon, racine de réglisse d'Espagne raclée, et sucre blanc.)

Racine d'iris en poudre, sucre candi, de chaque parties égales.

N. 318. POUDRE PURGATIVE.

Jalap en poudre. (a)

Rhubarbe pulv. (b)

Cannelle. (c)

(1) La préposition grecque *dia*, employée pour plusieurs compositions, signifie *par* ou *avec*. Ainsi, *diareos* est-à-dire avec l'iris; *diarhodon*, avec la rose, etc.

La dose est pour un jeune enfant; on l'augmente suivant l'âge.

- (a) Voy. n. 11.
- (b) Voy. n. 10.
- (c) Voy. n. 19.

N. 319. POUDRE CONTRE LE RACHITIS.

(Dr. Temple.)

Oxide de fer. (a)	gr. iv
Rhubarbe en poudre. (b)	gr. iij
Sucre blanc. (c)	gr. x

Mélez, pour une poudre dont le malade prendra pareille dose, matin et soir.

- (a) Ethiops martial, oxide de fer magnétique, mélange de protoxide et de peroxide.
- (b) Voy. n. 10.
- (c) Voy. n. 11.

N. 320. POUDRE CONTRE LE TÉNIA.

Scammonée. (a)	gr. xv
Gomme-gutte. (b)	gr. xij
Mercure doux. (c)	gr. x.
Racine de fougère mâle. (d)	ʒj

Mélez et divisez en trois doses que l'on donne à trois heures de distance.

On fait prendre pour tisane une décoction de racine de fougère mâle et de réglisse.

- (a) Voy. n. 109.
- (b) Gomme résine fournie par le *garcinia cambogia* (fam. des guttifères.)

(c) Voy. n. 25.

(d) Voy. n. 74.

**N. 321 POUDDRE POUR PRÉPARER LA TISANE
ORDINAIRE EXTEMPORANÉMENT.**

(Chaussier.)

Sucre blanc bien sec.	3 iv
Extrait sec de chiendent. (a)	} ana 3ij
Extrait de réglisse. (b)	
Gomme arabique. (c)	3j
Nitrate de potasse desséché. (d)	36

Réduisez en poudre fine, et mélangez.

On en met une cuillerée à café dans un verre d'eau fraîche ou tiède. Ce procédé a l'avantage de ne point dépouiller l'eau de l'air qui s'y trouve.

(a) Voy. n. 70. Suc de chiendent obtenu par décoction et rapproché ensuite en consistance d'extrait.

(b) Voy. n. 95.

(c) Voy. n. 66.

(d) Voy. n. 60.

N. 322.**FUNCH.**

(Hôpital des Enfants.)

Sirop de sucre. (a)	3j
Eau de-vie.	3ij
Alcool de mélisse. (b)	3ij
Potion gommeuse. (c)	3ij

Employé chez les enfants délicats et lymphatiques comme un moyen propre à soutenir et à relever les forces ; on s'en sert aussi dans les

fièvres graves et dans la convalescence des maladies longues.

- (a) Voy. n. 26.
- (b) Voy. n. 236.
- (c) Voy. n. 283.

N. 323. REMÈDE CONTRE LA TEIGNE.

(Barlow.)

Eau de chaux. (a) ℥vij^{ss}
 Sulfure de soude récent. (b) ℥iij
 Savon médicinal. (c) ℥j^{ss}
 Alcool rectifié. (d) ℥ij

Mélez exactement et filtrez.

On lave matin et soir la tête du malade avec cette eau et on la laisse sécher sans y toucher; les croûtes se détachent, tombent et laissent les parties sous-jacentes parfaitement saines. Il n'est pas nécessaire de couper les cheveux ni de raser la tête pour faire usage de cette eau.

- (a) Voy. n. 87.
- (b) *Sulfuretum sodæ.*
- (c) Voy. n. 22.
- (d) Voy. n. 228.

N. 324. REMÈDE CONTRE LE TÉNIA.

(Deslandes.)

Eau. ℥ij
 Ecorce de racine de grenade. (a) ℥j
 Faites macérer pendant vingt-quatre heures

et bouillir ensuite à petit feu jusqu'à ce qu'il ne reste plus que trois verres de liquide.

On les fait prendre de deux heures en deux heures dans la matinée.

(a) Voy. n. 92.

**N. 325. SACHET RÉSOLUTIF.
CONTRE LES TUMEURS BLANCHES
DU GENOU.**

Chaux éteinte. (a) ζij

Sel ammoniac (muriate d'ammoniaque.) (b)

Quinquina en poudre. (c) } ana $\zeta \beta$

Mélez bien exactement et enfermez cette poudre dans un sachet que l'on mettra sur le genou malade.

Ce sachet réussit contre les engorgements froids du genou et des articulations.

(a) Voy. n. 87.

(b) Voy. n. 7.

(c) Voy. n. 91.

N. 326. SINAPISME.

Farine de moutarde. (a) ζiv

Vinaigre. (b) q. s.

Pour le rendre plus irritant, on saupoudre ce sinapisme avec :

Hydrochlorate d'ammoniaque. ζj

488

FORMULAIRE

(a) Voy. n. 5.

(b) Voy. n. 54.

N. 327.

AUTRE

(Hôpital des Vénérieux).

Levain.

℥iv

Farine de moutarde.

℥j

Fort vinaigre.

q. s.

On emploie ce cataplasme lorsqu'on a l'intention de déterminer une rubéfaction proportionnée à la durée de l'application et dont on se sert si utilement comme moyen dérivatif.

N. 328.

SINAPISME MITIGÉ.

Cataplasme de lin. (a)

℥iv

Farine de moutarde. (b)

℥ss

Pour saupoudrer le cataplasme.

M Jadelot s'en sert avec beaucoup de succès dans les affections cérébrales; il préfère ce sinapisme comme moins irritant; et on l'emploie dans le cas où l'on a besoin d'entretenir vers les extrémités inférieures une dérivation plutôt continue que très rapide.

(a) Voy. n. 2.

(b) Voy. n. 5.

N. 329.

SIROP DE BOULLAY,
CONTRE LA COQUELUCHE. (1)

Ipécacuanha pulvérisé (a)

℥iſs

Quinquina en poudre grossière (b)

℥j

(1) Cette formule, ainsi que la suivante, m'ont été communiquées par M. Boullay.

Mélez : placez la poudre dans un entonnoir, lessivez-la par déplacement continu avec

Eau filtrée. q. s.

Pour retirer de liqueur. ℥iij 3x

Dissolvez d'autre part à froid.

Opium brut. (c) j

Dans eau. q. s.

Pour obtenir.

De solution filtrée. ʒvj

Que l'on réunira à la première liqueur.

Prenez enfin.

Sirop de sucre. (d) ℥xviij

Évaporez promptement de ℥iv

Que vous remplacerez par les quatre livres de la teinture ci-dessus.

Ajoutez au sirop à demi-refroidi.

Sirop de fleurs d'oranger. (e) ℥jss

Ce sirop qui réussit parfaitement, se donne pur ou délayé dans une infusion pectorale. La dose est d'une demi-cuillerée à café matin et soir pour les enfants d'un an et au dessous; d'une cuillerée à café, également matin et soir d'un à deux ans; on augmente ensuite graduellement la quantité en raison de l'âge et de la force des enfants.

(a) Voy. n. 249.

(b) Voy. n. 91.

(c) Voy. n. 8.

(d) Voy. n. 26.

(e) Voy. n. 16.

N. 330. SIROP VERMIFUGE DE BOULLAY.

Mousse de Corse mondée avec soin.

(a)

Faites bouillir dans eau.

Jusqu'à réduction de moitié. Versez le tout dans un bain-marie muni de son couvercle sur :

Calamus aromaticus concassé. (b) ʒj

Angélique de Bohême. (c) ʒij

Séné mondé. (d) ʒj

Laissez infuser pendant douze heures, passez avec expression et dissolvez dans la liqueur :

Sucre. (e)

Clarifiez le sirop au blanc d'œuf et cuisez-le à 32° bouillant.

Ce sirop, que les enfants prennent sans répugnance, se donne pendant trois ou quatre jours consécutifs à la dose d'une seule cuillerée à café, le matin à jeun, aux enfants d'un an et au-dessous; on augmente d'une cuillerée à café tous les jours pour ceux d'un à deux ans; on prescrit une cuillerée à bouche le matin, de deux à quatre ans, et l'on en donne deux, lorsque l'enfant est âgé de quatre à six ans et même jusqu'à huit ans.

(a) Voy. n. 21.

(b) Acore vrai, *Acorus calamus* (fam. des aroïdées), racine.(c) *Angelica archangelica* (fam. des ombellifères) racine, tiges, graines.

(d) Voy. n. 172.

(e) Voy. n. 11.

**N. 331. SIROP DE DESESSART,
CONTRE LA TOUX DES ENFANTS.**

Séné mondé. (a) ℥iij

Ipécacuanha. (b) ℥j

Faites macérer pendant deux heures dans vingt quatre onces de vin blanc, décantez, filtrez la liqueur et conservez-la séparément.

Ajoutez au résidu.

Eau bouillante. ℔vj

Fleurs de coquelicot. (c) ℥iv

Sulfate de magnésie. (d) ℥iij

Sommités de serpolet. (e) ℥j

Laissez infuser pendant quatre heures; décantez, filtrez et ajoutez.

Sucre blanc concassé. ℔xv

Eau de fleurs d'oranger. ℔j ℥viiij

Ainsi que le vin blanc de la macération, mêlez et faites fondre à froid. La dose est d'une once à deux :

(a) Voy. n. 172.

(b) Voy. n. 249.

(c) Voy. n. 158.

(d) Voy. 25.

(e) *Thymus serpyllum* (fam. des labiées.)

N. 332. SIROP DE FOIE DE SOUFRE.

Sucre. (a) ℔j

Eau de fenouil. (b) ℔ss

Sulfure de potasse. (c) ℥ij

Ce sirop doit contenir six grains de sulfure de potasse par once.

Dans les dartres, les maladies de la peau, le croup muqueux, les catarrhes.

(a) Voy. n. 11.

(b) Fenouil. *Anethum feniculum* (fam. des ombellifères); les graines et la racine.

(c) Voy. n. 3.

**N. 334. SIROP DU D^r. GARDANNE,
CONTRE LA TOUX.**

Ipécacuanha concassé. (a) ʒv ʒj

Vin blanc. ℥bj

Laissez infuser pendant un quart d'heure; ajoutez.

Eau bouillante. ℥biv

Sel végétal. (b) ʒiv

Serpolet. (c) ʒvj

Ecorce d'oranges amères. (d) ʒv ʒj.

Laissez infuser pendant quatre heures; passez, et ajoutez.

Sirop de guimauve. (e) ℥bj

Eau de fleurs d'oranger. (f) ʒxij

Ce sirop se donne aux enfants à la dose de deux cuillerées à café par jour, la première une heure avant de déjeuner, la seconde avant de dîner.

(a) Voy. n. 249.

(b) C'est le tartrate de potasse neutre, tartre soluble.

(c) Voy. n. 331.

(d) Ecorce des oranges vertes; fruit du *citrus aurantium* (fam. des aurantiées.)

(e) Voy. n. 152.

(f) Voy. n. 13.

N. 335. SIROP DE MORPHINE.

Sirop de sucre. ℥j

Acétate ou sulfate de morphine. gr. iv

Une demi-cuillerée à café dans une petite tasse d'infusion quelconque pour provoquer le sommeil chez les enfants.

(a) Voy. n. 26.

(b) Voy. n. 134.

**N. 336. SIROP PECTORAL
CONTRE LA COQUELUCHE.**

Sirop d'ipécacuanha. (a) }
Sirop de diacode. (b) } ana ℥ij

Oximel scillitique. (c) ℥jss

Sirop de fleurs d'oranger. (d) ℥ss

Une cuillerée à bouche de temps en temps dans une tasse d'infusion de fleurs pectorales.

(a) Voy. n. 205.

(b) Voy. n. 107.

(c) Voy. n. 154.

(d) Voy. n. 16.

N. 337. SIROP VERMIFUGE.

Mousse de Corse mondée. (a) ℥xij

Faites bouillir avec suffisante quantité d'eau pour l'épuiser; passez.

Ajoutez une demi-bouteille de vin blanc, un blanc d'œuf, quatre livres de sucre et un mélange de

Cochénille. (b) gr. xxxvj

Alun. (c) gr. xxiv

Faites jeter un bouillon; filtrez et faites cuire en consistance convenable;

On donne ce sirop par cuillerées, pur ou étendu dans son volume d'eau.

(a) Voy. n. 21.

(b) Cochenille, *Coccus cacti*, insecte hémiptère, sous la forme d'un corps triangulaire, argentin, marqué de stries transversales; il vit sur le cactier. Son aspect argentin est dû à la craie de Briançon dont on le saupoudre.

(c) Voy. n. 85.

N. 338.

SUCRE PURGATIF.

Sucre. (a) ℥vij

Jalap pulvérisé. (b) ℥j

Tartrate acidule de potasse soluble. (c) ℥ij

Huile essentielle d'oranges. (d) ℥j

Faites un oléo-saccharum, et mêlez y le sel et le jalap.

On en fait fondre un à deux gros dans deux verres d'orangeade.

Les enfants difficiles à purger prennent ce médicament avec moins de répugnance que tout autre.

(a) (b) Voy. n. 11.

(e) Crème de tartre soluble.

(d) Cette huile s'obtient par expression et par distillation.

N. 339. SUPPOSITOIRES (1) FORTIFIANTS.

Racine de tormentille. (a)

Ecorce de chêne (b)

Faites une poudre, et ajoutez

Miel (c)

q. s.

Employés dans la chute et l'atonie du rectum.

(a) *Tormentilla erecta* (fam. des rosacées.)

(b) *Cortex roboris. Quercus robur* (fam. des cupulifères.)

(c) Voy. n. 257.

N. 340. SUPPOSITOIRE VERMIFUGE.

Extrait de fiel de bœuf. (a)

Extrait d'absinthe. (b)

Semen-*contra* pulv. (c)

Miel épaissi.

ana ℥j

gr. xij

q. s.

Pour un ou deux suppositoires,

Employé contre les vers ascarides.

(1) Les suppositoires sont des médicaments solides d'une forme conique, destinés à être introduits dans le rectum et à y demeurer un certain temps comme calmants ou purgatifs.

(a) Le fiel de bœuf délayé dans une quantité d'eau égale à son poids, puis bouilli, despumé, passé et épaissi sur un feu doux, forme cet extrait.

(b) Absinthe *Absinthium officinale* (fam des corymbifères) les feuilles et les sommités fleuries.

On prépare l'extrait d'absinthe de la même manière que celui de valériane. Voy. n. 258.

(c) Voy. n. 12.

**N. 341. TABLETTES ANTI-CATARRHALES
DE TRONCHIN.**

Sucre blanc. (a) ℥ij

Gomme arabique pulv. (b) ℥ss

Extrait de réglisse (c) par infusion ℥ij

Kermès minéral. (d) } ana ℥j

Semences d'anis. (e) }

Extrait gommeux d'opium. (f) gr. xij

Mucilage de gomme adragant. (g) q. s.

Faites des tablettes de six grains.

(a) Voy. n. 11.

(b) Voy. n. 66.

(c) Voy. n. 95.

(d) Voy. n. 153.

(e) Voy. n. 94.

(f) Voy. n. 54.

(g) Voy. n. 152.

N. 342. TABLETTES PECTORALES DE BARTHEZ

Fleurs de soufre. (a) ℥j

Sucre. ℥ij

Gomme adragant. (b) q. s.

Partagez cette masse en tablettes du poids de douze grains.

On en prend une douzaine par jour; on boit par dessus chaque tablettes, une petite tasse de la tisane suivante.

Faites cuire une once de santal citrin (c) dans trois demi-setiers d'eau, pendant un quart d'heure, coupez avec du lait et sucez.

(a) Voy. n. 22.

(b) Voy. n. 152.

(c) Le santal blanc et citrin paraissent fournis par deux variétés du *santalum album* (fam. des santalacées.)

N. 343. TEINTURE (1) ANISÉE D'ALIBERT.

Poudre d'ipécacuanha. (a) ℥j

Faites digérer dans

Esprit d'anis. (b) ℥ij

On ajoute un peu de sucre ou de sirop de capillaire. La dose de cette teinture est d'une à deux onces. Elle est convenable chez les enfants lorsqu'on a besoin de provoquer le vomissement.

(1) On donne le nom de teintures, aux solutions des principes actifs des médicaments dans l'alcool. On les prépare par digestion dans des vases clos. Elles sont simples ou composées, selon qu'il entre une ou plusieurs substances, dans leur composition.

(a) Voy. n. 249.

(b) Alcoolat d'anis : anis, trois parties; alcool, soixante quatre; eau, q. s.

N. 344. TEINTURE DE GENTIANE.

(M. Dubois.)

Racine de gentiane. (a) ℥jss

Carbonate de potasse. (b) ℥j

Eau-de-vie à 22°. ℔ij

Laissez digérer pendant quinze jours, et filtrez.

Cette préparation éminemment excitante et tonique, est employée très fréquemment par M. Dubois, chez les enfants scrofuleux et dans tous les cas de débilité. Ce moyen et les frictions avec le liniment volatil camphré, composent, conjointement avec la tisane de houblon, son traitement des scrofules.

La dose de la teinture est d'une cuillerée à café, répétée deux à trois fois par jour.

(a) Voy. n. 22.

(b) Voy. n. 98.

N. 345. TEINTURE CONTRE LES SCROFULES.

Ammoniaque liquide. (a) ℥ij

Racine de gentiane coupée en

morceaux. (b) ℥j

Esprit-de-vin. (c) ℥xij

Laissez digérer convenablement pour en faire une teinture dont on donne une cuillerée à

café avec suffisante quantité d'eau pure pour en former une cuillerée à bouche. Le malade prendra ce mélange trois ou quatre fois par jour.

(a) Voy. n. 200.

(b) Voy. n. 22.

(c) Alcool.

N. 346. TISANE ACIDULE DE TISSOT. (1)

Orge en paille bien lavé. (a) ℥ij

Eau commune. ℔iv

Faites bouillir jusqu'à ce que le grain soit bien couvert. Passez, et ajoutez :

Miel. (b) ℥jss

Vinaigre. (c) ℥j

Cette tisane est une excellente boisson dans les fièvres inflammatoires.

(a) Voy. n. 14.

(b) Voy. n. 257.

(c) Voy. n. 34.

N. 347. TISANE ANTISCORBUTIQUE.

Tisane amère. ℔ij

Alcool de cochléaria. ℥ss

(1) Les tisanes sont des médicaments liquides qui ne contiennent qu'une petite quantité de principes immédiats végétaux en dissolution. Elles se préparent par macération, digestion, infusion, décoction.

500

FORMULAIRE

Employée dans le traitement stimulant des scrofules et du scorbut.

(a) Voy. n. 65. 122.

N. 348. TISANE ANTI-SPASMODIQUE.

Racine de valériane. (a) }
 Feuilles de menthe. (b) }
 Feuilles de mélisse. (c) } ana ʒ ʒ
 Feuilles de marjolaine. (d) }
 Eau bouillante. ℥iij

F. infuser.

Employée dans les affections nerveuses, telles que la chorée, l'épilepsie.

(a) Voy. n. 27.

(b) Voy. n. 25.

(c) Voy. n. 256.

(d) Voy. n. 227.

N. 349. TISANE DE BUCHAN.

Orge perlé. (a) iij

Faites bouillir dans quatre pintes d'eau.

Ajoutez

Raisins secs. (b)

Figues sèches (c)

Racine de réglisse épluchée. (d) } ana ʒij

Continuez à faire bouillir jusqu'à réduction de moitié, et faites fondre deux gros de nitre, Emolliente, pectorale.

(a) Voy. n. 14.

(b) *Uvæ passæ*, fruits desséchés au soleil du *vitis vinifera* ; on distingue dans le commerce, les raisins de caisse, ceux de Corinthe et ceux de Damas.

(c) *Caricæ pingues*, fruits du *figus carica* (fam. des urticées.)

(d) Voy. n. 70.

N. 350. TISANE DE FRUITS PECTORAUX.

Eau.

℥ij

Fruits pectoraux. (a)

ʒij

Faites cuire pendant un quart d'heure.

(a) Les fruits pectoraux sont :

Les raisins secs. Voy. n. 349.

Les figues. Voy. n. 349.

Les dattes, fruits conservés du *Phoenix dactylifera* (fam. des palmiers) et les jujubes, fruits desséchés du *Rhamnus zizyphus* de la famille des Rhamnées.

N. 351. TROCHISQUES NÉCHIQUES.

Racine d'iris de Florence pulv. (a) ʒvj

Amidon. (b)

ʒx

Sucre blanc. (c)

ʒx.

Mucilage de gomme adragant. (d) q. s.

Faites selon l'art des trochisques de grandeur ordinaire.

Ils sont éminemment propres à calmer la toux.

(a) Voy. n. 61.

(b) Voy. n. 78.

(c) Voy. n. 11.

(d) Voy. n. 152.

N. 332. VÉSICATOIRE DE GONDRET.

Ammoniaque liquide. (a) } ana part. égales.
 Axonge. (a) }

On en met sur un linge et on l'applique sur la peau. Ce vésicatoire agit avec une grande promptitude; il rubéfie en peu de minutes.

(a) Voy. n. 200.

(b) Voy. n. 40. 176.

N. 353.**VIN AMER.**

(M. Dubols.)

Vin de Madère.

3 litres

Quinquina gris. (a)

ana ʒjʒ

Quinquina jaune. (b)

Cannelle. (c)

ʒiij ʒj

Baies de genièvre. (d)

Ecorce de citron. (e)

ana ʒiij gr. xij

Ecorce de Winter. (f)

Carbonate de soudé. (g)

ʒj ʒ

(a) (b) Voy. n. 91.

(c) Voy. n. 19.

(d) Voy. n. 195.

(e) Zeste du citron, *citrus medica* (fam. des aurantiées.)(f) *Drymis Winteri* (fam. des magnoliacées.)

(g) Voy. n. 84.

N. 354. VIN ANTISCORBUTIQUE. (A) OFFIC.

Contre les maladies scrofuleuses, à la dose d'une once à quatre.

(a) Le vin antiscorbutique du Codex est composé ainsi: feuilles récentes de cochlearia, cresson de fontaine, ményanthe, semences contusées de moutarde, de chaque demi once; racines fraîches de raifort râpées, une once; hydrochlorate d'ammoniaque, deux gros; vin blanc généreux, deux livres; ajoutez à l'infusion, alcoolat de cochlearia, demi-once.

N. 355. VIN ASTRINGENT.

Ecorce de grenade. (a)

Ecorce de chêne. (b)

Roses rouges. (c)

Alun. (d)

Faites macérer.

Employé dans la chute du rectum, en lotion, formentation, bain local.

(a) Voy. n. 92.

(b) Voy. n. 339.

(c) Voy. n. 64.

(d) Voy. n. 85.

**Doses et proportions des médicaments
relativement à l'âge.**

En supposant un médicament quelconque dont la dose est d'un gros pour un adulte, on donnera ordinairement à un enfant âgé de :

Sept semaines	un seizième de gros.
Sept mois	un douzième.
Quatorze mois	un huitième.
Deux ans quatre mois	un sixième.
Trois ans et demi	un quart.
Cinq ans	un tiers ou \mathfrak{Dj} .
Sept ans	moitié ou \mathfrak{ss} .
Quatorze ans	deux tiers ou \mathfrak{Dij} .

TABLE ALPHABÉTIQUE

DU FORMULAIRE.

B

	Numéros.
Bain aromatique.	1
— émollient.	2
— résolutif.	3
— sulfureux.	4
Bain de pieds sinapisé.	5
Baume acoustique.	6
— contre les engelures.	7
— odontalgique.	8
Bière antiscorbutique.	9
— purgative de Sydenham.	10
Biscuits purgatifs.	11
— vermifuges.	12
Blanc-manger.	13
Boisson antiphlogistique de Stoll.	14
— contre les catarrhes aigus.	15
— contre les coups à la tête.	16
— contre les dartres.	17
— de Kœmpf, contre les diarrhées atoniques.	19
— ferrugineuse ou eau ferrée.	18

	Numéros.
Boisson contre le rachitis et les scrofules.	20
— vermifuge.	21
Bol antipsorique.	22
— laxatif de Chau ssier.	23
— contre les maladies de la peau.	24
— contre les scrofules du docteur Temple.	25
— de tartrite de fer (Hôpital des Enfants).	26
— de valériane.	27
— vermifuge de la Maternité.	28
Bouillon adoucissant et pectoral du docteur D'Huc.	29
— pectoral.	30
— de veau.	31

C.

Cataplasme anodin.	32
— anti-ophthalmique de Plenck.	33
— de camomille (Hôpital des Enfants).	34
— émollient.	35
— maturatif.	36
— résolutif (Hôpital des Enfants).	37
— résolutif.	38
— — et anodin.	39
— de riz.	40
— suppuratif.	41
— — de Boyer.	42
— pour la teigne.	43
Cérat de Hufeland.	44
— opiacé.	45
— opiacé.	46
— saturné ou de Goulard (offic.).	47

	Numéros.
Cérat soufré.	48
— stibié et camphré.	49
Collyre anodin de M. Jadelot.	50
— astringent.	51
— émollient.	52
— avec l'hydro-chlorate de mercure.	53
— opiacé.	54
— résolutif.	55
— résolutif.	56
— résolutif.	57
— de roses et de mélilot.	58
— sec de M. Dupuytren.	59
— de M. Cullérier.	60
— de M. Récamier (taies).	61
— pour dissiper l'inflammation des yeux dans la petite vérole.	62
Conserve antiscorbutique de Selle.	63
— de roses rouges.	64
Crème pectorale d'Alibert.	65
— — du docteur D'Huc.	66
— — de Tronchin.	67
D.	
Décoction blanche de Sydenham.	68
— de cachou.	69
— de chiendent.	70
— de coralline.	71
— diurétique.	72
— de douce-amère.	73
— de fougère.	74
— narcotique.	75

	Numéro
Décoction d'orge.	76
— de patience.	77
— de Pringle.	78
— de pruneaux.	79
— de riz.	80
— de semen-contra.	81
Diurétique de De Haen.	82
Dragées vermifuges de Barthez.	83
E.	
Eau alcaline gazeuse, de M. Dubois.	84
— anti-ophthalmique.	85
— de boule.	86
— phagédénique.	87
— résolutive de M. Récamier.	88
— végeto-minérale.	89
Électuaire anthelminitique de Vogler.	90
— de carbonate de soude.	91
— contre la diarrhée et la lienterie du docteur D'Huc.	92
— de Kortum contre les scrofules.	93
— de magnésie.	94
— pectoral.	95
— contre les scrofules.	96
— contre le tœnia.	97
Élixir amer de M. Dubois.	98
— anti-scrofuleux.	99
Emplâtre de belladonna, de Swediaur.	100
— calmant.	101
— résolutif d'Hufeland, contre les engorgements froids du genou.	102

	Numéros.
Emplâtre stibié.	103
— styptique, de Swediaur.	104
— vermifuge.	105
Émulsion d'amandes.	106
— de De Haen, pour calmer la toux pendant la nuit.	107
— purgative.	108
— — d'Alibert.	109
— vermifuge.	110
Esprit de Mindéréus.	111

F.

Fomentation astringente.	112
— de mauve.	113
— résolutive de Richter:	114
— sinapisée.	115
Fumigation antiseptique.	116

G

Gargarisme adoucissant.	117
— adoucissant.	118
— — et anodin.	119
— anodin.	120
— anti-scorbutique.	121
— anti-scorbutique.	122
— contre les aphthes, de Boerhaave.	123
— astringent, de M. Dubois.	124
— détersif.	125

	Numéros,
Gargarisme de Kina acidulé (Hôpital des Enfants)...	126
— avec le miel rosat.	127
— muriatique.	128
— oxymellé.	129
— rafraîchissant.	130
Gelée adoucissante.	131
— de corne de cerf.	132
— vermifuge.	133
Gouttes calmantes, de M. Magendie.	134
— — contre l'odontalgie.	135

H.

Huile aloétique batave.	136
Hydrogala.	137

I.

Infusion béchique.	138
— de caille-lait jaune, de Chaussier.	139
— de houblon.	140
— de lin.	141
— de mauve.	142
— de sureau.	143
— de tabac, contre la dysenterie.	144
— de tamarin.	145
— de tilleul.	146
Injection acoustique.	147
— acoustique.	148
— irritante.	149

	Numéros.
J.	
Julep anodin.	150
— calmant.	151
— kermésisé.	152
— pectoral.	153
— scillitique.	154
— tempérant.	155
L.	
Lavement adoucissant.	156
— — de Fouquet.	157
— d'amidon.	158
— d'amidon laudanisé.	159
— astringent.	160
— émollient.	161
— émollient.	162
— de fougère.	163
— de kina.	164
— laxatif.	165
— de mauve.	166
— nourrissant.	167
— nourrissant.	168
— oximellé.	169
— de payots.	170
— de Plenck, contre les vers ascarides.	171
— purgatif.	172
Limonade de crème de tartre soluble.	173
— tartarique.	174

512 TABLE ALPHABÉTIQUE

	Numéros.
Limonade végétale.	175
Liniment d'ail.	176
— ammoniacal.	177
— anodin.	178
— — et résolutif.	179
— de M. Dupuytren.	180
— contre les aphthes de la bouche.	181
— avec le baume de Fioraventi.	182
— contre les brûlures.	183
— calmant de Caisergues.	184
— camphré.	185
— contre les douleurs rhumatismales ou nerveuses, du docteur D'Huc.	186
— contre les engelures.	187
— de Hufeland.	188
— narcotique.	189
— ophthalmique.	190
— opiacé.	191
— contre les piqûres venimeuses.	192
— de Rosen.	193
— savonneux.	194
— sédatif.	196
— stimulant.	197
— sulfuro-savonneux ou amygdalin hydro-sulfureux, de M. Jadelot.	198
— d'Underwood.	199
— volatil camphré, de Dubois.	200
Liquueur anti-ophthalmique.	201
— de Swediaur, contre les aphthes.	202
— résolutive, contre les tumeurs froides et indolentes.	203
Looch anisé pour les enfants.	204
— — avec le sirop d'ipécacuanha.	205

	Numéros.
Looch anthelminitique.	206
— blanc.	207
— — du codex.	208
— calmant.	209
— émulsionné.	210
— expectorant et calmant.	211
— laxatif.	212
— de Rosen contre les aphthes.	213
— scillitique.	214
— simple.	215
Lotion alcoolique savonneuse.	216
— antipsorique de M. Dupuytren.	217
— contre les engelures.	218
— de kina.	219
— résolutive.	220
— de sureau avec l'alcool camphré.	221
— contre la teigne.	222
— vineuse.	223
M.	
Marmelade expectorante.	224
Mélange contre les douleurs d'oreille.	225
Méthode anglaise, contre l'hydrocéphale aiguë des enfants.	226
— curative de la danse de Saint-Guy.	227
— de M. Bielt contre la teigne.	228
Mixture contre les aphthes.	229
— contre le croup.	230
— de De Haer, contre la toux convulsive, la coqueluche.	231
— dite éméto-anodyne.	232

	Numéros.
Mixture contre les engelures, de M. Marjolin.	233
— musquée, de M. Dubois.	234
— purgative de Boerhaave, pour débarrasser du méconium les enfants nouveau-nés.	235
— de quinquina.	236
— stimulante de M. Récamier, contre le croup.	237
— vermifuge et purgative, de Stoerck.	238
— de Werlhof, contre l'anasarque et les engor- gements du cou.	239
O.	
Onguent anti-ophthalmique d'Astruc.	240
— contre les engelures.	241
— contre la lienterie.	242
— de la mère (offic.).	243
— ophthalmique, du docteur D'Huc.	244
— contre la teigne.	245
Opiat vermifuge, de Maloet.	246
Osmazôme de Thénard.	247
P.	
Pâtilles contre le croup et la phthisie laryngée de Chaussier.	248
— d'ipécacuanha.	249
— de pyrèthre de Lacombe.	250
Pâtes de guimauve, de jujubes, pectorales de Par- mentier, de gomme, de réglisse (offic.).	251
Petit-lait.	252

	Numéros:
Pilules anthelminthiques, de Schmücker.	253
— anti-ictériques.	254
— antispasmodiques, de Petit.	255
— contre le carreau.	256
— fondantes, contre les scrofules, le carreau.	257
— de Méglin.	258
— de nitrate d'argent, du docteur Mérat.	259
Pommade contre la brûlure.	260
— de Boyer.	261
— de cantharides.	262
— d'Alibert, contre les dartres.	263
— du même.	264
— contre les engelures.	<i>bis.</i>
— de Dubois, contre les dartres légères.	265
— épispastique camphrée.	266
— contre la gale.	267
— iodurée, de Coindet.	268
— de Lyon.	269
— mercurielle camphrée, de M. Jadelot.	270
— ophthalmique, de Janin.	271
— résolutive, contre les dartres et la teigne.	272
— stibié d'Autenrieth, contre la coqueluche.	273
— d'Alibert, contre la teigne.	274
Potion anticroupale (Hôpital des Enfants).	275
— antiscrofuleuse.	276
— antispasmodique.	277
— astringente, de M. Cayol.	<i>bis.</i>
— calmante.	278
— — et antispasmodique, de M. Jadelot.	280
— calmante, de Chaussier.	279
— de Robert Thomas, contre la coqueluche.	281
— émulsive de manne.	282
— gommeuse.	283

	Numéros.
Potion kermétisée.	284
— scillitique.	285
— contre le hoquet spasmodique.	286
— huileuse.	287
— — (Hôpital des Enfants).	288
— de mousse de Corse.	289
— pectorale.	290
— pectorale, de M. Magendie.	291
— avec le polygala sénéka (M. Cayol).	292
— purgative.	293
— — de M. Edwards Cory, de Londres.	294
— — et vermifuge.	295
— de Quarin, contre la toux suffocante.	296
— tempérante.	297
— tonique.	298
— — (Hôpital des Enfants).	299
— de Spielmann, contre les tranchées des enfants.	300
— vermifuge.	301
Poudre absorbante.	302
— anthelminitique.	303
— anthelminitique.	304
— — de M. Dupuytren.	305
— antipsorique.	306
— antipsorique, de Chaussier.	307
— antispasmodique, de M. Récamier.	308
— contre le carreau.	309
— contre la chorée, du docteur Sordet.	310
— contre la coqueluche et le catarrhe nerveux.	311
— de Dower.	312
— expectorante de M. Récamier.	313
— contre l'épilepsie, du docteur Siégler.	314
— de Fordyce, contre le carreau.	315

Numéros.

Poudre d'Hirschel, contre les rhumes.	316
— d'iris composée (offic.).	317
— purgative.	318
— contre le rachitis.	319
— contre le ténia.	320
— de Chaussier, pour préparer la tisane extemporanément.	321
Punch (Hôpital des Enfants).	322
R.	
Remède de Barlow, contre la teigne.	323
— de Deslandes, contre le ténia.	324
S.	
Sachet résolutif, contre les tumeurs blanches du genou.	325
Sinapisme.	326
— hôpital des vénériens.	327
— mitigé.	328
Sirop de Boullay, contre la coqueluche.	329
— vermifuge de Boullay.	330
— de Désessarts, contre la toux des enfants.	331
— de foie de soufre.	332
— du docteur Gardame, contre la toux.	334
— de morphine.	335
— pectoral, contre la coqueluche.	336
— vermifuge.	337
Sacre purgatif.	338

	Numéros.
Suppositoire fortifiant, de Reuss.	339
— vermifuge.	340
T.	
Tablettes anti-catarrhales, de Tronchin.	341
— pectorales de Barthez.	342
Teinture anisée, d'Alibert.	343
— de gentiane, de M. Dubois.	344
— contre les scrofules.	345
Tisane acidule, de Tissot.	346
— antiscorbutique.	347
— antispasmodique.	348
— pectorale, de Buchan.	349
— de fruits pectoraux.	350
Trochisques béchiques.	351
V.	
Vésicatoire de Gondret.	352
Vin amer, de Dubois.	353
— antiscorbutique (offic.)	354
— astringent.	355

FIN DE LA TABLE DU FORMULAIRE.

TABLE

ALPHABÉTIQUE.

	Pages.
Des abcès cutanés et sous-cutanés scrofuleux.	161
Des acides des premières voies chez les enfants.	72
De l'adhérence de la langue aux gencives.	5
Des affections scrofuleuses.	161
De l'amaigrissement apparent des nouveau-nés.	63
De l'angine.	216
De l'angine couenneuse ou pseudo-membraneuse.	222
De l'angine pharyngée gangréneuse.	232
De l'ankiloblépharon ou occlusion des paupières.	18
Des aphthes ou ulcères de la bouche.	286
De l'apoplexie des nouveau-nés.	3
De l'asphyxie des nouveau-nés.	1
De l'assoupissement.	180
De l'asthme aigu de Millar.	210
B.	
Du bec de lièvre congénial.	22
Du blanchet ou muguet.	290

	Pages.
Du boursoufflement des bourses.	95
Du boursoufflement des mamelles des nouveau-nés	94

C.

Des calculs urinaires chez les enfants.	315
Du carreau.	166
Du catarrhe pulmonaire.	192
Du catarrhe suffocant.	208
Du cauchemar.	181
De la chorée ou danse Saint-Guy.	186
De la chute du rectum.	89
Du clignotement et de l'égarément de la vue.	62
Des coliques ou tranchées.	83
De la constipation des nouveau-nés.	80
Des contusions ou meurtrissures des nouveau-nés.	26
Des convulsions.	123
De la coqueluche.	199
Du coryza des enfants.	57
Du croup.	236
De la croûte laiteuse des enfants.	133
De la croûte sèche du cuir chevelu.	36

D.

De la danse Saint-Guy, ou chorée.	186
Des dartres.	303
De la dentition.	111
De la 1. ^e dentition.	111
De la 2. ^e dentition.	121
De la diarrhée.	85

De la douleur d'oreille.

Page.

317

E.

De l'efflorescence cutanée ou strophulus.	64
De l'égarément et du clignotement de la vue.	62
De l'endurcissement du tissu cellulaire.	67
Des engelures.	304
De l'épilepsie.	140
De l'erysipèle des enfants nouveau-nés.	35

F.

De la faiblesse des enfants nouveau-nés.	40
De la fausse rougeole ou roséole.	249
De la fausse vaccine.	264
Du feu de dents.	132
De la fièvre lente.	177
De la fièvre ortiée ou urticaire.	296
Du filet.	6
Des flatuosités ou ventosités des enfants.	82
Du flux diarrhéique et du vomissement de la dentition.	128
Des fractures et des luxations.	28
Du furoncle.	297

G.

De la ga'c.	302
Des ganglites tuberculeuses	163

44*

	Page s
Des gerçures qui se forment aux aines et au cou des enfants.	66
De la gastrite.	283
H.	
De l'hémorrhagie ombilicale.	29
De la hernie du cerveau.	102
Des hernies inguinales.	68
Des hernies ombilicales.	100
Des hernies ventrales.	101
Du hoquet.	73
De l'hydrocèle congéniale.	95
De l'hydrocéphale accidentelle.	48
De l'hydrocéphale congéniale.	45
De l'hydro-rachis ou spina-bifida.	53
I.	
De l'ictère des nouveau-nés.	77
De l'imperforation de l'anus.	9
De l'imperforation du conduit auditif.	20
De l'imperforation de l'urètre et du prépuce.	14
De l'imperforation du vagin.	15
De l'incontinence d'urine nocturne.	183
De l'indigestion.	281
De l'inflammation de l'ombilic.	30
De l'inoculation.	265
De l'insomnie des enfants.	44

	Pages.
L.	
De la lienterie des enfants.	284
Des luxations et des fractures.	28
M.	
De la maladie vénérienne chez les enfants nouveau-nés.	105
De la méningite.	267
Des meurtrissures ou contusions des nouveau-nés.	26
Du muguet ou blanchet.	290
Du mutisme.	319
O.	
De l'oblitération du rectum par une cloison membraneuse intérieure.	12
De l'occlusion des narines.	71
De l'occlusion des paupières ou ankiloblépharon.	18
De l'occlusion de la pupille ou synésis.	19
De l'odontalgie.	317
De l'ophtalmie des enfants nouveau-nés.	59
De l'ophtalmie scrofuleuse.	299
Des oreillons.	139
P.	
De la pneumonie chez les enfants.	212

	Pages
De la psorophthalmie des enfants.	293
R.	
Du rachitis.	172
De la rétention d'urine chez les enfants.	39
De la rétention du méconium.	37
Du ris sardonique.	41
De la roséole ou fausse rougeole.	249
De la rougeole.	245
Des rougeurs des enfants nouveau-nés.	34
S.	
De la scarlatine.	255
Des scrofules.	156
De la sortie tardive des testicules.	98
Du spasme de la poitrine et du larynx.	210
Du spina-bifida ou hydro-rachis.	153
Du spina-ventosa.	311
Du strabisme.	60
Du strophule ou efflorescence cutanée.	64
De la suppuration des oreilles.	137
Du surdi-mutisme.	321
De la surdité.	317
De la syncope des enfants.	42
De la synésis ou occlusion de la pupille.	19
T.	
Des taches congéniales de la peau.	103

	Pages.
Des taies ou taches de la cornée.	301
De la teigne.	146
Du tétanos.	31
De la toux des enfants	190
Des tranchées ou coliques.	83
Du tremblement.	179
Des tumeurs blanches.	306
Des tumeurs du cuir chevelu.	24

U.

Des ulcères scrofuleux.	165
De l'union congéniale des lèvres.	4
De l'urticaire ou fièvre ortiée.	296

V.

De la vaccine.	263
De la varicelle.	266
De la variole.	257
Des ventosités ou flatuosités des enfants.	82
De la vermine de la tête.	136
Des vers intestinaux chez les enfants.	274
Du vomissement.	74
Du vomissement de la dentition et du flux diarrhéique.	128

FIN